



## CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELER

### DOCUMENT DE RÉFÉRENCE RELATIF À L'EXERCICE 2024 ET AU PREMIER TRIMESTRE 2025

---

#### Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 20 Juin 2025 sous la référence EN/EM/011/2025.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

---

#### Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt est composée :

- Du présent document de référence ;
- De la note relative au programme de certificats de dépôt enregistrée par l'AMMC en date du 13/09/2023, sous la référence EN/EM/018/2023 et disponible sur le lien suivant :

[https://www.ammc.ma/sites/default/files/NOTE\\_CD\\_CIH\\_018\\_2023.pdf](https://www.ammc.ma/sites/default/files/NOTE_CD_CIH_018_2023.pdf)

## Avertissement

---

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.

## Abréviations

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALM	Asset Liabilities Management
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AWB	AttijariWafa Bank
BAM	Banque du Maroc
BCP	Banque Centrale Populaire
BDT	Bons du Trésor
BOA	Bank of Africa
BMCI	Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie
BNDE	Banque National de Développement Economique
BPCE	Banque Populaire Caisses d'Epargne
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CA	Chiffre d'Affaires
CAM	Crédit agricole du Maroc
CCG	Caisse Centrale de Garantie
CD	Certificats de Dépôts
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDG CAPITAL	Caisse de dépôt et de gestion
CDM	Crédit du Maroc
CEN	Caisse d'Epargne Nationale
CES	Créances en Souffrance
CGEM	Confédération générale des entreprises du Maroc
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CMM	COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN
CNSS	Caisse National de Sécurité Sociale
COSUMAR	Compagnie marocaine de sucrerie et raffinage
CPIM	Caisse des Prêts Immobiliers du Maroc
CRM	Customer Relationship Management
CT	Court terme
DAT	Dépôts à Terme
DGA	Directeur Général Adjoint
DH	Dirham

DMZ	Demilitarized Zone
EMI	Ecole Mohammedia des Ingénieurs
FEC	Fonds d'Equipeement Communal
FPCT	Fonds de Placement Collectif en Titrisation
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GCE	Groupe français Caisse d'Epargne
GDH	Milliards de Dhs
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HCP	Haut-Commissariat au Plan
HEC	Haute Etudes Commerciales
IAS	International Accounting Standards
IDEI	Investissement Direct Etranger à l'Immobilier
IDR	Issuer Default Ratings
IFRIC	International Financial Reporting Interpretation Committee
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le revenu
IS	Impôt sur les sociétés
JNP S.A	Juice & nectar partner
KDH	Milliers de Dhs
LT	Long Terme
Masen	Moroccan Agency for Sustainable Energy
MBA	Master of Business Administration
MCM	Massira Capital Management
MDH	Millions de Dhs
MLT	Moyen Long Terme
MRE	Marocains Résidents à l'Etranger
MT	Moyen Terme
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OSH	Obligation Sécurisée Hypothécaire
PCA	Plan de Continuité de l'Activité
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général

PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produits Net Bancaire
PV	Procès-Verbal
RC	Registre de Commerce
RCAR	Régime Collectif d'Allocations de Retraites
RH	Ressources Humaines
ROA	Return On Assets
ROE	Return On Equity
SA	Société Anonyme
SAZ	Société d'Aménagement Zenata
SBVC	Société de Bourse des Valeurs de Casablanca
SCR	Société Centrale de Réassurance
SFS	Société de Financement Spécialisée
SG	Société générale
SI	Système Informatique
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SOMATHES S.A	Société marocaine du thé et du sucre
SONADAC	Société nationale d'aménagement communal
SRF	Support Rating Floor
TMSA	Agence spéciale Tanger Med
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
Var	Variation
VAR	Value At Risk
VN	Valeur Nominale
VR	Viability Rating
TSC	Taxe de services communaux

## Définitions

---

<b>Bons Habitat Bon Marché (HBM)</b>	Titres de créance émis par CIH et souscrits par les établissements de crédit, et ce pour le financement de l'habitat sociale.
<b>FOGALOGÉ</b>	Fonds de Garantie pour la couverture des prêts octroyés aux fonctionnaires, agents de l'Etat, et employés du secteur public en vue d'acquérir ou de construire des logements sociaux.
<b>FOGARIM</b>	Fonds de Garantie pour la couverture des prêts octroyés aux populations à Revenus Irréguliers et/ou Modestes en vue d'acquérir ou construire des logements sociaux.

## Sommaire

---

Partie I. ATTESTATIONS & COORDONNEES .....	09
I. Le Président du Conseil d'Administration de CIH Bank .....	10
II. Les commissaires aux comptes .....	11
III. Le conseiller financier.....	13
IV. Le responsable de l'information et de la communication financière .....	14
V. Agence de notation.....	15
Partie II. PRESENTATION GENERALE DE CIH BANK .....	16
I. Renseignements à caractère général .....	17
II. Capital social .....	19
III. Endettement.....	30
IV. Engagements hors bilan.....	35
V. Notation ... ..	37
Partie III. Gouvernance .....	39
I. Assemblée d'actionnaires .....	40
II. Organes d'administration.....	42
III. Organes de direction .....	63
Partie IV. ACTIVITE.....	78
I. Historique et principaux faits marquants .....	79
II. Appartenance du CIH à Massira Capital Management .....	82
III. Structure des participations de CIH BANK .....	88
IV. Filiales de CIH Bank.....	91
V. Le secteur bancaire .....	103
VI. Activité du CIH Bank.....	112
Partie V. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES .....	120
I. Approche RSE.....	121
II. Capital Humain .....	124
III. Politique de conformité.....	133
Partie VI. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES .....	137
I. Stratégie de développement .....	138
II. Moyens informatiques et techniques de CIH BANK.....	141
Partie VII. SITUATION FINANCIERE DE CIH BANK .....	143

I. Informations financières consolidées entre 2022 et 2024 .....	144
II. Rapports des commissaires aux comptes .....	146
III. Analyse des comptes consolidés IFRS 2022-2024 .....	173
Partie VIII. PRESENTATION DES COMPTES TRIMESTRIELS.....	215
I. Indicateurs au 31 Mars 2025 .....	216
II. Attestation d'examen limite des Commissaires Aux Comptes .....	217
III. Présentation des comptes .....	221
Partie IX. PERSPECTIVES .....	224
Partie X. FAITS EXCEPTIONNELS .....	226
Partie XI. LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES.....	227
Partie XII. FACTEURS DE RISQUES .....	228
I.PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES.....	229
II.DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES.....	231
III. Gestion Actif-Passif .....	239
IV. Ratio de solvabilité et actifs pondérés.....	241
Partie XIII. ANNEXES .....	244

## PARTIE I. ATTESTATIONS & COORDONNEES

---

## I. Le Président du Conseil d'Administration de CIH

---

### 1- Identité :

Dénomination ou raison sociale :	CIH
Représentant légal :	M. Lotfi SEKKAT
Fonction :	Président Directeur Général
Adresse :	187, avenue Hassan II, Casablanca.
Numéro de téléphone :	+212 5 22 47 99 00
Numéro de fax :	+212 5 22 47 99 09
Adresse électronique :	<a href="mailto:lotfi.sekkat@cihbank.ma">lotfi.sekkat@cihbank.ma</a>

### 2- Attestation :

**Objet : Document de référence du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) relatif à l'exercice 2024 et au premier trimestre 2025**

Le Président du Conseil d'Administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de CIH. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**M. LOTFI SEKKAT**

Président Directeur Général

## II. Les commissaires aux comptes

1- Identité des commissaires aux comptes de la période sous revue se présente comme suit :

<b>Dénomination ou raison sociale :</b>	Deloitte Audit	Mazars Audit et Conseil	Fidaroc Grant Thornton
<b>Représentant légal :</b>	<b>Hicham BELEMQADEM</b>	M. Taha FERDAOUS & Abdou Souleye DIOP	Ghali Guessous
<b>Fonction :</b>	Associé	Associé	Associé
<b>Adresse :</b>	Bd Sidi Mohammed Benabdellah Batiment C, Ivoire 3, La Marina - Casablanca	Finance City, Tour 33, Avia Business Center, Bd Moulay Abdellah cherif, Casablanca	7 Bd. Driss slaoui Casablanca
<b>Numéro de téléphone :</b>	+212 5 22 22 47 34	+212 5 22 42 34 25	+212 5 22 54 48 00
<b>Numéro de fax :</b>	+212 5 22 22 47 59	+212 5 22 42 34 00	+212 5 22 29 66 70
<b>Adresse électronique :</b>	<a href="mailto:hbelemqadem@deloitte.com">hbelemqadem@deloitte.com</a>	<a href="mailto:Taha.ferdaous@forvismazars.ma">Taha.ferdaous@forvismazars.ma</a>	<a href="mailto:Ghali.Guessous@ma.gt.com">Ghali.Guessous@ma.gt.com</a>
<b>1<sup>er</sup> exercice soumis au contrôle des CAC :</b>	2024	2021	2015
<b>Dernière date de renouvellement du mandat :</b>	-	Juin 2024	2021
<b>Date de Fin du mandat actuel :</b>	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2026	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2026	AGO ayant statué sur l'exercice 2023

2- Attestation :

**Objet : Document de référence de CIH relatif à l'exercice 2024 et au premier trimestre 2025.**

**Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux et aux états financiers consolidés en norme IFRS du Crédit Immobilier et Hôtelier pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et 2024 et aux trimestres clos au 31 mars 2024 et 31 mars 2025.**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent « Document de référence » en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux du Crédit Immobilier et Hôtelier tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes Forvis Mazars et Fidaroc Grant Thornton au titre des exercices clos au 31/12/2022 et 31/12/2023 et par nos soins au titre de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- Les états financiers annuels consolidés en normes IFRS du Crédit Immobilier et Hôtelier tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes Forvis Mazars et Fidaroc Grant Thornton au titre des exercices clos au 31/12/2022 et 31/12/2023 et par nos soins au titre de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- Les états trimestriels sociaux du Crédit Immobilier et Hôtelier ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au titre des trimestres clos au 31/03/2024 et au 31/03/2025 ;
- Les états trimestriels consolidés en normes IFRS du Crédit Immobilier et Hôtelier ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au titre des trimestres clos au 31/03/2024 et au 31/03/2025.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent « Document de référence », avec les états précités.

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Forvis Mazars**  
**Taha Ferdaous**  
**Associé**

**Deloitte Audit**  
**Hicham Belemqadem**  
**Associé**

### III. Le conseiller financier

#### 1- Identité :

Dénomination ou raison sociale :	CIH
Représentant légal :	M. Younes ZOUBIR
Fonction :	Directeur Général Délégué en charge de la Stratégie, Finances & Développement
Adresse :	187, avenue Hassan II, Casablanca.
Numéro de téléphone :	+212 5 22 47 97 91
Numéro de fax :	+212 5 22 47 97 89
Adresse électronique :	<a href="mailto:younes.zoubir@cihbank.ma">younes.zoubir@cihbank.ma</a>

#### 2- Attestation :

**Objet : Document de référence du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) relatif à l'exercice 2024 et au premier trimestre 2025.**

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Le contenu de ce document de référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de CIH ;
- Procès-verbaux du Conseil d'Administration, des Assemblées Générales Ordinaires, Assemblées Générales Extraordinaires relatifs aux exercices 2022, 2023 et 2024 et de l'exercice en cours jusqu'à la date de l'enregistrement du présent document de référence ;
- Rapports de gestion de CIH relatifs aux exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- Rapports généraux des commissaires aux comptes de CIH relatifs aux comptes sociaux pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et 2024 ;
- Rapports des commissaires aux comptes de CIH relatifs aux comptes consolidés pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et 2024 ;
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes de CIH relatifs aux conventions règlementées des exercices clos les 31 décembre 2022, 2023 et 2024 ;
- Prévisions établies par les organes de direction et de gestion de CIH ;
- Statistiques GPBM au titre des exercices 2022, 2023 et 2024.
- Attestations d'examen limités des commissaires aux comptes de CIH sur les comptes sociaux au 31 Mars 2024 et 31 Mars 2025 ;
- Attestations d'examen limités des commissaires aux comptes de CIH sur les comptes consolidés au 31 Mars 2024 et 31 Mars 2025 ;

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de CIH. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

La Direction Générale Déléguée en charge de la Stratégie, Finances et Développement fait partie de CIH, compte tenu de ce qui précède nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

**M. Younes ZOUBIR**  
Directeur Général Délégué en  
charge de la Stratégie, Finances &  
Développement

## IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

---

### 1- Identité

Dénomination ou raison sociale :	CIH
Représentant légal :	M. Nasreddine EL HAOUAT
Fonction :	Directeur Comptabilité et Fiscalité
Adresse :	187, avenue Hassan II, Casablanca.
Numéro de téléphone :	+212 522 47 97 65
Adresse électronique :	<a href="mailto:Nasreddine.ElHaouat@cihbank.ma">Nasreddine.ElHaouat@cihbank.ma</a>

## V. Agence de notation

---

### 1- Identité

Dénomination :	Fitch Ratings
Adresse :	30 North Colonnade, London E14 5GN
Numéro de téléphone :	+44 20 3530 1464
Numéro de fax :	+44 20 14 4291 49
Adresse électronique :	<a href="mailto:janine.dow@fitchratings.com">janine.dow@fitchratings.com</a>

## PARTIE II. PRESENTATION GENERALE DE CIH BANK

---

## I. Renseignements à caractère général

<b>Dénomination sociale</b>	Crédit Immobilier et Hôtelier. (CIH)
<b>Siège social</b>	187, avenue Hassan II, Casablanca
<b>Téléphone / Fax</b>	+212 05 22 47 90 00 / 05 22 47 91 11 +212 05 22 47 93 63 / 05 22 22 37 48 / 05 22 20 84 25
<b>Site internet</b>	<a href="http://www.cihbank.ma">www.cihbank.ma</a>
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme à Conseil d'Administration
<b>Date de constitution</b>	25 avril 1927
<b>Registre du commerce</b>	RC 203 à Casablanca
<b>Durée</b>	99 ans
<b>Exercice social</b>	Du 1er janvier au 31 décembre
<b>Objet social</b>	<p>Selon l'article 2 des statuts, la société a pour objet, conformément à la législation en vigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– La réception de fonds public ;</li> <li>– L'octroi de tout prêt à court, moyen ou long terme ;</li> <li>– Les engagements par signature ;</li> <li>– La collecte des ressources nécessaires à la réalisation de ses opérations, en plus des capitaux déposés par sa clientèle, au moyen de l'émission de titres de créances à court, moyen ou long terme ;</li> <li>– La mise à la disposition de la clientèle de tous les moyens de paiement ou leur gestion ;</li> <li>– Toute opération de location assortie d'une option d'achat ;</li> <li>– Toute opération de vente, avec faculté de rachat ou vente à réméré, d'effets et de valeurs mobilières ;</li> <li>– Toute opération d'affacturage ;</li> <li>– Toute opération de change ;</li> <li>– Toute opération sur l'or, les métaux précieux et les pièces de monnaie ;</li> <li>– Toute opération de conseil et d'assistance en matière de gestion de patrimoine ;</li> <li>– Toute opération de placement, de souscription, d'achat de gestion, de garde et de vente portant sur des valeurs mobilières ou tout produit financier ;</li> <li>– Le conseil et l'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière et, d'une manière générale, tous les services destinés à faciliter la création et le développement des entreprises ;</li> <li>– Toute autre opération effectuée de manière habituelle par les établissements de crédit, ainsi que toute opération connexe ou nécessaire à la réalisation des opérations visées ci avant, et notamment toutes activités de banque des particuliers et de la famille.</li> </ul>
<b>Capital social au 31 Décembre 2024</b>	3 149 728 300 MAD (31 497 283 actions de valeur nominale 100 DH)
<b>Lieux de consultation des documents juridiques et des rapports des commissaires aux comptes</b>	Notamment, les statuts, les PV des Assemblées, le rapport de gestion, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège de CIH Bank, sis 187, avenue Hassan II, Casablanca.
<b>Textes législatifs applicables à la société</b>	De par sa forme juridique, CIH Bank est une société anonyme à Conseil d'administration de droit privé régie par les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

	<p>De par son activité, CIH Bank est régi par la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire).</p> <p>De par sa cotation, CIH Bank est régi par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– La loi n° 19-14 relative à la Bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ;</li> <li>– Le Règlement Général de la Bourse de Casablanca approuvé par l’arrêté du Ministre de l’économie, des finances n° 2208-19 du 3 juillet 2019.</li> <li>– La loi n° 35-96 relative à la création d’un dépositaire central et à l’institution d’un régime général de l’inscription en compte de certaines valeurs telle que modifiée et complétée ;</li> <li>– Le Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l’Arrêté du ministre de l’économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 tel que modifié et complété ;</li> <li>– La loi n° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que complétée et modifiée par la loi 46-06 ;</li> <li>– Le règlement général de l’AMMC tel qu’approuvé par l’arrêté du ministre de l’économie et des finances n° 2169-16 du 09 Chaoual 1437 ;</li> <li>– La loi 43-12 relative à l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;</li> <li>– La loi n° 44-12 relative à l’appel public à l’épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l’épargne ;</li> <li>– Les Circulaires de l’AMMC ;</li> </ul> <p>De par son programme d’émission de Certificats de Dépôts, CIH Bank est également soumis à la loi 35-94 relative à certains titres de créance négociables, telle que modifiée et complétée.</p>
<b>Tribunal compétent en cas de litige</b>	Tribunal de Commerce de Casablanca
<b>Régime fiscal *</b>	La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l’Impôt sur les Sociétés au taux de 39,25%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

*\*en 2025, le taux d’impôt en vigueur est de 39,25% sachant que le taux cible en 2026 augmentera pour atteindre 40%*

## II. Capital social

### 1- Composition du capital

Le capital social de CIH Bank au 31 Décembre 2024 s'établit à 3 149 728 300 MAD dirhams. Il est intégralement libéré et se compose de 31 497 283 actions d'un nominal de 100 dirhams, toutes de même catégorie.

### 2- Evolution du capital social

Date	Capital initial (en DH)	Nature de l'opération	Nombre d'actions émises	Montant de l'augmentation ou réduction de capital (en DH)	Capital final (En DH)	VN (En DH)	Prix d'émission (En DH)
1988	260 000 000	Augmentation de capital en numéraire	-	100 000 000	360 000 000	-	-
1988	360 000 000	Augmentation de capital par incorporation des réserves	-	25 000 000	385 000 000	-	-
1989	385 000 000	Augmentation de capital en numéraire	-	100 000 000	485 000 000	-	-
1990	485 000 000	Augmentation de capital en numéraire	-	100 000 000	585 000 000	-	-
1991	585 000 000	Augmentation de capital en numéraire	-	100 000 000	685 000 000	-	-
1992	685 000 000	Augmentation de capital en numéraire	-	100 000 000	785 000 000	-	-
1994	785 000 000	Augmentation de capital par incorporation des réserves, il a été procédé à l'ajustement du nominal qui a été ramené de 125 DH à 100 DH	-	235 500 000	1 020 500 000	-	-
1998	1 020 500 000	Augmentation de capital en numéraire	3 061 500	306 150 000	1 326 650 000	100	180
2000	1 326 650 000	Augmentation de capital en numéraire	20 000 000	1 996 713 100	3 323 363 100	100	100
2005	3 323 363 100	Réduction du capital	3 323 363	-2 991 026 800	332 336 300	100	100

2005	332 336 300	Augmentation de capital en numéraire	18 500 000	1 849 999 700	2 182 336 000	100	100
2009	2 182 336 000	Augmentation de capital par conversion des dividendes	1 283 727	98 357 000	2 280 693 000	100	306
2011	2 280 693 000	Augmentation de capital en numéraire	3 801 155	380 115 500	2 660 808 500	100	253
2019	2 660 808 500	Augmentation de capital en numéraire	1 716 650	171 665 000	2 832 473 500	100	290
2022	2 832 473 500	Augmentation de capital en numéraire	645 073	58 214 600	2 890 688 100	100	310
2022	2 890 688 100	Augmentation de capital en numéraire	1 612 903	161 290 300	3 051 978 400	100	248
2024	3 051 978 400	Augmentation de capital en numéraire	977 499	97 749 900	3 149 728 300	100	358

Source : CIH

Bank

Les prix d'émission des augmentations de capital étaient respectivement en 2022 de 310 MAD et 248 MAD et 358 MAD en 2024.

Sur la période 1988-2024, CIH Bank a réalisé seize opérations d'augmentations de capital et une réduction de capital en 2005 (opération accordéon pour absorber des pertes).

En 2022, CIH Bank a réalisé deux opérations d'augmentations de capital, une réservée aux actionnaires et détenteurs de DPS par émission de 645 073 nouvelles actions une valeur nominale de 100 MAD et un prix d'émission qui s'élève à 310 dirhams par action. Ainsi qu'une deuxième augmentation de capital réservée aux membres du personnel de CIH Bank et de ses filiales concernées par émission de 1 612 903 nouvelles actions, une valeur nominale du titre de 100 MAD et un prix d'émission qui s'élève à 248 dirhams par action

Courant l'année, 2024, CIH Bank a réalisé une opération d'augmentation de capital social réservée aux actionnaires et aux détenteurs de DPS par émission de 977 499 nouvelles actions, d'une valeur nominale de 100 MAD et un prix d'émission qui s'élève à 358 dirhams par action.

En 2025, l'assemblée générale extraordinaire tenue le 11 Juin 2025 a autorisé une augmentation de capital d'un montant maximal d'un milliard cinq cents millions (1 500 000 000) de dirhams.



### 3- Structure de l'actionariat

L'évolution de l'actionariat de CIH Bank durant la période 2020-2024 se présente comme suit :

Actionnaires	2020			2021			2022			2023			2024		
	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote
Massira Capital Management	17 530 419	61,89%	61,89%	17 530 419	61,89%	61,89%	17 530 419	57,44%	57,44%	17 530 419	57,44%	57,44%	17 530 419	55,66%	55,66%
Holmarcom	35 525	0,13%	0,13%	33 373	0,12%	0,12%	34 176	0,11%	0,11%	36 328	0,12%	0,12%	37 489	0,12%	0,12%
ATLANTASANAD	3 355 811	11,84%	11,84%	3 390 664	11,97%	11,97%	3 543 427	11,61%	11,61%	3 543 422	11,61%	11,61%	3 655 265	11,61%	11,61%
RCAR	1 246 608	4,40%	4,40%	1 077 250	3,80%	3,80%	1 101 769	3,61%	3,61%	1 077 250	3,53%	3,53%	1 639 980	5,21%	5,21%
CDG	1 702 511	6,01%	6,01%	1 702 511	6,01%	6,01%	2 105 738	6,90%	6,90%	2 105 738	6,90%	6,90%	2 105 738	6,69%	6,69%
Divers	4 453 861	15,72%	15,72%	4 590 518	16,21%	16,21%	4 591 352	15,04%	15,04%	4 858 848	15,92%	15,92%	5 155 965	16,37%	16,37%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK	-	-	-	-	-	-	1 612 903	5,28%	5,28%	1 367 638	4,48%	4,48%	1 372 427	4,36%	4,36%
<b>Total</b>	<b>28 324 735</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>28 324 735</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>30 519 784</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>30 519 784</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>31 497 283</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Source : CIH Bank

En 2022, une augmentation de capital d'un montant de 400 Millions de dirhams au profit des membres du personnel de CIH Bank et de ses filiales concernées par émissions de 1 612 903 nouvelles actions réalisé au prix de 248 dirhams par action soit un taux de réalisation de l'augmentation de capital de 100 %. Cette opération a permis au personnel du groupe une prise de participation dans le capital de 5,28%.

En 2024, une opération d'augmentation de capital social d'un montant de 350 millions de dirhams réservée aux actionnaires et aux détenteurs de DPS par émission de 977 499 nouvelles actions, et un prix d'émission qui s'élève à 358 dirhams par action soit un taux de réalisation de 100 %.

à la date d'enregistrement du document de référence, l'actionnariat actuel de CIH Bank se présente comme suit :

Actionnaires	Juin-25		
	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote
<b>Groupe CDG et organisme gérés</b>	<b>21 276 137</b>	<b>67,55%</b>	<b>67,55%</b>
Massira Capital Management	17 530 419	55,66%	55,66%
CDG	2 105 738	6,69%	6,69%
RCAR	1 639 980	5,21%	5,21%
<b>Groupe Holmarcom</b>	<b>3 692 754</b>	<b>11,72%</b>	<b>11,73%</b>
Holmarcom	37 489	0,12%	0,12%
ATLANTASANAD	3 655 265	11,61%	11,61%
<b>Divers</b>	<b>5 155 965</b>	<b>16,37%</b>	<b>16,37%</b>
Administrateurs	20 666	0,07%	0,07%
<b>PERSONNEL GROUPE CIH BANK</b>	<b>1 351 761</b>	<b>4,29%</b>	<b>4,29%</b>
<b>Total</b>	<b>31 497 283</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

*Sur la base des informations disponibles*

#### 4- Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

##### a) Massira Capital Management

Activité	Prise de participations
Capital	3 436 Mdh
Résultat Net	232 Mdh
Situation Net	4 068 Mdh
% d'intérêt	55,66%
Actionnariat	CDG (100%)

Au 30 juin 2024 - comptes sociaux (exercice social du 1<sup>er</sup> juillet N au 30 juin N+1)

#### b) Atlanta Sanad

Activité	Assurance
Capital	603 Mdh
Résultat Net	453 Mdh
Situation Nette	2 368 Mdh
Chiffre d'affaires	5 260 Mdh
% d'intérêt	11,61%
Actionnariat	Holmarcom Insurance Activities (55,92%), Holmarcom (11,11%), CIH Bank (10,0%), CDG (9,6%), Flottant (13,37%)

Au 31 décembre 2024- comptes consolidés

#### c) Caisse de Dépôt et de Gestion

Activité	Gestion de l'épargne
Capital	12 305 Mdh
Résultat Net part du groupe	3 464 Mdh
Situation Nette	24 625 Mdh
Chiffres d'affaires	13 498 Mdh
% d'intérêt	6,69%
Actionnariat	Établissement public

Au 31 décembre 2024- comptes consolidés



## 5- Franchissement de Seuil de participations :

### a- CDG :

En date du 25 septembre 2019, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) a franchi à la hausse le seuil de participation de 5,0% dans le capital de CIH Bank et ce, suite à la souscription de 1 447 046 actions CIH Bank.

À la suite de cette opération d'augmentation de capital, la CDG a déclaré :

- détenir directement 1 702 511 actions CIH Bank soit 6,01 % du capital de ladite banque ;
- et continuer à détenir indirectement 17 632 451 actions CIH Bank représentant 62,25% du capital de ladite banque, à travers ses filiales MCM, SCR et CDG capital. La participation totale (directe et indirecte) de la CDG dans le capital de CIH Bank a été de 68,26%.

### b- ATLANTASANAD ASSURANCE :

En date du 2 Octobre 2020, et dans le cadre de l'opération de fusion-absorption de Sanad par Atlanta, la société AtlantaSanad Assurance (absorbante) avait déclaré avoir reçu un transfert de 1.694.808 actions CIH Bank de la part de la société SANAD (absorbée), et avoir franchi à la hausse le seuil de participation de 10% dans le capital de CIH Bank. A date, AtlantaSanad Assurance détient 3.543.422 actions, soit 11,61% du capital de CIH BANK.

### c- RCAR :

En 2024, le Régime collectif d'allocation de retraite (RCAR) a annoncé avoir franchi à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de CIH Bank, grâce à sa souscription lors de l'augmentation de capital de la banque, suite à cette opération, le RCAR détient 1639 980 actions ce qui représente 5,21% du capital de CIH Bank.

## 6- Capital potentiel :

Il convient de signaler qu'une opération d'augmentation du capital social, est prévue en 2025, donnant lieu à un montant maximum d'un milliard (1 000 000 000) de dirhams, prime d'émission comprise par émission d'actions nouvelles, à libérer par des apports en numéraire.

## 7- Pactes d'actionnaires

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de CIH Bank.

Un pacte d'actionnaires est signé entre CIH Bank et le Qatar International Islamic Bank « QIIB » en date du 11 novembre 2015, portant sur la création de la banque participative QMB Company,

devenue ensuite « UMNIA Bank ». Le pacte encadre les relations des actionnaires de « UMNIA Bank » en application de leurs engagements mutuels énoncés par le protocole d'accord conclu le 9 Février 2015 (Memorandum d'entente) qui traite essentiellement du sujet de la gouvernance à travers :

- La composition et le cadre de fonctionnement du directoire,
- La composition et le cadre de fonctionnement du conseil de surveillance,
- La constitution d'un comité d'audit et des risques,
- La constitution d'un comité de nomination et de rémunération,
- La constitution d'un comité stratégique et des investissements.

Le pacte n'est assorti d'aucune limitation de durée.

#### **8- Négociabilité des titres de capital**

Les actions de CIH Bank sont cotées au premier compartiment de la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction à la libre négociabilité de ces actions.

- **Caractéristiques des actions CIH Bank**

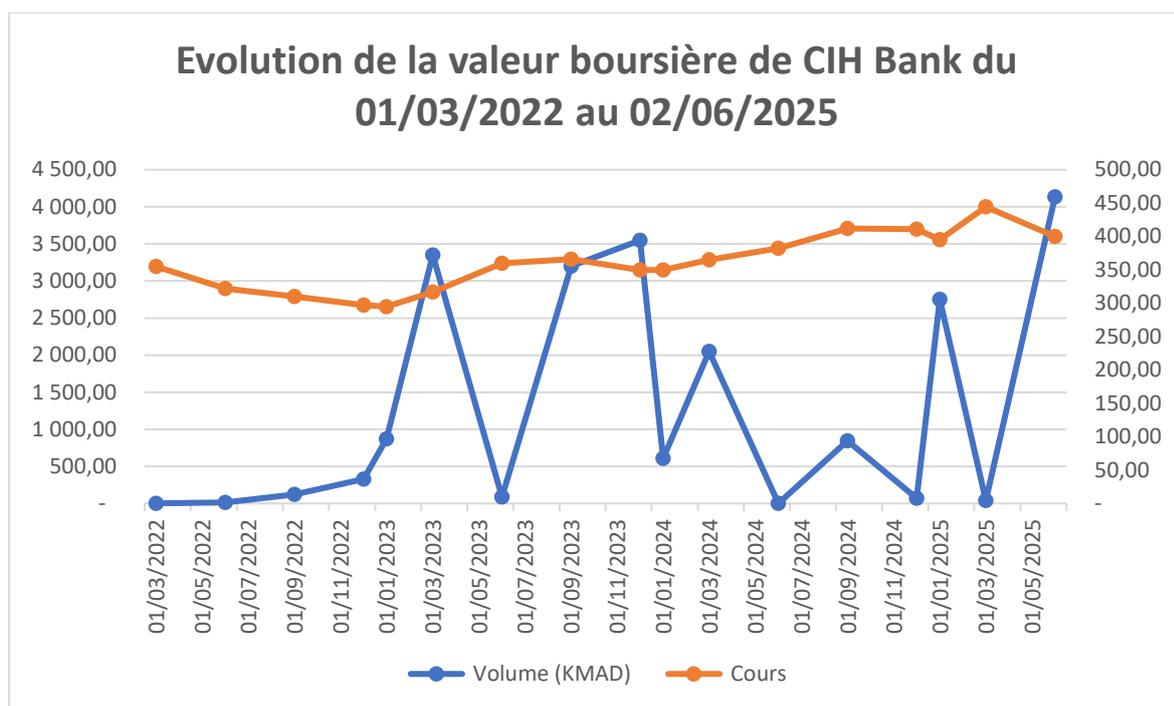
Les caractéristiques des actions de CIH Bank sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	23 juin 1967
Libellé	CIH
Ticker	CIH
Code ISIN	MA0000011454
Compartiment	Marché principal A
Secteur	Banques

*Source : CIH Bank*

- **Evolution du cours de CIH Bank**

L'action CIH présente l'évolution suivante :



Source : Bourse de Casablanca

La valeur CIH Bank marque une reprise observée en 2021, profitant vraisemblablement de la reprise de l'économie nationale en 2021, cette hausse s'enchaîne en 2022, 2023 et 2024, le cours boursier le plus élevé enregistré par la valeur CIH Bank 359 (MAD) en 2022 et 402 (MAD) enregistré en 2023 et 430 (MAD) enregistré en 2024.

Les cours enregistrés ainsi que le volume des transactions sur le marché central des titres CIH Bank se présentent comme suit :

- **Période d'observation annuelle**

Cours du marché central	2022	2023	2024
Cours haut (en Dh)	358,5	402	430
Cours bas (en Dh)	284	282	333
Volume des transactions (en Kdh)	593 427	429 005	984 923
Volume quotidien moyen (en Kdh)	2 336	1 723	4 004

Source : Bourse de Casablanca

- **Période d'observation trimestrielle**

Cours du marché central	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024
Cours haut (en Dh)	378,4	389,0	430	420
Cours bas (en Dh)	333	370,0	370	390
Volume des transactions (en Kdh)	193 076	198 958	209 815	383 074

Source : Bourse de Casablanca

- **Période d'observation mensuelle**

Cours du marché central	Nov-24	Déc-24	Jan-25	Fév-25	Mar-25	Avr-25
Cours haut (en Dh)	420	417	468	475	450	432
Cours bas (en Dh)	397	390	395	447,5	410	391
Volume des transactions (en Kdh)	55 125	262 448	128 692	74 089	65 988	56 202

Source : Bourse de Casablanca

- **Suspension de cotation de la valeur CIH**

La valeur CIH n'a fait l'objet d'aucune suspension durant les exercices 2022, 2023 et 2024.

## 9- Politique de distribution de dividendes

- **Dispositions statutaires**

L'article 30 des statuts de CIH Bank stipule que les produits de la Société constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux y compris l'Impôt sur les Sociétés et des charges sociales, des intérêts des emprunts, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions, constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il sera prélevé :

10- Cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, le montant du fonds de réserve est descendu au-dessous de ce dixième ;

11- La somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, cinq pour cent (5%) des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties, sans que, si les bénéfices d'une année ne permettent pas de paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes (sauf ce qui est stipulé ci-après) ;

12- Toute somme que l'Assemblée Générale déciderait d'affecter à des fonds de réserve facultative ou extraordinaire avec ou sans affectation particulière ou de reporter à nouveau.

Les fonds de réserve peuvent être affectés notamment suivant ce qui est décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire, soit à compléter aux actionnaires le premier dividende de cinq pour cent (5%) en cas d'insuffisance des bénéfices d'un ou plusieurs exercices, soit à l'amortissement total ou partiel des actions de la Société. Les actions intégralement amorties sont remplacées par des actions de jouissance ayant les mêmes droits que les autres actions, sauf en ce qui concerne le premier dividende de Cinq pour cent (5%) et le remboursement de la valeur nominale ;

Le solde est réparti entre toutes les actions à titre de superdividende.

La politique de distribution adoptée par CIH BANK pour la période sous revue s'est traduite par un taux de distribution moyen de 66 %, tout en tenant compte de l'évolution des ratios prudentiels.

- **Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices**

Au titre des exercices 2022-2024, CIH Bank a procédé à des distributions de dividendes telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

Kdh	2022(n)	2023(n)	2024(n)
Résultat Net (A)	592 734	620 007	750 043
Dividendes de n distribués en n+1 (B)	427 277	427 277	440 961
Taux de distribution (B) / (A)	72%	69%	57%
Nombre d'actions	30 519 784	30 519 784	31 497 283
Résultat Net par action (en dhs)	19	20	24
Résultat Net par action ajusté* (en dhs)	21	22	25
Dividende par action (en dhs)	14	14	14

\*Résultat Net/Nombre d'actions avant les deux opérations d'augmentation de capital réalisées en 2022  
Source : CIH Bank

### III. Endettement

#### 1- Les principales caractéristiques du programme de certificats de dépôt

Les Certificats de dépôt sont des titres de créance négociables émis par CIH Bank dans le cadre d'un programme d'émission de Certificats de dépôt plafonné à 15 Milliards de dirhams, et ce dans la lignée du plan de développement de la banque.

Les Certificats de dépôt sont émis sur une durée allant de 10 jours à 7 ans, avec un remboursement du principal selon la formule in fine, et un paiement des intérêts à l'échéance pour les maturités inférieures ou égales à un an, et annuellement à la date d'anniversaire de la date de jouissance pour les maturités supérieures à un an.

L'encours des certificats de dépôt au 31 Mars 2025 s'établit à 7 702,6 Mdh.

## **2- Emissions d'emprunts obligataires**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie en date du 15 juin 2022, a autorisé la mise en place d'un programme d'émissions obligataires, classiques ou subordonnées, avec ou sans appel public à l'épargne, plafonné à 6.000.000.000 (Six milliards) de dirhams, réalisable en une ou plusieurs fois et donne tous les pouvoirs au Conseil d'Administration.

En juillet 2022, CIH Bank a clôturé avec succès une émission obligataire subordonnée perpétuelle, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, pour un montant global de Huit-Cents millions (800.000.000) de dirhams. L'opération a été structurée en une seule tranche à taux révisable annuellement, perpétuelle et non cotée à la bourse de Casablanca.

En juin 2024, la banque réalise une émission obligataire subordonnée par placement privé d'un montant d'un milliard (1 000 000 000) de dirhams, L'opération a été structurée en deux tranches, non cotées à la bourse de Casablanca.

## **3- L'encours des titres de créances émis par CIH BANK**

Au 31 Mars 2025, l'encours des titres de créances émis par CIH Bank se présente comme suit :

NATURE	Date Emission*	Taux actuel (%)	Nature du taux	Fréquence de révision	Prime de risque	Durée	Mode de remboursement	Échéance finale	Montant émis (Kdh)	Encours (Kdh)
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	0,80%	10	In Fine	18/05/2028	82 600	82 600
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe	-	0,80%	10	In Fine	15/12/2026	39 400	39 400
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,46	Taux Révisable (15/12/2025)	Annuelle	0,70%	10	In Fine	15/12/2026	960 600	960 600
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	0,80%	10	In Fine	18/05/2028	417 400	417 400
Obligations subordonnées	18/05/2018	3,73	Taux Révisable (18/05/2025)	Annuelle	0,65%	10	In Fine	18/05/2028	500 000	500 000
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	6,23	Taux Révisable (28/12/2025)	Annuelle	2,85%	10	In Fine	-	150 000	150 000
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	5,19	Taux Révisable (28/12/2025)	Annuelle	2,65%	10	In Fine	-	350 000	350 000
Obligations subordonnées perpétuelles	28/07/2022	4,84	Taux Révisable (28/07/2025)	Annuelle	2,15%	10	In Fine	-	800 000	800 000
Obligations subordonnées	07/06/2024	4,44	Taux Fixe		0,70%	10	In Fine	07/06/2034	350 000	350 000
Obligations subordonnées	07/06/2024	3,75	Taux Révisable (07/06/2025)	Annuelle	0,60%	10	In Fine	07/06/2034	650 000	650 000
<b>SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>									<b>4 300 000</b>	<b>4 300 000</b>
CD	18/05/2020	3,51	Taux Révisable (18/05/2025)	Annuelle	30	5	In Fine	18/05/2025	235 000	235 000
CD	18/05/2020	2,97	Taux Fixe	-	50	5	In Fine	18/05/2025	950 000	950 000
CD	29/07/2020	2,53	Taux Fixe	-	50	5	In Fine	01/08/2025	530 000	530 000
CD	29/09/2020	2,59	Taux Fixe	-	50	5	In Fine	29/09/2025	556 000	556 000
CD	22/11/2021	2,63	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	22/11/2028	981 000	981 000
CD	25/06/2021	2,37	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	01/07/2026	188 000	188 000

CD	25/06/2021	2,61	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	25/06/2028	485 000	485 000
CD	24/05/2022	2,72	Taux Fixe		40	5	In Fine	24/05/2027	50 000	50 000
CD	24/05/2022	3,51	Taux Révisable (24/05/2025)	Annuelle	40	5	In Fine	24/05/2027	2 045 000	2 045 000
CD	29/05/2023	4,12	Taux Fixe		30	2	In Fine	01/10/2025	700 000	700 000
CD	22/09/2023	3,85	Taux Fixe		31	3	In Fine	02/02/2026	210 000	210 000
CD	22/09/2023	3,93	Taux Fixe		33	3	In Fine	22/09/2026	293 000	293 000
CD	22/09/2023	4,07	Taux Fixe		37	4	In Fine	22/09/2027	345 000	345 000
CD	04/04/2024	3,3	Taux Fixe			1	In Fine	04/04/2025	70 400	70 400
CD	04/07/2024	3,36	Taux Fixe		20	1	In Fine	03/07/2025	64 200	64 200
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT									7 702 600	7 702 600
TOTAL GENERAL									12 002 600	12 002 600

*\*la date de jouissance ne correspond pas souvent à la date d'émission  
Source : CIH Bank*

#### 4- Emissions de titres de créances décidées mais non encore réalisées

En 2025, la banque envisage sous réserve de l'approbation de son conseil d'administration une éventuelle émission obligataire subordonnée d'un montant d'un milliard (1 000 000 000) de dirhams.

Toutefois le montant global autorisé par l'AGO du 15 Juin 2022 s'élève à 6 Gdh. Le reliquat du montant global autorisé par ledit AGO s'élève à 4.2 Gdh.

#### 5- Dettes bancaires

CIH Bank n'est assujetti à aucun covenant au titre de ces dettes bancaires.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés sur la période 2022-2024 :

En Kdh	2022	2023	Var	2024	Var
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	14 172 098	11 840 652	-16%	13 531 143	14%
Dettes envers les établissements de crédit à l'étranger	5 468	1 355 382	>100%	1 068 418	-21%

Source : CIH Bank - comptes sociaux

A fin 2024 les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont augmenté de 14% par rapport à fin 2023.

Les dettes envers les établissements de crédits à l'étrangers ont connu une baisse de 287,0 Mdh, due à la diminution de la part des emprunts financiers étranger en 2024.

## IV. Engagements hors bilan

### 1- Engagements Hors bilan :

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des engagements donnés et reçus par la banque sur la période 2022 - 2024 :

En Mdh	2022	2023	Var	2024	Var
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>15 329</b>	<b>20 327</b>	32,60%	<b>19 926</b>	-1,97%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	127	318	>100%	-	NA
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	9 887	12 060	21,98%	11 660	-3,32%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 164	1 027	-67,54%	17	-98,38%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 151	6 923	>100%	8 249	19,16%
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>14 328</b>	<b>16 430</b>	14,67%	<b>15 169</b>	-7,67%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédits et assimilés	-	-	NA	-	NA
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédits et assimilés	-	604		604	0,07%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 328	15 826	10,46%	14 565	-7,97%
Garanties de crédits	14 328	15 826	10,46%	14 565	-7,97%
Autres garanties reçues	-	-	NA	-	NA

Source : CIH Bank - comptes sociaux

A fin décembre 2023, les engagements donnés affichent une hausse de 32,60% à 20,3 Gdh contre 15,3 Gdh à fin 2022, tirés par la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle passant de 9 887 Mdh en décembre 2022 à 12 060 Mdh en 2023.

En ce qui concerne les engagements reçus, ils affichent une augmentation de 10,46% à fin 2023 suite à la hausse des engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

A fin décembre 2024, les engagements donnés affichent une baisse de 1,97 % à 20 Gdh contre 20,3 Gdh à fin 2023, tirés par la baisse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés passant de 1 027 Mdh en décembre 2023 à 17 Mdh en 2024.

En ce qui concerne les engagements reçus, ils affichent une baisse de 7,67% à fin 2024 suite à la dépréciation des engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

**2- Nantissement d'actions ou d'actifs**

A ce jour, il n'existe aucun nantissement sur les actions ou Actifs de CIH Bank

## V. Notation

Le Crédit Immobilier et Hôtelier a fait l'objet d'une notation pour la première fois par Fitch Ratings au titre de l'exercice 2016.

En 2024, Fitch Ratings a confirmé les notes de défaut à long terme (LT) en devises étrangères et locales (IDR) de Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) à 'BB' avec une perspective stable. Fitch a également confirmé la note viabilité (VR) du CIH à 'b+' et la note nationale à long terme à 'AA-(mar)' avec une perspective stable.

La notation du CIH se décline comme suit :

Notation	04-oct-22	17-fév-23	26-jui-23	07-fév-24	21-jan-25
Notation par défaut (IDR - Issuer Default Ratings) à long terme en monnaie étrangère et en monnaie locale	« BB » perspective stable				
Notation par défaut (IDR - Issuer Default Ratings) à court terme en monnaie étrangère et en monnaie locale	« B »	« B »	« B »	« B »	« B »
Notation nationale à long terme	« AA-(mar) » perspective stable				
Notation nationale à court terme	« F1+(mar) »				
Note de viabilité (VR - Viability Rating)	« b+ »				
Note de support	« 3 »	« 3 »	« 3 »	« 3 »	« 3 »
Risque souverain de la notation par défaut (IDR) à long terme en monnaie étrangère et en monnaie locale	« BB+ » perspective stable				
Note de support planché - Support Rating Floor (SRF)	« BB »				

**Le rapport de notation relative à l'année 2024 émis le 21 Janvier 2025, Ci-dessous un résumé du commentaire de l'agence de notation Fitch sur facteurs d'évaluation clés de l'année 2024 :**

Les notations par défaut de l'émetteur (IDRs-Issuer Default Rating) du CIH sont stimulés par le soutien potentiel des autorités marocaines, comme le reflète sa note de soutien gouvernemental (GSR) de « bb ». La perspective stable des IDR de la banque reflète celle de la notation souveraine du Maroc.

La notation de viabilité de CIH illustre la solidité de la banque en tant que prêteur immobilier, en mettant l'accent sur les prêts hypothécaires. elle prend également en compte l'évolution de son modèle économique, sa rentabilité, sa liquidité adéquate et la stabilité de sa structure de

financement. Toutefois, les notations nationales de CIH restent inférieures à ses confrères due à sa part de marché plus faible et de son portefeuille de prêts moins diversifié.

Fitch prévoit une croissance économique solide, avec une moyenne 3,5 % attendue pour la période 2025-2026. Par ailleurs, et en raison des événements sportifs importants que le Maroc s'apprête à accueillir, FITCH prévoit également que la croissance du crédit des banques dépassera la moyenne de 4,5 % pour la période 2019-2024.

Bien que CIH continue d'augmenter sa part des prêts non immobiliers, atteignant 55% du total des prêts à 2023, contre 31% à fin 2016, ce qui est proche de son objectif de 60%. Cependant, la croissance rapide des prêts a exercé une pression sur les frais généraux et la capitalisation. De plus, le profil de risque de CIH Bank est marqué par sa concentration sur le financement hypothécaire (qui représente 34% du total des prêts à la fin du premier semestre 2024). Certains des risques liés à l'expansion rapide des prêts et au processus de diversification sont atténués grâce à des investissements continus dans des outils de contrôle des risques et une approche prudente vis-à-vis des nouveaux prêts aux entreprises.

Ainsi, à la fin du premier semestre 2024, les dépôts de la clientèle représente 68 % du financement hors fonds propres. Avec 77 % de ces dépôts provenant du segment de détail bon marché, la base de dépôts du CIH Bank est granulaire. La banque affiche également à cette même date un ratio sain de couverture de liquidité de 173%.

Enfin, le ratio de fonds propres Common Equity Tier 1 (CET1) de la banque s'établit à 8,52% à la fin du troisième trimestre 2024, juste au-dessus de l'exigence réglementaire de 8 %.

## PARTIE III. GOUVERNANCE

---

## I Assemblée d'actionnaires

---

Les dispositions statutaires de CIH BANK concernant l'Assemblée d'Actionnaires se présentent comme suit :

L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires ; ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les absents, incapables, opposants, ou privés du droit de vote.

Les actionnaires se réunissent en Assemblées générales qui peuvent être ordinaires ou extraordinaires. Des Assemblées spéciales peuvent réunir les titulaires d'une même catégorie d'actions.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration qui en fixe l'ordre du jour. A défaut, elle peut être également convoquée en cas d'urgence :

- Par le ou les commissaires aux comptes, après avoir vainement requis sa convocation par le Conseil d'Administration ;
- Par un mandataire désigné par le président du tribunal statuant en référé à la demande, soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la Société et pendant la période de liquidation ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droit de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la Société.

La convocation est faite trente (30) jours au moins avant la date de l'Assemblée, par un avis inséré dans un journal d'annonces légales.

L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou en son absence par le Vice-président ou à défaut par toute personne désignée par cette Assemblée. Si l'Assemblée est convoquée par l'un ou les commissaires aux comptes, par un mandataire de justice, par les liquidateurs ou par les actionnaires majoritaires en capital ou en droit de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession de bloc de titres modifiant le contrôle de la Société, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation.

### **1- Assemblée Générale Ordinaire**

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires statue sur toutes les questions d'ordre administratif qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le droit de participer aux Assemblées appartient à tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, à condition que celles-ci soient libérées des versements exigibles.

Les actionnaires qui ne réunissent pas le nombre d'actions requis peuvent se réunir pour atteindre le nombre de (1) action au minimum et se faire représenter par l'un d'entre eux.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social. Si cette condition n'est pas remplie, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre des actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

## **2- Assemblée Générale Extraordinaire**

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, toutefois, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultants d'un regroupement d'actions régulièrement effectué, ni changer la nationalité de la Société.

Elle est régulièrement constituée et ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée, sur première convocation, d'actionnaires représentant la moitié au moins du capital social.

Si une première Assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée, dans les formes et délais prévus par la loi. Cette deuxième Assemblée délibère valablement si elle est composée d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux (2) mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les statuts ne prévoient aucune attribution des droits de vote double

## II. Organes d'administration

---

### 1- CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMPOSITION - NOMINATION

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins et de quinze (15) membres au plus. Les administrateurs sont choisis parmi les personnes physiques ou morales, nommées par l'Assemblée Générale Ordinaire, ou à titre provisoire par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale désigne au sein du Conseil d'Administration un nombre d'administrateurs indépendants qui doit être compris entre un minimum d'un administrateur et un maximum d'un tiers des administrateurs tenant compte de leur taille et selon les modalités fixées par Bank Al-Maghrib.

Ledit administrateur indépendant est nommé, rémunéré et révoqué dans les mêmes conditions et modalités appliquées aux administrateurs. Une rémunération exceptionnelle peut lui être allouée pour les missions qui lui sont confiées à titre spécial et temporaire

L'Assemblée Générale désigne au sein du Conseil d'Administration un nombre d'administrateurs non exécutifs qui ne sont ni président directeur général, ni directeur général, ni directeur général délégué, ni salariés de la société exerçant des fonctions de direction. Leur nombre doit être supérieur à celui des administrateurs ayant l'une de ces qualités.

Lors de sa nomination, un administrateur personne morale, est tenu de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier sans délai à la Société, par lettre recommandée, cette révocation ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission de ce dernier.

### 2- DUREE DES FONCTIONS

La durée des fonctions des administrateurs est de six (6) ans. Les fonctions des administrateurs prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes du dernier exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

Les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire, sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour.

### 3- ACTIONS D'ADMINISTRATEURS

Chaque administrateur doit, pendant toute la durée de ses fonctions, être propriétaire d'une action.

Si au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis, ou si en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire de plein droit s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois (3) mois.

Par dérogation aux dispositions légales régissant les sociétés anonymes et aux statuts, les membres indépendants du conseil d'administration, ne doivent détenir aucune action de la banque, avec ou sans droit de vote, et ce conformément à la réglementation bancaire.

#### **4- PRESIDENCE -VICE-PRESIDENCE -ET SECRETARIAT DU CONSEIL**

##### **4- 1 PRESIDENCE**

Le Conseil d'Administration élit en son sein, aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 16, un Président, qui à peine de nullité doit être une personne physique. Le Président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible et révocable à tout moment par le Conseil d'Administration. Toute disposition contraire est réputée non écrite.

En cas d'égalité des voix, la voix du Président est prépondérante.

Le Président dispose des pouvoirs suivants :

- Il organise et dirige les travaux du conseil, dont il rend compte à l'assemblée générale ;
- Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission
- Il fournit à chaque administrateur toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et répond à toute demande de tout administrateur des documents et informations que celui-ci estime utiles.

##### **4-2 VICE-PRESIDENCE**

Le Conseil d'Administration pourra élire en son sein, aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 16 des statuts, un Vice-président, qui doit être une personne physique. Le Vice-président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible.

Le Vice-président dispose du pouvoir de présider les séances du Conseil et de l'Assemblée générale en l'absence du Président.

De même, en cas d'impossibilité temporaire ou de vacance de la Présidence, et le cas échéant jusqu'à nomination d'un nouveau Président, le Vice-président dispose des pouvoirs conférés au Président dans le cadre de l'article 15-1 des statuts.

##### **4-3 SECRETARIAT**

Le Conseil d'Administration nomme, sur proposition du Président, un Secrétaire du Conseil d'Administration chargé de l'organisation des réunions sous l'autorité du Président. Le Secrétaire est légalement chargé de la rédaction et de la consignation des procès-verbaux dans les conditions prescrites à l'article 16 des statuts. Le secrétaire du Conseil d'Administration peut être choisi parmi les salariés de la Société, ou en dehors de la Société parmi les hommes de l'art, sous réserve qu'il ne soit pas commissaire aux comptes de la Société.

## 5- DELIBERATION DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration est convoqué par le Président aussi souvent que l'exige la loi et que la bonne marche des affaires sociales le nécessite.

Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil d'Administration, en tenant compte, s'il y a lieu, des demandes d'inscription sur ledit ordre des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

Toutefois en cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par les commissaires aux comptes. Lorsque le Conseil d'Administration ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil d'Administration. Lorsque le Président ne convoque pas celui-ci dans un délai de 15 jours à compter de la date de la demande, le dit Directeur Général ou les dits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration à se réunir.

Le Directeur Général ou les administrateurs, selon le cas, établissent l'ordre du jour objet de la convocation du Conseil faite conformément à l'alinéa précédent.

Sauf en cas d'urgence et avec l'accord de chacun des membres du Conseil, les membres du Conseil d'Administration sont convoqués par écrit avec un préavis minimal de quinze (15) jours ; toute convocation aux réunions du Conseil d'Administration doit le cas échéant comprendre toutes les informations et les documents nécessaires pour que les membres du Conseil d'Administration puissent prendre une décision sur les points de l'ordre du jour.

Il est tenu un registre des présences qui est signé par tous les administrateurs, et les autres personnes participant à la réunion.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement sur première convocation que si la moitié (1/2) au moins de ses membres est présente. En l'absence de réunion du quorum sur première convocation, une seconde réunion du Conseil pourra être convoquée sans condition de quorum dans un délai minimal de quinze (15) jours à compter de la date de la première réunion.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification. Cependant, cette disposition n'est plus valable lorsque le Conseil d'Administration doit statuer sur :

1. La nomination et la révocation du Président du Conseil d'Administration ;
2. La nomination du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ;
3. La révocation du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ;
4. L'arrêté des comptes annuels et l'ensemble des décisions liées, à savoir, la convocation des assemblées des actionnaires, la fixation de l'ordre du jour, l'arrêté des termes des résolutions à leur soumettre et ceux du rapport à leur présenter.

Un administrateur peut donner mandat par écrit à un autre administrateur de le représenter à une séance du Conseil d'Administration. Chaque administrateur ne peut disposer au cours d'une même séance que d'une seule procuration. Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par les procès-verbaux établis par le Secrétaire du Conseil, sous l'autorité du Président, et signés par ce dernier et par au moins un administrateur. En cas d'empêchement du Président, le procès-verbal est signé par deux administrateurs au moins. Les procès-verbaux indiquent le nom des administrateurs présents, représentés ou absents. Ils font état de la présence de toute autre personne ayant également assisté à tout ou partie de la réunion et de la présence ou de l'absence des personnes convoquées à la réunion en vertu d'une disposition légale.

Les procès-verbaux du Conseil d'Administration sont consignés sur un registre spécial ou sur un recueil de feuilles mobiles tenus conformément à la Loi. Les copies ou extraits des procès-verbaux des délibérations sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'Administration uniquement, ou par le Directeur Général conjointement avec le Secrétaire.

## **6- ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans ses rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Conseil qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que les tiers savaient que ces actes dépassaient ledit objet ou qu'ils ne pouvaient l'ignorer compte tenu de circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

La cession par la Société d'immeubles par nature ainsi que la cession totale ou partielle des participations figurant à son actif immobilisé font l'objet d'une autorisation du Conseil d'Administration.

Toutefois, tout projet de cession de plus de 50% des actifs de la société, durant une période de 12 mois, doit être soumis à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tel que visé à l'article 26 des statuts.

Le Conseil constitue en son sein, et avec le concours, s'il l'estime nécessaire, de tiers, actionnaires ou non, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis. Et ce, conformément aux dispositions de la loi 17-95 relative à la société anonyme telle que modifiée et complétée, et par les textes législatifs et réglementaires concernant son activité. Il est rendu compte aux séances du conseil de l'activité de ces comités et des avis ou recommandations formulés.

Le Conseil fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Toutes les personnes participant aux réunions desdits comités sont tenues à l'obligation de discrétion prévue par les dispositions légales et réglementaires.

## **7- RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS, DU DIRECTEUR GENERAL ET DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÈGUES**

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement et que le Conseil d'Administration répartit entre ses membres dans des proportions qu'il juge convenables.

Le conseil lui-même peut allouer à certains administrateurs pour les missions et les mandats qui leur sont confiés à titre spécial et temporaire, et aux membres des comités prévus à l'article 51 de la loi 17-95, une rémunération exceptionnelle, sous réserve de respecter la procédure prescrite par l'article 56 de ladite loi.

Il peut également autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement engagés dans l'intérêt de la société.

Les rémunérations et les remboursements des frais sont portés aux charges d'exploitation.

Le Conseil d'Administration fixe le montant de la rémunération du Président du Conseil et du Secrétaire du Conseil et son mode de calcul et de versement.

Le Conseil d'Administration détermine la rémunération du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués.

## **8- Membres du Conseil d'Administration**

A la date du 19 Juin 2025, le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

Fonction	Nom et fonction	Date de ratification par l'AG	Fin du Mandat
Président	M. Lotfi SEKKAT Président Directeur Général de CIH Bank	11/06/2025	AGO statuant sur les comptes 2030
	M. Khalid SAFIR Directeur Général de la CDG	15/06/2023	AGO statuant sur les comptes 2026
Administrateurs	M. Mahmoud BERRICHI Représentant Permanent de Massira Capital Management Directeur du Pôle Risk Management de la CDG	16/06/2021	AGO statuant sur les comptes 2026
	Mme Houda CHAFIL Directeur du Pôle Finances et Ressources de la CDG	11/06/2025	AGO statuant sur les comptes 2026
	Mme Laila MAMOU Directrice Générale déléguée CACF	13/06/2024	AGO statuant sur les comptes 2026
	HOLMARCOM représentée par M. Mohamed Hassan BENSALAH Président Directeur Général de HOLMARCOM	16/06/2021	AGO statuant sur les comptes 2026
	M. Ali BENSOUDA,	13/06/2024	

	Secrétaire général de la CDG		AGO statuant sur les comptes 2029
	M. Khalid CHEDDADI	15/06/2023	AGO statuant sur les comptes 2028
	Administrateur de sociétés		
	M. Karim CHIOUAR	02/04/2020	AGO statuant sur les comptes 2025
	Directeur Général Délégué de HOLMARCOM		
	Mme Dayae OUDGHIRI	11/06/2025	AGO statuant sur les comptes 2030
	Présidente de la Société FULGURANS		
Administrateurs Indépendants	Mme Myriem TAZI	15/06/2023	AGO statuant sur les comptes 2027
	M. Hassan Boulaknadal	CA du 18/06/2025*	*
	M. Lhassane BENHALIMA	15/06/2023	AGO statuant sur les comptes 2028

\*Le conseil d'administration tenu le 18 Juin 2025 a décidé de proposer la nomination de M. Hassan Boulaknadal en qualité d'administrateur indépendant. Cette proposition reste soumise à l'approbation de Bank Al Maghrib et la ratification de la plus prochaine assemblée Générale Ordinaire.

### **9- Critères adoptés en matière d'indépendance des administrateurs et de parité homme/femme**

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de 3 administrateurs indépendants, avec un recrutement en cours d'un autre administrateur indépendant pour se conformer au nombre minimum selon les exigences réglementaires.

Le conseil d'administration est actuellement composé de quatre femmes sur un total de douze membres, soit une proportion de 33,33%.

Des mesures ont été prises pour augmenter le nombre de femmes au sein du conseil et l'adoption de politiques de promotion interne visant à préparer les femmes à des rôles de leadership. De plus, le Conseil s'engage à revoir régulièrement la composition du conseil pour s'assurer du respect continu de ces exigences réglementaires.

Ces initiatives reflètent l'engagement du Conseil à se conformer pleinement aux dispositions légales concernant la parité homme/femme et l'indépendance des administrateurs, dans le but de renforcer la gouvernance et l'égalité des genres au sein de l'organisation.

### **10- Curriculum Vitae et mandats des membres du Conseil d'Administration**

#### **Monsieur Lotfi SEKKAT, Président du Conseil d'Administration**

Monsieur Lotfi Sekkat a intégré le CIH Bank en tant que Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en Juin 2019 en qualité de Président Directeur Général de CIH Bank.

Antérieurement à sa nomination à CIH Bank, il a effectué un parcours professionnel riche au Crédit du Maroc où il a exercé diverses missions au Secrétariat Général de l'Exploitation, occupé le poste de Directeur de l'Informatique et de l'Organisation et a été nommé Directeur Central de l'Industrialisation.

Monsieur Lotfi SEKKAT est ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique et Radio Communications de Bordeaux.

### Principaux mandats occupés au 31 janvier 2025

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH BANK	Président du Conseil d'Administration
SOFAC	Président du Conseil d'Administration
UMNIA BANK	Vice-Président du Conseil de Surveillance
LANA CASH	Président du Conseil d'Administration
ATLANTASANAD	Administrateur
CGEM	Président de la Fédération des Secteurs Bancaire et Financier (FSBF)
Al Akhawayn University	Administrateur
ISCAE	Administrateur

(\*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

### Monsieur Khalid SAFIR, Administrateur

Monsieur Khalid SAFIR est Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion depuis 2022.

Il a entamé sa carrière à l'office d'exploitation des ports en qualité de chef de la division de la gestion financière du port de Casablanca en 1993, avant d'intégrer, en 1995, le Ministère des Finances en qualité de chargé d'études, puis de Directeur des Rémunérations et du Paiement des pensions au même département à partir de 1998, et enfin Directeur de la Modernisation, des Ressources et des systèmes d'information, à la trésorerie générale du Royaume de 2004 à 2006.

Monsieur Khalid SAFIR est lauréat de l'école polytechnique de Paris en 1991 et de l'école Nationale de la statistique et de l'administration économique de Paris en 1993.

### Principaux mandats occupés au 31 janvier 2025

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH BANK	Administrateur
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Représentant permanent CDG
BANK OF AFRICA (BOA)	Représentant permanent CDG
AL BARID BANK (ABB)	Représentant permanent CDG
SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE (SCR)	Président du Conseil
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY (CFCA)	Représentant permanent CDG
BARID AL MAGHRIB (BAM)	Représentant permanent CDG
CDG CAPITAL	Président du Conseil

CDG INVEST	Président du Conseil
ORANGE	Administrateur
FOND MAROCAIN DE PLACEMENT ( FMP )	Administrateur
MADAEF	Président du Conseil
SOCIETE MAROCAINE DE VALORISATION DES KASBAHS (SMVK)	Vice-Président
UNIVERSITE INTERNATIONALE DE RABAT (UIR)	Administrateur
FONDATION CDG	Président du Conseil
FONDATION AHLY	Président du Conseil
TANGER MED SPECIAL AGENCY (TMSA)	Administrateur
CDG DEVELOPPEMENT	Président du Conseil de Surveillance
SONADAC	Vice- Président
AL AKHAWAYN UNIVERSITY (AUI)	Administrateur
AL OMRANE	Administrateur
UNIVERSITE EURO-MEDITERRANENNE DE FES	Administrateur
GPBM	Administrateur
L'AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN SOLIDAIRE	Administrateur

(\*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

### Monsieur Mahmoud BERRICHI, Administrateur

Monsieur Mahmoud BERRICHI est actuellement Directeur du Pôle Risk Management à la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), poste qu'il occupe depuis décembre 2023. Avant cela, il a été Directeur des Fonds Institutionnels à la CDG d'avril 2022 à novembre 2023, et Directeur des Risques financiers et du pilotage prudentiel à la CDG de décembre 2019 à mars 2022. Sa carrière chez CDG a débuté en mai 2015, où il a occupé le poste de Responsable du Pilotage Solvabilité Groupe jusqu'en novembre 2019.

Avant de rejoindre la CDG, M. BERRICHI a travaillé au Crédit Agricole Assurances (PREDICA) à Paris en tant que Responsable de la maîtrise des risques d'octobre 2012 à avril 2015, et au Crédit Agricole-CIB (ex : CALYON) à Paris comme Analyste risque de marché de février 2007 à septembre 2012.

Monsieur Mahmoud BERRICHI a étudié à l'École d'ingénieur ENSIIE (Anciennement IIE -Evry - France), une grande école d'ingénieurs, où il a été recruté via le concours Centrale-Supelec et a obtenu son diplôme en 2007. Il a également suivi des classes préparatoires PCSI-PSI\* au Lycée Camille Guérin (Poitiers) de 2002 à 2004.

### Mandats occupés au 31 Janvier 2025

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH BANK	Représentant permanent de Massira Capital Management (MCM)

CDG DVELOPPEMENT	Représentant permanent CDG
MADEF	Administrateur
NAMA HOLDING	Administrateur
FIPAR HOLDING	Administrateur

(\*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

### Madame Houda CHAFIL

Madame Houda CHAFIL a étudié à l'Ecole Hassania des Travaux publics à Casablanca et a eu son diplôme en 1995. Elle a obtenu en 2006 son MBA de l'école nationale des ponts et chaussées de Paris.

Madame Houda CHAFIL est actuellement Directrice du Pôle Ressources & Finance du groupe CDG. Antérieurement à cette nomination, elle a occupé le poste de Directrice générale de Maghreb Titrisation.

### Principaux mandats occupés au 31 janvier 2025

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH BANK	Administrateur
INEE	Administrateur
JAIDA	Administrateur
FINEA	Administrateur
MADEF	Administrateur
CKRE	Administrateur

### Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, Administrateur

Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH est actuellement Président Directeur Général de la société Holmarcom.

Antérieurement à cette nomination, Il a occupé le poste de conseiller du Président à Holmarcom. Il est également Président de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance depuis 2006.

Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH a obtenu une maîtrise en gestion - option Finances - de l'Université de la Sorbonne en 1990 ainsi qu'un diplôme de l'École des Cadres de Paris en 1992.

### Principaux mandats occupés au 31 janvier 2025

Sociétés	Type de Mandats
CIH BANK	Administrateur
HOLMARCOM S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Président Directeur Général

<b>HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A</b>	Président Directeur Général
<b>MASS CEREALES AL MAGHREB S.A</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>CREDIT DU MAROC S.A</b>	Président du Conseil de Surveillance
<b>HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>LES TOURS BALZAC S.A</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>CPA S.A</b>	Président Directeur Général
<b>JNP S.A</b>	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
<b>YELLOWROCK S.A</b>	Président Directeur Général
<b>YELLOWROCK GENEVE</b>	Président Directeur Général
<b>OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT - OMI S.A</b>	Président Directeur Général
<b>SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHEPAR S.A</b>	Président Directeur Général
<b>JAWHARAT CHAMAL S.A</b>	Président Directeur Général
<b>MERIMA S.A</b>	Président Directeur Général
<b>BERDIL CAPITAL S.A</b>	Administrateur
<b>REGIONAL AIR LINES S.A</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>SOMATHES S.A</b>	Président Directeur Général
<b>JET-SET FLY - J.S.F S.A</b>	Président Directeur Général
<b>LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A</b>	Président Directeur Général
<b>LES EAUX MINERALES D'OULMES S.A</b>	Président Directeur Général
<b>OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A</b>	Administrateur
<b>SENEGAL WATER&amp;BEVERAGES COMPANY S.A</b>	Administrateur
<b>EAU TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT - E.T.E S.A</b>	Administrateur
<b>MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A</b>	Président Directeur Général
<b>DENIA HOLDING S.A</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>SMART COMPOSITE COMPANY S.A</b>	Administrateur
<b>ATLANTASANAD S.A</b>	Président Directeur Général
<b>TAKAFULIA ASSURANCES S.A</b>	Président Directeur Général
<b>AIR ARABIA MAROC S.A</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>SOCIETE AGRICOLE MIMONA S.A</b>	Administrateur
<b>BISCOLAND S.A</b>	Président Directeur Général
<b>GLOBAL FLY S.A</b>	Président Directeur Général
<b>CORPORATE VENTURE DEVELOPMENT S.A</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>AKWA AFRICA</b>	Administrateur
<b>CIMR</b>	Administrateur
<b>CGEM</b>	Administrateur
<b>FONDATION MOHAMED VI POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>	Administrateur
<b>FONDATION MOHAMED V POUR LA SOLIDARITE</b>	Administrateur
<b>CASA FINANCE CITY</b>	Administrateur
<b>CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL</b>	Administrateur
<b>FEDERATION MAROCAINE DE L'ASSURANCE</b>	Président
<b>FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM</b>	Vice-Président

**Monsieur Mohamed Ali BENSOUA, Administrateur**

Monsieur Mohamed Ali BENSOUA est Secrétaire général de la CDG.

Monsieur Mohamed Ali Bensouda, Directeur Général et est Administrateur de Sociétés, il a cumulé plus de 27 ans d'expérience dans des domaines clés tels que la gestion de l'épargne, la prévoyance sociale, le financement, l'asset management, et le private equity. Sa carrière est jalonnée de contributions significatives à la transformation et au développement stratégique des activités financières, en particulier dans la mobilisation de l'épargne et la gestion des fonds de prévoyance, où il a géré avec succès des réserves substantielles et étendu les bénéfices à des millions de personnes.

Depuis 2023, en tant que Directeur Général de la Branche Épargne-Prévoyance, Monsieur Mohamed Ali Bensouda pilote des initiatives clés pour l'inclusion assurance et optimise la gestion de fonds majeurs comme la CNRA et le RCAR. Sa tenure précédente inclut le leadership de la Branche Prévoyance, la direction générale de Finéa, et des rôles stratégiques dans l'organisation et la gestion de l'épargne.

Diplômé en ingénierie d'État avec un MBA de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, il combine expertise technique et vision stratégique. Trilingue (arabe, français, anglais), il contribue également à la communauté en tant que Trésorier Général de la Fédération Royale Marocaine de Golf, illustrant un engagement professionnel et personnel diversifié.

### **Principaux mandats occupés au 31 janvier 2025**

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH BANK	Administrateur
SCR	Administrateur
UIR	Représentant permanent Prev Invest
FONCIERE UIR	Administrateur
COSUMAR	Représentant permanent RCAR
DXC TECHNOLOGY	Administrateur
FONDATION CDG	Représentant permanent CNRA
FONDATION AHLY	Administrateur

(\*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

### **Monsieur Karim CHIOUAR, Administrateur**

Monsieur Karim CHIOUAR est Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM.

Au cours de sa carrière professionnelle, il a occupé de nombreux postes de responsabilité, parmi lesquels celui de Directeur Général Adjoint en charge du Financier, Trésorerie et Recouvrement à la CNIA (2001 - 2003). En 2003, il a intégré Attijariwafa Bank en qualité de Directeur Général Adjoint en charge des Crédits et des Risques.

Monsieur Karim CHIOUAR est diplômé d'HEC Paris et de l'ITB.

### **Principaux mandats occupés au 31 janvier 2025**

SOCIETES	TYPES DE MANDATS
CIH BANK	Administrateur
HOLMARCOM S.A	Directeur Général Délégué

<b>HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A</b>	Administrateur
<b>HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A</b>	Administrateur
<b>SOCIETE AGRICOLE MIMONA S.A</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>JNP S.A</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>RADIO PLUS S.A</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>SNACK FOOD MAROC S.A</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>LES TOURS BALZAC S.A</b>	Directeur Général & Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
<b>REGIONAL AIR LINES S.A</b>	Directeur Général & Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
<b>SMART COMPOSITE COMPANY S.A</b>	Administrateur
<b>MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A</b>	Administrateur
<b>MASS CEREALES AL MAGHREB S.A</b>	Administrateur
<b>JAWHARAT CHAMAL S.A</b>	Administrateur
<b>SOMATHES S.A</b>	Administrateur
<b>OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A</b>	Administrateur
<b>DENIA HOLDING S.A</b>	Administrateur
<b>SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A</b>	Administrateur
<b>ATLANTASANAD S.A</b>	Administrateur
<b>NAJMAT AL BAHR S.A</b>	Administrateur
<b>PEACOCK S.A</b>	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
<b>YELLOWROCK S.A</b>	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
<b>CPA S.A</b>	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
<b>ATLANTA NON VIE CI S.A</b>	Administrateur
<b>AIR ARABIA MAROC S.A</b>	Représentant permanent de REGIONAL AIR LINES S.A
<b>MERIMA S.A</b>	Administrateur
<b>CREDIT DU MAROC S.A</b>	Membre du Conseil de Surveillance
<b>HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A</b>	Administrateur
<b>LES EAUX MINERALES D'OULMES S.A</b>	Représentant permanent de la société OMI S.A
<b>BISCOLAND S.A</b>	Administrateur
<b>DENIA IVOIRE S.A</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>MASS CEREALES SENEGAL S.A</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>SENEGAL WATER &amp; BEVERAGES COMPANY</b>	Administrateur
<b>TAKAFULIA ASSURANCES</b>	Administrateur
<b>BERDIL CAPITAL S.A</b>	Président du Conseil d'Administration
<b>GLOBAL FLY S.A</b>	Administrateur
<b>SCANDIMAR S.A</b>	Administrateur
<b>CORPORATE VENTURE DEVELOPMENT S.A</b>	Administrateur
<b>COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN – CMM S.A</b>	Administrateur
<b>NEBETOU FUND</b>	Membre du Conseil de Surveillance

(\*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

### Monsieur Khalid CHEDDADI, Administrateur

Monsieur Khalid CHEDDADI a été Président Directeur Général de la CIMR jusqu'à une date récente. Il a débuté sa carrière à la CIMR en septembre 2003 en tant que Directeur Général. Avant cela, en 1992, il a occupé le poste d'Administrateur Directeur Général de la Compagnie d'Assurances L'Alliance Africaine.

Monsieur Khalid KCHEDDADI est titulaire d'une Maîtrise en Mathématiques appliquées obtenue à Paris, et est également ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris.

#### Principaux mandats occupés au 31 janvier 2025

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH BANK	Administrateur
AUTO HALL	Administrateur
AXA ASSURANCES MAROC	Administrateur

(\*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

### Madame Dayae OUDGHIRI, Administrateur

Madame Dayae OUDGHIRI est Présidente de la société Fulgurans.

Entre 2005 et 2008, elle a occupé le poste de Directeur Corporate Finance à CDG Capital avant sa nomination en qualité de Directeur Délégué auprès du Directeur Général à la CDG.

De 2010 à 2017, elle est devenue membre du Directoire de la Moroccan Agency for Sustainable Energy (Masen).

Madame Dayae OUDGHIRI est titulaire d'un diplôme en Analyse financière, Marchés financiers et gestion de portefeuilles et Banque et Finance de Reims Management School, d'une formation en analyse financière des entreprises cotées de Northwestern University - Chicago ainsi que d'un Executive MBA TRIUM New York University - Stern Business School / London School of Economics / HEC Paris, France.

#### Principaux mandats occupés au 31 janvier 2025

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH BANK	Administrateur Indépendant
MUTANDIS	Administrateur Indépendant
ARADEI CAPITAL	Administrateur Indépendant
ADM	Administrateur Indépendant
SONASID	Administrateur Indépendant
SBM	Administrateur Indépendant
OPCI	Membre indépendant le 01/08/24

HIA	Administrateur
XLINKS MOROCCO	Présidente

(\*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

### **Madame Myriem TAZI, Administrateur Indépendant**

Madame Myriem TAZI avec une carrière riche et diversifiée dans le domaine du business et de la finance. Elle est diplômée de ESCP Business School et a participé à un programme exécutif de la Harvard Business School centré sur les entreprises familiales et la gouvernance.

Ayant débuté sa carrière en 1997 au groupe Attijariwafa bank, elle a occupé plusieurs postes clés, notamment en tant que Secrétaire Générale en charge des fonctions support à Wafasalaf, et Directrice du programme de transformation et des projets stratégiques à WAFABANK. Ses responsabilités couvraient une large gamme de tâches, de la restructuration des partenariats à la réorganisation juridique, en passant par la mise en place de systèmes de pilotage financier.

En 2006, Madame TAZI a rejoint le groupe Azura, un des leaders mondiaux de la production de tomates. Elle a successivement occupé le poste de Secrétaire Général puis celui de Directrice Générale Adjointe en charge du pôle support, avec des responsabilités étendues allant de la gestion financière à la gouvernance, en passant par les ressources humaines et l'informatique.

Depuis 2020, elle exerce en tant que consultante indépendante en stratégie, transformation d'entreprises et gouvernance. Parallèlement à cela, elle siège en tant qu'administratrice indépendante de CDMLF (Crédit du Maroc Leasing et Factoring) et de Disty Technologies.

En plus de sa carrière professionnelle, Madame TAZI est également active dans le domaine associatif. Elle est membre du bureau de l'ESCP Alumni Maroc et membre de We4She & Maroc Impact.

#### *Principaux mandats occupés au 31 janvier 2025*

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH BANK	Administrateur indépendant
Disty technologie	Administrateur indépendant
Crédit du Maroc Leasing et factoring	Administrateur indépendant
CMGP	Administrateur indépendant
Zalar holding	Administrateur indépendant

(\*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

### **Monsieur Lhassane BENHALIMA, Administrateur Indépendant**

Monsieur Lhassane BENHALIMA est un éminent expert en droit avec une spécialisation en droit interne et international de l'Université Robert Schuman de Strasbourg. Il détient un doctorat en droit de la même université, preuve de sa solide formation académique.

Avec une carrière impressionnante de 32 ans à la Bank Al Maghrib, Monsieur Lhassane BENHALIMA a acquis une expérience inestimable dans le secteur bancaire. Vers la fin de sa carrière chez Bank Al Maghrib, il a occupé le poste de Directeur de la Supervision Bancaire de 2014 à 2017. Ce

rôle lui a permis de surveiller étroitement le système bancaire, garantissant ainsi la stabilité et l'intégrité du secteur.

Après son passage à la Bank Al Maghrib, Monsieur Lhassane BENHALIMA a rejoint la société SGFG en tant que Directeur Général. Cette société, créée par BAM, est responsable de la gestion des fonds de garantie des dépôts bancaires, un rôle crucial pour la protection des déposants.

La combinaison de sa solide formation en droit et de sa longue expérience dans le secteur bancaire fait de Monsieur Lhassane BENHALIMA un acteur incontournable dans le domaine de la supervision et de la régulation bancaire. Son leadership et son expertise seront certainement précieux pour la SGFG dans la poursuite de ses objectifs de protection des déposants et de promotion de la stabilité financière.

Au 31 janvier 2025, M. Lhassane BENHALIMA n'exerce aucun mandat en dehors de celui détenu pour CIH BANK.

#### **Madame Laïla Mamou, Administratrice**

Madame Laila Mamou occupe le poste de Directrice Générale Déléguée de Crédit Agricole Consumer Finance et Directrice de Filiales et Participations. De 1989 à 2018, elle a été Présidente du Directoire de Wafasalaf S.A au Maroc.

Mme Mamou est diplômée d'un DESS en Gestion des administrations et des services publics de l'IAE de CAEN et possède une certification en administration de l'Institut Marocain des Administrateurs.

#### **Principaux mandats occupés au 31 janvier 2025**

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH BANK	Administrateur
MADAEF	Administrateur indépendant
CGI	Administrateur indépendant
Crédit Agricole Paiement Services (CAPS) en France	Administrateur
BFORBANK en France	Administrateur
UNI MEDIA en France	Membre du Conseil en gestion
For Youth Fonds de dotation CAPFM	Présidente de la Fondation

(\*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

#### **Monsieur Hassan Boulaknadal, Administrateur Indépendant**

Monsieur Hassan Boulaknadal est actuellement administrateur indépendant dans le Conseil d'Administration de CIH. En 1994, Hassan Boulaknadal a débuté sa carrière professionnelle dans le domaine de la gestion d'actifs au sein de la BMCE. Après six années, en 2000, il a accédé au poste de directeur général de BMCE Capital Gestion, tout en occupant des responsabilités au sein de la banque d'affaires BMCE CAPITAL, où il a assumé les fonctions de secrétaire général et d'administrateur de diverses filiales du groupe. Parallèlement à ses activités bancaires, Hassan Boulaknadal s'est également impliqué dans les questions de réglementation financière en tant que président de l'ASFIM de 2002 à 2008.

En 2009, il a été nommé par Sa Majesté le Roi au sein du CDVM (aujourd'hui AMMC) en tant que directeur général, poste qu'il a occupé jusqu'en 2016. Pendant son mandat, Boulaknadal s'est

engagé au niveau international dans les organes de régulation, où il a été élu président de l'Union des régulateurs arabes de 2011 à 2013. En 2016, Hassan Boulaknadal a été désigné Directeur de l'Office des changes et a également présidé le comité d'allocation d'actifs de la Caisse marocaine des retraites, en parallèle.

Actuellement, Hassan Boulaknadal est président Directeur Général de la CIMR

#### **Principaux mandats occupés au 31 Mars 2025**

<b>Entreprise</b>	<b>Type Mandat (*)</b>
CIMR	Président Directeur Général
AFMA	Administrateur
AL MADA HOLDING	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
BANQUE CENTRALE POPULAIRE	Administrateur
BRASSERIES DU MAROC	Administrateur
CFG BANK	Administrateur
EQDOM	Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur
RISMA	Membre du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ DE SEL DE MOHAMMEDIA	Administrateur
SOMED	Administrateur
Am Invest Morocco	Administrateur
SAPINO	Administrateur
CENTURIS	Administrateur
CIMR Invest'immo	Administrateur
CIMR Immo Premium SPI-RFA	Administrateur
CDV PATRIMOINE	Administrateur
CDV PROMOTION	Administrateur
OPCI AVENIR PATRIMOINE SÉCURITÉ	Administrateur
LESIEUR CRISTAL	Président du Conseil d'Administration
RAMICAL	Président Directeur Général
AKILAM	Président Directeur Général
LARBEL	Gérant
CIMR FONCIA	Gérant
AL MADA VENTURE CAP	Administrateur
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
COSUMAR	Administrateur
Compagnie Minière de Touissit	Président du Conseil d'Administration
MC	Président du Conseil d'Administration
SAPRESS	Président du Conseil d'Administration
WARAK PRESS	Président du Conseil d'Administration

H Partners	Membre du Conseil de Surveillance
------------	-----------------------------------

### **11- Rémunérations attribuées aux membres des organes d'administration**

Au titre des exercices 2022, 2023 et 2024 aucun jeton de présence n'a été servi. En vertu de la convention conclue entre CIH Bank et le Conseil d'Administration du 19 février 2020, ce dernier autorise la rémunération des administrateurs, hors salariés de CIH Bank et de l'actionnaire majoritaire, membres des comités suivants :

- a) Le Comité de Nomination de Rémunération et de Gouvernance
  - b) Le Comité des grands engagements et investissements, anciennement nommé Comité Stratégique ;
  - c) Le Comité d'Audit ;
  - d) Comité des Risques ;
- **Principe :**
    - Le Conseil d'Administration autorise la rémunération des administrateurs membres des comités qui émanent du Conseil.
  - **Eligibilité :**
    - Tout administrateur membre d'un des comités précédents ou de tout comité venant à être créé par le Conseil d'Administration et ne rentrant pas dans le champ de l'exclusion suivante.
  - **Exclusion :**
    - Ne bénéficient pas de cette rémunération, les :
      - Les administrateurs et mandataires sociaux, salariés du C.I.H ;
      - Les administrateurs et mandataires sociaux, salariés de l'actionnaire majoritaire Massira Capital Management ainsi que les administrateurs de CDG.
  - **Règle d'attribution :**
    - Participation à la réunion du comité sous toute forme présentielle, par visio-conférence, par messagerie ou tout autre moyen ;
    - La participation est justifiée par la feuille de présence signée.
  - **Montant de la rémunération :**
    - En tant que membre d'un comité : 20.000 Dirhams brut /séance de comité ;
    - En tant que Président d'un comité : 30.000 Dirhams brut/séance de comité.

La rémunération brute destinées aux membres du Conseil d'Administration de CIH Bank pour les exercices 2022, 2023 et 2024 s'élève à :

- 700 KDH pour l'exercice 2022 totalement décaissé en 2022.
- 1 010 KDH pour l'exercice 2023 totalement décaissé en 2023.
- 1 150 KDH pour l'exercice 2024 totalement décaissé en 2024.

### **12- Prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration**

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024.

### 13- Les comités émanant du Conseil d'Administration<sup>1</sup>

Suite à la fin du mandat de Monsieur Ahmed Réda CHAMI, la décision de nomination d'un nouveau Président du Comité des Risques et celle de nomination d'un membre du Comité de nomination, rémunération et de gouvernance seront prises lors du prochain conseil d'administration.

Comités	Composition	Mission	Fréquence
Comité de nomination, rémunération et gouvernance	<p><b>1 administrateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– M. Khalid SAFIR, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion ; Président du Comité ;</li> </ul>	<p>Donne un avis sur le recrutement, la nomination, la révocation et la rémunération du Président du Conseil d'Administration et de ses membres, des dirigeants et salariés de la société.</p>	<p>Au moins une fois par an</p>
Comité des grands engagements et investissements	<p><b>6 administrateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– M. Lotfi SEKKAT Président Directeur Général de CIH Bank, Président du Comité ;</li> <li>– M. Mohamed Hassan BENSALAH Président Directeur Général de HOLMARCOM</li> <li>– M. Ali BENSOUA Directeur Général de la Branche Epargne et Prévoyance de la CDG ;</li> <li>– M. Khalid CHEDDADI Président Directeur Général de la CIMR</li> <li>– Mme Myriem TAZI Consultante indépendante en stratégie</li> <li>– M. Mahmoud BERRICHI, Directeur du pôle risk management du groupe CDG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>–Statue sur les actes de gestion ; d'octroi de crédit, d'acquisition et de cession d'éléments d'actifs et plus généralement toute question jugée importante par le Conseil d'administration ;</li> <li>–Statuer sur les Grands Engagements et Investissement de la banque ;</li> <li>–Donne son avis sur les sujets d'investissements ou de désinvestissements suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Politique de gestion du Patrimoine Hors Exploitation ;</li> <li>– Politique d'investissement en activités connexes ;</li> <li>– Politique d'investissement du portefeuille de placements ;</li> <li>– Politique d'Investissements en participations ;</li> </ul> </li> </ul>	<p>Mensuel</p>
Comité d'Audit	<p><b>5 administrateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mme Dayae OUDGHIRI, Présidente de la Société FULGURANS, Présidente du Comité ;</li> <li>– Mme Laila MAMOU, Présidente du fonds de dotation for Youth</li> <li>– Mme Houda CHAFIL, Directrice du Pôle Ressource et Finance du groupe CDG</li> <li>– M. Karim CHIOUAR Directeur Général Délégué de HOLMARCOM</li> <li>– M. Lhassane BENHALIMA Consultant indépendant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Chargé d'assister le Conseil d'Administration et d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.</li> </ul>	<p>Au moins quatre fois par an</p>
Comité des Risques	<p><b>4 administrateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– M. Mahmoud BERRICHI Directeur du Pôle Risk Management à la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)</li> <li>– Mme Houda CHAFIL Directrice du Pôle Ressource et Finance du groupe CDG</li> <li>– M. Karim CHIOUAR Directeur Général Délégué de HOLMARCOM</li> <li>– M. Lhassane BENHALIMA Consultant indépendant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Chargé d'assister le Conseil d'Administration en matière de définition de la stratégie globale des risques et du niveau d'appétence aux risques au regard de la capacité au risque de CIH BANK.</li> <li>– Assisté le Conseil d'Administration dans le suivi de la stratégie des risques, la gestion et surveillance des risques et des niveaux auxquels CIH BANK est exposés.</li> </ul>	<p>Au moins quatre fois par an</p>

<sup>1</sup> A la date d'enregistrement du présent document

#### 14- Les règles de composition des comités émanant du Conseil d'Administration.

Comités	Composition
Comité de nomination, rémunération et gouvernance	<p>Composition :</p> <p>Le Comité de rémunération, de nomination et de gouvernance est constitué de Trois (3) membres ayant tous la qualité d'administrateur (actuellement le comité est composé d'un membre avec 2 nominations prévues lors des prochains conseils d'administration y compris le remplacement de M. Ahmed Reda Chami). La composition du Comité pourra être modifiée à tout moment par simple décision du Conseil d'administration.</p> <p>Nomination :</p> <p>Parmi les Trois (3) membres du Comité de nomination et de rémunération ayant la qualité d'administrateur, (Deux) membres sont désignés parmi les administrateurs nommés sur proposition de la CDG et un (1) membre est désigné parmi les autres administrateurs.</p>
Comité des grands engagements et investissements	<p>Composition :</p> <p>Le Comité des Grands Engagements et Investissements est constitué de six (6) membres, désignés par le conseil d'administration, ayant tous la qualité d'administrateur.</p> <p>Durée des mandats :</p> <p>Les membres du Comité des Grands Engagements et Investissements se sont nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur.</p> <p>Présidence :</p> <p>La présidence du Comité des Grands Engagements et Investissements est assurée par le Président Directeur Général du CIH. Le Président du Comité convoque les membres du Comité, fixe l'ordre du jour des réunions et préside les séances. Il rend compte au Conseil d'administration des travaux du Comité, ainsi que des avis et propositions formulés par celui-ci.</p>
Comité d'Audit	<p>Composition :</p> <p>Le Comité d'Audit est constitué de cinq 5 membres. Aucun employé ou dirigeant du CIHBANK ne peut être membre du Comité d'Audit.</p> <p>Le Comité d'Audit est composé d'administrateurs non dirigeants nommés par le Conseil d'Administration, dont un au minimum est indépendant au sens de l'article premier de la circulaire n° 5/W/2016.</p> <p>Ces membres doivent disposer de l'expérience et des compétences requises dans les domaines financier, bancaire, comptable ainsi que dans les activités de l'audit ou du contrôle interne.</p>

Comités	Composition
	<p>La composition et les règles de désignation du Comité d'Audit pourront être modifiées à tout moment par simple décision du Conseil d'Administration.</p> <p>Nomination :</p> <p>Trois (3) membres sont désignés parmi les administrateurs nommés sur proposition de la CDG et un (1) membre du Comité d'Audit est désigné parmi les autres administrateurs</p> <p>Présidence :</p> <p>La présidence du Comité d'Audit est assurée par un des membres choisis parmi les administrateurs qui doit être indépendant et qui n'est pas le président de l'organe d'administration ni d'un autre comité de CIH BANK .</p> <p>Le Président du Comité d'Audit convoque les membres du Comité, fixe l'ordre du jour des réunions et préside les séances. Il rend compte aussi souvent que nécessaire au Conseil d'Administration des travaux du Comité, ainsi que des avis et propositions formulés par celui-ci.</p>
Comité des Risques	<p>Composition :</p> <p>Le Comité des Risques est constitué de (5) membres ((dont une nomination prochaine lors du conseil d'administration suite à la fin du mandat de M. Ahmed Reda Chami), Aucun employé ou dirigeant du CIHBANK ne peut être membre du Comité des Risques.</p> <p>Le Comité des Risques est composé d'administrateurs non dirigeants, dont un au minimum est indépendant au sens de l'article premier de la circulaire n° 5/W/2016.</p> <p>Ces membres doivent disposer de l'expérience et des compétences requises dans les domaines bancaires et de gestion des risques.</p> <p>La composition du Comité des Risques pourra être modifiée à tout moment par simple décision du Conseil d'Administration.</p> <p>Le Comité des Risques peut associer à ses travaux, sans voix délibérative et sur invitation du Président du Comité : la Direction Générale, les responsables de l'Audit Interne et de l'Inspection Générale, de la Conformité, du Contrôle Permanent, des Finances, des Risques ainsi que les Commissaires aux comptes et</p>

Comités	Composition
	<p>toutes autres personnes jugées nécessaires à l'exercice de ses attributions, selon les points à l'ordre du jour du comité.</p> <p>Nomination :</p> <p>Les membres sont nommés parmi les administrateurs par le Conseil d'Administration.</p> <p>Durée des mandats :</p> <p>Les membres du Comité des Risques sont nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur.</p> <p>Présidence :</p> <p>Le Comité des Risques est présidé par un administrateur indépendant, qui n'est pas le président de l'organe d'administration ni d'un autre comité de l'établissement. Il est désigné parmi les membres du Comité par le Conseil d'Administration.</p>

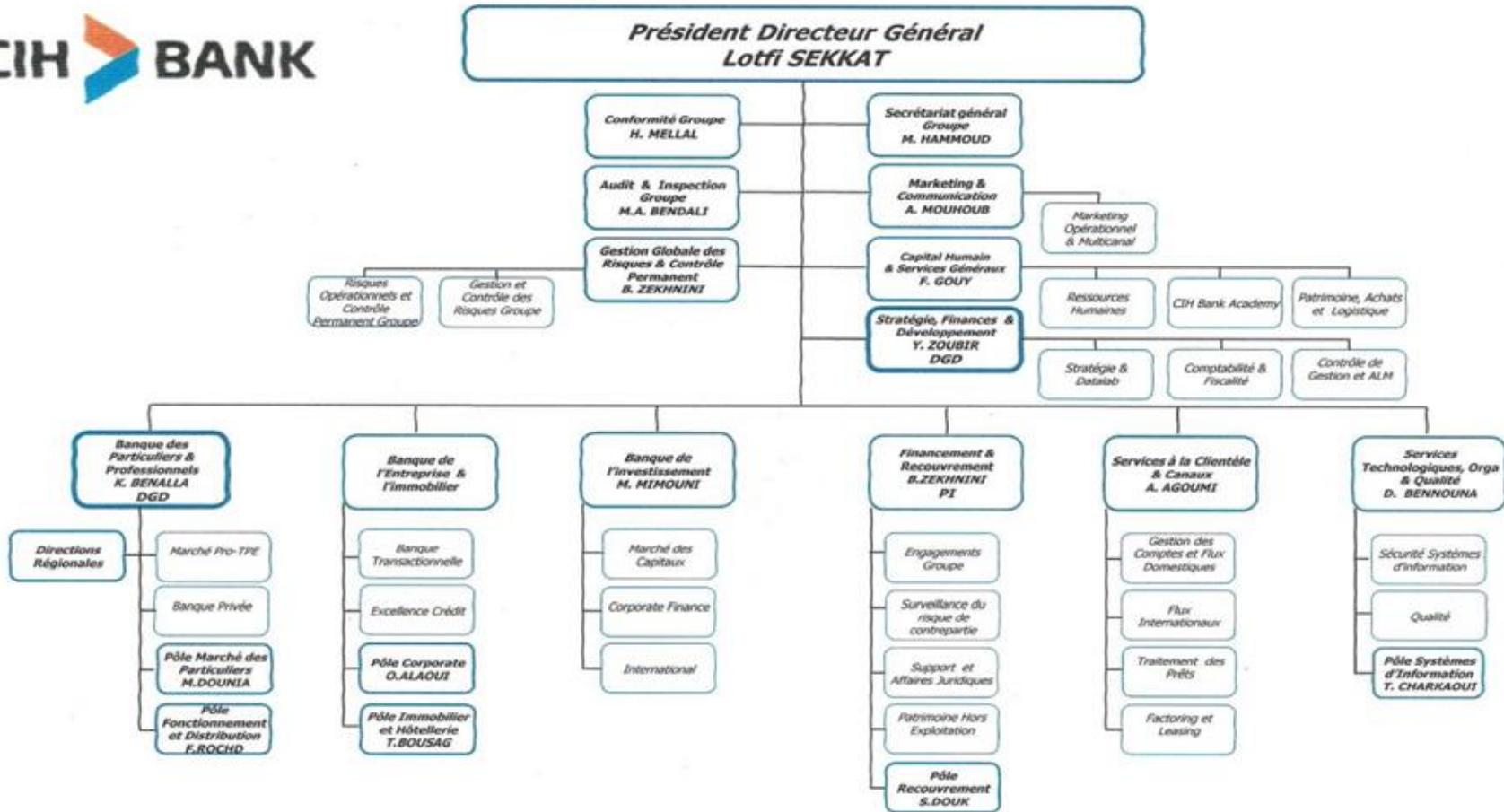
Source : CIH Bank

### III. Organes de direction

#### 1- Organigramme fonctionnel

Afin d'accompagner la stratégie de la banque en termes de croissance et développement, CIH Bank a procédé en 2023 à une réorganisation de son organigramme fonctionnel répondant ainsi à une meilleure spécialisation des métiers allant dans la stratégie et la visions de la banque.

Ainsi l'organigramme fonctionnel de CIH Bank à la date de l'enregistrement du document de référence, se présente comme suit :



## 2- Les principaux dirigeants de la banque

Au sein de CIH BANK, la liste des principaux dirigeants se présente comme suit à la date d'enregistrement du présent document de référence :

Nom	Fonction	Date d'entrée en fonction
SEKKAT Lotfi	Président Directeur Général	11/06/2019
BENALLA Khalid	Directeur Général Délégué en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels	19/5/2023
ZOUBIR Younes	Directeur Général Délégué en charge de la Stratégie, Finances & Développement	19/5/2023
Mounir LAHLOU	Directeur Général Délégué en charge de Financement & Recouvrement	18/6/2025
HAMMOUD Mouna	Secrétaire Générale du Groupe	01/09/2021

Source : CIH Bank

### 2-1 Organisation :

#### – La banque des particuliers et professionnels :

Dans le cadre de son positionnement stratégique visant à mieux cibler la clientèle des particuliers et des professionnels, la Banque des Particuliers et Professionnels répond à ces principales missions :

- Assurer un suivi au plus près du terrain, grâce à une organisation décentralisée au niveau des régions, assurant : Animation commerciale, suivi administratif, maîtrise du risque en amont ;
- Développer de nouvelles sources de PNB par la diversification de l'offre notamment aux professionnels ;
- Veiller à une meilleure couverture géographique via une importante extension du réseau ayant atteint 338 agences à fin décembre 2024 implantées dans 81 villes du Royaume et réparties entre 9 Directions Régionales.

#### – La Banque de l'Entreprise et de l'Immobilier :

La Banque de l'Entreprise s'occupe principalement d'activités de financement, d'investissement et de banque des marchés en direction des PME, des institutionnels et des grandes entreprises. Pour une plus grande proximité et réactivité vis-à-vis de la clientèle ciblée, les structures en central sont renforcées par les centres d'affaires entreprises au niveau des régions de Casablanca, Rabat, Fès et Souss.

CIH Bank a mis au point une offre de services complète pour les entreprises qui recouvre les grands domaines suivants :

- Financement du cycle d'exploitation
- Financement des investissements
- Crédits par signature
- Opérations internationales
- Produits de placement
- Monétique
- Gestion des flux
- Bancassurance

La Banque de l'Immobilier a été créée pour renforcer le positionnement de CIH Bank dans le marché immobilier. Elle a vu ses structures se consolider de façon à gagner en expertise et en qualité de prestations aussi bien au niveau central qu'au niveau régional. Ce renforcement vise plus de réactivité, de proximité et d'opportunités d'affaires.

L'organisation de la Banque de l'immobilier a été conçue autour des axes directeurs suivants :

- Favoriser le développement de la banque de l'immobilier et consolider la position historique de CIH Bank en matière de promotion immobilière
- Fidéliser et conquérir la clientèle des promoteurs immobiliers par un réseau autonome de proximité
- Promouvoir la qualité de service et maîtriser les coûts
- Mettre en place et suivre les indicateurs fondamentaux de performance commerciale et de rentabilité par la mise en place d'un système d'alertes
- Développer les synergies avec les différents centres de profits
- Améliorer la gestion et le suivi du risque

Les entités rattachées au responsable de la Banque de l'Immobilier comprennent :

- La Direction des financements de la Promotion Immobilière
- La Direction Middle Office Immobilier
- La Direction Post Évaluation et Analyse du marché de l'Immobilier
- La fonction Animation et Suivi de l'Activité Immobilière

Le maillage régional des centres d'affaires immobiliers compte 10 centres à travers tout le royaume, ayant pour objectif de renforcer et de développer un réseau autonome de proximité entièrement dédié à la clientèle des promoteurs immobiliers, privés ou institutionnels.

– **La Banque d'Investissement :**

Les activités de marché de gré à gré et organisé ainsi que les opérations internationales ont été confiées à la nouvelle structure dédiée, la Banque de Financement et d'Investissement. Cette structure permet de :

- Concentrer les activités spécifiques du marché de l'Entreprise dans la structure dédiée via un fin ciblage des clients pour une prise en charge sur mesure et plus d'efficacité
- Améliorer la contribution des activités de marché aux résultats de CIH Bank

Les entités au sein de la Banque d'Investissement incluent :

- La Direction des Marchés de capitaux
- La Direction de l'International & de l'Offshore
- La Direction du Corporate Finance

Cette structuration vise à offrir une gestion plus spécialisée et efficace pour répondre aux besoins spécifiques de chaque segment de clientèle.

– **Gestion globale des risques, recouvrement et contrôle permanent**

La Gestion globale des risques et recouvrement regroupe :

- Le recouvrement des particuliers et professionnels ainsi que la direction des affaires spéciales et patrimoine hors exploitation ;
- La gestion des engagements et des risques ;
- Le support des affaires juridiques ;
- Le contrôle permanent.

– **Stratégie, Finance et développement**

L'entité Finances, Stratégie Finance et Développement a pour mission :

- De tenir une comptabilité fiable et une gestion fiscale efficace ;
- De garantir un contrôle de gestion et des actifs et passifs de l'entreprise ;
- D'assurer une communication sur les résultats financiers et les opérations financières de la banque conforme aux réglementations en vigueur, et de veiller à un suivi efficace des filiales et participations de l'entreprise ;
- Veiller au respect des orientations stratégiques du groupe CIH Bank par les différentes entités

La Direction s'occupe également de la gestion de la filiale du groupe CIH Bank, LANA Cash, spécialisée dans les opérations de transfert de fonds.

– **Services Technologiques, Orga et Qualité**

L'organigramme général de la banque, l'entité Services Technologiques, Orga et Qualité regroupe :

- **Le Pôle Système d'Information** comprenant la Direction Production & Infrastructure et la Direction Organisation & Assistance Fonctionnelle. Ce pôle a pour principale mission de fournir aux directions métiers de CIH Bank un système d'information qui répond aux besoins exprimés, d'assurer le support nécessaire et d'accompagner les directions métiers dans leurs choix futurs. D'autre part, elle est chargée d'accompagner les directions métiers au niveau organisationnel, d'assurer le support avec une description des processus et procédures organisationnelles et d'accompagner les métiers dans les processus de

certification. Tout cela passe par une veille technologique et une mise à niveau perpétuelle des outils et moyens techniques.

- **La Direction Qualité** qui a pour mission de veiller au respect des normes qualités, instituée par la banque. Aussi, CIH Bank a lancé un vaste chantier visant à mettre en place un Système de Management de la Qualité selon la norme ISO 9001 version 2008, et ce pour les activités liées aux Crédits Amortissables et à la Monétique. Ce projet avait pour objectif d'organiser les méthodes de travail et le mode de gestion de la Banque, conformément aux exigences de la norme, des métiers concernés et surtout des attentes des clients, ainsi CIH-BANK s'inscrit comme la première banque marocaine à certifier deux activités à la fois, selon la norme ISO 9001 version 2008. Cette certification délivrée par Bureau Veritas, vient couronner le projet qui avait duré près de deux ans et demi.
- **Services à la Clientèle et Canaux alternatifs** qui a pour mission de traiter les prêts et les flux & transactions.

#### – **Secrétariat Général Groupe**

Ce pôle a pour mission :

- D'assurer la préparation et le bon déroulement des réunions des instances sociales de la banque ainsi que de ses comités internes.
- De coordonner les travaux de mise en place et de fonctionnement d'une gouvernance d'entreprise de la banque alignée sur les dispositifs légaux et réglementaires et intégrant les meilleures pratiques
- D'assurer la fonction de Médiateur Interne au sein de la Banque
- D'assurer la fonction de mise en place de la stratégie RSE de la Banque

#### – **Pôle Conformité**

Le Pôle Conformité est responsable :

- De la mise en œuvre du plan des contrôles permanents tel qu'il est défini par la Direction Générale et approuvé par le Conseil d'Administration ;
- Du respect des lois, règlements, normes et conventions du secteur, règles d'éthique et déontologie, usages professionnels, ainsi qu'à l'application des procédures, des décisions et des règles internes.

Depuis 2010, CIH Bank a mis en place un système de vigilance contre le blanchiment d'argent. Cet outil filtre les messages Swift de la base de données clients en se référant à la liste noire de l'ONU. Des alertes sont ainsi automatiquement générées en cas de mouvements de capitaux inhabituels ou suspects. Ces alertes sont ensuite traitées par une entité dédiée au sein du Pôle conformité.

Grâce aux nouveaux process de travail mis en place, CIH Bank a considérablement renforcé ce dispositif de contrôle. Il est à présent plus sécurisé et transparent.

#### – **Pôle Audit et Inspection Générale**

La mission de la Direction de l’Audit et Inspection Générale consiste à apporter à la Banque une assurance sur le degré de maîtrise des opérations, en évaluant la qualité du contrôle et les processus de management du risque et à contribuer à leur amélioration et au renforcement de leur efficacité.

– **Pôle Marketing et Communication**

La mission principale de la Direction Marketing et Communication est le développement de produits attrayants qui répondent aux besoins d’une clientèle de plus en plus exigeante. Dans un environnement hautement concurrentiel, l’innovation produit reste le point de différenciation majeur de CIH Bank.

La Direction s’occupe de la médiatisation des différents lancements de produits. Elle veille à la production d’un contenu de communication externe adapté à la cible et à sa diffusion sur les canaux adéquats.

– **Pôle Capital Humain & Services Généraux**

Parmi les principales missions de ce Pôle est de bâtir un environnement professionnel basé sur l’équité, le mérite, la reconnaissance de la performance individuelle et collective et la motivation.

Le pôle s’assure de la gestion proactive des ressources humaines de la Banque, sa principale richesse, pour gagner en efficacité et compétence, tout en favorisant l’épanouissement du capital humain de la banque.

Le Pôle a également pour mission d’assurer la gestion du patrimoine de l’entreprise, de ses achats et logistique pour accompagner le développement des activités de la banque et ce aux meilleurs coûts du marché.

**2-2 Curriculum Vitae des principaux dirigeants**

– **M. Lotfi SEKKAT (60 ans), Président Directeur Général**

Voir (10- Curriculum Vitae et mandats des membres du Conseil d’Administration)

– **M. Khalid BENALLA (59 ans), Directeur Général Délégué en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels**

M. BENALLA a démarré sa carrière en 1989 chez Crédit Du Maroc en tant qu’adjoint au Directeur d’agence à Safi. Il a été nommé Directeur de la même agence en 1992.

De 1996 à 1998, Il est Directeur de deux principales agences à Agadir successivement à clientèle type particuliers puis entreprises.

En février 1998, il a été promu Directeur Régional Multi-Marchés à Marrakech et régions.

Fin 2003, il est nommé à Rabat en tant que Directeur de Marché avec pour mission de développer le maillage du Réseau et des encours clients, dépôts et crédits.

En 2010, il est promu Directeur du Réseau Nord de la même banque, poste qu'il a occupé jusqu'à janvier 2012, date à laquelle, il a rejoint CIH Bank en tant que Directeur de la Banque des Particuliers et des Professionnels.

M. BENALLA est diplômé en finances de l'ISCAE de Casablanca.

**Principaux mandats occupés à la date d'enregistrement du présent document :**

Entreprise	Type Mandat
LANA CASH	Administrateur
UMNIA BANK	Membre du Conseil de Surveillance
CIH PATRIMMO	Administrateur
CIH CAPITAL MANAGEMENT	Représentant permanent du CIH BANK
SOFAC	Administrateur

Source : CIH Bank

- **M. Younes ZOUBIR (51 ans) Directeur Général Délégué en charge de la Stratégie Finance et Développement**

M. Younes ZOUBIR est actuellement Directeur Général Délégué en charge de la Stratégie Finance et Développement, poste qu'il occupe depuis mai 2023.

Il a entamé son parcours professionnel en 1997 en tant qu'inspecteur au sein de la Société Générale Marocaine des Banques. En 2000, il rejoint Wafasalaf en tant qu'auditeur Senior puis responsable de l'Audit Interne. En 2005, il a pris la responsabilité du Département Finances et Comptabilité puis celle de la Direction Financière en 2008, en tant que membre du comité exécutif dudit Etablissement. Il a occupé ce poste jusqu'à janvier 2011, date à laquelle, il a rejoint CIH Bank pour prendre en charge le Pôle Finances, pour ensuite être nommé en mai 2020 Directeur Général Adjoint des Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs.

M. ZOUBIR est titulaire d'un Executive MBA de l'EmLyon business school.

**Principaux mandats occupés à la date d'enregistrement du présent document :**

Entreprise	Type Mandat
LANA CASH	Représentant permanent du CIH BANK
UMNIA BANK	Représentant permanent du CIH BANK
GHOSN ENNAKHIL	Administrateur
AJARINVEST	Administrateur
CIH PATRIMMO	Président du Conseil d'Administration
CIH CAPITAL MANAGEMENT	Administrateur

Source : CIH Bank

– **M. Mounir LAHLOU (57 ans) Directeur Général Délégué en charge de Financement & Recouvrement**

M. Mounir LAHLOU est actuellement Directeur Général Délégué en charge Financement & Recouvrement, poste qu’il occupe depuis juin 2025.

Il a débuté sa carrière en 1990 au sein du Crédit du Maroc où il a successivement occupé les fonctions de Directeur du Trade Center puis de Directeur du Centre d’Affaires PME-PMI. En 2000, il rejoint BMCI, d’abord comme Directeur Commercial à BMCI Salaf, avant de prendre des responsabilités croissantes notamment en tant que Directeur du Pôle Énergie, Services, Environnement et Télécom, puis Directeur de Centre d’Affaires, Directeur du Développement Commercial, Directeur des Métiers Spécialisés et de la Synergie, Directeur Réseau Corporate, et enfin Directeur Corporate Banking en charge du Marché Domestique.

En 2024, il intègre CIH Bank en tant que Directeur Général Adjoint en charge du Financement et du Recouvrement avant d’être promu Directeur Général Délégué en 2025.

M. LAHLOU est diplômé en Management Industriel de l’ISEN à Lille (France).

*Aucun mandat n’est occupés à la date d’enregistrement du présent document.*

– **Mouna HAMMOUD (51ans), Secrétaire Générale du Groupe**

Mme Mouna HAMMOUD a rejoint CIH Bank en 2020 en tant que Directrice du Pôle Conformité.

Elle a intégré en mai 2020 le Secrétariat Général en qualité de Secrétaire Général Adjoint et Médiateur Interne. Depuis septembre 2021, elle est nommée Secrétaire Générale Groupe du CIH en charge de la Gouvernance, de la RSE et de la Médiation Interne.

Mme HAMMOUD occupait avant le CIH le poste de Directrice Juridique de la Caisse de Dépôt et de Gestion de 2008 à décembre 2019 et de Responsables du Conseil Juridique, de l’inspection Générale et des Actes Sociaux à ONA S.A de 2004 à 2008. Elle a également été que consultante senior en droit des affaires au sein du Cabinet Deloitte de 2001 à fin 2003.

Mme HAMMOUD est titulaire d’un DESS en Droit des Affaires de l’Université Paris XII et d’une licence en droit Privé de l’Université Mohamed V de Rabat.

**Principaux mandats occupés à la date d’enregistrement du présent document :**

Entreprise	Type Mandat
TIVOLI	Administrateur
UMNIA BANK	Membre du Conseil de Surveillance

**2-3 Rémunération attribuée aux principaux dirigeants<sup>1</sup>**

La rémunération annuelle brute attribuée aux principaux dirigeants de CIH Bank s’élève à :

- 13 577 KDH au titre de l’exercice 2024.
- 11 710 KDH au titre de l’exercice 2023 ;
- 14 749 KDH au titre de l’exercice 2022 ;

### Montant Encours des prêts accordés aux membres de direction<sup>2</sup>

- 9 371 KDH au titre de l'exercice 2024.
- 9 665 KDH au titre de l'exercice 2023 ;
- 18 862 KDH au titre de l'exercice 2022 ;

### Intéressement et participation du personnel actionnaire

Suite à l'augmentation de capital réalisée en 2024, destinée aux actionnaires, le montant total des actions détenues par le personnel est de 1.229.579 actions, soit 3,90% du capital social.

Il convient de préciser que cette opération ne concerne pas exclusivement les employés, contrairement à l'augmentation de capital effectuée en 2022, qui était spécifiquement réservée à ce public.

---

<sup>1</sup> Correspond à la rémunération attribuée à 7 dirigeants pour l'année 2022 et à 4 dirigeants pour l'année 2023 et 2024 hors M. Mounir Lahlou dont la nomination a été effective courant Juin 2025

<sup>2</sup> Correspond aux Encours des prêts accordés à 7 dirigeants pour l'année 2022 et à 4 dirigeants pour l'année 2023 et 2024 hors M. Mounir Lahlou dont la nomination a été effective courant Juin 2025

### 3- Les comités internes<sup>3</sup>

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024, le CIH a procédé à une refonte de ses comités internes dans un nouveau système. La nouvelle comitologie comprend 55 comités qui sont regroupés par familles, selon une approche business.

Répartition des comités par familles	Nombre	%
Comité DG	1	2%
Stratégie et Développement Commercial	7	13%
Financement, Recouvrement et suivi des risques de contreparties	20	36%
Contrôle Interne	7	13%
Risques Globaux	6	11%
Produits, Services et Technologies	9	16%
Gouvernance, capital humain et budget	5	9%
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>100%</b>

#### ➤ Cartographie : Matrice des comités - Nomenclature

Conseil d'administration					
	Comité des grands engagements et investissements	Comité d'Audit	Comité des Risques	Comité de Nomination, de rémunération et de Gouvernance	
Stratégie et Développement Commercial	Financement, Recouvrement et Suivi des Risques de Contreparties	Contrôle interne	Risques Globaux	Produits, Services et Technologies	Gouvernance, Capital Humain et Budget
Comité DG					
Comité Pilotage stratégique, Innovation et nouveaux produits	Comité des Engagements et Investissements	Comité de Contrôle Interne	Comité Managements des Risques Globaux	Comité Organisation et Système d'Information	Comité de Gouvernance Interne
Comité Commercial BPP, SOFAC et Umnia	Comité de provisionnement			Comité de Coordination Multicanal	Comité Administratif
Comité Commercial Banque d'investissement	Comité de Recouvrement	Comité Sécurité des Systèmes d'Information	Comité des grands risques	Comité Management de la Qualité et gestion de la relation client	Comité RSE
Comité Commercial Banque de l'Entreprise et de l'Immobilier	Comité de Surveillance des risques de contreparties	Comité management de la Conformité	Comité des Risques Sensibles	Comité des Services à la Clientèle	Comité d'entreprise
Comité Commercial Elangé	Comité de Suivi de l'activité Recouvrement et Contentieux	Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent	Comité Risques Nouveaux Produits et services	Comité Tarification et Rentabilité	Comité d'Hygiène et Sécurité
Comité Activité Non Bancaires et Suivi des Filiales	Comité de Suivi du PHE et des Affaires Spéciales	Comité Contrôle comptable et Assainissement	Comité Pilotage Risque de Crédit	Comité Banque Transactionnelle	
Comité Commercial Régional	Comité des Crédits BPP DGA Financ/DGD BPP	Comité Contrôle Permanent BPP	Comité ALM	Comité Qualité	
	Comité Retail DGA Financ/DGD BPP	Comité Contrôle Permanent Régional		Comité Gestion de la Relation Client	
	Comité des Crédits Particuliers Directeur Engag/ Pôle animation				
	Comité des Crédits au PRO et TPE Directeur Engag/Marche Pro				
	Comité Régional de Crédit Engag régional/ Régional				
	Comité Crédit BEI DGA financ/DGA BEI				
	Comité Corporate/DMM Direct engag/Pôle Corp				
	Comité Immobilier et Hôtelier Direct engag/Pôle Immo				
	Comité Central de Recouvrement DGA financ				
	Comité de Tréso. et de Placement DGD financ strat				
	Comité des Prêts au Personnel Direct engag /Pôle Cap humain				
	Comité PHE DGA financ				
	Comité de Suivi des Dépassements				
	Excellence crédit				

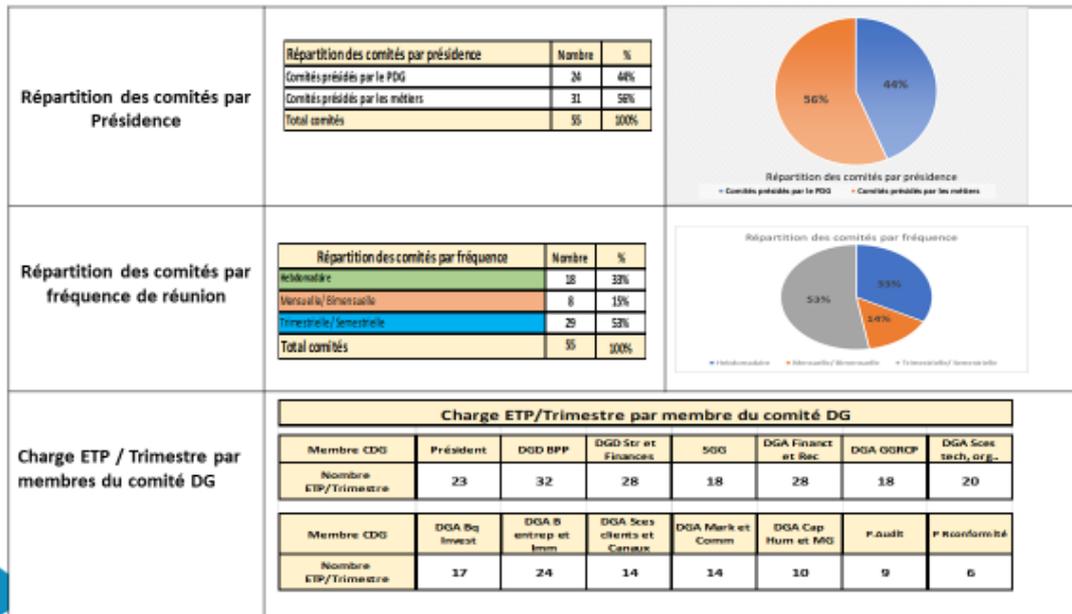
fréquence des Comités relevant de la Présidence			
Hebdomadaire		Mensuelle	Bimestrielle
Trimestrielle		Semestrielle	Annuelle

#### ➤ Mission des Comités : la vision Business

<sup>3</sup> A la date d'enregistrement du présent document

<b>Liste des familles de comité</b>	<b>Nbre de comités</b>	<b>Principales attributions</b>
<b>Comité de Direction Générale</b>	1	<i>Cadre d'informations, d'échange et de concertation entre les principaux responsables de la banque, portant sur des thèmes relatifs à la mise en œuvre de la politique générale de la banque.</i>
<b>Stratégie et Développement Commercial</b>	7	<i>Piloter et animer la stratégie de la banque; Valider et superviser le processus de développement de nouveaux produits et de nouvelles activités.</i>
<b>Financement, Recouvrement et Suivi des Risques de Contreparties</b>	20	<i>Décisions d'octroi de crédits toutes activités et tous marchés; Décisions d'investissement et de placement, pour le compte de la banque; Recouvrement et surveillance des risques de contreparties.</i>
<b>contrôle Interne</b>	7	<i>Supervision de la surveillance permanente et de la conformité du groupe CIH BANK; Surveillance du dispositif de contrôle interne et décider des mesures correctrices appropriées.</i>
<b>Risques globaux</b>	6	<i>Evaluation du profil risque de la banque et surveillance de la conformité réglementaire de la banque en matière de couverture des différents risques; Suivi de l'exposition des filiales du Groupe en matière de risques.</i>
<b>Produits, Services et Technologies</b>	9	<i>Assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de la banque en matière de Système d'Information ; Suivre l'exécution du schéma directeur du système d'information pluriannuel et sa déclinaison annuelle et opérationnelle.</i>
<b>Gouvernance, Capital Humain et Budget</b>	5	<i>Suivre les travaux de mise en conformité de la Gouvernance d'Entreprise vis-à-vis des dispositions légales, réglementaires et les bonnes pratiques ; Donner les orientations pour la prise en charge de sujets de gouvernance induits par l'évolution de la banque et de son environnement.</i>
<b>Total comités</b>	55	

➤ Rythmique et cadencement des comités



➤ Répartition des comités par métier référent

Métier référent	Liste des comités gérés							
<b>DGD Banque des Particuliers et des Professionnels</b>  11 comités	N°	Nom du comité avec couleur	Préquence	Présidence	N°	Nom du comité avec couleur	Préquence	Présidence
	3	Comité Commercial BPP, SOFAC, les Libanais	Hébdomadaire	PDG	18	Comité de crédit aux Professionnels et TPE	Hébdomadaire	D. Pile
	6	Comité Commercial Énerg	Trimestrielle	PDG	19	Comité Régional de crédit	Hébdomadaire	Directeur régional
	8	Comité commercial régional	Mensuelle	Directeur régional	20	Comité Contrôle Permanent BPP	trimestrielle	DGD BPP
	15	Comité des Crédits BPP	Hébdomadaire	DGD BPP	21	Comité Contrôle Permanent Régional	trimestrielle	Directeur régional
	16	Comité Retail	Hébdomadaire	DGD BPP	22	Comité Gestion de la Relation Client	trimestrielle	DGD BPP
	17	Comité Crédit Particuliers	Comité Crédit Particuliers	Hébdomadaire				
<b>DGD en charge de la Stratégie, Finances et Développement</b>  6 comités	N°	Nom du comité avec couleur	Préquence	Présidence	N°	Nom du comité avec couleur	Préquence	Présidence
	2	Comité de Pilotage Stratégique, Innovation et Nouveaux Produits	Semestrielle	PDG	33	Comité de Contrôle Comptable et Amortissement	Mensuelle	DGD Stratégie, Fin et Dev
	7	Comité Activités Non Bancaires et Unités Filiales	Semestrielle	PDG	41	Comité ALM	Trimestrielle	DGD Stratégie, Fin et Dev
	24	Comité de Banque et de placement	Hébdomadaire	DGD Stratégie, Fin et Dev	45	Comité Tarification et Rentabilité	Semestrielle	PDG

Métier référent	Liste des comités gérés							
<b>DGA Financement et Recouvrement</b>  12 comités	N°	Nom du comité avec couleur	Fréquence	Présidence	N°	Nom du comité avec couleur	Fréquence	Présidence
	9	Comité des Engagements et Investissements	Hebdomadaire	PDG	23	Comité Central de Recouvrement	Hebdomadaire	Pôle Recouvrement
	10	Comité Provisionnement	Trimestrielle	PDG	26	Comité PNE	Mensuelle	DGA Financement et Recouvrement
	11	Comité de Recouvrement	Hebdomadaire	PDG	27	Comité de Suivi des Dépassements	Mensuelle	DGA Financement et Recouvrement
	12	Comité de Surveillance des Risques de Contreparties	Trimestrielle	PDG	37	Comité des Grands Risques	Mensuelle	DGA Financement et Recouvrement
	13	Comité de Suivi de l'Activité Recouvrement et Contentieux	Trimestrielle	PDG	38	Comité des Risques Sensibles	Trimestrielle	DGA Financement et Recouvrement
	14	Comité de Suivi du PNE et des Affaires Spéciales	Mensuelle	PDG	40	Comité de Pilotage des Risques de Crédit	Trimestrielle	DGA Financement et Recouvrement
<b>DGA Gestion Globale des Risques et Contrôle Permanent</b>  3 comités	N°	Nom du comité avec couleur	Fréquence	Présidence				
	32	Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent	Trimestrielle	DGA GRCP				
	38	Comité Management des Risques Banque	Trimestrielle	PDG				
	39	Comité Risques Nouveaux Produits et Services	Mensuelle	DGA GRCP				

Métier référent	Liste des comités gérés							
<b>DGA en charge du Pôle Capital Humain et Services Généraux</b>  3 comités	N°	Nom du comité avec couleur	Fréquence	Présidence				
	26	Comité des Prêts au Personnel	Hebdomadaire	DGA Capital Humain et services généraux				
	52	Comité d'Entreprise	Trimestrielle	DGA Capital Humain et services généraux				
	53	Comité d'Équité et de Sécurité	Trimestrielle	DGA Capital Humain et services généraux				
<b>DGA en charge de l'Inspection Générale Groupe</b>  1 comité	N°	Nom du comité avec couleur	Fréquence	Présidence				
29	Comité de Contrôle Interne	Trimestrielle	PDG					
<b>Pôle Conformité Groupe</b>  1 Comité	N°	Nom du comité avec couleur	Fréquence	Présidence				
33	Comité Management de la Conformité	Trimestrielle	P.Conformité					
<b>Le Secrétariat Général Groupe</b>  5 comités	N°	Nom du comité avec couleur	Fréquence	Présidence	N°	Nom du comité avec couleur	Fréquence	Présidence
	1	Comité DG	Hebdomadaire	PDG	50	Comité Administratif	Hebdomadaire	PDG
	48	Comité de Médiation Interne	Hebdomadaire	Secrétaire Général Groupe	51	Comité RSE	Semestrielle	PDG
	49	Comité de Gouvernance Interne	Annuelle	PDG				

Métier référent	Liste des comités gérés							
<b>DGA en charge des Services Technologiques, Orga et Qualité</b> 5 comités	N°	Nom du comité avec couleur	Fréquence	Présidence	N°	Nom du comité avec couleur	Fréquence	Présidence
	30	Comité Sécurité des Systèmes d'Information	Trimestrielle	DGA, T. Tech, Orga et Qualité	42	Comité Management de la Qualité et Soutien à l'Action Client	Trimestrielle	PDG
	40	Comité Organisation et Systèmes d'Information	Bimestrielle	PDG	48	Comité Qualité	Trimestrielle	DGA S. Tech, Orga et Qualité
	41	Comité de Coordination Multicent	Bimestrielle	PDG				
<b>Le DGA en charge des Services à la Clientèle et Canaux</b> 1 comité	N°	Nom du comité avec couleur	Fréquence	Présidence				
45	Comité Gestion des Services à la Clientèle	Trimestrielle	PDG					
<b>Le DGA en charge de la Banque de l'Investissement</b> 1 comité	N°	Nom du comité avec couleur	Fréquence	Présidence				
4	Comité Commercial Banque d'Investissement	Bimestrielle	PDG					
<b>DGA en charge de la Banque de l'Entreprise et de l'Immobilier</b> 5 comités	N°	Nom du comité avec couleur	Fréquence	Présidence	N°	Nom du comité avec couleur	Fréquence	Présidence
	5	Comité Commercial de la Banque de l'Entreprise et de l'Immobilier	Mensuelle	PDG	23	Comité Immobilier et Habitat	Hebdomadaire	DGA BE et BI
	20	Comité de Crédit Banque de l'Entreprise et de l'Immobilier	Hebdomadaire	DGA BE et BI	45	Comité Banque Transactionnelle	Trimestrielle	DGA BE et BI
	22	Comité Corporate et Middle Market	Hebdomadaire	A préciser	29	Comité Excellence crédit	Trimestrielle	DGA BE et BI

## PARTIE IV. ACTIVITE

---

## I. Historique et principaux faits marquants

CIH Bank est un acteur du secteur bancaire marocain qui opère depuis plus d'un siècle. Les principales dates ayant marqué son histoire, sont présentées ci-après :

<b>1920</b>	Création de CIH Bank sous la dénomination de " Caisse des Prêts Immobiliers du Maroc " -CPIM
<b>1967</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec l'extension de l'activité au secteur Hôtelier la CPIM devient le " Crédit Immobilier et Hôtelier "- CIH ;</li> <li>- Introduction en bourse du CIH.</li> </ul>
<b>1986</b>	Autorisation de recevoir les dépôts du public et de pratiquer les opérations de banques
<b>1987</b>	Décentralisation de la saisie des opérations financières - automatisation au niveau des agences
<b>1988</b>	Ouverture des guichets aux opérations bancaires
<b>1989</b>	Le CIH figure sur la liste des sociétés privatisables avec la BNDE, la BOA et la BCP dans le secteur bancaire
<b>1993</b>	Promulgation de la nouvelle loi bancaire
<b>2002</b>	Le CIH et Maghreb Titrisation ont réalisé la première opération de titrisation au Maroc en créant le FPCT CREDILOG I pour un montant de 50 000 000 MAD.
<b>2003</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CIH et Maghreb Titrisation ont initié une deuxième opération de titrisation en créant le FPCT CREDILOG II pour un montant de 1 000 000 000 MAD ;</li> <li>- Assainissement des comptes suite à la dotation de 2,7 milliards de DH allouée à la couverture du portefeuille des créances en souffrance ;</li> <li>- Adoption du plan de reprofilage de l'endettement via une reconversion de la dette onéreuse visant la réduction substantielle du coût des ressources</li> </ul>
<b>2004</b>	Recentrage du CIH sur son métier de base : le financement de l'immobilier
<b>2005</b>	Assainissement des créances détenues sur les organismes publics et le dénouement de la garantie de l'État sur les créances hôtelières
<b>2006</b>	Le Groupe Caisses d'Épargne rejoint le tour de table de Massira Capital Management, principal actionnaire au CIH, holding détenu à hauteur de 65% par la Caisse de Dépôt et de Gestion et 35% par le Groupe des Caisses d'Épargne
<b>2007</b>	Transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
<b>2008</b>	Titrisation d'un portefeuille des créances du CIH et constitution du Fonds CREDILOG III pour un montant de 1 500 000 000 MAD en vue de la diversification des moyens de financement du CIH et l'amélioration des ratios prudentiels réglementaires
<b>2009</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, au lieu et place de la SA à Directoire et Conseil de Surveillance, à partir du 28 mai 2009 ;</li> <li>- Le choix du mode d'exercice de la Direction Générale : le Conseil d'Administration du 07/10/2010 a décidé que la Direction Générale est dorénavant exercée par un Président Directeur Général.</li> </ul>
<b>2010</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption du nouvel organigramme ;</li> <li>- Désengagement du CIH de ses 7 unités hôtelières au profit de la CDG en contrepartie de l'engagement d'acquisition auprès de cette dernière de ses participations dans Maroc Leasing et SOFAC ;</li> <li>- Création de CIH Courtage ;</li> <li>- Extension du plafond du programme de certificats de dépôts à 5 Gdh ;</li> </ul>

<p><b>2011</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de participation dans Maroc Leasing à hauteur de 34,0% soit un prix d'acquisition de 519 Mdh ;</li> <li>- Signature d'un protocole d'accord entre le CIH et la SONADAC portant sur l'assainissement et le dénouement des prêts accordés ;</li> <li>- Ouverture d'un bureau de représentation en France.</li> <li>- Au 31/12/2011, MCM détient 70,88% du capital du CIH.</li> <li>- Acquisition par la CDG le 20 décembre de la participation détenue par le Groupe BPCE dans le capital du CIH à travers MCM ;</li> <li>- Prise de participation dans SOFAC Crédits à hauteur de 46.21% pour un montant de 229 Mdh.</li> </ul>
<p><b>2012</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement d'une OPA obligatoire sur les titres SOFAC suite au franchissement à la hausse du seuil de 40% ;</li> <li>- Extension du plafond du programme de certificats de dépôts à 7 Gdh ;</li> <li>- Création d'une filière MRE en France dotée d'un dispositif commercial dans l'objectif d'accélérer le rythme de pénétration de ce marché.</li> </ul>
<p><b>2013</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le renforcement de la participation du CIH dans le capital de la société SOFAC suite à la décision de sa radiation de la cote, portant ainsi sa participation à 60,5% ;</li> <li>- L'acquisition de 346 753 actions de la société LE TIVOLI portant la participation du CIH à 89,4% ;</li> <li>- La cession à la BCP des parts sociales détenues dans le capital de la Banque Populaire Maroc-Guinéenne ;</li> <li>- Dissolution anticipée du FPCT CREDILOG I suite au franchissement du capital Restant Dû (CRD) cumulé des créances vivantes en son actif du seuil de 10% du montant initial de l'émission ;</li> <li>- Signature d'une convention de partenariat avec la banque espagnole CAIXA Bank ;</li> <li>- Signature d'une convention de partenariat avec la banque italienne CARIPARMA.</li> </ul>
<p><b>2014</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Titrisation d'un portefeuille des créances du CIH et constitution du Fonds FT CREDILOG IV pour un montant de 1 200 012 996,18 MAD ;</li> <li>- Changement d'identité visuelle : CIH devient CIH Bank et adopte une nouvelle identité ;</li> <li>- Certification ISO 9001 version 2008 des deux activités Monétique et Crédits amortissable au logement ;</li> <li>- Signature d'une convention de partenariat avec « MONEYTRANS » pour la mise en place d'un nouveau service de transfert de fonds de l'étranger vers le Maroc ;</li> <li>- Cession par MCM de 1.330.406 actions CIH BANK à part égale entre la Compagnie d'Assurances et de Réassurances ATLANTA et SANAD, portant ainsi sa participation dans le CIH à 65,88%.</li> </ul>
<p><b>2015</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rachat auprès du Groupe CDG de 10% du capital d'ATLANTA ;</li> <li>- Augmentation de capital de SOFAC de 85 Mdh ;</li> <li>- Finalisation du Process de catégorisation de la Banque avec la DGI et signature de la convention avec catégorie « A ».</li> </ul>
<p><b>2016</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture de 14 nouvelles agences, portant le réseau à 257 agences</li> <li>- Lancement du service paiement vignette à distance ;</li> <li>- Lancement du pack [CODE30], dédié aux jeunes de moins de 30 ans ;</li> <li>- Déploiement du nouveau système d'information Nov@bank dans toutes les agences ;</li> <li>- Souscription de 40% dans le capital de AJARINVEST ;</li> <li>- Prise de participation de 40% dans le capital de UMNIA Bank ;</li> <li>- Participation à l'augmentation du capital de SOFAC ;</li> <li>- Première notation de CIH Bank attribuée par l'agence Fitch Ratings : « BB+ » avec perspectives stables ;</li> </ul>
<p><b>2017</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dématérialisation de la restitution de l'IR au titre des intérêts de prêts destinés à l'acquisition ou à la construction de logements à usage d'habitation principale ;</li> <li>- Gratuité à vie de l'offre [CODE30] ;</li> <li>- Création d'un Centre de Relation Clientèle ;</li> <li>- Finalisation de la constitution juridique de la banque participative sous une nouvelle marque commerciale intitulée : Umnia Bank ;</li> <li>- Confirmation de la note « BB+ » avec perspectives stables attribuée par l'agence Fitch Ratings à CIH Bank ;</li> <li>- Lancement de l'offre Juniors [CODE18], dédiée aux jeunes de moins de 18 ans ;</li> <li>- Lancement du projet Ghosn Ennakhil, un projet de promotion immobilière situé dans la région du nord, visant à construire des biens à usages résidentiel et touristique.</li> </ul>
<p><b>2018</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Première application de la norme IFRS 9 le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;</li> <li>- Ouverture de 16 nouvelles agences, portant le réseau à 283 agences ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement de la première agence mobile ;</li> <li>- Lancement de la nouvelle plateforme digitale de SOFAC intitulée CREDIZ ;</li> <li>- Proposition de nouveaux produits gratuits pour les femmes Sayidati et Sayidati pro ;</li> <li>- Certification selon la norme ISO 9001-version 2015, des processus bancassurance, monétique, financement des entreprises et crédits immobiliers.</li> </ul>
<b>2019</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement de nouvelles fonctionnalités CIH Mobile et CIH Net à travers les Smart services ;</li> <li>- Confirmation de la certification du système de management de la qualité lié aux processus bancassurance, monétique, financement des entreprises &amp; crédits immobiliers par la norme ISO 9001-2015 ;</li> <li>- Déploiement d'un nouveau dispositif d'agences mobiles ;</li> <li>- Lancement de nouveaux partenariats pour le développement des points de Cash et implantation de nouveaux GAB ;</li> <li>- Augmentation de capital en numéraire d'un montant de 497,8 millions de dirhams.</li> <li>- Le lancement de l'OPCI « CIH PATRIMMO » SPI-RFA avec un apport d'un montant de 434 millions de dirhams ;</li> <li>- Ouverture de 18 nouvelles agences portant ainsi le réseau de la banque à 300 agences.</li> </ul>
<b>2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un dispositif de gestion de la pandémie COVID 19 ;</li> <li>- CIH Bank s'est joint à l'élan de solidarité nationale en contribuant au fonds spécial pour la gestion de la pandémie Covid-19 pour un montant de 150 MDH ;</li> <li>- Déploiement du plan de continuité des activités, mettant en œuvre prioritairement les mesures destinées à garantir la sécurité sanitaire des collaborateurs et des clients. Les options stratégiques de digitalisation avancée adoptées par CIH BANK depuis plusieurs années ont permis une continuité des services vis-à-vis de ses clients, de ses fournisseurs et de toutes ses parties prenantes ;</li> <li>- Contribution dans la distribution des aides servies par l'État au bénéfice de centaines de milliers de citoyens à travers la mise à disposition de son réseau d'agences et de guichets automatiques ;</li> <li>- Accord de reports des échéances à 65 000 clients impactés, dont 57 000 ont été accordés à titre gracieux conformément aux orientations du comité de veille économique ;</li> <li>- La banque a lancé l'offre de financement et d'accompagnement « INTELAK AL MOUSTATMIR » et l'offre d'aide aux entreprises en difficulté « DAMANE OXYGENE » ;</li> <li>- Décision du Conseil de Bank Al-Maghrib, en date du 16 juin 2020, de baisser le taux directeur de 50 points de base à 1,5% et de libérer complètement la réserve obligatoire au profit des banques.</li> <li>- L'année 2020 a également connu la mise en exploitation d'une nouvelle Direction Régionale à Saïss et l'ouverture de sept nouvelles agences, ainsi que l'implantation de 60 nouveaux GAB chez les partenaires dans le cadre de la densification des points de son réseau de distribution. Par ailleurs, CIH Bank a continué l'enrichissement de son offre digitale à travers le lancement de nouvelles fonctionnalités.</li> </ul>
<b>2021</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La banque a lancée une nouvelle version d'ouverture des comptes à distance selon un processus entièrement digitalisé.</li> <li>- Ouverture de 6 nouvelles agences ainsi que 63 automates de retraits et de dépôts supplémentaires.</li> <li>- L'enrichissement du canal digital de la banque avec de nouvelles offres et fonctionnalités de CIH Mobile et CIH Net.</li> <li>- La banque renouvelle sa quadruple certifications ISO 9001 V 2015 des activités : Monétique, Crédits immobiliers, Bancassurance et Financement des entreprises.</li> <li>- Dans le cadre de l'accompagnement du développement de son activité et dans l'objectif d'alléger son bilan en termes de consommation de fonds propres, CIH BANK a initié une opération de titrisation de créance en devises pour un Montant d'Emission de 558.6 millions MAD afin de refinancer son bilan et de réduire le gap de taux induit par les opérations de couverture de change à long terme traitées par certains clients (établissements publics de CIH Bank). L'opération concerne une partie des actifs en devises portés par le bilan de la banque et porte sur des titres en devises de de type EuroBonds émis par l'Etat Marocain en date du 27 novembre 2019 et arrivant à échéance le 27 novembre 2031</li> </ul>
<b>2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CIH Bank a procédé à une prise de participation dans le capital de la compagnie d'assurance participative Takafulia Assurance à hauteur de 20%.</li> <li>- Enrichissement de l'offre produits avec le « Code 60 » &amp; le crédit immobilier dédié aux jeunes actifs « Code Sakane » et enrichissement des fonctionnalités sur le canal digital (CIH PAY, E-Trade, la nouvelle application de l'EER en ligne avec une internalisation des appels sortants ...)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expansion du réseau de 5 nouvelles agences portant le réseau actuel à 318 agences ainsi que le déploiement de 667 Nouveaux GAB dont 277 chez le réseau partenaires et équipement d'une partie du réseau avec 83 Automates de dépôt ;</li> <li>- Réalisation d'un programme d'émission obligataire subordonnée perpétuelle, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, pour un montant global de Huit-Cents millions (800.000.000) de dirhams ;</li> <li>- Augmentation de capital en numéraire d'un montant de 180,5 millions de dirhams réversée aux actionnaires et aux détenteurs de droits préférentiels de souscription.</li> <li>- Augmentation de capital en numéraire réservée exclusivement au personnel de CIH Bank et de ses filiales d'un montant de 400 millions de dirhams ;</li> <li>- Elargissement du réseau de la filiale LANACASH, à fin 2022 LANACASH compte 511 agences.</li> </ul>
<b>2023</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2023, la Banque poursuit l'extension de son réseau, avec +6 nouvelles agences et le déploiement de 22 Nouveaux GAB portant ainsi le réseau actuel respectivement à 326 agences et 715 GAB.</li> <li>- L'enrichissement des fonctionnalités sur les canaux digitaux confirmant sa position en tant qu'acteur de référence en la matière : E-chèque PRO, Apple Pay, Code 212 dédié aux Marocains du Monde.</li> <li>- Lancement par CIH Bank de nouvelles offres dédiées (Code Maalem, Offre pack PME et l'Offre Pro Sayidati), ainsi que la spécialisation de certaines agences de la banque à la clientèle entreprise ;</li> <li>- L'initiation par le groupe CIH BANK la première opération de titrisation synthétique d'actifs en devises au Maroc en lançant le fonds « FT Synthésium».</li> <li>- Finalisation par la banque l'acquisition de BMCI Asset Management filiale du Groupe BMCI spécialisée en gestion d'OPCVM, qui dorénavant se dénommera « CIH Capital Management »</li> </ul>
<b>2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2024, le Groupe CIH Bank poursuit sa stratégie d'extension de son réseau, à travers l'ouverture +12 nouvelles agences et l'installation de 24 guichets automatiques. Ainsi, le Groupe compte désormais 338 agences et 739 GAB.</li> <li>- La mise en place par le Groupe CIH Bank des partenariats stratégique afin d'améliorer l'accessibilité des services et offrir un accompagnement personnalisé aux clients.</li> <li>- Augmentation de capital social en numéraire d'un montant de 350 millions de dirhams réservée aux actionnaires et aux détenteurs de droits préférentiels de souscription.</li> <li>- Réalisation d'une d'émission obligataire subordonnée par placement privé pour un montant global d'un milliard (1000 000 000) de dirhams.</li> <li>- SOFAC procède à une émission obligataire subordonnée pour un montant global de deux cent cinquante millions (250 000 000) de dirhams.</li> <li>- Obtention de la certification pour le système de management Anti-Corruption (SMAC).</li> </ul>

Source : CIH Bank

## II. Appartenance du CIH à Massira Capital Management

### 1- Présentation de Massira Capital Management

La Société MCM est une holding dont le siège social se situe à la Place Moulay El Hassan, immeuble CDG, Rabat, ayant pour seule vocation de porter la participation de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) dans le capital de CIH Bank.

La Holding ne possédant aucun effectif, la gestion courante administrative et juridique et le suivi de l'activité de MCM sont assurés par la CDG conformément au contrat d'assistance administrative et technique conclu entre la CDG et MCM en date du 20 mars 2006. La tenue de la comptabilité et de la fiscalité de la société MCM sont assurées par un cabinet externe.

L'actionnariat de la société au 31 décembre 2024 est composé à 100% de la CDG suite au rachat par cette dernière de la participation du groupe BPCE.

La société MCM a pour objet :

- La prise de participation, directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer par tout moyen notamment par voie d'apport, de souscription d'actions, de fusion de société en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite ;
- L'acquisition de toutes valeurs mobilières cotées ou non cotées ;
- La gestion de portefeuille de valeurs mobilières ou de titres émis par des personnes morales, publiques ou privées ;
- Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières pouvant se rattacher à l'un des quelconques objets précités ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Le portefeuille de participations de la société Massira Capital Management est composé à ce jour, d'une seule ligne, en l'occurrence, de 55,66% du capital social de CIH Bank.

#### a) Historique de la société

25-janv-06	-	Signature du protocole d'accord entre la CDG et le GCE prévoyant l'entrée de GCE dans le capital de CIH BANK
20-mars-06	-	Utilisation de la société Massira Capital Management (MCM), comme véhicule d'investissement de la CDG et de son partenaire dans le capital de CIH BANK ;
	-	Prise de participation de MCM dans CIH BANK à hauteur de 67% à travers le rachat de la participation de CDG et de Bank Al Maghrib dans le capital de CIH BANK
27-juin-06	-	Augmentation du capital de MCM de 3.000.000 DH à 3.161.277.300 DH
06-juil-06	-	Signature du pacte d'actionnaire entre la CDG et le GCE et entrée de GCE dans le capital de MCM à hauteur de 35%
20-mars-07	-	Augmentation du capital de MCM de 3.161.277.300 DH à 3.193.000.000 DH, par émission au pair de 317 227 actions nouvelles de 100 dirhams de valeur nominale chacune
15-avr-08	-	Changement de la date d'arrêté de l'exercice social de MCM : les comptes de la société sont désormais arrêtés le 30 juin de chaque année au lieu du 31 décembre
11-nov-09	-	Participation de MCM à l'augmentation de capital du CIH pour un montant de 263.189.682 DHS, par incorporation des dividendes CIH : MCM devient actionnaire du CIH à hauteur de 67,88%
30-nov-09	-	Augmentation du capital de MCM de 3.193.000.000 DH à 3.435.668.000 DH, par incorporation des dividendes MCM pour un montant de 243 MDH.
20-déc-11	-	Cession de BPCE Maroc de sa participation dans MCM (35%) à la CDG qui porte sa participation à 100%.
22-juil-14	-	Cession par MCM de 1.330.406 actions CIH BANK à part égale entre la Compagnie d'Assurances et de Réassurances ATLANTA et SANAD qui devient ATLANTASANAD en 2020 suite a une opération de fusion

Source : CDG

#### b) Evolution de l'actionnariat de Massira Capital Management

Actionnaires	Au 31/12/2022		Au 31/12/2023		Au 31/12/2024	
	Nb d'actions	% du Capital	Nb d'actions	% du Capital	Nb d'actions	% du Capital
CDG	34 356 680	100%	34 356 680	100%	34 356 680	100%
<b>Total</b>	<b>34 356 680</b>	<b>100%</b>	<b>34 356 680</b>	<b>100%</b>	<b>34 356 680</b>	<b>100%</b>

Source : CDG

### c) Principaux indicateurs financiers de Massira Capital Management

En KDH	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	30/06/2024
<b>Total bilan</b>	4 302 304	4 180 152	4 413 813	4 390 095	4 390 710
<b>Produits financiers</b>	253 027	144 659	245 762	252 873	254 431
<b>Résultat net</b>	239 637	132 009	233 504	242 592	232 261

Source : CDG - Données sociales

Les Produits financiers de MCM correspondent essentiellement aux dividendes distribués par CIH Bank au profit de ses actionnaires.

### a) Flux financiers entre CIH Bank et MCM

Les seuls flux financiers entre MCM et CIH Bank sont les dividendes distribués au titre des exercices 2022, 2023 et 2024 comme présentées dans le tableau ci-dessous :

Kdh	2022(n)	2023(n)	2024(n)
<b>Total Dividendes de n distribués en n+1</b>	<b>427 277</b>	<b>427 277</b>	<b>440 961</b>
<b>Nombre d'actions détenus par MCM</b>	<b>17 530 419</b>	<b>17 530 419</b>	<b>17 530 419</b>
<b>Dividende par action (en MAD)</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
<b>Dividendes de n distribués en n+1 à MCM (en MDH)</b>	<b>245 425</b>	<b>245 425</b>	<b>245 425</b>

Source : CIH Bank

A ce jour, il n'existe entre CIH Bank et MCM aucune convention réglementée ni convention qui suit les conditions normales du marché conclue et dont l'exécution s'est poursuivie durant les exercices 2022, 2023 et 2024.

## 2- Présentation du Groupe CDG<sup>4</sup>

La CDG est une institution financière créée sous la forme d'un établissement public par le Dahir du 10 février 1959 et dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Elle a pour vocation d'une part de conserver, sécuriser et convertir l'épargne institutionnelle en encours à long terme et, d'autre part, concourir à la dynamisation, à l'animation et au développement des marchés financiers.

Le législateur fait obligation à certains déposants institutionnels, principalement la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Caisse d'Epargne Nationale (CEN), de confier à la CDG l'excédent de leurs ressources afin de les investir de façon sûre et rentable. Outre les dépôts réglementés de la CNSS, de la CEN et des professions d'auxiliaires de justice, notamment les secrétaires greffiers et les notaires, la CDG reçoit aussi des dépôts « libres » principalement d'entreprises ou institutions publiques ou privées comme ses filiales, des compagnies d'assurance, des caisses mutualistes, des barreaux, etc.

<sup>4</sup> Source : CDG

Au fil des années, la CDG s'est érigée en un véritable catalyseur d'investissements de long terme tout en développant un savoir-faire unique dans la réalisation de grands projets structurants. Son statut public et la nature des fonds à caractère privé qui lui sont confiés exigent une grande rigueur dans les règles de gestion et la sélection de ses investissements. La CDG a su conjuguer cette double mission en sécurisant l'épargne confiée et en accompagnant le développement économique du Royaume. Cette mission duale constitue l'élément fondamental de l'identité de la CDG.

Par ailleurs, la CDG a adopté en juin 2017 une nouvelle stratégie prévoyant de nouveaux positionnements en ligne avec les enjeux économiques du Maroc. Elle intervient désormais en tant qu'expert pour compte de l'Etat et d'acteurs tiers, en tant que financeur des collectivités territoriales et des PME et en tant qu'investisseur stratégique tourné vers le développement du tissu productif dans des secteurs clés de l'économie marocaine. Son organisation s'articule à présent autour de 5 grands domaines d'activité : Gestion de l'épargne et prévoyance / Développement territorial / Tourisme / Banque&finance / investissement.

- **Gestion de l'épargne et prévoyance**

La CDG mobilise l'épargne nationale et garantit la sécurité et la fructification des dépôts qui lui sont confiés. En canalisant ses ressources vers des investissements productifs, la Caisse se positionne comme un acteur clé du progrès économique et social au Maroc.

La CDG apporte également sa contribution au développement national à travers ses activités dans le domaine de la prévoyance sociale. L'institution a développé une grande expertise en matière de gestion des caisses de retraites, lui permettant de conduire avec succès l'absorption des caisses internes de plusieurs offices et établissements publics.

Cette mission se conjugue avec une participation active à la réflexion portant sur la réforme du système national de retraite et l'extension de la couverture sociale.

- **Développement territorial**

La CDG est un intervenant public central du développement territorial. En participant au développement de l'immobilier, de l'aménagement urbain et de secteurs à fort potentiel de croissance (zones industrielles intégrées, zones franches, agropoles et complexes dédiés à l'agro-industrie), la CDG contribue à la dynamisation et à l'essor de l'économie nationale. Elle s'appuie sur CDG Développement et les différentes filiales opérant dans les secteurs d'activité clés pour le développement territorial du Maroc.

- **Tourisme**

La promotion de la destination Maroc et le développement de structures touristiques de qualité à travers le Royaume constituent une priorité stratégique pour la CDG. Accompagnateur engagé de la politique touristique nationale, la CDG consacre des investissements substantiels pour faire émerger de nouvelles destinations attractives et de nouveaux produits. Plaçant le tourisme comme pilier phare de son Plan Stratégique 2022, la CDG a mis en place la « Branche Tourisme », portée par MADAËF, et dédiée au regroupement des actifs touristiques et au pilotage de l'ensemble des filiales du Groupe opérant dans le secteur touristique. A travers ses différentes filiales, Madaëf intervient sur toute la chaîne de valeur touristique. Une complémentarité de métiers qui lui confère la capacité de développer des synergies communes à son portefeuille et de renforcer ses expertises.

- **Investissement**

CDG Invest, en charge de la Branche Investissement de la CDG, est un investisseur et gestionnaire de fonds de capital investissement, intervenant autour des grands enjeux de l'économie marocaine : diversification productive, régionalisation, développement des PPP, développement de l'entrepreneuriat et développement durable. Les activités de CDG Invest sont déployées à travers deux fonds fermés « Fipar-Holding » et « Nama Holding », et deux sociétés de gestion « CDG Invest PME » et « CDG Invest Infrastructures », ainsi que plusieurs programmes dont « 212 Founders », un programme de financement et d'accompagnement de startups innovantes.

- **Banque et finance**

En tant qu'institution financière de référence, la CDG contribue activement à la modernisation du secteur bancaire et des marchés de capitaux au Maroc et déploie une large gamme d'instruments d'intervention pour soutenir le développement des entreprises et encourager l'inclusion financière. Le Groupe articule son intervention autour de filiales spécialisées, capables de concevoir et d'optimiser différents instruments et mécanismes de financement et d'investissement. La CDG s'est ainsi imposée comme un acteur de premier plan dans la banque de détail (CIH Bank), la banque d'investissement (CDG Capital), le secteur de la réassurance (SCR) et les garanties de crédit bancaire (Finéa). À travers son implication dans le secteur financier, la CDG entend renforcer son rôle de sécurisation, de transformation et d'allocation efficiente de l'épargne au service du développement national à long terme. En réponse à la complexification croissante de la finance nationale et internationale, la CDG se positionne également en acteur structurant, capable selon les besoins du marché d'accélérer l'adoption de produits financiers de nouvelle génération et l'émergence de nouveaux styles de gestion.

### **Un modèle économique**

Le modèle économique de la CDG présente des caractéristiques spécifiques qui lui permettent de sécuriser une épargne d'origine privée, tout en accompagnant les politiques publiques au service du développement économique du Maroc. Il est fondé sur trois piliers complémentaires : la mobilisation des ressources financières, la capacité à gérer des projets complexes et la solidité des fonds propres.

- **Mobilisation des ressources financières :**

La CDG se distingue par une importante capacité à canaliser l'épargne qui commence par la mobilisation des dépôts et s'amplifie à travers plusieurs maillons (co-investisseurs, levées de dettes, création de richesse et d'autofinancement sur ses différentes activités, rotation d'actif). Cette capacité à compléter les dépôts par plusieurs autres sources de financement permet une démultiplication des fonds disponibles pour l'investissement et le développement socio-économique du Maroc.

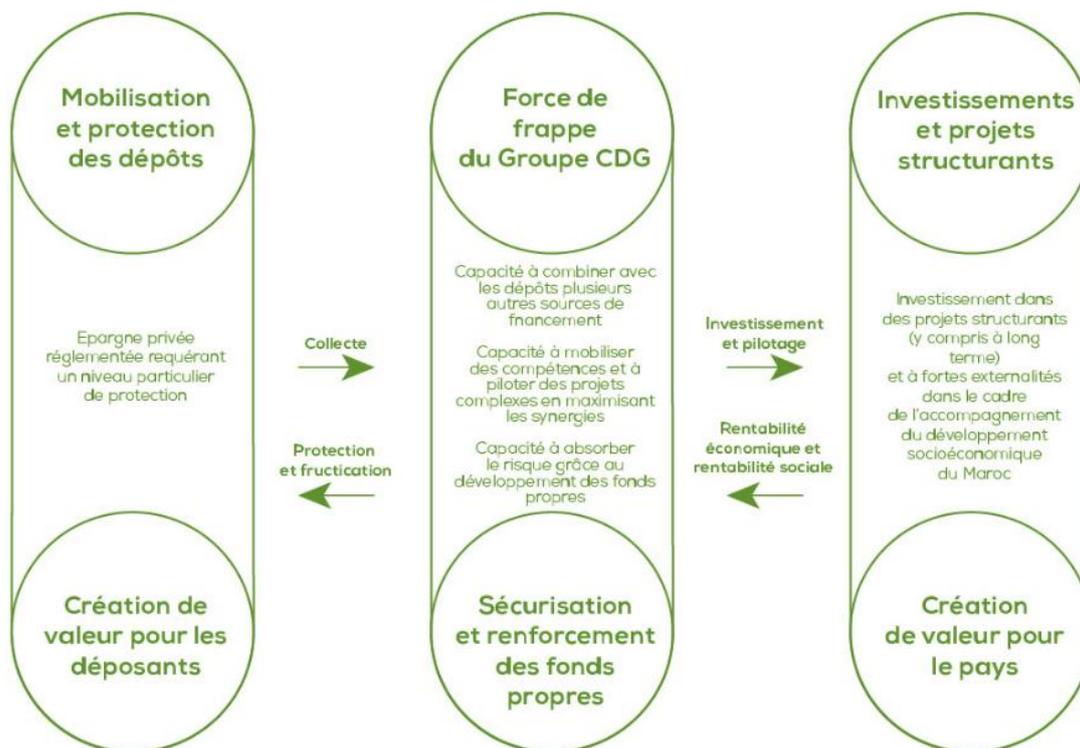
- **Mobilisation des compétences :**

La CDG a réussi à acquérir un savoir-faire unique en matière de gestion des projets complexes, qui la dote aujourd'hui d'une grande capacité à mobiliser les compétences et à fédérer les partenaires. Le Groupe bénéficie au travers de son portefeuille de métiers d'une large palette de savoir-faire (ingénierie, gestion de projet...) et de fortes expertises sectorielles (promotion immobilière, aménagement de zones spécialisées, banque et assurance...). Le développement de synergies au sein du Groupe fait partie intégrante de son modèle économique. La capacité de la CDG à gérer des projets complexes conforte sa capacité à mobiliser des financements. Elle

permet en effet de réaliser ces investissements dans de bonnes conditions de risque et de rentabilité.

• **Solidité des fonds propres :**

L’Institution a accumulé des fonds propres permettant d’absorber le risque lié à la diversité de ses différents investissements, lui permettant de garantir le capital des dépôts qui lui sont confiés ainsi que leur rendement. Le renforcement des fonds propres est donc une condition indispensable à la pérennité du modèle économique de la CDG.



Source : CDG

Aucune autre filiale du groupe n’est cotée à la bourse des valeurs de Casablanca hormis CIH Bank.

**Indicateurs financiers consolidés de la CDG**

En Mdh	2022	2023	2024
Produit net bancaire	5 653	10 254	13 498
Résultat net part du groupe	-2 022	1 371	3 464
Total bilan	339 632	355 463	381 684
Fonds propres part du groupe	14 404	15 308	19 375

**Principaux flux entre CIH BANK et les entités du groupe CDG**

La mise en place d'un contrat d'emprunt signé entre la CDG et le CIH au depuis l'exercice 2021, la convention a pour objet la mise en place d'un contrat d'emprunt dans le cadre de l'article 20 de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédits.

Les Conditions et modalités de rémunération se présentent comme suit :

- Montant du prêt : 269 261 020 MAD.
- Montant du capital restant dû : 144 260 650 MAD.
  
- Durée : indéterminée.
- Taux d'intérêt : équivalent au taux des BDT à maturité de 52 semaines + spread de 280 Bps, révisable chaque six mois sur la base du TMP S1 des BDT 52 semaines.
- Rémunération : les intérêts seront servis selon une fréquence trimestrielle.
- Le montant des intérêts comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2024 s'élève à 8 659 566 MAD.

Hormis la convention de la mise en place d'un contrat d'emprunt, aucune convention entre CIH BANK et les entités du groupe CDG n'est conclue courant la période 2022-2024.

### III. Structure des participations de CIH BANK

À fin décembre 2024, le portefeuille de participations de CIH Bank se compose de 30 entités pour un montant net de 2 376 millions de dirhams en baisse de 44 millions de dirhams par rapport à 2023.

La structure du portefeuille des participations de CIH Bank à fin décembre 2024 se présente comme suit :

En Mdh	Nombre	Valeur de souscription	Part/Total	Montant Net de Provisions	Produits* inscrits au CPC
Sociétés financières	12	1406	49,58%	1405	148
Sociétés hôtelières et immobilières	2	116	6,70%	-	-
Sociétés d'aménagement	10	17	0,60%	2	-
Filiales à 100%	6	1 223	43,12%	969	90
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>2 762</b>	<b>100%</b>	<b>2 376</b>	<b>238</b>

Source : CIH Bank

\*Correspondent uniquement aux dividendes perçus par CIH Bank

Dans le détail, le portefeuille des participations à fin 2024 recouvre 30 entités comme suit :

Titre	Capital Social	VN	Actions détenues en nombre	Actions détenues en %	Situation au 31 Décembre 2024			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant de participation	Provisions	Montant Net des provisions	
<b>SOCIETES FINANCIERES</b>					<b>1 405 980 239</b>	<b>1 440 000</b>	<b>1 404 540 239</b>	<b>148 892 333</b>
ATLANTASANAD	602 835 950	10	6 028 360	10%	410 056 515	-	410 056 515	34 361 652
SOFAC	210 450 000	100	1 395 543	66%	521 257 618	-	521 257 618	66 302 248
Umnia BANK	1 100 000 000	100	3 600 000	40%	440 000 000	-	440 000 000	-
AJARINVEST	7 000 000	100	28 000	40%	2 800 000	-	2 800 000	48 000 000
TAKAFULIA ASSURANCES	50 300 000	100	100 600	20%	10 060 000	-	10 060 000	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 005 000	100	12 670	7%	1 267 000	-	1 267 000	63 350
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200 000	100	70 000	7%	7 000 000	-	7 000 000	-
INTERBANK	11 500 000	100	6 899	6%	690 000	690 000	-	-
SGFG	1 000 000	100	588	6%	59 000	-	59 000	-
SBVC Casablanca	387 517 900	100	116 256	3%	11 765 106	-	11 765 106	165 084
MAROCLEAR	100 000 000	5 000	275	1%	275 000	-	275 000	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0%	750 000	750 000	-	-
<b>SOCIETES D'AMENAGEMENT</b>					<b>17 412 500</b>	<b>15 392 400</b>	<b>2 010 100</b>	<b>-</b>
PALM-BAY	100 000 000	1 000	85 000	85%	10 000 000	10 000 000	-	-
SIDI IFNI	100 000	100	200	20%	20 000	20 000	-	-
SIDETSA	6 100 000	100	9 150	15%	915 000	915 000	-	-
SUD LUXE	300 000	100	450	15%	45 000	45 000	-	-
IMEG C/C	2 100 000	100	3 000	14%	300 000	300 000	-	-
SICOPAR	37 000 000	500	7 423	10%	3 737 400	3 737 400	-	-
IDMAJ SAKANE	20 000 000	100	20 000	10%	2 000 000	-	2 000 000	-
SED FES	10 000 000	100	5 000	5%	375 000	375 000	-	-
SMIT	100 000 000	100	219	0%	10 100	-	10 100	-
ADER-FES	35 000 000	100	1	0%	-	-	-	-

<b>SOCIETES HOTELIERES &amp; IMMOBILIERES</b>					<b>115 510 831</b>	<b>115 190 831</b>	<b>320 000</b>	<b>0</b>
LE TIVOLI	44 462 000	100	444 609	89%	115 190 831	115 190 831		-
RHOSN ENNAKHIL	400 000	100	3 200	80%	320 000	-	320 000	-
<b>FILIALES à 100%</b>					<b>1 223 375 013</b>	<b>253 931 400</b>	<b>969 443 613</b>	<b>89 524 448</b>
CIH COURTAGE	1 000 000	100	10 000	100%	1 000 000	-	1 000 000	30 800 000
SANGHO	494 000	100	4 940	100%	253 831 400	253 831 400		
LANA CASH	35 000 000	100	599 994	100%	59 999 400	-	59 999 400	-
CIH PATRIMMO	806 083 813	100	8 000 606	100%	838 444 213	-	838 444 213	58 724 448
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100 000	100	1 000	100%	100 000	100 000	-	-
BMCI Asset Management	1 000 000	100	10 000	100%	70 000 000		70 000 000	
<b>TOTAL</b>					<b>2 762 268 584</b>	<b>385 954 631</b>	<b>2 376 313 952</b>	<b>238 416 781</b>

Le volume des participations de CIH Bank dans les sociétés financières et assimilées représente la majeure partie du portefeuille des participations avec un montant de 1 406 millions de dirhams et 50,90% du total du portefeuille. Ces participations dont l'essentiel a été initié dans le cadre du plan stratégique 2010-2014, ont généré des produits sous forme de dividendes encaissés courant l'exercice 2024 de 149 millions de dirhams.

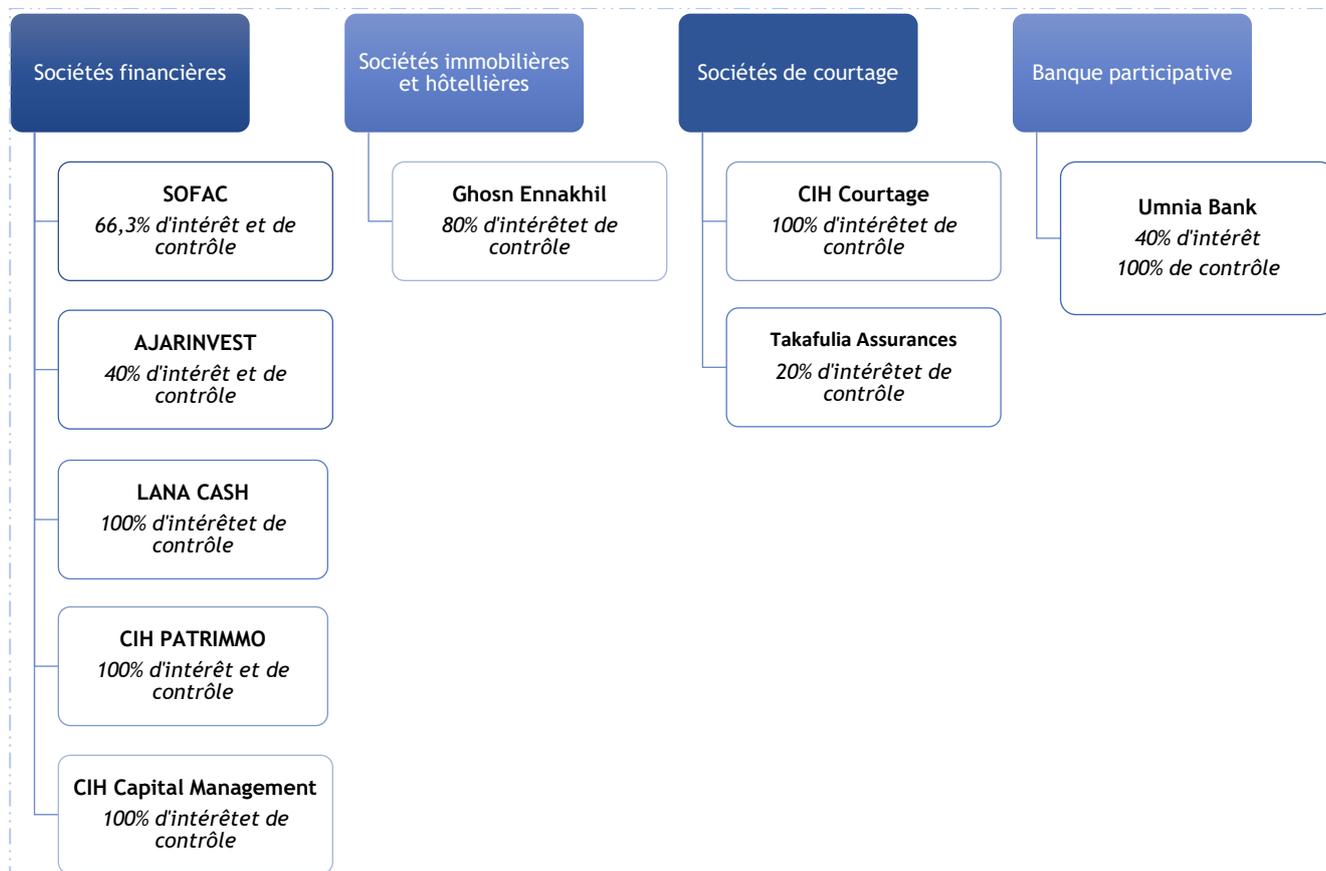
Le portefeuille des filiales à 100% de CIH Bank est de 1 223 millions de dirhams, représentant ainsi 44,29% du portefeuille de CIH Bank.

Le portefeuille des participations hôtelières et immobilières ainsi que le portefeuille des sociétés d'aménagement représentent respectivement 4,18% et 0,63% du total portefeuille.

La filiale Sangho ne détient plus de bien immeuble dans son actif.

## IV. Filiales de CIH Bank

1- L'organigramme juridique du Groupe CIH Bank au 31 décembre 2024 se présente comme suit :



Source : CIH Bank

2- Faits marquants de l'activité des filiales :

Les principaux faits ayant marqué l'activité des filiales se profilent comme suit :

En 2022, CIH BANK procède à une prise de participation dans le capital de la compagnie d'assurance participative Takafulia Assurance à hauteur de 20%.

La filiale « CGHT CLUB SANGHO MARRAKECH » a cédé l'ensemble de ses biens immeubles en 2022, et ne possède donc plus d'actifs immobiliers. La société figurant sur les titres de participation de CIH BANK, est sortie du périmètre de consolidation du Groupe CIH BANK en Décembre 2022.

En 2023, CIH BANK acquiert BMCI Asset Management pour 70 millions de MAD, en renommant la filiale « CIH Capital Management ». Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de diversification de la banque.

Courant 2023, la filiale SOFAC réalise une opération d'augmentation de capital pour 100 Mdh par apport en numéraire, ainsi que, l'année 2023 marque la première émission du programme de titrisation pour SOFAC à émissions multiples.

En 2024, SOFAC procède à une émission obligataire subordonnée d'un montant total de 250 Mdh par placement privé.

### 3- Palier SOFAC (SOFAC, Badeel, SOFASSUR, SSF)

#### SOFAC

Dénomination sociale	SOFAC
Nature juridique	SA
Capital social	210 450 000 MAD
Siège social	57, boulevard Abdelmoumen, Casablanca
Objet	Société de financement conformément aux dispositions de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés
PNB social au 31 décembre 2024	793,1 Mdh
PNB consolidé au 31 décembre 2024	817,9 Mdh
Résultat net social au 31 décembre 2024	160,4 Mdh
Résultat net consolidé au 31 décembre 2024	223,9 Mdh
% d'intérêt CIH Bank	66,31%
Autres actionnaires	Poste Maroc (33,6%)
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2024	66,3 Mdh

Source : Comptes de SOFAC au 31 décembre 2024

CIH Bank a acquis la totalité de la participation de la CDG dans SOFAC, le 30 Décembre 2011, portant sa participation dans la société à 46,21%.

La banque a lancé en 2012 une offre publique d'achat obligatoire à l'issue de laquelle, la participation de CIH Bank dans SOFAC est portée à 59,8% et ce, suite au franchissement de seuil de 40% du capital et droits de vote de SOFAC.

CIH Bank a initié une Offre Publique de Retrait (OPR) visant la radiation des titres SOFAC de la bourse de Casablanca, suite aux résultats de l'offre publique d'achat obligatoire sur les actions SOFAC, et compte tenu du faible niveau de flottant en bourse. L'OPR obligatoire s'est déroulée du 22 mars au 19 avril 2013 inclus, et a porté la participation de CIH Bank à 60,5%.

En 2015, la participation de CIH Bank dans SOFAC passe de 60,5% à 66,3% suite à la participation de la banque à l'augmentation de capital réalisée par la société de financement spécialisée.

Au cours de l'exercice 2016, SOFAC a augmenté son capital d'un montant de 100 Mdh.

La participation de CIH Bank dans la SOFAC s'inscrit dans le cadre de son plan de développement stratégique, visant à compléter l'offre de la banque dans le domaine du financement des activités spécialisées (crédit à la consommation, leasing...).

L'année 2021 a confirmé la présence de SOFAC sur le marché leasing et une mise en œuvre du produit garantie CCG « DAMAN ISTITMAR »

En 2023, SOFAC a augmenté son capital pour 99 Mdh et par apport en numéraire, et réalise sa première émission du programme de titrisation à émissions multiples.

SOFAC acquiert à 100% du capital Badeel, société de service spécialisée dans la LLD location à longue durée et les services de mobilité.

En 2024, SOFAC réalise une émission obligataire subordonnée d'un montant total de 250 MDH par placement privé, accompagnée par l'ouverture de deux nouvelles agences à Rabat et Agadir.

### BADEEL

Dénomination sociale	BADEEL SMARTLEASE S.A.
Siège social	161, Avenue Hassan II, Casablanca
Forme juridique	SA
Capital social	68 186 000 Dhs
Objet	BADEEL Smartlease S.A. est une société anonyme de droit marocain spécialisée dans la location longue durée.
% intérêt dans BADEEL	66,31%
Autres actionnaires	Sofac (100%)
Chiffre d'affaires au 31 décembre 2024	47 828 KDH
Résultat net au 31 décembre 2024	1 788 KDH

Source : SOFAC

BADEEL est un opérateur de LLD et de services de mobilité créé en 2018 et qui a officiellement lancé la commercialisation de son offre en 2019. BADEEL propose la Location Longue Durée nouvelle génération à destination de tous les publics et développe de nouveaux services de mobilité.

BADEEL est une Société Anonyme de droit marocain au capital social de 68 186 000 Dirhams et filiale à 100% de SOFAC depuis octobre 2022.

SOFAC a pu finaliser l'acquisition de la totalité du capital de la société BADEEL Smartlease SA en 2022 avec une restructuration de sa dette et une contractualisation des enveloppes de refinancement pour le développement de son activité.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de SOFAC d'anticiper les évolutions du marché, de proposer des offres innovantes et de renforcer sa position de leader dans l'automobile et la mobilité intelligente, offrant des solutions complètes incluant l'optimisation du budget, l'entretien, l'assurance et l'assistance.

L'exercice 2023 a été marqué par la relance commerciale qui s'est traduite par l'évolution des produits d'exploitation de la société.

Au courant de la période 2022-2024, aucune remontée de dividendes n'a été enregistrée par SOFAC. En termes de flux, aucun flux n'a été payé par SOFAC à BADEEL durant la période 2022-2024.

### SOFASSUR

Dénomination sociale	SOFASSUR
Nature juridique	SARL
Capital social	100 000 MAD
Siège social	57, boulevard Abdelmoumen, Casablanca
Objet	Le Courtage en assurances : l'exercice de la profession de Courtier d'assurances dans les branches autorisées et aux activités qui sont réputées liées à la profession d'Intermédiaire d'assurance par la réglementation régissant cette profession.
PNB social au 31 décembre 2024	84,2 Mdh

PNB consolidé au 31 décembre 2024	-
Résultat net social au 31 décembre 2024	57,8 Mdh
Résultat net consolidé au 31 décembre 2024	-
% d'intérêt CIH Bank	66,30%
Autres actionnaires	SOFAC (100,0%)
Dividendes versés à SOFAC au titre de l'exercice 2024	34,4 Mdh

Source : Comptes de SOFAC au 31 décembre 2024

SOFASSUR société à capital de 100 000 dirhams est une filiale à 100% de SOFAC spécialisée dans le courtage d'assurance.

### **SOFAC STRUCTURED FINANCE (SSF)**

Dénomination sociale	<b>SOFAC STRUCTURED FINANCE</b>
Nature juridique	Société anonyme
Capital social	2.000.000 MAD
Siège social	57, BD ABDELMOUMEN
Objet	Entreprise se livrant pour son compte, au placement ou à la gestion de valeurs mobilières, à des opérations sur les valeurs ou au contrôle des sociétés.
PNB social au 31 décembre 2024	6,9 MDH
PNB consolidé au 31 décembre 2024	-
Résultat net social au 31 décembre 2024	1,8 Mdh
Résultat net consolidé au 31 décembre 2024	-
% d'intérêt CIH Bank	66,30%
Autres actionnaires	SOFAC (100,0%)
Dividendes versés à SOFAC au titre de l'exercice 2024	-

Source : Comptes de SOFAC au 31 décembre 2024

SOFAC STRUCTURED FINANCE est une filiale à 100% spécialisée dans la gestion des FPCT (Fonds de Placement Collectifs en titrisation) au capital de 2 MDH.

#### **4- UMNIA Bank**

Dénomination sociale	<b>UMNIA Bank</b>
Nature juridique	SA
Capital social	1100 000 000 MAD
Siège social	1 Angle Bd Abdelmoumen Et Rue Des Pleiades 1ere Etage - Casablanca
Objet	Banque participative
PNB au 31 décembre 2024	272 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2024	15,2 Mdh

% d'intérêt CIH Bank	40,00%
% droit de vote	100,00%
Autres actionnaires	QIIB (40,0%), CDG (20,0%)
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2024	-

Source : UMNIA Bank-Comptes sociaux au 31 décembre 2024

Créée en 2016, UMNIA Bank est une banque participative marocaine dédiée à la finance participative. Elle est née d'un partenariat entre la CDG, CIH Bank et le Qatar International Islamic Bank (QIIB).

La banque propose des produits tels que des contrats de financement, des produits d'investissement, de placement et d'épargne.

En 2017, onze agences UMNIA Bank ont ouvert leurs portes, dans différentes villes du Royaume.

Par ailleurs, l'année 2018 est marquée par la libération totale du capital social d'UMNIA Bank, portant ce dernier à 600 millions de dirhams. Aussi, douze agences supplémentaires ont ouvert en 2018, portant le nombre d'agences UMNIA BANK à 23 agences.

En 2018, une augmentation du capital social d'Umnia Bank de 500 Mdh a été opérée pour atteindre 1,1 milliard de DH de capital social.

Dans une stratégie d'expansion, le réseau d'agence d'UMNIA BANK continue d'évoluer avec 2 agences supplémentaires portant le réseau à 52 agences à fin 2023

En 2024, L'activité de financement de UMNIA BANK maintient une solide croissance avec une progression de 26,1 %, soit une hausse de 1,1 % sur 12 mois. Par ailleurs, le résultat net s'établit à 15,2 Mdh après avoir été négatif un an auparavant.

## 5- AJARINVEST

Dénomination sociale	<b>AJARINVEST</b>
Nature juridique	SA
Capital social	7 000 000 MAD
Siège social	Immeuble CDG, Place Moulay Hassan - Rabat
Objet	Société de gestion d'une ou plusieurs sociétés et fonds ayant pour objet d'investir dans des immeubles en vue de leur location ainsi que les opérations s'y rapportant
Produits d'exploitation au 31 décembre 2024	286,5 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2024	152,7 Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	40,00%
Autres actionnaires	CDG (60,0%)
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2024	48 Mdh

Source : AJARINVEST-Comptes sociaux au 31 décembre 2024

Créée en 2016, AjarInvest est la société de gestion du groupe CDG chargée de la structuration et de la gestion d'OPCI. Elle est née d'un partenariat entre la CDG (60%) et CIH Bank (40%). La Société de gestion a pour activité principale, tant au Maroc qu'à l'étranger la gestion d'une ou de plusieurs

sociétés et fonds ayant pour objet d'investir, directement ou indirectement, dans des immeubles en vue de leur location ainsi que les opérations s'y rapportant.

En date du 23 juillet 2019, AJARINVEST a été agréée par l'AMMC, sous la référence n° AG/SDG/01/2019, pour l'exercice de l'activité de société de gestion d'OPCI.

A fin 2023, les OPCI gérés par AJARINVEST sont au nombre de 11.

A fin 2024, AJARINVEST gère un total de 16 OPCI.

## 6- CIH COURTAGES

CIH BANK a créé le 15 juillet 2010, CIH Courtage présentée comme suit :

Dénomination sociale	<b>CIH Courtage</b>
Nature juridique	SARL Associé Unique
Associé unique	CIH BANK SA
Capital social	1 000 000 MAD
Siège social	Résidence Hicham, Angle Boulevard Abdelmoumen et rue Abou Marouane, 3 <sup>ème</sup> étage, appartement N° 7, Casablanca
Objet	Le Courtage en assurances : l'exercice de la profession de Courtier d'assurances dans les branches autorisées et aux activités qui sont réputées liées à la profession d'Intermédiaire d'assurance par la réglementation régissant cette profession.
Produits d'exploitation au 31 décembre 2024	50,9 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2024	34,4 Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	100,00%
Autres actionnaires	-
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2024	30 Mdh

Source : CIH COURTAGES-Comptes sociaux au 31 12 2024

Dans l'objectif de se placer dans le secteur du courtage en assurance, CIH Bank a créé en Juillet 2010 CIH Courtage. Par conséquent CIH Bank se dote ainsi, à l'instar des autres banques Marocaines, d'un cabinet captif d'assurances. La création de cette entité ainsi que l'élargissement de la gamme de produits émise par CIH Bank permettent au Groupe de satisfaire les besoins pressants exprimés tant par les particuliers, les professionnels ou bien encore les promoteurs immobiliers.

## 7- GHOSN ENNAKHIL

Dénomination sociale	<b>GHOSN ENNAKHIL</b>
Nature juridique	SA
Capital social	400 000 MAD
Siège social	187 Avenue Hassan II, Casablanca
Objet	Promoteur immobilier
Produits d'exploitation au 31 décembre 2024	171,1 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2024	22,0 Kdh

% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	80,00%
Autres actionnaires	Lazrak Immobilier (20,0%)
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2024	-

Source : GHOSN ENNAKHIL-Comptes sociaux au 31 12 2024

Créée en septembre 2000, la société a pour objet l'achat, la vente, la conception, la réalisation et la gestion pour son compte ou pour le compte d'autrui de tous hôtels, motels, complexes touristiques, restaurants, centres d'animations et de loisirs et de toutes activités de promotion hôtelière et touristique.

## 8- CIH PATRIMMO

CIH BANK a créé, en décembre 2019, CIH Patrimmo présentée comme suit :

Dénomination sociale	CIH PATRIMMO
Nature juridique	Société anonyme à capital variable, Société de Placement Immobilier à Règles de Fonctionnement Allégées (SPI-RFA)
Capital social	434.400.000 MAD
Siège social	187, avenue Hassan II
Objet	Acquisition de biens immeubles exclusivement en vue de leur location, et toutes les opérations nécessaires à leur usage ou leur revente.
Produits d'exploitation (Produits sur opérations immobilières) au 31 décembre 2024	68,8 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2024	59,5 Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	100,00%
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2024	58 Mdh

Source : CIH PATRIMMO comptes sociaux au 31 12 2024

## 9- LANA CASH

CIH BANK a créé en 2019 LANA CASH présentée comme suit :

Dénomination sociale	LANA CASH
Nature juridique	Société anonyme
Capital social	35 000 000 MAD
Siège social	3 Rue Abou Dhabi Oasis, 20103 - Casablanca
Objet	Etablissement de paiement conformément aux dispositions de la loi n° 103-12.
Produits d'exploitation au 31 décembre 2024	4 419 kdh

Résultat net au 31 décembre 2024	-4,7 Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	100,00%
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2024	-

Source : LANA CASH comptes sociaux au 31 12 2024

LANA CASH est un établissement de paiement agréé par Bank Al-Maghrib depuis Mai 2019, ses principales missions sont :

- Opérations de transfert de fonds : L'envoi et la réception au niveau national ainsi que la réception au Maroc de fonds en provenance de l'étranger,
- Services de paiement : Paiement de factures, recharges auprès de plusieurs opérateurs en agence ou sur WE PAY (plateforme digitale : WALLET) et les Paiement d'achats auprès des commerçants partenaires

En 2021, LANA CASH a procédé à une augmentation de capital tel que décidé en Mai 2020 cette augmentation de 25MDH est totalement libéré par son actionnaire CIH Bank.

A fin 2024, le réseau LANACASH compte plus de 1000 agences entre agences propres et partenaires, avec un produit d'exploitation de 4 419 Kdh en évolution continue grâce à l'évolution du volume des opérations réalisées dans son réseau d'agence. Bien que le résultat net reste négatif en 2024, il s'est amélioré par rapport à 2023.

## 10- CIH Capital Management

Dénomination sociale	CIH Capital Management
Nature juridique	Société anonyme
Capital social	1 000 000 MAD
Siège social	26 Place Des Nations Unies - Casablanca
Objet	Etablissement qui exerce une activité de gestion d'actifs : OPCVM
Produits d'exploitation au 31 décembre 2024	30,2 mdh
Résultat net au 31 décembre 2024	4045 Kdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	100,00%
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2024	-

Source : CIH Capital Management

Filiales à 100%, spécialisée en gestion d'OPCVM et acquis par CIH Bank en 2023, l'acquisition de cette nouvelle filiale anciennement dénommée BNCI Asset management, s'inscrit dans le cadre de sa stratégie visant à offrir à sa clientèle de nouveaux produits innovants de placement et de gestion d'épargne

En 2023, CIH Capital Management a enregistré un produit d'exploitation de 22,1 millions de dirhams, marquant une diminution de 21% par rapport à 2022. Le résultat net s'élève à 643 Kdhs, soit une baisse de 80% par rapport à l'année précédente. Cette diminution est attribuée à une période de transition caractérisée par une réorganisation du portefeuille client.

En 2024, CIH Capital Management a enregistré un produit d'exploitation de 30,2 millions de dirhams, marquant une augmentation de 37% par rapport à 2023. Le résultat net s'élève à 4045 Kdhs, soit une amélioration de 3402 kdhs par rapport à l'année précédente.

### 11- Conventions réglementées entre CIH BANK et ses Filiales\*

Dans le but de permettre à CIH Bank de connaître une croissance durable, la banque a intégré les filiales dans son plan stratégique et dans la mise en œuvre d'une vision à moyen et long terme du développement du Groupe avec un positionnement, une spécialisation et diversification des services offerts par les filiales en synergie et complétant l'offre de la banque avec un positionnement dans :

- Les services financiers spécialisés Via SOFAC ainsi que la gestion pour compte des crédits à la consommation portée dans le bilan de la banque et traité dans le back office de la filiale ;
- Le placement Immobilier avec le fond OPCI CIH PATRIMMO
- L'activité de courtage (CIH Courtage) destinée à promouvoir l'activité de bancassurance.
- Offres de placement dans des fonds OPCVM pour les clients de CIH BANK par l'intermédiaire de sa filiale CIH CAPITAL MANAGEMENT.
- Offrir des services personnalisés et complémentaires grâce à la filiale LANACASH (établissement de paiement), assurant une plus grande proximité via son large réseau d'agences propres et partenaires.

Le tableau suivant résume les principaux flux entre CIH Bank et ses principales filiales durant la période 2022-2024 :

Objet de la convention	2022		2023		2024	
	Montant comptabilisé	Montant réglé	Montant comptabilisé	Montant réglé	Montant comptabilisé	Montant réglé
Accord d'assistance technique « TSA » conclu entre CIH Bank et Umnia Bank	13 543,60	9 786,90	7 910,59	11 613,66	7 967,66	11 747,67
Convention de recouvrement avec SOFAC	-2 180,30	-3 597,00	-2 079,61	-1 876,83	-1 918,08	-1 676,13
Convention de gestion des crédits à la consommation par SOFAC	-24 927,00	-37 808,50	-24 338,82	-46 705,54	-25 421,06	-26 836,58

\*La description des conventions réglementées est disponible sur le rapport financier annuel

Convention de prêt avec SOFAC	2 336,30	2 546,50	2 811,85	3 093,04	-	-
Contrat d'acquisition de l'actif immobilier LE TIVOLI	-	-	-	-	100 300,00	100 300,00
Convention de garantie avec Badeel	-	-	27 000,00	-	27 000,00	5 000,00
Contrat de bail entre l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA et CIH Bank	-59 793,70	-71 752,4*	-59 793,70	-71 752,4*	-59 793,70	-
<b>Total des flux</b>	<b>-71 021,10</b>	<b>-100 824,60</b>	<b>-48 489,69</b>	<b>-105 628,07</b>	<b>48 134,82</b>	<b>88 534,96</b>

\* Dont -11 958 Kdh au titre des exercices antérieurs.

Données en Kdh

Source : CIH Bank

L'évolution des flux entre CIH BANK et ses filiales, en 2024, est expliquée principalement par :

- La constatation des charges de loyers facturés par l'OPCI sur CIH BANK sur l'exercice 2024 pour 59 MMAD
- L'acquisition de l'actif immobilier le TIVOLI

**a- Conventions conclues avec BADEEL :**

En 2023, la banque conclue une convention de garantie avec Badeel dont l'objet est de délivrer un engagement qui servira à atténuer le report à nouveau déficitaire généré entre 2022 et 2027 de Badeel. Le remboursement des montants engagés se fera après le retour à la meilleure fortune de la société Badeel.

**Modalité de la convention :** La Garantie fera l'objet d'un ou de plusieurs appels selon les modalités convenues. Tout paiement par le Garant réduira à due concurrence le montant de la Garantie.

-Montant maximum de l'engagement : 27 000 000 MAD

-Montant décaissé en 2024 : 5 000 000 MAD

**b- Opération financière entre CIH BANK et sa Filiale CIH PATRIMMO**

Aux termes d'opérations d'apport en nature des actifs par le Crédit Immobilier et Hôtelier à l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA et en exécution du traité d'apport conclu entre elles, l'ensemble des actifs sont apportés à l'OPCI en contrepartie de la souscription par le CIH des actions de l'OPCI et de la prise à bail des actifs par le CIH, en qualité de locataire.

CIH et L'OPCI ont souhaité couvrir notamment les dépenses, coûts, perte de valeur résultant de la réalisation de mise en conformité.

CIH Bank a cédé à son OPCI « CIH PATRIMMO », des actifs immobiliers avec un montant global de produit de cession de 433 893 167 MAD.

Le Capital social de « CIH PATRIMMO » de 434 400 000 MAD est répartie comme suit :

- 433 893 167 MAD : apport en nature de CIH Bank valeur des actifs cédés à l'OPCI en date du 30/12/2019 ;
- 506 833 MAD : apport en numéraire, en date du 28/12/2020 ;

La description des 2 conventions réglementées entre l'OPCI CIH PATRIMMO et CIH BANK se présente comme suit :

- **Convention 1 : contrat de bail entre l'OPCI CIH PATRIMMO et CIH BANK**

- **Parties concernées** : Le Crédit Immobilier et Hôtelier est actionnaire et administrateur de l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA.
- **Nature et objet de la convention** : L'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA donne à bail au Crédit Immobilier et Hôtelier, un ensemble de locaux, pour usage de siège social de CIH Bank et à toutes activités connexes ou complémentaire.
- **Date d'effet** : 28/12/2020
- **Modalités de la convention** : Loyer annuel hors TSC de 19.241.112 DH HT
- **Charges comptabilisées au 31/12/2024** : 21.261.428 DH HT
- **Montant décaissé au 31/12/2024** : Néant

- **Convention 2 : contrat de bail entre l'OPCI CIH PATRIMMO et CIH BANK**

- **Parties concernées** : Le Crédit Immobilier et Hôtelier est actionnaire et administrateur de l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA.
- Nature et objet de la convention** : L'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA donne à bail au Crédit Immobilier et Hôtelier, un ensemble de locaux, pour l'exercice d'une activité bancaire.
- **Date d'effet** : 13/01/2019
- **Modalités de la convention** : Loyer annuel de 38.532.247,13 DH HT avec un règlement du loyer payable semestriellement et d'avance
- **Charges comptabilisées au 31/12/2024** : 38.532.247 DH HT
- **Montant décaissé au 31/12/2024** : Néant

c- **Conventions conclues avec les Filiales SOFAC et UMNIA Bank**

**Convention de recouvrement conclues avec SOFAC**

- **Objet de la convention** : la sous-traitance de la gestion par SOFAC des relances téléphoniques des clients ayant des impayés inférieurs ou égales à 4 échéances.
- **Modalités de la convention** : SOFAC assurera la gestion des relances téléphoniques des clients mettant à la disposition du CIH son savoir-faire en matière de démarchage téléphonie dans le domaine du recouvrement
- **Charges comptabilisées au 31/12/2024** : 1.918.075 MAD HT
- **Montant décaissé au 31/12/2024** : 1.676.130 MAD

**Convention de gestion des crédits à la consommation avec SOFAC**

- **Objet de la convention** : cette convention entre CIH BANK et SOFAC a pris effet le 03 juin 2014. Elle a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC. Ainsi SOFAC assurera la gestion pour

compte en mettant à la disposition de CIH BANK son savoir-faire en matière des crédits à la consommation.

- **Modalités de la convention** : CIH BANK distribuera les crédits et portera leurs encours sur ses livres.
- **Date de signature de la convention** : 16/05/2016
- **Charges comptabilisées au 31/12/2024** : 25.421.057 MAD DH
- **Montant décaissé au 31/12/2024** : 26.836.578 MAD

**Accord d'assistance technique « TSA » conclu avec Umnia Bank**

- **Objet de la convention** : CIH BANK fourni les services requis pour que Umnia Bank puisse réaliser ses activités
- **Modalités essentielles** : facturation varient selon les prestations
- **Produits comptabilisés au 31/12/2024** : 7.967.658 MAD HT
- **Montant encaissé au 31/12/2024** : 11.747.667 MAD

**d- Contrats d'acquisition de l'actif immobilier le TIVOLI**

- **Objet de la convention** : Acquisition de l'actif immobilier situé à Agadir, Le contrat a été signé le 30/12/2024 (opération ponctuelle non renouvelable dans la durée) ;
- **Modalités de la convention** : Prix de la transaction est de 100.300.000,00 MAD, totalement réglé.
- **Parties concernées** : CIH Bank et LE TIVOLI ;
- **Impact résultat en 2024** : NEANT ;

**e- Contrats conclus avec les conditions normales du marché entre CIH Bank et ses filiales.**

A ce jour, il n'existe aucun contrat conclu avec les conditions normales du marché entre CIH Bank et ses filiales.

Les tableaux suivants résument les relations entre les sociétés consolidées du Groupe CIH Bank au titre des deux exercices 2022, 2023 et 2024 :

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe	Entreprises consolidées par intégration globale		
	2022	2023	2024
<b>ACTIF</b>			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	55	-	-
Prêts et créances	1 815 009	2 676 499	2 437 459
Comptes de régularisations et autres actifs	107 088	36 669	28 448
<b>PASSIF</b>			
Dépôts			
Comptes de régularisations et autres passifs	257 438	627 318	602 799
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	51 983	-	-

En KDH

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe	Entreprises consolidées par intégration globale		
	2022	2023	2024
<b>RESULTAT</b>			
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	38 977	72 131	78 402
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	38 977	72 083	74 380
Commissions (produits)	39 889	34 992	35 472
Commissions (charges)	12 104	14 951	13 705
Autres	28 199	20 581	27 181

En KDH

Source : CIH Bank

## V. Le secteur bancaire

### 1- Présentation générale

#### a- Cadre légal et réglementaire

Les établissements bancaires sont placés sous la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances, lesquels agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Etablissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé sa réforme dès 1993 avec la refonte de la loi bancaire visant la libéralisation et la modernisation de celui-ci. En effet, la loi bancaire 1967 révisée en 1993 a été remplacée par la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

Cette loi confère plus d'autonomie à Bank Al-Maghrib en matière de politiques monétaire et de change, renforçant ainsi son rôle de supervision et de contrôle. De ce fait, selon ce texte, le Gouverneur de BAM fixe les proportions à respecter au niveau des ratios prudentiels.

Par ailleurs, cette loi bancaire a instauré de nouveaux principes largement inspirés des recommandations de Bâle II auxquels ont dû se conformer les banques privées dès fin 2007. Outre ce chantier, le secteur a été marqué par l'engagement de travaux pour préparer la migration des banques vers les nouvelles normes comptables internationales IAS/IFRS, obligatoires à partir de 2008.

S'agissant de Bâle III, La Banque centrale a engagé, au cours de l'année 2012, les travaux pour la mise en œuvre de la réforme dite Bâle III, qui regroupe les mesures élaborées par le Comité de Bâle en réponse à la crise financière internationale apparue en 2007. Cette réforme a pour objectif d'améliorer la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs consécutifs à des tensions financières ou économiques et de réduire le risque de propagation à l'économie réelle. Les mesures

publiées dans ce cadre par le Comité de Bâle sont diverses, renforçant à la fois les règles de suivi micro-prudentiel des banques, mais aussi les instruments macro-prudentiels destinés à prévenir la formation de risques systémiques.

Pour assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec ces standards, la Banque a opté pour une approche progressive, en privilégiant les deux réformes majeures de Bâle III relatives aux fonds propres et au ratio de liquidité à court terme (LCR).

Notons que les établissements de crédit sont tenus de respecter, sur une base individuelle et/ou consolidée ou sous-consolidée, les ratios prudentiels fixés par les circulaires du Wali de BANK AL-MAGHRIB.

En janvier 2025, le secteur bancaire marocain a mis en œuvre deux nouvelles normes de Bâle : le ratio de liquidité structurelle à long terme (NSFR) et le processus d'évaluation de l'adéquation de la liquidité (ILAAP). Ces exigences, instaurées par Bank Al-Maghrib, ont pour objectif de renforcer la stabilité du secteur bancaire et de répondre aux exigences des standards internationaux.

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature.	≥ 12%
Ratio Tier one	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature.	≥ 9%
Ratio de fonds propres CET1	Rapport entre ses fonds propres de base CET1 et le total des actifs pondérés	≥ 8%
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actifs disponibles réalisables à CT et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à CT et les engagements par signature donnés.	≥ 100%
Ratio de divisions des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque.	≤ 20%
Ratio de levier	Rapport entre le montant des fonds propres de catégorie 1, calculés et la somme des expositions du bilan, sur opérations de cessions temporaires de titres, sur produits dérivés, du hors bilan.	≥ 3%
Réserve monétaire	Fonds dont la banque dispose auprès de BAM, sous forme de comptes gelés. A noter que BAM a libéré intégralement le compte de réserve au profit des Banques en date du 16/06/2020	= 0%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories, selon leur degré de risque : - Créances pré-douteuses ; - Créances douteuses ; - Créances compromises. Les provisions doivent être constituées selon la classe de risque et déduction faite des garanties détenues et des agios réservés.	≥ 20% ≥ 50% ≥ 100%

En janvier 2015, la nouvelle loi bancaire référencée Loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au Bulletin Officiel. Cette loi renforce le cadre de supervision du système bancaire et permet l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires.

Les principaux apports de cette loi concernent notamment :

- L'élargissement du périmètre de la supervision bancaire aux Associations de Micro-Crédit et Banques offshore ;
- L'introduction de dispositions régissant l'activité de banques participatives à travers une banque dédiée ou dans le cadre de fenêtres ;
- L'établissement d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle ;
- Le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire, du régime de résolution des crises bancaires et de la protection de la clientèle ;

L'introduction du statut d'établissements de paiement habilités à effectuer des opérations de paiement et englobant les sociétés de transfert de fonds régies par la loi en vigueur, et le développement de dispositions relatives à la définition des conglomérats financiers et à leur surveillance ;

- La mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs par sa mise en adéquation avec la loi sur la protection du consommateur, celles de lutte contre le blanchiment et sur la concurrence, et celle relative à la protection des données privées.

#### **b- Principaux faits marquants du secteur**

Les principaux faits ayant marqué le secteur bancaire entre 2021 et 2025 se profilent comme suit :

- ✓ Publication par BAM de la directive relative au dispositif des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement ;
- ✓ Publication par BAM de la circulaire relative aux dations de paiement et ventes à réméré ;
- ✓ Prorogation au 30 juin 2021, le bénéfice de la garantie de l'Etat (« Damane Relance ») ;
- ✓ La Banque Centrale augmente à deux reprises son taux directeur en 2022 passant de 1,5% à 2,5% afin d'assurer les conditions d'un retour rapide à des niveaux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix ;
- ✓ En 2022, Holmarcom finalise l'acquisition de Crédit du Maroc
- ✓ Le Conseil de Bank Al-Maghrib a décidé, le 21 mars 2023, de relever le taux directeur de 50 points de base à 3% et ce, pour prévenir l'enclenchement de spirales inflationnistes ;
- ✓ Bank Al-Maghrib et le Groupement pour un Système Interbancaire Marocain de Télé compensation (GSIMT) annonce le lancement, à partir du 1er juin 2023, du virement interbancaire instantané ;
- ✓ En décembre 2023, Bank Al Maghrib décide de maintenir inchangé le taux directeur à 3% ;
- ✓ L'introduction en bourse (IPO) de CFG Bank ;
- ✓ La Banque centrale décide en Décembre 2024, de réduire le taux directeur de 25 points de base à 2,50% étant donné que l'inflation a évolué vers des niveaux conformes à l'objectif de stabilité des prix ;
- ✓ La cession par Société Générale de sa participation dans Société Générale Marocaine de Banques ainsi que de La Marocaine Vie au groupe Saham.
- ✓ En 2025, Bank Al Maghrib poursuit sa politique monétaire accommodante en réduisant le taux directeur, en le ramenant à 2,25% en Mars 2025.

2- Analyse des emplois et ressources du secteur bancaire

a- Evolution des Ressources :

L'évolution des ressources des banques commerciales pour la période 2022-2024, se présente comme suit :

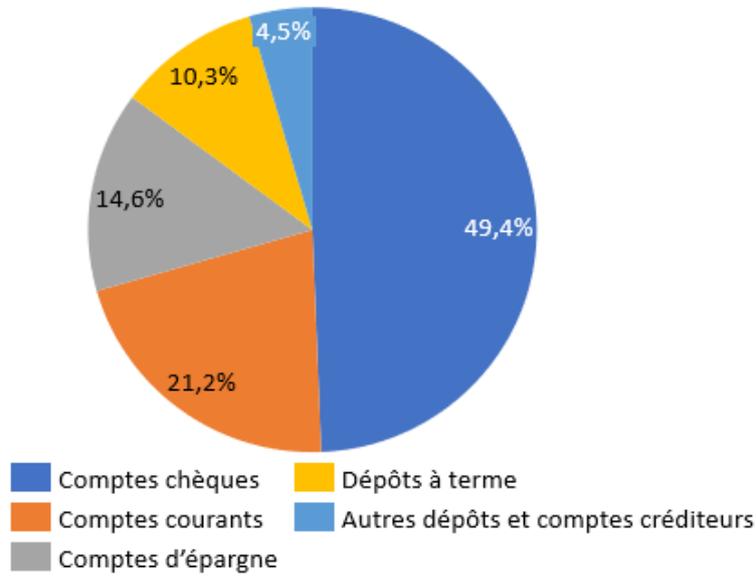
En Mdh	2022	2023	Var	2024	Var
<b>Dettes envers les sociétés de financement</b>	<b>3 345,68</b>	<b>3 329</b>	<b>-0,51%</b>	<b>2 473</b>	<b>-25,71%</b>
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>1 126 345,79</b>	<b>1 164 773</b>	<b>3,41%</b>	<b>1 276 584</b>	<b>9,60%</b>
<i>Comptes chèques</i>	<i>545 415,28</i>	<i>574 550</i>	<i>5,34%</i>	<i>630 687</i>	<i>9,77%</i>
<i>Comptes courants</i>	<i>218 680,74</i>	<i>234 524</i>	<i>7,24%</i>	<i>270 179</i>	<i>15,20%</i>
<i>Comptes d'épargne</i>	<i>178 679,49</i>	<i>181 914</i>	<i>1,81%</i>	<i>186 762</i>	<i>2,67%</i>
<i>Dépôts à terme</i>	<i>133 600,38</i>	<i>123 507</i>	<i>-7,55%</i>	<i>130 917</i>	<i>6,00%</i>
<i>Autres dépôts et comptes créditeurs</i>	<i>49 969,90</i>	<i>50 278</i>	<i>0,62%</i>	<i>58 038</i>	<i>15,43%</i>
<b>Emprunts Financiers Extérieurs</b>	<b>12 618,22</b>	<b>12 803</b>	<b>1,45%</b>	<b>12 433</b>	<b>-2,89%</b>
<b>Titres de créances émis</b>	<b>61 506,25</b>	<b>63 896</b>	<b>3,88%</b>	<b>66 582</b>	<b>4,20%</b>
<b>Total ressources</b>	<b>1 203 815,94</b>	<b>1 244 799</b>	<b>3,40%</b>	<b>1 358 072</b>	<b>9,10%</b>

Source : GPBM

À fin 2023, les ressources totales des banques commerciales atteignent 1 244 798,6 MMAD, en progression de 3,4% par rapport à fin 2022. Cette évolution résulte de la hausse des dépôts de la clientèle de 3,4% à 1 164 772,5 MMAD, portés essentiellement par les comptes courants (+7,2% à 234 523,8 MMAD) et les comptes chèques (+5,3% à 574 549,61 MMAD) qui en représentent respectivement 20,1% et 49,3% du total dépôts de la clientèle.

À fin 2024, les ressources totales des banques commerciales atteignent 1 358 072,4 MMAD, en hausse de 9,1% par rapport à fin 2023. Cette évolution est le résultat de la hausse des dépôts de la clientèle de 9,6% à 1 276 583,9 MMAD, portés essentiellement par les comptes courants (+15,2% à 270 179,4 MMAD) et les comptes chèques (+9,8% à 630 687,1 MMAD) qui en représentent respectivement 21,2% et 49,4% du total dépôts de la clientèle.

**Structure des dépôts de la clientèle à fin Décembre 2024**



Source : Statistiques GPBM

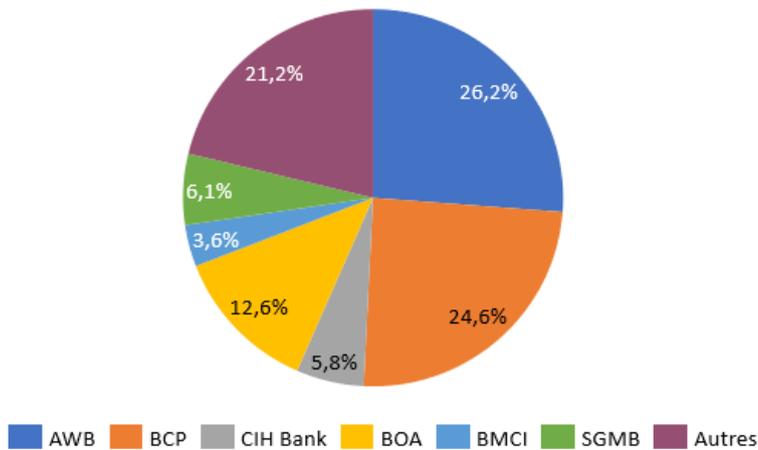
La ventilation des ressources collectées par les banques commerciales à fin Décembre 2024, se présente comme suit :

En Mdh	AWB	BCP	BOA	SGMB	CIH BANK	BMCI	Autres
<b>Dettes envers les sociétés de financement</b>	881,29	746,63	28,56	308,36	236,50	221,74	50,17
<b>Dépôts de la clientèle</b>	334 209,18	313 812,85	160 533,07	77 657,39	73 465,39	45 543,55	271 362,52
<b>Emprunts Financiers Extérieurs</b>	3 745,05	1 012,64	913,53	276,50	829,40	0,00	5 655,70
<b>Titres de créances émis</b>	7 284,50	0,00	7 723,70	6 550,00	7 831,90	8 362,40	28 829,97
<b>Total ressources</b>	<b>346 120</b>	<b>315 572</b>	<b>169 199</b>	<b>84 792</b>	<b>82 363</b>	<b>54 128</b>	<b>305 898</b>

Source : Statistiques GPBM

Les ressources clientèle d'AWB et BCP représentent 50,8% de marché (26,2%, 24,6% respectivement) à fin Décembre 2024.

**Parts de marché des ressources à fin Décembre 2024 :**



Source : Statistiques GPBM

b- Evolution des crédits à l'économie :

L'évolution des crédits à l'économie octroyés par les banques commerciales depuis 2022 est présentée comme suit :

En Mdh	2022	2023	Var	2024	Var
<b>Créances sur les sociétés de financement</b>	<b>63 745,01</b>	<b>68 651,26</b>	<b>7,70%</b>	<b>70 462,92</b>	<b>2,64%</b>
Comptes ordinaires des sociétés de financement	3 172,36	2 825,82	-10,92%	4 998,89	76,90%
Valeurs reçues en pension au jour le jour et à terme des Sociétés de Financement	-	499,85	NA	529,76	5,98%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	8 865,75	8 107,22	-8,56%	8 548,82	5,45%
Prêts financiers	51 706,82	57 218,30	10,66%	56 385,37	-1,46%
Créances en souffrance nettes de provisions des SF	-	-	NA	-	NA
Provisions et agios réservés des SF	-	-	NA	-	NA
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>1 005 058,41</b>	<b>1 131 648,19</b>	<b>12,60%</b>	<b>1 099 976,53</b>	<b>-2,80%</b>
Comptes Chèques débiteurs	7 770,14	8 437,51	8,59%	8 607,73	2,02%
Comptes Courants débiteurs	74 050,16	82 495,59	11,41%	80 684,05	-2,20%
Crédits de trésorerie	180 844,16	172 230,38	-4,76%	179 964,87	4,49%
Crédits à l'équipement	210 053,09	308 862,19	47,04%	272 057,81	-11,92%
Crédits à la consommation	55 688,65	55 659,94	-0,05%	56 141,90	0,87%
Crédits Immobiliers	280 706,98	280 936,42	0,08%	282 389,92	0,52%
Autres Crédits	106 486,27	129 566,48	21,67%	122 812,13	-5,21%
Créances en souffrance brutes	89 458,96	93 459,68	4,47%	97 318,12	4,13%
Créances en souffrance nettes de provisions	29 119,23	29 289,25	0,58%	30 674,73	4,73%
Provisions et agios réservés	60 339,73	64 488,51	6,88%	66 925,78	3,78%
<b>Total crédits</b>	<b>1 068 803,41</b>	<b>1 200 299,46</b>	<b>12,30%</b>	<b>1 170 439,45</b>	<b>-2,49%</b>

Source : Statistiques GPBM

À fin 2023, le total des crédits octroyés par les banques commerciales s'améliore de 12,3% à 1 200 299,46 MMAD, intégrant une hausse de 7,70% à 68 651,26 MMAD des créances sur les sociétés de financement et une augmentation de 12,6% à 1 131 648,19 MMAD des créances sur la clientèle (94,28% du total des crédits), laquelle recouvre principalement :

- Une légère appréciation des crédits immobiliers passant de 280706,98 à 280936,42 MMAD (24,83% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une amélioration de 47,0% des crédits à l'équipement à 308 862,19 MMAD (27,29% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une dépréciation de 0,05 des crédits à la consommation à 55 659,65 MMAD (4,92 % de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une dépréciation des crédits à la consommation et des crédits de trésorerie respectivement à 0,05% et 4,76% (4,92 %, 15,22% % de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une augmentation de 21,7% des autres crédits à 129 566,5 MMAD (11,4% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Enfin, les créances en souffrance brutes ressortent en hausse de 4,5% à 93 459,68 MMAD (8,3% de l'encours des crédits à la clientèle).

A fin 2023, les créances en souffrance brutes représentent 8, 3% des créances sur la clientèle, et 8,9% à fin 2022 soit une baisse de 0,6 pts.

Le secteur bancaire a connu une appréciation des créances en souffrance sur la clientèle qui passent de 84 411,8 MMAD en 2021 à 93 459,6 MMAD à fin 2023. Cette hausse est restée dans la même lignée que l'évolution des créances clientèle est plus particulièrement les créances accordées aux ménages et les entreprises non financières

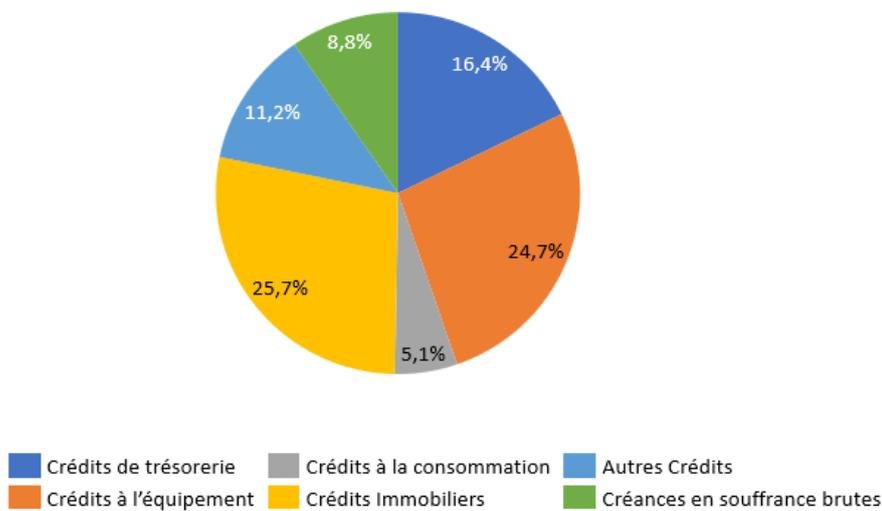
À fin 2024, le total des crédits octroyés par les banques commerciales se déprécie de 2,5% à 1 170 439,45 MMAD, intégrant une hausse de 2,64% à 70 462,92 MMAD des créances sur les sociétés de financement et une baisse de 2,8% à 1 099 976,53 MMAD des créances sur la clientèle (93,98% du total des crédits), laquelle recouvre principalement :

- Une appréciation des crédits immobiliers passant de 280 936,42 à 282 389,92 MMAD (25,67% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une amélioration de 0,87% des crédits à la consommation à 56 141,90 MMAD (5,10 % de l'encours des crédits à la clientèle)
- Une dépréciation de 11,9% des crédits à l'équipement à 272 057,81 MMAD (24,73% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une augmentation des crédits de trésorerie à 4,49% (16,36% % de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une baisse de 5,21% des autres crédits à 122 812,1 MMAD (11,2% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Enfin, les créances en souffrance brutes ressortent en hausse de 4,1% à 97 318,12 MMAD (8,8% de l'encours des crédits à la clientèle).

A fin 2024, les créances en souffrance brutes représentent 8, 8% des créances sur la clientèle, et 8,3% à fin 2023 soit une hausse de 0,6 pts.

Le secteur bancaire a connu une appréciation des créances en souffrance sur la clientèle qui passent 93 459,6 MMAD à fin 2023 à 97 318,1 MMAD à fin 2024. Cette augmentation s’inscrit dans la continuité de l’évolution des créances clients, en particulier les créances accordées aux ménages et les entreprises non financières.

**Structure des crédits à la clientèle à fin Décembre 2024**



Source : Statistiques GPBM

**c- Parts de marché des acteurs du secteur bancaire en termes d'emplois :**

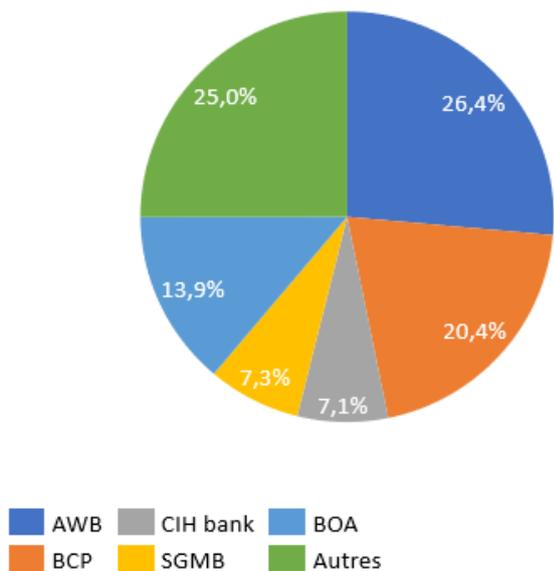
Les crédits octroyés par les banques commerciales à fin Décembre 2024. La ventilation des engagements des principales banques se présente comme suit :

		AWB	BCP	BOA	SGMA	CIH BANK	Autres
Créances sur les sociétés de financement	Montant	18 508	25 343	10 965	2 098	1 859	11 690
	%	26,27%	35,97%	15,56%	2,98%	2,64%	16,59%
Créances sur la clientèle	Montant	290 695	213 321	151 141	82 784	80 962	281 074
	%	26,43%	19,39%	13,74%	7,53%	7,36%	25,55%
Créances en souffrance nettes de provisions	Montant	6 309	5 558	5 055	3 759	2 917	7 077
	%	20,57%	18,12%	16,48%	12,25%	3,00%	23,07%
Total crédits clientèle	Montant	309 202	238 663	162 106	84 883	82 821	292 764
	%	26,42%	20,39%	13,85%	7,25%	7,08%	25,01%

Source : Statistiques GPBM

A fin Décembre 2024, AWB maintient sa position de leader en matière de distribution des crédits à la clientèle des banques commerciales avec une part de marché de 26,4 %, suivie de BCP représente 20,4%.

**Parts de marché des crédits à fin Décembre 2024**



Source : Statistiques GPBM

**3- Analyse du Hors Bilan du secteur bancaire**

En Mdh	2022	2023	Var	2024	Var
Engagements de financement donnés	203 764	198 760	-2,46%	258 353	29,98%
Engagements de garantie donnés	181 847	184 300	1,35%	203 465	10,40%
Engagements Hors Bilan donnés	385 611	383 060	-0,66%	461 818	20,56%
Engagements de financement reçus	4 297	5 711	32,91%	13 169	>100%
Engagements de garantie reçus	158 295	160 113	1,15%	162 571	1,53%
Engagements Hors Bilan reçus	162 592	165 824	1,99%	175 740	5,98%
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>548 202</b>	<b>548 884</b>	<b>0,12%</b>	<b>637 558</b>	<b>16,16%</b>

Source : Statistiques GPBM

A fin 2023, les engagements hors bilan donnés baissent de 0,66% à 383 060,2 MMAD par rapport à fin décembre 2022, suite à la hausse des engagements de garantie données de 1,4% à 184 299,9 MMAD et à la dépréciation des engagements de financement donnés de 2,5% à 198 760,2 MMAD.

Les engagements hors bilan reçus enregistrent également une augmentation de 2,0% à 165 823,9 MMAD, cette hausse s'explique principalement par une croissance de 32,9% des engagements de de financement reçus à 5 710,72 MMAD.

A fin 2024, les engagements hors bilan donnés augmentent de 20,56% à 461 818,3 MMAD par rapport à fin décembre 2023, suite à la hausse respective des engagements de financement donnés et des engagements de garantie donnés de 30,0% et 10,4% à 258 353,0 MMAD et 203 465,2 MMAD.

Les engagements hors bilan reçus enregistrent également une augmentation de 6,0% à 175 739,6 MMAD, cette hausse s'explique principalement par la hausse des engagements de de financement reçus.

En Mdh		AWB	BCP	BOA	SGMA	CIH BANK	Autres
Engagements Hors Bilan Donnés	Montant	217 439	95 369	31 160	21 948	18 717	77 186
	%	47,08%	20,65%	6,75%	4,75%	4,05%	16,71%
Engagements Hors Bilan Reçus	Montant	39 910	42 980	17 072	16 029	14 719	45 030
	%	22,71%	24,46%	9,71%	9,12%	8,38%	25,62%

Source : Statistiques GPBM

A fin Décembre 2024, La part du marché en engagements hors bilan donnés et reçus sont accaparés par AWB avec respectivement 47,1% et 22,7%, tandis que la BCP ressort avec des parts de marchés de 20,7% en engagements donnés et 24,5% en engagements reçus.

## VI. Activité du CIH Bank

### 1- Activité de collecte de dépôts

Le tableau présenté ci-dessous détaille l'évolution des dépôts de la clientèle sur la période 2022-2024 :

En Mdh	2022	2023	Var	2024	Var
Dépôts à vue	40 676	42 857	5,36%	47 924	11,82%
Comptes d'épargne	9 487	10 190	7,41%	11 210	10,01%
Dépôts à terme	10 945	11 237	2,67%	11 961	6,44%
Autres comptes créditeurs	1 570	1 837	17,01%	2 568	39,81%
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>62 678</b>	<b>66 121</b>	<b>5,49%</b>	<b>73 663</b>	<b>11,41%</b>

Source : CIH Bank - Comptes sociaux  
Y compris les intérêts courus non échus

### Revue analytique 2022-2024

A fin 2023, les dépôts de la clientèle atteignent 66,1 Gdh en hausse de 5,49% par rapport à fin 2022. Cette variation s'explique par l'effet de la hausse des ressources non rémunérées de 5,36%,

les ressources rémunérées ont connu une hausse de 2,67% au niveau des dépôts à terme et une hausse de 7,42% des comptes d'épargne

L'évolution des dépôts non rémunérés permet de financer la hausse des emplois de la banque tout en réalisant des économies sur les charges d'intérêts correspondantes.

A fin 2024, les dépôts de la clientèle atteignent 73,7 Gdh en hausse de 11,41% par rapport à fin 2023. Cette variation s'explique par l'effet de la hausse des ressources non rémunérées de 11,82%, les ressources rémunérées ont augmentés de 10,01% au niveau des comptes d'épargne et une hausse de 6,44% des dépôts à terme.

Par ailleurs, la structure des dépôts de la clientèle sur la période 2022-2024 se présente comme suit :

	2022	2023	2024
Dépôts à vue	64,90%	64,82%	65,06%
Comptes d'épargne	15,14%	15,41%	15,22%
Dépôts à terme	17,46%	16,99%	16,24%
Autres comptes créditeurs	2,51%	2,78%	3,49%
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>62 678</b>	<b>66 121</b>	<b>73 663</b>

Source : CIH Bank

L'analyse de la structure des dépôts de la clientèle de CIH Bank en 2024, fait ressortir que les dépôts à vue représentent 65,06% des dépôts de la clientèle, contre 16,24% pour les dépôts à terme.

Par ailleurs, l'évolution des dépôts de la clientèle par catégorie sur la période 2022 - 2024 se présente comme suit :

En Mdh	2022	2023	Var	2024	Var
Secteur Public	1	1 501	>100%	757	-49,60%
Entreprises financières	1 546	2 478	60,28%	2 881	16,25%
Entreprises non financières	11 294	10 412	-7,81%	10 572	1,53%
Autre clientèle*	49 837	51 730	3,80%	59 454	14,93%
<b>Total dépôts de la clientèle</b>	<b>62 678</b>	<b>66 121</b>	<b>5,49%</b>	<b>73 663</b>	<b>11,41%</b>

\*composé principalement de la clientèle de la banque

Source : CIH Bank

A fin 2024, les dépôts du secteur public ont diminué de 49,60%, tandis que les dépôts des entreprises financières et entreprises non financières ont augmentés respectivement de 16,25% et 1,53%. Par ailleurs la catégorie dépôts autres clientèle marque une hausse de 14,93% par rapport à 2023.

L'effort de collecte vis-à-vis de la clientèle de la banque et aussi la prospection permettent une évolution plus importante des dépôts des ménages et entreprises privées.

## 2- Activité de crédits

Le tableau présenté ci-dessous détaille l'évolution des créances nettes sur la clientèle sur la période 2022-2024 :

En Mdh	2022	2023	Var	2024	Var
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	17 715	17 260	-2,57%	17 711	2,62%
Crédit et financements participatifs à l'équipement	8 834	9 739	10,24%	10 740	10,28%
Crédits et financements participatifs immobiliers	29 907	28 587	-4,41%	28 382	-0,72%
Autres crédits et financements participatifs	8 678	13 633	57,10%	20 093	47,38%
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>65 134</b>	<b>69 219</b>	<b>6,27%</b>	<b>76 926</b>	<b>11,13%</b>
Créances acquises par affacturage	2 697	3 298	22,28%	1 542	-53,24%

Source : CIH Bank- Comptes sociaux

### Revue Analytique 2022-2024

A fin 2023, les créances sur la clientèle ont augmenté de 6,27% s'établissant à 69,2 Gdh contre 65,1 Gdh en 2022.

Cette variation s'explique par :

- Une baisse de 2,57% des crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation, passant de 17 715 Mdh à fin 2022 à 17 260 Mdh à fin 2023 ;
- Une dépréciation de 4,41% des crédits et financements participatifs immobiliers s'établissant à 28 587 Mdh à fin 2023 au lieu de 29 907 Mdh à fin 2022 ;
- Une hausse de 57,10% des autres crédits et financements participatifs passant de 8 678 Mdh en 2022 à 13 633 Mdh en 2023 expliquée principalement par la hausse des opérations de pensions ;
- Une augmentation de 10,24% des crédits et financements participatifs à l'équipement s'établissant à 9 739 Mdh en 2023 contre 8 834 Mdh en 2022 s'expliquant par la hausse de l'activité de financement avec les entreprises ;

En parallèle, les créances acquises par affacturage ont augmenté de 22,28% en 2023 s'établissant à 3 298 Mdh au lieu de 2 697 Mdh en 2022 due principalement à l'évolution des encours crédits TVA.

A fin 2024, les créances sur la clientèle ont augmenté de 11,13% s'établissant à 76,9 Gdh contre 69,2 Gdh en 2023.

Cette variation s'explique par :

- Une hausse de 47,38% des autres crédits et financements participatifs passant de 13 633 Mdh en 2023 à 20 093 Mdh en 2024 expliquée principalement par la hausse des opérations de pensions ;
- Une augmentation de 10,28% des crédits et financements participatifs à l'équipement s'établissant à 10 740 Mdh en 2024 contre 9 739 Mdh en 2023 s'expliquant par la hausse de l'activité de financement avec les entreprises ;
- Une amélioration de 2,62% des crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation, passant de 17 260 Mdh à fin 2023 à 17 711 Mdh à fin 2024 ;
- Une dépréciation de 0,72% des crédits et financements participatifs immobiliers s'établissant à 28 382 Mdh à fin 2024 au lieu de 28 587 Mdh à fin 2023 ;

En parallèle, les créances acquises par affacturage ont baissé de 53,24% en 2024 s'établissant à 1 542 Mdh au lieu de 3 298 Mdh en 2023.

Par ailleurs, la structure des créances sur la clientèle sur la période 2022-2024 se présente comme suit :

	2022	2023	2024
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	27,20%	24,94%	23,02%
Crédit et financements participatifs à l'équipement	13,56%	14,07%	13,96%
Crédits et financements participatifs immobiliers	45,92%	41,30%	36,90%
Autres crédits et financements participatifs	13,32%	19,70%	26,12%
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>65 134</b>	<b>69 219</b>	<b>76 926</b>

Source : CIH Bank

L'analyse de la structure des créances sur la clientèle de CIH Bank fait ressortir une prédominance des crédits immobiliers avec une part moyenne de 41,4% sur la période 2022-2024.

Poursuivant sa politique de diversification, la structure des créances sur la clientèle de CIH Bank est marquée par une baisse progressive de la part des crédits immobiliers sur la période 2022-2024 qui passe de 45,92% en 2022 à 36,90% à fin 2024.

Par ailleurs, l'évolution des créances sur la clientèle par catégorie sur la période 2022-2024 se présente comme suit :

En Mdh	2022	2023	Var	2024	Var
Secteur Public	1 888	2 076	9,96%	3 628	74,75%
Entreprises financières	6 512	11 288	73,34%	18 244	61,62%
Entreprises non financières	36 897	35 854	-2,83%	32 749	-8,66%
Autre clientèle	22 534	23 299	3,39%	23 847	2,35%
<b>Total créances</b>	<b>67 831</b>	<b>72 517</b>	<b>6,91%</b>	<b>78 468</b>	<b>8,21%</b>

Source : CIH Bank

En 2024, les créances du secteur public enregistrent une évolution notable de 74,75% s'établissant à 3 628 Mdh après une hausse de 9,96% en 2023, la catégorie entreprises financières évolue également de 61,62%, contrairement des entreprises non financières qui continuent de baisser de 8,66% en 2024.

Depuis quelques années CIH BANK a mis en place une stratégie de diversification des emplois, ainsi la banque marque le passage d'une banque centrée uniquement sur le secteur immobilier vers une banque dont le positionnement est autour du financement des besoins des particuliers et de la famille, de même les crédits hors immobiliers représentent 62% à fin Décembre 2024

### 3- Taux de transformation

Le tableau présenté ci-dessous détaille l'évolution du taux de transformation sur la période 2022-2024 :

En Mdh	2022	2023	Var	2024	Var
Créances brutes sur la clientèle	67 249	71 486	6,30%	79 796	11,62%
Dépôts de la clientèle	62 678	66 121	5,49%	73 663	11,41%
<b>Taux de transformation*</b>	<b>107,29%</b>	<b>108,11%</b>	<b>0,82pts</b>	<b>108,32%</b>	<b>0,21pts</b>

Source : CIH Bank

\*Taux de transformation = Créances brutes sur la clientèle / dépôts de la clientèle

Le taux de transformation augmente de 0,82 points en 2023, en 2024 le taux de transformation évolue également de 0,21 points en raison d'une évolution des créances sur la clientèle de 11,6% légèrement plus importante que les dépôts clientèle.

### 4- Créances en souffrance par classe :

Le tableau présenté ci-dessous détaille l'évolution des créances en souffrance<sup>7</sup> par classe sur la période 2022-2024 :

En Mdh	2022	2023	Var	2024	Var
Créances pré-douteuses	337	401	18,99%	491	22,51%
<b>Provision</b>	<b>19</b>	<b>26</b>	<b>36,84%</b>	<b>37</b>	<b>40,79%</b>

<sup>7</sup> Créances brutes nettes d'agios réservés

Créances douteuses	182	220	20,88%	472	114,66%
<b>Provision</b>	<b>30</b>	<b>40</b>	<b>33,33%</b>	<b>173</b>	<b>&gt;100%</b>
Créances compromises	3 749	4 240	13,10%	4 823	13,75%
<b>Provision</b>	<b>2 066</b>	<b>2 201</b>	<b>6,53%</b>	<b>2 661</b>	<b>20,88%</b>
<b>Total créances en souffrance</b>	<b>4 268</b>	<b>4 862</b>	<b>13,92%</b>	<b>5 787</b>	<b>19,02%</b>

Source : CIH Bank comptes sociaux

A fin 2023, les créances en souffrances s'établissent à 4,8Gdh, soit une hausse de 13,9% par rapport à 2022 due à une hausse des créances déclassés courant l'exercice 2023. L'évolution est sur la même ligne que l'évolution des créances à la clientèle, le taux de couverture est passé de 49,55% à 46,63% à fin 2023.

A fin 2024, les créances en souffrances s'établissent à 5,8 8Gdh, soit une hausse de 19,0% par rapport à 2023 suite à un déclassement important des créances en souffrance en 2024, le taux de couverture est passé de 46,63% à 49,59% à fin 2024.

#### 4-1- Taux de couverture et de sinistralité

Le tableau présenté ci-dessous présente le taux de couverture et de sinistralité sur la période 2022-2024 :

	2022	2023	2024
Créances clientèle bruts	67 249	71 486	79 796
Provisions	2 115	2 267	2 870
Créance en souffrance	4 268	4 862	5 787
<b>Taux de couverture</b>	<b>49,55%</b>	<b>46,63%</b>	<b>49,59%</b>
<b>Taux de sinistralité</b>	<b>6,35%</b>	<b>6,80%</b>	<b>7,25%</b>

Source : CIH Bank - Comptes sociaux

Taux de couverture : provisions/CES

Taux de sinistralité : CES/ créance clientèle brut

#### 5- Evolution de la part de marché en termes emplois :

	Au31/12/2022	Au31/12/2023	Au31/12/2024
<b>CIH Bank</b>	<b>6,97%</b>	<b>6,12%</b>	<b>7,36%</b>

\*créances CIH Bank/Total créances secteur- Statistiques GPBM

#### 6- Evolution de la part de marché en termes de ressources :

	Au31/12/2022	Au31/12/2023	Au31/12/2024
CIH Bank	5,59%	5,68%	5,75%

\*Dépôts CIH Bank / Total dépôts secteur-Statistiques GPBM

La part de marché détenue par CIH Bank ne cesse d'évoluer passant de 6,97% en 2022 à 7,36% en 2024 en termes d'emplois et de 5,59% en 2022 à 5,75% en 2024 en termes de ressources

### 7- L'évolution des engagements par signature :

La revue analytique des engagements reçus par signature est présentée et commentée dans la partie « engagements Hors Bilan »

### 8- L'évolution des ratios de solvabilité :

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du ratio de solvabilité sur base sociale de CIH Bank sur la période 2022 -2024 :

En Mdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Fonds propres prudentiels (A)	9 348	8 453	-9,57%	9 621	13,82%
Fonds propres Tier One (C)	6 747	6 804	0,84%	7 492	10,11%
Fonds propres CET1 (D)	5 289	5 340	0,96%	6 031	12,94%
Total des actifs pondérés (B)	60 898	61 573	1,11%	66 444	7,91%
<b>Ratio de solvabilité* (A/B)</b>	<b>15,35%</b>	<b>13,73%</b>	<b>-1,62 pts</b>	<b>14,48%</b>	<b>0,75 pts</b>
<b>Ratio CET1* (D/B)</b>	<b>8,68%</b>	<b>8,67%</b>	<b>-0,01 pts</b>	<b>9,08%</b>	<b>0,41 pts</b>
<b>Ratio Tier 1*(C/B)</b>	<b>11,08%</b>	<b>11,05%</b>	<b>-0,03 pts</b>	<b>11,28%</b>	<b>0,23 pts</b>

\* Méthode de Calcul par ratio établie en se référant à la réglementation bancaire définition de la méthode de calcul des ratios prudentiels

A fin 2024, le ratio de solvabilité ressort une hausse de 0,75 pts atteignant 14,48% au lieu de 13,73% en 2023. Par ailleurs, le ratio Tier 1 et le CET1 s'établissent à 11,28% et 9,08% soit une hausse respective de 0,23 pts et 0,41pts par rapport à 2023.

### 9- Principaux produits commercialisés par CIH Bank<sup>8</sup>

CIH Bank propose une large palette de produits à destination de sa clientèle de particuliers et d'entreprises tout en conservant son positionnement de premier plan dans le financement de l'immobilier.

<sup>8</sup> Tous les produits commercialisés par CIH Bank sont portés par CIH Bank SA

Les principaux produits proposés par CIH Bank sont déclinés ci-après :

Catégories	Produits
Crédits aux particuliers	ISKANE Éducation, ISKANE MADMOUNE FOGALOGÉ, ISKANE MADMOUNE FOGARIM, ISKANE ASTAFID, ISKANE ACQUISITION, ISKANE TABDIL, ISKANE EL HANA , ISKANE RAHA , CREDIT SALAM , ISKANE ARD , Code SAKANE
Crédits aux professionnels	AVANCE PRO, TAJHIZ PRO, ISTIQRAR PRO, Fonds de commerce PRO, CIH LEASE, CREDIASSUR, Pro sayidati, Code Maalem
Crédits aux entreprises	FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION, FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS, CREDITS PAR SIGNATURE, OPERATIONS A L'INTERNATIONAL, OPERATION PRET VIABILITE DE TERRAIN, OPERATION PREFINANCEMENT, OPERATION PREFINANCEMENT DU LOCATIF, Pack PME
Crédits à la consommation	CREDIT AUTO CLASSIQUE, CREDIT AUTO LOA, CREDIT MADMOUN CHAMIL, AVANCE EXPRESS, CREDILIBRE, CREDIT TAMADROUSS, AVANCE TITRE, CREDITITRE, CREDIASSUR, CREDINET EDUCATION
Epargne et placement	PLAN EPARGNE LOGEMENT ISKANE, COMPTE SUR CARNET, COMPTE A TERME, BONS DE CAISSE, OPCVM, AC, OBLIGATIONS et TCN, AVENIR EPARGNE PLUS, AVENIR EPARGNE
Bancassurance et assistance	ASSURANCE HOMME CLE, ASSUR PRO, AVENIR HIMAYA, AVENIR COMPTE et AVENIR COMPTE PRO, AVENIR EDUCATION, AVENIR RETRAITE, AVENIR HABITATION, AVENIR PREVOYANCE, AVENIR SANTE, CIH ETUDIANTS EXPATRIES, PARTENARIAT AVEC MONDIAL ASSURANCE
Monétique	CARTE SAYIDATI, CARTE CODE 30, CARTE CODE 18, CARTE VISA CLASSIC INTERNATIONALE, CARTE E-SHOPPING ,CARTE GOLD ,CARTE SAPHYR ,CARTE AL MOUSSAFIR,CARTE BINATNA ,CARTE O'JOUR,CARTE VISA CLASSIC,CARTE VISA ELECTRON,CARTE ESSENTIEL ,CARTE,MAESTRO « DIGITALIS » ,CARTE SILA, CARTE CODE 60, carte "GAMER", carte multiservice "WORLD", carte "DEPOVITE"
Banque à distance	CIH ON LINE PARTICULIERS & ENTREPRISES, CIH MOBILE, ALLO HSABI, MOBI HSABI, WePay , CIH PAY ,Apple Pay, Google Pay

Source : CIH Bank

**PARTIE V. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET  
SOCIALES**

---

## I. Approche RSE

CIH BANK a défini **15 enjeux** matériels pour sa stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Ces enjeux sont organisés autour de **4 axes d'engagement**, en harmonie avec les valeurs et la signature de la banque, qui se positionne comme « La Banque de demain dès aujourd'hui ». La stratégie RSE de CIH BANK a été concrétisée par une feuille de route RSE, comprenant des actions spécifiques liées à chaque enjeu.

En 2021, CIH BANK a créé la fonction RSE au sein de l'organisation, chargée de piloter la mise en œuvre de la feuille de route RSE. Cette fonction rapporte désormais au Comité de Direction dédié à la RSE.

Parallèlement à sa stratégie RSE, CIH BANK a réalisé une analyse de sa **contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies**. Cette démarche vise à mesurer l'impact positif de la banque sur les ODD et à aligner ses actions avec ces objectifs mondiaux.

CIH BANK a pleinement intégré la démarche RSE dans son projet d'entreprise. Cette vision, axée sur la performance globale, part du principe que le respect des principes RSE est une source de création de valeur pour l'entreprise et l'ensemble de ses parties prenantes.

ODD	Engagements	Réalisations	Ambitions
 <p><b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b></p>	<p><b>Quels engagements stratégiques ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence</li> <li>Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité</li> <li>Faciliter l'accès au crédit grâce au digital</li> </ul>	<p><b>Quelles réalisations phares ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement du CODE 212, service dédié aux Marocains du Monde</li> <li>Lancement du CODE MAALEM, service dédié aux artisans</li> <li>Gratuité des services bancaires de base pour tous les particuliers ouvrant un compte en ligne</li> </ul>	<p>3 millions de clients particuliers, auto-entrepreneurs et TPE actifs (dont 70 % dans les régions hors CASA)</p>
 <p><b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b></p>	<p><b>Quels engagements stratégiques ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence</li> <li>Développer les collaborateurs et leurs carrières</li> </ul>	<p><b>Quelles réalisations phares ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La campagne de communication SAYIDATI PRO prix Tilila pour l'égalité des genres vise à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la publicité, en particulier en combattant les stéréotypes féminins. Ce prix est organisé par la chaîne 2M et récompense les publicités les plus engagées en faveur de l'égalité.</li> <li>Mise en place d'une feuille de route en faveur de l'équité professionnelle</li> <li>Mise en place de la Charte CIH BANK pour l'égalité des Genres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre la féminisation des instances dirigeantes</li> <li>Partenaire de référence pour le financement et l'incubation des femmes entrepreneurs</li> <li>Déploiement de la politique équité des genres dans nos effectifs</li> </ul>
 <p><b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</b></p>	<p><b>Quels engagements stratégiques ?</b></p> <p>Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique</p>	<p><b>Quelles réalisations phares ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>240 MMAD dédiés au financement de la transition énergétique des entreprises</li> <li>Financement de station de dessalement d'eau de mer.</li> <li>Financement du Projet de l'Autoroute de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un mécanisme innovant de financement en faveur du climat et des communautés</li> <li>Réalisation du Bilan carbone de la Banque et mise en place d'un plan d'action de réduction des émissions de GES</li> </ul>
 <p><b>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</b></p>	<p><b>Quels engagements stratégiques ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés</li> <li>Développer les collaborateurs et leurs carrières</li> <li>Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs</li> </ul>	<p><b>Quelles réalisations phares ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement du projet « CIH KNOWLEDGE » pour le renforcement du dispositif de formation de la CIH ACADEMY</li> <li>Instauration de "Peoples Review" qui visent à conduire une évaluation approfondie de la situation individuelle de chaque collaborateur                     <ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture de la crèche CIH BANK dédiée au collaborateurs</li> <li>Signature du Partenariat entre la Fondation CIH BANK et la Fondation Jadara</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un mécanisme innovant de financement en faveur du climat et des communautés</li> <li>90 % taux de satisfaction relatif à l'équilibre vie privée/vie professionnelle</li> </ul>

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



**Quels engagements stratégiques ?**

- Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité
- Respecter l'éthique des affaires et la déontologie
- Mettre en place une gouvernance de la RSE
- Améliorer les processus internes par le digital
- Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques

**Quelles réalisations phares ?**

- Lancement de « Customer voice » mesurant la satisfaction à l'événement
- Mis à jour du Code d'Éthique et de Déontologie pour y intégrer spécifiquement la politique des cadeaux, de lutte contre la corruption et du devoir d'alerte
- Nouvelle politique de lutte contre la corruption
- Recrutement d'un responsable dédié à la RSE
- Mise en place d'un comité RSE présidé par le Président Directeur Général de la Banque
- Mise à jour de la politique de sécurité des systèmes d'information
- Nouvelle politique de lutte contre la fraude

- 100 % du réseau et des fonctions concernées formées à la lutte contre la corruption
- 100 % des collaborateurs sensibilisés à la RSE
- Politique de risques ESG

## Dialogue avec les parties prenantes

Ci-dessous sont listées l'ensemble des catégories de parties prenantes avec qui nous entretenons un haut degré de relation. Pour chacune d'entre elles, les modes de dialogue sont riches et complémentaires.

PARTIES PRENANTES	TYPES DE DIALOGUES
Collaborateurs et représentants du personnel	Communication interne Intranet Dialogue social Entretiens annuels d'évaluation
Clients (particuliers, professionnels, entreprises)	Communication clients CIH Mobile et CIH Online Gestion de la relation clientèle Centre de la relation clientèle Médiation interne Enquêtes de satisfaction
Fournisseurs	Clauses RSE contractuelles Plateforme NACHTARI Charte d'achats responsables Partenariats et co-développement de produits
Actionnaires et administrateurs, investisseurs	Communication financière et extra-financière Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Comités spécialisés
Filiales	Conseil d'Administration Comités ad hoc
Pouvoirs publics et autorités de régulation	Réunions liées à l'activité bancaire et financière Réglementation
Bailleurs de fonds et partenaires commerciaux	Conventions de partenariat Reporting extra-financier
Analystes et média	Conférences et communiqués de presse Evènements et forums
Organismes professionnels, d'accréditation et fédérations sectorielles	Commissions thématiques Evènements
Société civile & associations	Conventions et partenariats

## 1- STRATEGIE RSE

Des 15 enjeux matériels, découlent la stratégie RSE de la Banque, qui s'organise en 4 piliers d'engagements, en phase avec sa signature « La Banque de demain dès aujourd'hui ».



## . Capital Humain

### 1- Effectif

L'évolution de l'effectif sur les trois dernières années ressort comme suit :

	2022	2023	Var	2024	Var
Effectif	2220	2289	3,1%	2394	4,3%

Source : CIH Bank

Au 31 décembre 2024, l'effectif permanent de CIH Bank a atteint 2394 personnes en hausse de 4,3% par rapport à fin 2023.

Les tableaux ci-dessous décrivent la structure de l'effectif de CIH Bank :

Au 31 décembre 2022 :

Tranche d'ancienneté	Permanents												Total - 2024
	Fonctions Support						Fonctions Commerciales						
	Cadres responsables		Cadres		Grades		Cadres responsables		Cadres		Grades		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Durée ≤ 10 ans	16	9	205	255	61	48	12	3	213	261	225	243	1551
11 ans ≤ Durée ≤ 20 ans	8	5	40	43	5	2	3	0	120	87	51	29	393
21 ans ≤ Durée ≤ 30 ans	3	4	47	30	7	0	2	0	58	48	14	0	213
Durée ≥ 31 ans	1	1	53	26	4	0	1	1	91	50	9	0	237
SOUS - TOTAL	28	19	345	354	77	50	18	4	482	446	299	272	2394
TOTAL	47		699		127		22		928		571		

Au 31 décembre 2023 :

Tranche d'ancienneté	Permanents												Total - 2023
	Fonctions Support						Fonctions Commerciales						
	Cadres responsables		Cadres		Grades		Cadres responsables		Cadres		Grades		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Durée ≤ 10 ans	17	6	179	184	20	17	12	1	216	268	240	235	1395
11 ans ≤ Durée ≤ 20 ans	5	4	35	39	3	3	5	0	115	76	50	24	359
21 ans ≤ Durée ≤ 30 ans	6	5	61	34	16	1	2	0	99	78	24	0	326
Durée ≥ 31 ans	1	1	48	23	1	0	2	1	79	46	7	0	209
SOUS - TOTAL	29	16	323	280	40	21	21	2	509	468	321	259	2289
TOTAL	45		603		61		23		977		580		

Au 31 décembre 2024 :

Permanents													
Tranche d'ancienneté	Fonctions Support						Fonctions Commerciales						Total - 2024
	Cadres responsables		Cadres		Grades		Cadres responsables		Cadres		Grades		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Durée ≤ 10 ans	16	9	205	255	61	48	12	3	213	261	225	243	1551
11 ans ≤ Durée ≤ 20 ans	8	5	40	43	5	2	3	0	120	87	51	29	393
21 ans ≤ Durée ≤ 30 ans	3	4	47	30	7	0	2	0	58	48	14	0	213
Durée ≥ 31 ans	1	1	53	26	4	0	1	1	91	50	9	0	237
<b>SOUS - TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>19</b>	<b>345</b>	<b>354</b>	<b>77</b>	<b>50</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>482</b>	<b>446</b>	<b>299</b>	<b>272</b>	<b>2394</b>
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>		<b>699</b>		<b>127</b>		<b>22</b>		<b>928</b>		<b>571</b>		

Indicateur	Unité	2022	2023	2024
<b>Effectif par ancienneté</b>				
≤ 10 ans	Nombre	1285	1395	1494
11 - 20 ans	Nombre	321	359	448
21 - 30 ans	Nombre	399	326	170
≥ 30 ans	Nombre	215	209	282

La pyramide d'âge de CIH Bank est marquée par un âge inférieur à 35 ans avec une tendance croissante du nombre de femmes recrutées.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition de l'effectif par nature du contrat de travail :

Nature du contrat de travail	Effectif 2022	Effectif 2023	Effectif 2024
Contrats à durée indéterminée	2103	2200	2274
Contrats à durée déterminée	12	6	21
Contrats ANAPEC	105	83	99
<b>TOTAL</b>	<b>2220</b>	<b>2289</b>	<b>2394</b>

Source : CIH Bank

Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution des indicateurs suivants sur les trois derniers exercices :

- Nombre de représentants de personnel ;
- Nombre de jours de grève ;
- Nombre d'accidents de travail ;
- Nombre de licenciements ;
- Nombre de démissions ;
- Nombre de recrutements ;
- Nombre de litiges sociaux et leurs natures.

Indicateurs		2022	2023	2024
Représentants du personnel		39 représentants titulaires et 39 Suppléants	39 représentants titulaires et 39 Suppléants	39 représentants titulaires et 39 Suppléants
Jours de grève		0	0	0
Accidents de travail		57	42	50
Recrutements	Cadres responsables	6	7	20
	Cadres	178	201	265
	Grades	74	104	134
Démissions	Cadres responsables	9	5	16
	Cadres	91	105	145
	Grades	34	41	43
Licenciements	Cadres responsables	0	0	0
	Cadres	1	1	3
	Grades	1	0	4
Litiges sociaux (individuels ou collectifs)	Nombre	1	1	1
	Nature	Individuels	Individuels	Individuel

Source : CIH Bank

## 2- Politique des Ressources Humaines

Le positionnement novateur de la Banque exige une réponse adaptée à l'accélération technologique, aux changements réglementaires et aux évolutions socioéconomiques. Pour garantir la performance et la croissance attendues, le recrutement de talents et la gestion de carrière sont essentiels. Ils répondent aux défis de consolidation et d'expansion du réseau, ainsi qu'à la digitalisation des offres et des processus.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Direction des Ressources Humaines a été transformée en un Pôle Capital Humain, directement rattaché à la Présidence. Ce pôle s'est doté des moyens organisationnels nécessaires pour entreprendre des chantiers de restructuration touchant divers aspects :

- Gestion quotidienne : Amélioration de la gestion au quotidien.
- Refonte des processus : Révision et modernisation des processus internes.
- Vision stratégique : Développement d'une vision stratégique pour favoriser l'épanouissement du capital humain.

Parmi les projets prioritaires figurent des initiatives visant à créer un environnement professionnel basé sur l'équité, le mérite, la reconnaissance de la performance individuelle et collective, ainsi que la motivation.

#### ▪ Recrutement

En 2024, CIH BANK a poursuivi sa quête de talents pour accompagner sa croissance, en mettant en place un processus de recrutement ciblé et transparent. Les étapes clés de ce processus :

- Validation des postes : Les postes à créer sont approuvés lors des approbations budgétaires.
- Agrégation des besoins : Les besoins exprimés par les différentes entités sont rassemblés.
- Recherche et sélection des candidats : L'entité recrutement, au sein de la Direction du Capital Humain, est chargée de rechercher et de sélectionner des candidats pour ces postes. Parfois, elle collabore avec des cabinets spécialisés.
- Entretiens : Des entretiens sont menés au niveau de l'entité recrutement, puis par le pôle métier où le manager valide la candidature.
- Validation finale : L'ensemble des recrutements est entériné par le Comité Administratif.
- Proposition salariale : Les salaires sont proposés en fonction de la nouvelle grille de salaires d'embauche.

#### La diversité de nos effectifs

Le Code d'Éthique et de Déontologie rappelle l'importance que CIH BANK accorde au principe d'égalité des chances dès le recrutement et tout au long de la carrière, tant dans les affectations ou promotions que dans la rémunération.

En 2024, la Banque a poursuivi la mise en œuvre de sa feuille de route en lien avec la Charte pour l'Égalité des Genres, réaffirmant son engagement en faveur de l'équité professionnelle, de l'inclusion et de l'autonomisation économique des femmes.

Par ailleurs, le Code d'Éthique et de Déontologie de la Banque consacre le principe fondamental d'égalité des chances, appliqué à toutes les étapes du parcours professionnel : recrutement, évolution de carrière, affectation, promotion et politique de rémunération.

« Aucune distinction ne peut être faite sur la base de l'origine ethnique ou géographique, de l'âge, du genre, de la couleur, de la religion, de l'appartenance politique ou syndicale, du handicap ou de la situation matérielle [...]

»

– Extrait du Code d'Éthique et de Déontologie de CIH BANK.

#### Genre

CIH BANK s'engage activement en faveur de la diversité et de l'égalité des chances, convaincue que ces principes sont des leviers essentiels de croissance durable et de cohésion sociale. Fidèle à sa vocation de banque citoyenne, l'établissement poursuit le déploiement des actions inscrites dans sa Charte pour l'Équité professionnelle, l'Inclusion et l'Autonomisation économique des femmes.

Les principes directeurs de la Charte du Genre de CIH BANK ont été validés, par le Comité RSE présidé par le Président de la Banque.

Les projets relatifs à la Charte sont suivis par les ambassadeurs RSE et des fonctions tels que le Capital Humain, la Communication, la Banque de l'entreprise et Banque des Particuliers et des Professionnels.

## **Principes directeurs de la Charte du Genre de CIH BANK**

- a. Promouvoir et renforcer la représentativité des femmes au sein des organes de gouvernance  
Poursuivre les efforts de représentativité des femmes au sein du conseil d'administration et de l'ensembles des instances de gouvernance.
- b. Sensibiliser les dirigeants et collaborateurs aux enjeux liés au genre  
Sensibilisation des dirigeants et des collaborateurs à l'équité homme/femme lors de l'embauche, de la rémunération, de la promotion et de la prise en compte des événements de la vie comme la maternité.
- c. Renforcer l'approche genre dans les orientations stratégiques  
Renforcer l'équité professionnelle, l'inclusion financière et l'autonomisation économique des femmes en fixant des objectifs qualitatifs et quantitatifs dans les domaines suivants :
  - Recrutements
  - Rémunération
  - Evolution professionnelle
  - Accès à la formation
  - Santé sécurité
  - Equilibre vie professionnelle, vie privée
  - Intégration du critère genre aux outils et systèmes de gestion de la Banque
  - Renforcement de l'offre de financement et d'accompagnement en faveur de la clientèle féminine.
- d. Adopter une communication en faveur de l'équité des genres  
Intégrer les notions d'équité des genres dans les actions de communication interne et externe, par la valorisation de l'image de la femme, et l'adoption d'une posture prônant l'inclusion et l'autonomisation économique des femmes.
- e. Evaluer et communiquer les progrès réalisés  
Evaluer les progrès réalisés au travers d'indicateurs de performance pertinents au vu des enjeux prioritaires.

### **Certification de la démarche d'Equité Professionnelle**

En 2024, CIH Bank a lancé le projet de certification EDGE (Economic Dividends for Gender Equality), une référence internationale en matière d'équité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cette démarche vise à évaluer et renforcer les politiques, pratiques et indicateurs liés à l'égalité des genres au sein de la banque, notamment en matière de recrutement, développement de carrière, rémunération équitable et culture inclusive. Elle marque un engagement fort en faveur d'un environnement de travail plus équitable, inclusif et durable.

#### **L'âge**

De nombreux jeunes chargés de compte et de clientèle viennent étoffer les effectifs du réseau afin d'accompagner son extension et la croissance. Les collaborateurs ayant moins de dix ans d'ancienneté comptent ainsi pour plus de la moitié des effectifs. La Banque va à la rencontre de ses nouvelles recrues lors des salons et forums de recrutement organisés par les écoles et universités.

#### **▪ Rémunération**

CIH BANK adopte une politique de rémunération alliant une partie fixe et une partie variable et tenant compte des réalités du marché pour demeurer compétitive. L'objectif recherché est d'attirer, motiver et fidéliser les meilleurs collaborateurs en fonction des résultats et des performances réalisées sur la base du système de management par objectifs mis en place.

#### **▪ Gestion des Carrières**

Dans un contexte marqué par l'accélération technologique, l'évolution des exigences réglementaires et les mutations socio-économiques, CIH BANK place le développement des compétences au cœur de sa stratégie. Pour répondre aux ambitions de performance et de croissance, la Banque mise sur une gestion proactive des carrières, appuyée par des parcours de formation individualisés et évolutifs. Cette approche contribue à soutenir l'expansion du réseau, à accompagner la transformation digitale et à renforcer l'agilité des équipes.

#### Une détection rigoureuse des talents

La politique de recrutement de CIH BANK repose sur un processus structuré, transparent et aligné avec les besoins stratégiques de l'organisation :

- Identification des besoins : Les postes à pourvoir sont validés lors de l'exercice budgétaire. Les besoins exprimés par les différentes directions sont centralisés et consolidés.
- Sourcing et présélection : L'équipe recrutement, rattachée à la Direction du Capital Humain, assure la recherche et la sélection des profils adéquats, en lien avec les objectifs métiers. Le recours à des cabinets spécialisés peut être envisagé pour certains profils.
- Évaluation et validation : Les candidats sélectionnés passent des entretiens successifs avec l'équipe RH, puis avec les managers opérationnels pour validation finale.
- Décision et proposition salariale : Tous les recrutements sont soumis à l'approbation du Comité Administratif. Les propositions de rémunération sont établies selon une grille d'embauche actualisée, garantissant équité et attractivité.

Cette démarche permet à CIH BANK de mobiliser les meilleurs talents au service de son développement, tout en assurant une expérience collaborateur cohérente et inclusive.

#### ▪ Formation

##### Des parcours individualisés au service de la performance

Plus de 90 % des collaborateurs de CIH BANK bénéficient annuellement d'une revue annuelle de la performance. Ce rendez-vous essentiel permet non seulement d'évaluer les réalisations par rapport aux objectifs fixés, mais aussi d'échanger sur les perspectives d'évolution professionnelle et les besoins en formation.

##### Renforcer la gestion des talents avec les "People Reviews"

Des « People Reviews » ont été mises en place dans plusieurs entités en collaboration étroite avec les managers. Elles visent à réaliser une analyse individualisée des collaborateurs afin d'identifier les axes de développement, les aspirations professionnelles et les besoins en mobilité. Cette démarche permet également de recenser les postes critiques et de structurer les plans de succession pour garantir la continuité des activités.

En complément, des entretiens de carrière ont été généralisés pour explorer les motivations et ambitions de chaque collaborateur. Ces échanges ont favorisé la mobilité interne entre les différentes fonctions de la Banque, enrichissant les parcours professionnels et diversifiant les expertises. En 2024, 214 collaborateurs ont été promus.

##### Déploiement de parcours de formation métier

Des parcours de formation ciblés par type d'emploi ont été conçus afin d'accompagner la montée en compétences, renforcer l'expertise métier et soutenir l'évolution de carrière. Ces programmes couvrent une diversité de thématiques, et sont adaptés aux exigences de transformation digitale, d'expansion du réseau et de conformité réglementaire.

## CIH Knowledge : une transformation stratégique de l'académie

Lancée en 2023, la refonte de la CIH Bank Academy, baptisée « CIH Knowledge », constitue une initiative majeure pour le développement des compétences internes. Ce projet stratégique repose sur quatre objectifs clés :

- Répondre aux enjeux d'up-skilling et re-skilling des collaborateurs.
- Proposer une offre de formation moderne et attractive, avec plus de 300 thématiques disponibles dans un catalogue enrichi.
- Structurer l'action de l'académie autour d'une gouvernance claire et d'un modèle opérationnel performant.
- Suivre le déploiement via des outils adaptés pour assurer une gestion agile de la formation.

CIH Knowledge s'aligne également sur les enjeux de leadership, de mobilisation autour des changements, et de promotion de la culture d'entreprise, contribuant à faire de la formation un véritable levier de transformation et de performance.

### ▪ Intéressement & participation

S'inscrivant dans une dynamique de développement et de croissance soutenue qui se veut créatrice de valeur pour l'ensemble des parties prenantes, CIH BANK a procédé en décembre 2022 à une augmentation de capital destinée aux collaborateurs du Groupe. Une occasion de proposer aux personnels, de s'associer à la réussite financière de la banque.

Le nombre total d'actions souscrites est de 1 612 903 pour un montant global de 399 999 944 dirhams, soit 1184 collaborateurs avec 5,28% du capital et un taux de réalisation de l'augmentation de capital de 100 % attestant du succès de cette opération, renforce l'engagement du Capital humain dans la stratégie de croissance de la Banque et favorise l'esprit d'appartenance.

### ▪ La fondation CIH BANK

#### ▪ La Fondation CIH BANK : Un Engagement Sociétal Structurant Depuis 2021

Créée en 2021, la Fondation CIH BANK incarne l'engagement de CIH BANK en faveur du développement socio-économique du Maroc. Convaincue que la responsabilité sociétale des entreprises constitue un levier fondamental pour un impact durable, la banque a initié cette fondation afin d'apporter des réponses concrètes aux défis sociaux et d'accompagner les dynamiques de transformation positive à travers des initiatives stratégiques et structurées.

### ▪ Une Mission Axée sur l'Impact Social

Dès sa création, la Fondation CIH BANK s'est donnée pour mission de contribuer activement à plusieurs domaines clés : l'éducation, l'insertion professionnelle, l'entrepreneuriat, l'éducation financière et l'innovation sociale. Son ambition est de promouvoir l'égalité des chances, de soutenir les jeunes talents issus de milieux à opportunités réduites et de favoriser l'autonomisation des communautés.

Grâce à une approche fondée sur des partenariats stratégiques avec des acteurs institutionnels, académiques et associatifs, la Fondation CIH BANK met en œuvre des programmes à fort impact. Parmi ses engagements majeurs figurent des initiatives de mentorat, des bourses d'études ainsi que des actions de soutien qui contribuent à l'ascension sociale.

En menant ses actions, la Fondation CIH BANK s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par la Banque Mondiale, en ciblant particulièrement les objectifs suivants :

- ODD 4 : Assurer une éducation de qualité, inclusive et équitable,
- ODD 5 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes,
- ODD 8 : Favoriser une croissance économique soutenue et le travail décent,
- ODD 10 : Réduire les inégalités sociales et économiques,
- ODD 17 : Renforcer les partenariats pour la réalisation des objectifs.

#### ▪ **Des Initiatives Structurantes en 2024**

En 2024, la Fondation CIH BANK a renforcé son engagement sociétal à travers le soutien de trois initiatives majeures :

- SOS Villages d'Enfants : Un partenariat historique initié en 2006, assurant la prise en charge de bourses destinées aux bénéficiaires du village qui poursuivent un parcours dans les écoles militaires.
- Fondation Academia : Un programme facilitant l'accès aux études supérieures à l'international grâce à l'octroi de prêts d'honneur aux étudiants méritants issus de milieux modestes.
- Jadara Foundation : Une convention signée en juin 2023 pour la prise en charge de jeunes bacheliers brillants issus de milieux défavorisés. Ce programme d'accompagnement sur cinq ans comprend une bourse de vie mensuelle, une dotation en matériel informatique, un mentorat assuré par un cadre du CIH, un accès à une plateforme d'apprentissage linguistique ainsi qu'un programme de formation en soft skills et en life skills, adapté à chaque domaine et filière.

#### **Le Programme Mentorat by CIH BANK**

Le programme de mentorat, initiative portée par la Fondation CIH BANK et du Pôle de la Direction du Capital Humain, illustre la volonté de dépasser le modèle du mécénat financier. Il favorise une implication active des collaborateurs souhaitant partager leur temps, savoir, expérience et leur réseau avec les bénéficiaires. Cette démarche vise à enrichir le parcours des étudiants en leur apportant un accompagnement humain et professionnel encadré. Une première cohorte de mentors a d'ores et déjà été formée, incarnant ainsi l'engagement durable et participatif du CIH BANK dans l'accompagnement des communautés.

#### **Un Renforcement de la Gouvernance**

En septembre 2024, la Fondation CIH BANK a franchi une nouvelle étape décisive avec le recrutement de sa Directrice Exécutive. Cette nomination stratégique a permis de renforcer la gouvernance de la Fondation en dotant l'organisation d'une vision structurée et d'une approche optimisée pour l'exécution de ses actions. Forte d'une expertise avérée en gestion de projets et en développement social, la nouvelle Directrice Exécutive insuffle une dynamique novatrice, favorisant une synergie des initiatives et un impact accru sur le terrain.

#### **2025, une Feuille de Route Ambitieuse**

En novembre 2024, la Fondation CIH BANK a tenu son Assemblée Générale Ordinaire, au cours de laquelle une feuille de route ambitieuse a été présentée et validée par les membres du conseil. Cette feuille de route prévoit l'établissement de nouveaux partenariats institutionnels et associatifs porteurs de sens et d'impact, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'insertion par l'art et le digital ainsi que de la formation aux métiers des médias. L'insertion professionnelle constitue également un axe fondamental, avec une réflexion approfondie menée en collaboration avec des institutions de renom sur les problématiques majeures du Maroc notamment les

Droits de l'Homme. L'objectif est de générer des synergies et de positionner la Fondation en tant que force de proposition incontournable au sein de l'écosystème national.

### **Un Engagement Durable et Visionnaire**

Porteuse des valeurs d'engagement, d'innovation et de solidarité, la Fondation CIH BANK s'affirme aujourd'hui comme un acteur clé de la responsabilité sociétale au Maroc. À travers ses initiatives structurantes, elle traduit la vision d'une banque citoyenne, soucieuse de son environnement et résolument tournée vers l'avenir.

### **L'Entrepreneuriat féminin**

CIH BANK a renforcé son engagement en faveur de l'autonomisation économique des femmes à travers la poursuite du partenariat stratégique avec l'Association des Femmes Cheffes d'Entreprises du Maroc (AFEM), organisation de référence dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Maroc.

### **Un engagement financier ciblé**

Dans le cadre de cet accord, CIH BANK est devenue partenaire financier officiel de l'AFEM. À ce titre, la Banque propose des solutions de financement adaptées aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures, qu'il s'agisse de la création ou du développement de leurs projets. Des dispositifs comme le programme INTELAKA sont mis à disposition, avec des conditions avantageuses.

#### **Un accompagnement dédié**

Au-delà du financement, ce partenariat prévoit un accompagnement structuré des porteuses de projets, en mettant l'accent sur le développement des compétences managériales, techniques et stratégiques. Des sessions de formation, du mentorat et des actions d'incubation sont organisés conjointement avec l'AFEM pour favoriser la pérennité et la réussite des initiatives entrepreneuriales féminines.

En collaborant avec l'AFEM - association pionnière fondée en 2000 et présente sur l'ensemble du territoire - CIH BANK réaffirme sa volonté de contribuer activement à l'égalité des chances, à l'inclusion économique des femmes et au renforcement du tissu entrepreneurial national. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable liés à l'égalité des genres (ODD 5) et à la croissance inclusive (ODD 8).

### III. Politique de conformité

Avec l’extension des activités et du réseau, l’optimisation des consommations d’énergie et de matière s’impose et requiert la mise en place de nouvelles actions chaque année.

#### 1- Impact environnemental direct

L’impact environnemental direct résulte de la construction, la rénovation et l’usage des bâtiments, siège et agences, ainsi que des déplacements des collaborateurs entre leur domicile et leur lieu de travail et durant l’exercice de leur métier. Différents types d’énergie sont consommés (électricité, carburant, liquides frigorigènes...) pour l’éclairage, les déplacements, la climatisation, le fonctionnement du matériel informatique, les ascenseurs, les groupes électrogènes... Des déchets sont également produits : déchets de construction, papiers, toners, déchets organiques et contenants alimentaires en plastique et en métal. Du fait de la nature de l’activité, la consommation d’eau reste marginale.

#### 2- Politique environnementale et mesures phares

La politique environnementale s’articule autour de deux grands axes : le choix de solutions et technologies à impact positif sur l’environnement et l’incitation des prestataires à travers une charte. La Banque a ainsi fait depuis quelques années les choix suivants :

- Usage de matériaux et équipements durables pour la construction et la rénovation des bâtiments (corian, bois, verre, climatisation éco-efficente...) depuis 2017 ;
- Généralisation progressive de l’éclairage LED depuis 2017 ;
- Généralisation des imprimantes multifonctions paramétrées recto/ verso par défaut et suppression des imprimantes individuelles ;
- Digitalisation des processus métiers fortement consommateurs de papier ainsi que des comités internes et des instances sociales ;
- Digitalisation d’une partie des imprimés et des courriers adressés à la clientèle ;
- Déploiement de la politique zéro archive au niveau des agences ;
- Remplacement au fur et à mesure des serveurs informatiques par des de nouveaux serveurs nécessitant moins de réfrigération ;
- Réduction du nombre de voitures du parc auto et remplacement par des voitures plus efficaces.

Ces grands projets s’accompagnent d’un suivi par agence (eau et électricité) afin de sensibiliser aux excès de consommations avec intervention pour analyse et réparation en cas de besoin (fuite d’eau par exemple).

Indicateurs de performance environnementale :

Indicateur	Unité	2022	2023	2024	Commentaires
Consommations d’eau, d’énergie et de matières					
Consommations d’eau du siège et Extension	m3	6 338	5 227	8 394	La baisse est due : -Renouvellement des équipements des sanitaires - Généralisation des douchettes dans les sanitaires - Sensibilisation des collaborateurs

Consommations d'électricité du Siège et extension	KWh	1 823 367	2 011 516	2 053 504	La hausse est due principalement à l'accroissement de l'utilisation de la climatisation en raison des fortes chaleurs enregistrées en 2024.
Consommations d'électricité Centre de Back Up	KWh	223 159	106 987	85 818	Réduction de 20 % des consommations back up est due au renouvellement des serveurs et à la suppression d'armoires réfrigérantes.
Consommations de carburant	Litre	28 189	26 670	30140	La consommation est exprimée en litres et ne comprend pas les consommations du personnel (voitures de service ou personnelle ).
Consommations de papier (dont part recyclée)	Kgs (consommation totale)	105 528	91 834	91149	Consommation 2024 : 36095 Papier photocopie (2,48 kg/RAME) + 727 Papier à entête CIH (AGENCES & SIEGE) (2,20Kg/RAME) + 13 entête Président Directeur Général (3,15g/RAME).
Nombre de voiture Parc Auto	Nb	23	20	28	Parc Auto en acquisition en en LLD
Consommations de tonners (dont part recyclée)	Nb. (%)	29 unités	21 unités	41 unités	Il s'agit des unités achetées par la DPAL et consommées en 2024, hors toners utilisés dans le cadre du contrat de location géré par le SI.

### 3- Financement de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique

Depuis le lancement de la ligne de financement GREEN DEV, dédiée au financement de l'efficacité énergétique et des Energie renouvelables, en partenariat avec la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement, CIH BANK ne cesse de se positionner comme un acteur clé de la promotion et du financement de la transition énergétique et de la décarbonation de l'économie. En plus de l'accompagnement et du financement, la Banque se veut partenaire de la dynamique de lutte contre les changements climatiques à travers la participation et la contribution aux politiques sectorielle et à la dynamique nationale portant l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique

L'offre de financement "Green Dev" est un crédit d'investissement conçu en partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) dans le cadre de la ligne de financement GEFF (Green Economy Financing Facility), permettant aux entreprises d'investir en efficacité énergétique et énergies renouvelables.

Cette offre est une solution clé en main intégrant ce qui suit :

- Un financement sur mesure selon le besoin du client et la nature de l'investissement ;
- Une assistance technique gratuite permettant au client de bénéficier d'un audit énergétique à même de l'orienter dans le choix des postes, consommant de l'énergie, à optimiser et du matériel à acquérir ;
- Une subvention d'investissement variant de 10 % à 15 % du montant du prêt.

### 4- Fonction conformité

En vue de se conformer aux dispositions réglementaires en matière de contrôle interne et de conformité, la banque a mis en place une fonction conformité (Pôle Conformité), relevant de la Direction Générale. Le Pôle Conformité veille au respect des lois, règlements, normes et usages professionnels, règles de déontologie et procédures internes. Ces attributions se présentent comme suit:

- Veille réglementaire ;
- Identification et évaluation des risques de non-conformité ;
- Agrément de conformité sur les nouveaux produits commerciaux et les nouveaux process de la banque ;
- Obligation de vigilance en matière de prévention du blanchiment des capitaux et de Financement de Terrorisme ;
- Prévention du délit d'initié et des conflits d'intérêts ;
- Prévention de la Fraude et de la Corruption ;
- Relevé des insuffisances identifiées en matière de Conformité et suivi jusqu'à régularisation ;
- Devoir d'alerte ;
- Relations avec les régulateurs pour les aspects relevant de la conformité ;
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations des instances internes et externes pour les aspects d'ordre réglementaire ;
- Diffusion de la culture de conformité.

Compte tenu de ces attributions, l'organisation du Pôle Conformité comprend deux entités :

- L'entité Veille réglementaire & Déontologie
- L'entité Sécurité Financière.

**Le système de contrôle interne de CIH Bank comprend 3 niveaux, à savoir :**

**Contrôle de 1er niveau consistant dans :**

- La Surveillance Permanente ou l'autocontrôle : Ce système de contrôle consiste, en plus des contrôles au fil de l'eau prévus par les notes de procédures, en la réalisation périodique de certaines vérifications effectuées par

les opérationnels et leurs hiérarchies au niveau des agences et des entités du siège. Il vise à garantir la régularité et la sécurité des opérations qu'ils réalisent ;

- Les contrôles inter-entités effectués par les entités de back-office et consistent en des vérifications opérées lors des phases initiation ou exécution, et ce avant la prise de décision.
- Les contrôles automatisés imbriqué dans les systèmes de gestion

**Contrôle de 2ème niveau qui comprend :**

- Le contrôle de la conformité réglementaire, assuré par le Pôle Conformité ;
- Le Contrôle du respect du socle procédurale et normatif, assuré par la Direction Contrôle Permanent et Risques opérationnels
- Le contrôle des Engagements, assuré par la Direction des engagements ;
- La maîtrise et la surveillance des risques bâlois assurée par la Direction des Risques ;
- Le contrôle de la fiabilité et l'exhaustivité des données comptables et financières assuré par la Direction de la Comptabilité ;
- Le contrôle de la sécurité informatique, assuré par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Informations).

**Le 3ème niveau de contrôle incombe au Pôle Audit Interne et Inspection Générale qui s'assure de la cohérence d'ensemble et de l'efficacité du système de contrôle interne.**

Ce dispositif peut être schématisé comme suit :

Nature des contrôles	Niveaux	Acteurs	Objet	
Contrôle Permanent	Contrôle au fil de l'eau	1 <sup>er</sup> niveau	Opérationnels Hiérarchie Back-office	Autocontrôle Contrôle hiérarchique Contrôle inter-entités
	Contrôle Indépendant	2 <sup>ème</sup> niveau	Engagements Comptabilité Conformité Risques	Risque Crédit Risques comptables et budgétaires Risque de non-conformité
Contrôle Périodique	3 <sup>ème</sup> niveau	Audit interne	Cohérence et efficacité d'ensemble	

Source :

## PARTIES VI. STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

---

## I. Stratégie de développement

---

### a- Bilan stratégique 2019-2024 : une dynamique de transformation et de croissance

Après avoir réalisé son plan stratégique visant à faire de CIH Bank une banque universelle et digitale (plans stratégiques de 2010 et 2014), la banque a adopté une approche axée sur l'innovation, la diversification et le développement continu. Ainsi, et Depuis quelques années, CIH BANK a lancé un nouveau plan stratégique visant à poursuivre le développement de ses activités et à augmenter son volume de transactions. Cela passe par un enrichissement continu de son infrastructure digitale, une diversification de ses offres et un recrutement massif de clients grâce à des offres adaptées à chaque catégorie de clientèle et à leurs modes de consommation.

Ce plan vise également à améliorer le service à la clientèle en ouvrant de nouvelles agences bancaires, des guichets et des automates de dépôt, tout en renforçant ces services par un réseau alternatif via son établissement de paiement LANACASH, offrant des services complémentaires et une meilleure proximité.

En outre, le plan inclut une stratégie de diversification des activités, notamment par le développement du portefeuille PRO-Entreprise avec des offres dédiées, des agences spécialisées et des options complémentaires de placement proposées par sa filiale CIH CAPITAL MANAGEMENT.

### b- Nouvelle trajectoire stratégique 2025-2030 : les raisons clés

L'environnement macroéconomique marocain offre des perspectives particulièrement prometteuses pour les années à venir. Selon les dernières projections du FMI, le Produit Intérieur Brut devrait enregistrer une croissance soutenue avoisinant les 4 % par an pour les quelques années à venir, portée à la fois par la résilience du secteur agricole, la relance de la demande intérieure et l'impact des réformes structurelles en cours.

Parallèlement, l'État marocain prévoit une mobilisation sans précédent de l'investissement public, estimée à plus de 35 milliards de dollars sur six ans, pour soutenir des projets structurants dans les domaines des transports (comme l'extension de la LGV et la modernisation de la flotte aérienne), de l'énergie, de la gestion de l'eau, de la santé et du tourisme. Ces investissements massifs viendront renforcer l'ossature économique du pays et générer de nouvelles opportunités de financement, notamment pour les institutions bancaires capables d'accompagner cette dynamique.

Dans ce contexte, le secteur bancaire joue un rôle crucial dans l'accélération de l'inclusion financière aussi bien pour les particuliers que pour les TPME. en effet et bien que le taux de bancarisation ait progressé pour atteindre environ 54 % en 2023, une part significative de la population reste encore en marge du système financier formel. Pour les PME, seulement 17 % accèdent aujourd'hui au financement bancaire, contre près du double dans des pays émergents comparables, ce qui témoigne d'un déséquilibre persistant entre l'offre et la demande de crédit dans le segment entrepreneurial.

Ce double constat - d'un côté un environnement macroéconomique porteur, de l'autre un tissu entrepreneurial largement sous-financé - fait émerger un gisement de croissance tangible pour les acteurs bancaires agiles, capables de combiner expertise sectorielle, innovation produit, et capacité d'exécution territoriale.

Forte des avancées du précédent cycle stratégique, la Banque est désormais prête à enclencher une nouvelle phase de son développement permettant de :

- ✓ Capitaliser sur les acquis du développement du portefeuille client : 3 millions de clients où la Banque peut encore faire levier sur une base clients déjà acquise, mais sous-équipée tout en continuant à recruter de nouveaux clients. A cet effet, la Banque s'appuie sur une dynamique de conquête forte et segmentée qui permet de renforcer la présence sur les segments à fort potentiel et valoriser la plateforme de conquête, tout en consolidant son leadership chez les jeunes.

- ✓ Accélérer le développement d'un modèle relationnel omnicanal permettant d'atteindre le plein potentiel à travers une Banque omnicanale et digitale. Il s'agit de promouvoir un modèle digital de bout-en-bout pour les clients autonomes, tout en maintenant un appui relationnel là où il est nécessaire pour les clients.
- ✓ Capitaliser sur l'ADN fort de la Banque en tant qu'acteur pionnier dans l'immobilier à travers un double rôle : celui de Banque responsable, citoyenne et acteur clé dans le cadre de la politique du Royaume d'appui et d'encouragement permettant l'accès à la propriété. Le second rôle consiste à accompagner et les clients et les prospects dans leur projets immobiliers avec la meilleure expérience client possible.
- ✓ Capitaliser sur la diversification opérée pour développer le financement de l'économie à destination des GE et des PME avec un enjeu d'activer le portefeuille actuel tout en accélérant la conquête. Cette stratégie de conquête doit être fondée sur une approche d'écosystème avec des verticales d'expertises sectorielle (ex la filière de la promotion immobilière). A ceci s'ajoute l'axe de différenciation de la proposition de valeur avec des services augmentés (Conseil techniques, facturation et suivi du recouvrement, comptabilité, gestion de la paie, partenariat ...).
- ✓ Faire de l'innovation et du développement digital un axe fort de différenciation et d'industrialisation à travers :
  - L'enrichir les offres à destination des différents segments clientèle ;
  - Industrialiser les outils de prévisions (scoring, notations) ;
  - Explorer les outils avancés de pilotage et surveillance de risque ;
  - Accélérer l'automatisation des processus via l'intégration des leviers technologique ;
  - Renforcer les initiatives clés à mettre en œuvre pour capturer la valeur de la DATA
  - Accélérer l'adoption de l'Intelligences Artificielle en déployant des Uses Cases stratégiques et en sécurisant les Enablers critiques ;
  - Identifier et exploiter les opportunités d'intégration de leviers technologiques (i.e., GenAI, RPA, AI etc.) pour automatiser le traitement des opérations et gagner en efficacité
  - Renforcer l'intégration des workflows de bout-en-bout dans les systèmes opérants pour assurer une vision 360° des processus ; automatiser le rapprochement des données
  - A terme, explorer des modèles alternatifs notamment via l'analyse des opportunités de filialisation des Back Offices pour renforcer la spécialisation des services
- ✓ Renforcer et de manière continue le dispositif de gestion du risque en amont et en aval
  - Accompagner la montée en charges des plateforme-Verticales d'octroi des crédits aux particuliers ;
  - Renforcement du processus d'octroi Entreprise
  - Industrialiser le processus de recouvrement avec la mise en place des outils de prévention & d'anticipation dans le but de prévenir et traiter en amont l'anomalie (i.e., IA prédictive, alertes automatisées)
  - Développer un modèle de pré-scoring des prospects pour orienter la prospection commerciale
  - Renforcer les modèles de scoring Retail et de notation Entreprise, en s'appuyant sur des données internes et externes pour en faire des scores quasi décisionnels
  - Explorer des outils avancés et automatisés pour la surveillance des engagements et pilotage des risques
- ✓ Renforcer les synergies au sein du Groupe CIH BANK avec l'ensemble de ses filiales (SOFAC, UMNIA, LANA CASH, CIH CAPITAL MANAGEMENT.) ainsi que des synergies dans le cadre du Groupe CDG.

#### c- Plan de développement et Politique d'investissement

En termes d'investissement, la feuille de route 2025-2030 prévoit un portefeuille d'investissement de 300 MDH par an qui permet de soutenir les points clés de cette nouvelle trajectoire à travers :

- ✓ L'extension du réseau d'agence de +15% sur les 5 prochaines années
- ✓ Revue des formats d'une centaine d'agence avec un aménagement spécialisés destiné à mieux servir et répondre au x besoin des clients (Agences Corporate, agence de mixte, agence de contact, agence Cash less ...)

- ✓ Déploiement de plateformes-verticales destiné à servir les clients à distance lors des différents moments de leurs vies
- ✓ Investissement en IT (Nouvelles technologies, Data, IA, Sécurité informatique ...) avec environ 75% du budget d'investissement alloué à ce plan stratégique avec quelques projets phares :
  - Refonte et déploiement d'une nouvelle plateforme pour l'application mobile à destination de la clientèle des particuliers
  - Enrichissement de la plateforme à destination des entreprises avec les produits et services de pointe autour des moyens de paiement, du Trade, gestion au quotidien, services améliorés (facturation et suivi du recouvrement, comptabilité, gestion de la paie, rapprochement,
  - Préparer l'offre technologique destinée à supporter les services d'Open Banking,
  - Renforcement de l'outillage des commerciaux (CRM, poste de travail 2.0), de leurs animateurs (dashboards en temps réel)
  - Mise en place de dispositif de Market Automation
  - Renforcement de la plateforme data (analytics, Ops, GenAI) afin d'accompagner le développement des UCs IA
  - Déploiement de use cases IA/GenAI pour renforcer l'automatisation des processus et améliorer l'expérience client
  - Sécuriser le déploiement opérationnel et le pilotage de la stratégie Cloud ( feuille de route, plan de mitigation de risques etc.) pour être un pionnier dans l'adoption.

Avec cette feuille de route ambitieuse mais réaliste, CIH Bank se positionne comme un acteur clé du secteur bancaire marocain de demain. Loin de se reposer sur ses acquis, elle projette de capitaliser sur son expérience, son ancrage, et son agilité pour aller plus loin dans la transformation de son modèle.

La 2025-2030 incarne une vision d'avenir : celle d'une banque universelle, inclusive, rentable, et connectée aux enjeux de son époque.

Les investissements engagés\* pour la période allant de 2022 à 2024 par CIH Bank s'élèvent à 1 476 Mdh. Les investissements se chiffrent comme suit :

Au 31 décembre 2024 :

En Mdh	2022	2023	Var	2024	Var
Acquisition, aménagement & équipement	213	190	-10,80%	243	27,89%
Logiciel, matériel informatique et frais d'études	264	223	-15,53%	343	53,81%
<b>Total des Investissements**</b>	<b>477</b>	<b>413</b>	<b>-13,42%</b>	<b>586</b>	<b>41,89%</b>

Source : CIH Bank

À fin 2024, le montant total des investissements engagés s'élève à 586 millions de dirhams, en progression de 173 millions de dirhams par rapport à 2023. Cette évolution intègre notamment l'acquisition du terrain destiné au futur siège social situé dans la zone CFC. Au cours de l'année 2024, les principaux investissements de la banque ont concerné les travaux de rénovation des agences, l'acquisition de nouveaux logiciels ainsi que la mise à niveau des licences existantes. Par ailleurs, la banque poursuit l'équipement de ses nouvelles agences dans le cadre des investissements en cours.

Le programme d'investissement prévisionnel pour l'exercice 2025 se présente comme suit :

\* Les investissements engagés par les directions intégrant même les dépenses non encore comptabilisés et réglés

\*\* Les investissements engagés issus du suivi analytique intégrant les investissements non encore comptabilisés

Mdh	2025 <sup>Estimé</sup>
Logistique	124
Informatique	176

Source : CIH Bank

La banque prévoit un total investissement en 2025 de 124 Mdh en logistique et 176 Mdh en informatique.

## II. Moyens informatiques et techniques de CIH BANK

### a- Réseau d'agences<sup>10</sup>

L'évolution du réseau d'agences sur la période 2022- 2024 ressort comme suit :

	2022	2023	Var	2024	Var
Nombre d'Agences	318	326	8	338	12

Source : CIH Bank

Pour assurer le développement du réseau de CIH Bank, plusieurs décisions ont été prises, dans le but de donner un nouveau souffle au processus du choix des locaux pour les nouvelles agences d'une part et de maîtriser les démarches et délais d'ouverture de ces nouvelles implantations d'autre part.

A ce titre, la politique d'investissement en matière de développement du réseau d'agences s'est traduite par la constitution de la réserve foncière et la réalisation des aménagements pour de nouvelles implantations. Le réseau de CIH Bank compte en effet 338 agences à fin 2024 contre 326 agences à fin 2023 (certaines détenues en propres et d'autres louées).

### b- Moyens techniques et informatiques

CIHBANK dispose d'un système d'information couvrant la totalité de son activité bancaire front et back office. Le système d'information de CIHBANK est composé d'un mixte de briques applicatives progiciels standard du marché et de briques développées par les équipes internes de la banque permettant de couvrir aussi bien les activités bancaires front et back office que les activités de support (RH, etc.).

Ces plans informatiques ont été construits autour des principes directeurs suivants :

- Favoriser le développement de la Banque en améliorant d'une part l'offre de produits et de services, et d'autre part la qualité de service rendu à la clientèle ;
- Mettre à niveau le socle Informatique de manière continue ;
- Assurer la conformité réglementaire ;
- Déployer une infrastructure sécurisée, moderne et performante permettant de supporter la croissance de la banque.

Ces plans ont donné lieu à un ensemble de projets structurants dont certains ont déjà été achevés et d'autres sont en cours, et à ce jour, la banque a pu effectuer :

### Sur le plan fonctionnel

<sup>10</sup> CIH Bank ne possède pas de succursales. La banque possède 9 centres d'affaires rattachés à ses directions régionales.

- La mise en œuvre d'une position client en temps réel
- Le déploiement un nouveau progiciel comptable avec la refonte des schémas comptable et l'optimisation des processus
- La mise à niveau du système de gestion des crédits par la :
  - La mise en place d'un workflow d'instruction des crédits aux particuliers
  - La montée de version du progiciel de gestion
  - Le Re-Engineering de plusieurs process (main levées, déblocages, etc)
  - L'enrichissement de l'offre produit pour les entreprises.
- La refonte totale du poste de travail en agence, le rendant temps réel et centralisé, avec :
  - La mise en œuvre d'une gestion commerciale pour l'aide à la vente avec le déploiement d'un référentiel client et contrat
  - La mise en œuvre d'un module sécurisé pour le traitement des opérations en agences
- Le développement de la banque digitale et multicanale, sur le mobile et sur le web
- La mise en place d'un DataLab avec une infrastructure BigData dans le but d'améliorer la connaissance client
- La modernisation des opérations de Trade par la mise en place d'un nouveau progiciel
- La refonte du logiciel implémenté dans les GABS
- Refonte du processus et outil de gestion réclamation clients
- Déploiement d'une nouvelle solution de traitement des chèques et LCN
- Refonte de la plateforme monétique

### Sur le plan infrastructure,

La banque dispose d'un Data Center principal, situé au niveau du siège social, et d'un centre de back up distant. Un important projet de modernisation et d'homogénéisation des infrastructures hébergées par ces deux Data Center vient d'être récemment achevé.

La nouvelle infrastructure est déjà cloud ready, et permet de déployer des applications en mode actif/actif entre les deux Datacenter.

L'infrastructure Télécom est basée sur le réseau privé CIHNET constitué de liaisons spécialisées secourues et d'équipements de routage intelligents. Ce réseau est entièrement sécurisé selon les règles de l'art par des FireWalls et des DMZ avec une mise à niveau récente de ces équipements.

Le déploiement Massif par la banque des GABs automate de dépôts et libre-service, ainsi que la mise à niveau des infrastructures informatiques au niveau des agences.

Dans la continuité des efforts consentis pour la refonte et la mise à niveau des systèmes d'information, le CIH entend poursuivre ses efforts afin de maintenir ces systèmes aux meilleurs standards internationaux. L'objectif est de garantir, à travers l'implémentation de solutions innovantes, une meilleure connaissance des clients et une plus grande réactivité de la banque et de son réseau, d'une part, et une gestion optimale des risques et des engagements tout en veillant sur la sécurité informatique, d'autres part.

## PARTIES VII. SITUATION FINANCIÈRE DE CIH BANK

---

## I. Informations financières consolidées entre 2022 et 2024

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs bilanciaux consolidés de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var	2024	Var
Total Bilan	117 156 869	125 433 741	7,06%	140 971 389	12,39%
Dépôts clientèle	68 905 888	74 159 350	7,62%	84 466 604	13,90%
Crédits clientèle	83 423 310	90 754 890	8,79%	101 209 734	11,52%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2023, les mêmes indicateurs évoluent comme suit

- Hausse de 7,06% du total bilan à 125 433,7 Mdh
- Augmentation de 7,62% des dépôts clientèle à 74 159,3 Mdh ;
- Appréciation de 8,79% des crédits clientèle à 90 754,9 Mdh;

A fin décembre 2024, les mêmes indicateurs évoluent comme suit

- Hausse de 12,39% du total bilan à 140 971,4 Mdh
- Augmentation de 13,90% des dépôts clientèle à 84 466,6 Mdh ;
- Appréciation de 11,52% des crédits clientèle à 101 209,7 Mdh;

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs d'exploitation consolidés de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var	2024	Var
PNB	3 517 984	4 468 202	27,01%	4 739 507	6,07%
Résultat d'exploitation	1 066 785	1 196 020	12,11%	1 587 949	32,77%
Coût du risque	590 369	1 280 559	116,91%	1 071 601	-16,32%
Marge d'exploitation	30,32%	26,77%	-3,55 pts	33,50%	6,74 pts
RNPG	669 086	710 393	6,17%	875 878	23,29%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2023, les mêmes indicateurs évoluent comme suit :

- Appréciation de 27,01% du PNB à 4 468,2 Mdh ;
- Hausse de 12,11% du résultat d'exploitation à 1 196,0 Mdh ;
- Baisse de 3,55 pts de la marge d'exploitation à 26,77%.

A fin décembre 2024, les mêmes indicateurs évoluent comme suit :

- Appréciation de 6,07% du PNB à 4 739,5 Mdh ;
- Hausse de 32,77% du résultat d'exploitation à 1 587,9 Mdh ;
- Augmentation de 6,74 pts de la marge d'exploitation à 33,50%.

## Principaux faits marquants l'élaboration des comptes 2024 :

Sur le volet activité, le Groupe CIH BANK poursuit sa dynamique commerciale par l'extension de son réseau avec 19 nouvelles agences portant le réseau actuel à 338 agences ainsi que le 739 GAB.

CIH Bank procède à une augmentation de capital en numéraire de 350 millions de dirhams, ainsi qu'une émission obligataires subordonnées de 1 milliard de dirhams.

A fin 2024, le montant total des investissements engagés par CIH Bank est de 586 MMAD, avec un impact sur le résultat de 193,5 MDH.

### ACTIFS PAR VOIE DE DATATION EN PAIEMENT

CIH BANK a procédé à la mise en place de processus de gestion des actifs immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication en respect de la directive de BANK AL MAGHRIB n° 4/w/2021. Ainsi les actifs concernés ne sont pas amortis en social mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A la date de l'application de la circulaire, En IFRS, CIH BANK comptabilisait les actifs concernés en tant que qu'immeuble de placement sous la norme IAS 40 au coût amorti ressortant des amortissements et dépréciations comptabilisés annuellement. L'impact des amortissements et dépréciations de l'exercice 2021 est de 50.6 MMAD.

Le traitement prudentiel des datations en paiement a généré un impact de surpondération des actifs détenus en stock du groupe CIH BANK (sous IAS 40 au coût amorti) à la date de l'application allant de 100% à 250% selon leur ancienneté et qui s'est élevé à 1,28 MMDH, cet additionnel de risques pondérés est déduit, progressivement jusqu'en 2025 (option proposée par la circulaire), de l'assiette globale des risques pondérés et ce conformément aux dispositions transitoires arrêtées par la BAM en la matière.

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les louer, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire de la banque.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés par CIH BANK au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

Au 31 décembre 2024, Le total des actifs par voie de dation (immeubles de placement) valorisé à la juste valeur est de 1 923,0 MDH.

## II. Rapports des commissaires aux comptes

---

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

#### **Audit des états financiers consolidés**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 8.437.448, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 966.041.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans

leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

***Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle***

Risque identifié	Réponse d'audit
------------------	-----------------

Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.

Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :

- déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ;
- estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets;
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note

« Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2024, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à 106.910 MMAD ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à 5.700 MMAD.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.

Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ;
- analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2024 ;
- tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ;
- tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ;

Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la présentation des états financiers consolidés exempts d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Casablanca, le 29 avril 2025**

**Les Commissaires aux Comptes**

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**

**Taha FERDAOUS**  
Associé

**DELOITTE AUDIT**

**Hicham BELEMQADEM**  
Associé

# RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

## AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 12.2G5.646 dont un bénéfice net de KMAD 750.043.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CIH BANK au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de

la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
------------------	-----------------

Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose CIH Bank à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Comme indiqué au niveau de l'état A1 « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist).

L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert :

- L'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ;
- L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.

Au 31 décembre 2024, l'encours total des créances à la clientèle s'élève à 78.467 MMAD (y compris les créances acquises par affacturage) ; le montant total des provisions y afférentes s'élève à 2.689 MMAD.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des dépréciations et provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :

- Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ;
- Examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ;
- Tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ;
- Tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable Admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce

que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 29 avril 2025

### **Les Commissaires aux Comptes**

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**

**Taha FERDAOUS**  
Associé

**DELOITTE AUDIT**

**Hicham BELEMQADEM**  
Associé

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1er  
JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

**Audit des états financiers consolidés**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7.543.081, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 776.967.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour:</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 ou Bucket 3;</li> <li>- Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes étapes ;</li> <li>- Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues</li> </ul> <p>Les informations concernant notamment la reconnaissance et les modalités d'estimation des pertes de crédit attendues sont principalement détaillées dans la note « Dépréciation des actifs sous IFRS 9 » de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2023, l'encours total des prêts à la clientèle par décaissement exposés au risque de crédit s'élève à 95.482 MMAD ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à 4.727 MMAD.</p> <p>En ce qui concerne les engagements hors bilan à la clientèle, les dépréciations pour pertes attendues s'élèvent à 237 MMAD, sur un encours total exposé de 19.352MMDH.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes du Groupe CIH (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.</p>	<p>d'audit ont notamment consisté à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier la conformité à la norme IFRS 9 Instruments financiers des principes mis en œuvre par le groupe;</li> <li>- Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe;</li> <li>- Conduire des tests sur une sélection de modèles mis en œuvre par le groupe</li> <li>- Analyser les principaux paramètres et règles retenus par le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier pour la classification des encours au 31 décembre 2023 (buckets 1, 2 et 3) ;</li> <li>- Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection de crédits en buckets 1 et 2 ;</li> <li>- Tester les principales hypothèses retenues pour l'estimation de dépréciations relatives à des crédits classés en bucket 3.</li> </ul>
--	---

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la présentation des états financiers consolidés exempts d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 23 Février 2024

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**

**Ghali GUESSOUS**  
Associé

**Taha FERDAOUS**  
Associé

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE  
DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

**Audit des états de synthèse**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 10.602.879, dont un bénéfice net de KMAD 620.007 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit

Immobilier et Hôtelier (CIH) au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose CIH Bank à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Classer les encours de créances en créances saines, créances sensibles et créances en souffrance ;</li> <li>- Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.</li> </ul>	<p>Nous avons évalué le dispositif de contrôle interne de CIH BANK et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau de la banque, notamment des décisions prises par les comités internes en charge du suivi, du déclassement et du provisionnement des créances de la banque ;</li> <li>- Etudier la conformité des principes appliqués par la banque au PCEC et notamment aux dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib ;</li> </ul>

<p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2023, l'encours total des créances à la clientèle s'élève à 72.517 MMAD (y compris les créances acquises par affacturage) ; le montant total des provisions y afférentes s'élève à 2.267 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes de la banque (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.</p>	<p>- Tester le calcul des provisions sur une sélection d'encours de créances sensibles (watchlist) et en souffrance en prenant en compte notamment les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.</p>
---	---

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états de synthèse**

La Direction est responsable de la préparation et la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit

#### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par application de l'article 172 de la loi 17-95, nous portons à votre connaissance la prise de participation intervenue au cours de l'exercice, de la société CIH Capital Management (ex BMCI Asset Management) à hauteur de 99,99% du capital et pour une valeur de MMAD 70.

Casablanca, le 23 février 2024

#### **Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
**Ghali GUESSOUS**  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
**Taha FERDAOUS**  
Associé

## **RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

### **Audit des états financiers consolidés**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7 083 052, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 710 964.

Ces états ont été établis par la Direction de la banque, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable d'évaluation des immeubles de placement, mentionné dans la note [a] relative au bilan consolidé.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 ou Bucket 3 ;</li><li>- Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes étapes ;</li><li>- Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues.</li></ul> <p>Les informations concernant notamment la reconnaissance et les modalités d'estimation des pertes de crédit attendues sont principalement détaillées dans la note « Dépréciation des actifs sous IFRS 9 » de l'annexe aux comptes consolidés. Au 31 décembre 2022, l'encours total des prêts à la clientèle par décaissement exposés au risque de crédit s'élève à 87.165 MMAD ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à 3.742 MMAD.</p> <p>En ce qui concerne les engagements hors bilan à la clientèle, les dépréciations pour pertes attendues s'élèvent à 185 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Etudier la conformité à la norme IFRS 9 Instruments financiers des principes mis en œuvre par le groupe ;</li><li>- Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ;</li><li>- Conduire des tests sur une sélection de modèles mis en œuvre par le groupe ;</li><li>- Analyser les principaux paramètres et règles retenus par le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier pour la classification des encours au 31 décembre 2022 (buckets 1, 2 et 3) ;</li><li>- Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection de crédits en buckets 1 et 2 ;</li><li>- Tester les principales hypothèses retenues pour l'estimation de dépréciations relatives à des crédits classés en bucket 3.</li></ul>

<p>risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes du Groupe CIH (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.</p>	
--	--

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la présentation des états financiers consolidés exempts d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 16 mars 2023

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**

**Ghali GUESSOUS**  
Associé

**Taha FERDAOUS**  
Associé

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'EXERCICE  
DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

**Audit des états de synthèse**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi

que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 10 395 029, dont un bénéfice net de KMAD 592 734 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 15 mars 2023.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose CIH Bank à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :</p>	<p>Nous avons évalué le dispositif de contrôle interne de CIH BANK et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau de la banque, notamment des décisions prises par les comités internes en charge du suivi, du déclassement et du provisionnement des créances de la banque ;</li> <li>- Etudier la conformité des principes</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classer les encours de créances en créances saines, créances sensibles et créances en souffrance ;</li> <li>- Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.</li> </ul> <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2022, l'encours total des créances à la clientèle s'élève à 69.946 MMAD (y compris les créances acquises par affacturage) ; le montant total des provisions y afférentes s'élève à 2.115 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes de la banque (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.</p>	<p>appliqués par la banque au PCEC et notamment aux dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tester le calcul des provisions sur une sélection d'encours de créances sensibles (watchlist) et en souffrance en prenant en compte notamment les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.</li> </ul>
--	---

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états de synthèse**

La Direction est responsable de la préparation et la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 16 mars 2023

## Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Ghali GUESSOUS

Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Taha FERDAOUS

Associé

## III. Analyse des comptes consolidés IFRS 2022-2024

### 1. Périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de L'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Le périmètre de consolidation<sup>11</sup> du Groupe CIH Bank comprend donc les entités suivantes :

Dénomination sociale	Pays	Déc-22		Déc-23		Déc-24		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH Bank	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
CIH Courtage	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
Tivoli	Maroc	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	Sortie du périmètre en 2024
SOFAC	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale

<sup>11</sup> Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Umnia Bank	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
Ghosn Ennakhil	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
Sangho	Maroc	-	-	-	-	-	-	Sortie du périmètre en 2022
Ajarinvest	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence
Crédilog 3	Maroc	N/A	-	-	N/A	-	-	Intégration globale
BADEEL	Maroc	-	-	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
CIH Capital Management	Maroc	-	-	100%	100%	100%	100%	Intégration globale

Source : CIH Bank

En 2022, la filiale Sangho est sortie du périmètre de consolidation de CIH Bank.

En 2023, la société de gestion d'OPCVM CIH Capital Management et Badeel intègre le périmètre de consolidation CIH Bank respectivement à hauteur de 100% et 66,30% suite à l'acquisition de BADEEL par SOFAC et de CIH CAPITAL MANAGEMENT par CIH BANK.

En 2024, la filiale TIVOLI est sortie du périmètre de consolidation de CIH Bank.

## **2. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS**

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat consolidé de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En KDH	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023/2024
Intérêts et produits assimilés	3 949 878	4 712 108	19,30%	5 096 971	8,17%
Intérêts et charges assimilées	1 365 448	1 906 052	39,59%	2 101 040	10,23%
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 584 431</b>	<b>2 806 056</b>	8,58%	<b>2 995 931</b>	6,77%
Commissions (produits)	558 712	704 492	26,09%	916 156	30,04%
Commissions (charges)	267 409	344 295	28,75%	491 573	42,78%
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>291 303</b>	<b>360 197</b>	23,65%	<b>424 582</b>	17,88%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par résultat	342 930	959 996	>100%	973 840	1,44%
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>	44 192	304 650	>100%	303 589	-0,35%
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>	298 738	655 346	>100%	670 251	2,27%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par capitaux propres	83 595	36 527	-56,30%	34 590	-5,30%
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en KP recyclables</i>	- 898	-	NA	-	NA
<i>Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en KP non recyclables (dividendes)</i>	84 493	36 527	-56,77%	34 590	-5,30%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	NA	-	NA
Gains/pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-	NA	-	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	NA	-	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	NA	-	NA
Produits des autres activités	492 181	615 145	24,98%	643 591	4,62%
Charges des autres activités	276 455	309 719	12,03%	333 028	<100%
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 517 984</b>	<b>4 468 202</b>	27,01%	<b>4 739 507</b>	6,07%
Charges générales d'exploitation	1 659 501	1 789 154	7,81%	1 869 866	<100%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	201 329	202 469	0,57%	210 090	<100%
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 657 154</b>	<b>2 476 579</b>	49,45%	<b>2 659 550</b>	7,39%

Coût du risque	590 369	1 280 559	>100%	1 071 601	-16,32%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 066 785</b>	<b>1 196 020</b>	12,11%	<b>1 587 949</b>	32,77%
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	36 041	44 112	22,39%	61 115	38,54%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	11 526	82 814	>100%	48 352	<100%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	NA	-	NA
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>1 114 351</b>	<b>1 322 946</b>	18,72%	<b>1 600 712</b>	21,00%
Impôt sur les résultats	403 387	545 979	35,35%	634 671	<100%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	NA
<b>RESULTAT NET</b>	<b>710 964</b>	<b>776 967</b>	9,28%	<b>966 041</b>	24,33%
Intérêts minoritaires (ou Participations ne donnant pas le contrôle)	41 878	66 574	58,97%	90 163	35,43%
<b>RESULTAT NET - PART DU GROUPE (ou des Propriétaires de la société mère)</b>	<b>669 086</b>	<b>710 393</b>	6,17%	<b>875 878</b>	23,29%

Source : CIH Bank

#### a. Produit net bancaire

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du PNB consolidé de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En KDH	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023- 2024
Intérêts et produits assimilés	3 949 878	4 712 108	19,30%	5 096 971	8,17%
Intérêts et charges assimilées	1 365 448	1 906 052	39,59%	2 101 040	<100%
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 584 431</b>	<b>2 806 056</b>	8,58%	<b>2 995 931</b>	6,77%
Commissions (produits)	558 712	704 492	26,09%	916 156	30,04%
Commissions (charges)	267 409	344 295	28,75%	491 573	<100%
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>291 303</b>	<b>360 197</b>	23,65%	<b>424 582</b>	17,88%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par résultat	342 930	959 996	>100%	973 840	1,44%
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>	44 192	304 650	>100%	303 589	-0,35%
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>	298 738	655 346	>100%	670 251	2,27%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par capitaux propres	83 595	36 527	-56,30%	34 590	-5,30%
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en KP recyclables</i>	-898	-	-	-	NA

Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en KP non recyclables (dividendes)	84 493	36 527	-56,77%	34 590	-5,30%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	NA
Gains/pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-	-	-	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	-	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	-	NA
Produits des autres activités	492 181	615 145	24,98%	643 591	4,62%
Charges des autres activités	276 455	309 719	12,03%	333 028	7,5%
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 517 984</b>	<b>4 468 202</b>	<b>27,01%</b>	<b>4 739 507</b>	<b>6,07%</b>

Source : CIH Bank

En 2023, le PNB consolidé du Groupe CIH Bank affiche une hausse de 27,0% à 4 468,2 Mdh contre 3 518,0 Mdh en 2022. Cette variation couvre :

- Une hausse de 570 Mdh du résultat des opérations de marché atteignant 997 MDH. Cette évolution est attribuée aux éléments suivants :
  - La hausse du résultat sur les instruments financiers à la Juste valeur par résultat de 617 Mdh s'expliquant par la hausse du résultat sur titres de transactions et aussi la hausse du résultat de change.
  - La baisse du résultat sur les instruments financiers à la Juste valeur par capitaux augmentant de 56,30% par rapport à fin 2022 principalement due à la baisse des produits de participations.
- Une augmentation de 8,6% de la marge d'intérêt pour s'établir à 2 806,1 Mdh à la suite de l'appréciation de 19,30% des intérêts et produits assimilées, cette évolution et s'explique par l'augmentation des créances accordées par CIH Bank et SOFAC.
- Une hausse de 23,7% de la marge sur commissions qui atteint 360,2 Mdh en 2023
- Une hausse de 90 MDH du résultat des autres activités à la suite de la hausse 25 % des produits des autres activités constatée essentiellement dans les produits de financements participatifs

En 2024, le PNB consolidé du Groupe CIH Bank affiche une hausse de 6,07% à 4739,5 Mdh contre 4 468,2 Mdh en 2023. Cette variation couvre :

- Une augmentation de 6,8% de la marge d'intérêt pour s'établir à 2 995,9 Mdh à la suite de l'appréciation de 8,2% des intérêts et produits assimilées, ceci est attribué à l'accroissement des prêts accordées principalement par CIH Bank et SOFAC
- Une hausse de 11,90Mdh du résultat des opérations de marché atteignant 1 008 MDH. Cette évolution est attribuée aux éléments suivants :

- La hausse du résultat sur les instruments financiers à la Juste valeur par résultat de 13,8 Mdh s'expliquant essentiellement par l'impact de l'évaluation des titres de placement de CIH Bank
  - La baisse du résultat sur les instruments financiers à la Juste valeur par capitaux de 5,30% par rapport à fin 2023 principalement due à la baisse des produits de participations.
- Une hausse de 17,9% de la marge sur commissions qui atteint 424,5 Mdh en 2024.
  - Une hausse de 5,13 MDH du résultat des autres activités à la suite de la hausse 4,62 % des produits des autres activités constatée essentiellement dans les produits de financements participatifs

Il est à noter que la hausse du PNB consolidé du groupe CIH Bank sur les trois derniers exercices étudiés bénéficie des bonnes réalisations de la banque ainsi que de la contribution des différentes filiales. Comme présenté dans le tableau ci-dessous :

Contribution	2022	2023	2024	Evolution 2022-2023		Evolution 2023-2024	
				En Kdh	En%	En Kdh	En%
Activité bancaire	2 767 447	3 578 817	3 770 668	811 371	29,32%	191 851	5,4%
SFS	612 323	692 258	766 384	80 500	13,15%	74 126	10,7%
Hôtellerie et Immobilier	31 864	69 798	39 671	37 934	119,05%	-30 127	-43,2%
Activité de courtage	99 137	114 952	135 362	15 815	15,95%	20 410	17,8%
Autre et éliminations	7 213	12 376	27 421	4 599	38,52%	15 045	121,6%
<b>Total</b>	<b>3 517 984</b>	<b>4 468 202</b>	<b>4 739 507</b>	<b>950 219</b>	<b>27%</b>	<b>271 305</b>	<b>6,1%</b>

Source : CIH Bank

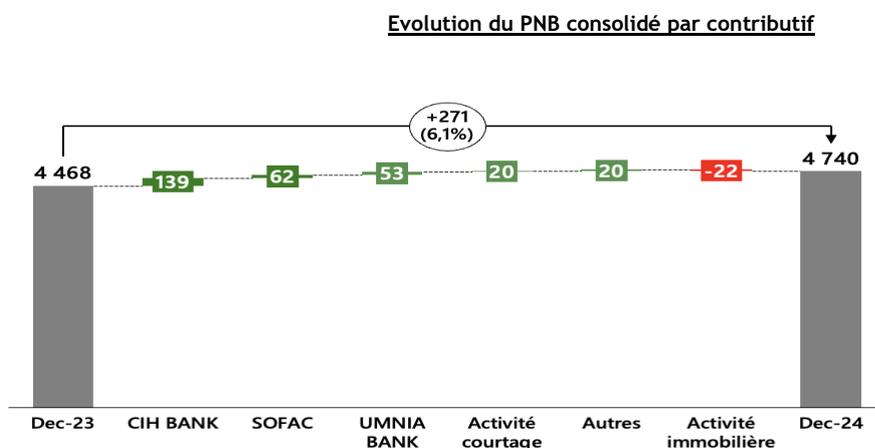
L'évolution du PNB en 2023 par secteur d'activité s'explique par :

- Appréciation du PNB de l'activité bancaire de 811,4 millions de dirhams constaté essentiellement dans l'activité de financement chez CIH Bank et UMNIA Bank ainsi que l'activité marché de CIH Bank ;
- Accroissement de 80,5 millions de dirhams du PNB des SFS particulièrement due à la hausse de l'activité de financement de SOFAC ;
- Les PNB de l'activité de CIH Courtage augmente de 3,5 millions de dirhams, ainsi que celui de l'immobilier qui augmente de 37,9 millions de dirhams due principalement à l'activité de Ghosn Ennakhil.

L'évolution du PNB en 2024 par secteur d'activité s'explique par :

- Appréciation du PNB de l'activité bancaire de 191,9 millions de dirhams constaté essentiellement dans l'activité de financement chez CIH Bank et UMNIA Bank ainsi que l'activité marché de CIH Bank ;
- Accroissement de 74,1 millions de dirhams du PNB des SFS particulièrement due à la hausse de l'activité de financement de SOFAC ;

- Les PNB de l'activité de CIH Courtage augmente de 3,5 millions de dirhams, tandis que celui de l'immobilier baisse de 30,1 millions de dirhams.



Par entité, la contribution au PNB du Groupe CIH Bank se présente comme suit :

Contribution				Evolution 2022-2023		Evolution 2023-2024	
	2022	2023	2024	En Kdh	En%	En Kdh	En%
CIH Bank SA	2 582 034	3 352 715	3 491 572	770 681	29,85%	138 857	4,14%
SOFAC	612 323	692 823	754 732	80 500	13,15%	61 909	8,94%
CIH courtage	43 978	47 434	50 970	3 456	7,86%	3 536	7,45%
SOFASSUR	55 159	67 518	84 392	12 359	22,41%	16 874	24,99%
LE TIVOLI	1 818	2 025	-	207	11,40%	-	NA
Umnia Bank	185 413	226 103	279 096	40 690	21,95%	52 993	23,44%
Ghosn Ennakhil	30 046	67 773	45 351	37 727	>100%	-22 422	-33,08%
CREDITLOG 3	8 935	-	-	8 935	NA	NA	NA
Sangho	0	-	-	-	NA	NA	NA
CIH PATRIMMO	-5 389	-5 552	5 680	163	3,02%	-128	2,30%
LANACASH	532	-932	4 464	1 464	<-100%	5 396	>100%
SSF	3 134	5 919	6 472	2 785	88,85%	553	9,34%
CCM	-	12 514	16 485	12 514	NA	3 971	31,73%

Badeel	-	-138	11 652	138	NA	11 790	>100%
<b>Total</b>	<b>3 517 984</b>	<b>4 468 202</b>	<b>4 739 507</b>	<b>950 219</b>	<b>27%</b>	<b>271 305</b>	<b>6,07%</b>

Source : CIH Bank

À fin 2023, la contribution de CIH BANK au PNB consolidé a évolué de 770,7 Mdh tirée principalement de l'augmentation de la marge d'intérêt. Les contributions de SOFAC et UMNIA BANK ont évolué respectivement de 80,5 Mdh et de 40,7 Mdh, cette hausse est expliquée par la hausse des produits générés des financements participatifs. Tandis que la contribution du reste des filiales évolue de 43,2Mdh ;

La contribution de CIH Bank dans le PNB atteint 75,03%, SOFAC 15,51% et UMNIA BANK 5,06%.

À fin 2024, la contribution de CIH BANK au PNB consolidé a évolué de 138,9 Mdh tirée principalement de l'augmentation de la marge d'intérêt. La contribution de SOFAC et UMNIA BANK ont évolué respectivement de 61,9 Mdh et de 53,0 Mdh, cette hausse est expliquée par la hausse des produits générés des financements participatifs. Tandis que la contribution du reste des filiales évolue de 19,6Mdh ;

La contribution de CIH Bank dans le PNB atteint 73,67%, SOFAC 15,92% et UMNIA BANK 5,89%.

### ➤ Marge d'intérêt

Dans le détail, les produits et charges d'intérêts du groupe CIH Bank se présentent comme suit :

En Kdh	2022	2023	Var%	2024	Var%
Sur opérations avec les établissements de crédits	64 079	118 724	85,28%	127 001	6,97%
Sur opérations avec la clientèle	3 668 768	4 257 444	16,05%	4 600 417	8,06%
Intérêts courus et échus sur titres de créance	23 126	10 169	-56,03%	614	-93,96%
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	189 896	317 137	67,01%	337 823	6,52%
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-	NA	-	NA
Sur opérations de crédit-bail	4 009	8 635	>100%	31 116	260,35%
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	NA	-	NA
<b>PRODUITS D'INTERETS</b>	<b>3 949 878</b>	<b>4 712 108</b>	<b>19,30%</b>	<b>5 096 971</b>	<b>8,17%</b>
Sur opérations avec les établissements de crédits	103 507	208 076	101,03%	200 700	-3,54%
Sur opérations avec la clientèle	673 174	933 318	38,64%	974 055	4,36%
Titres de créance	92 970	178 988	92,52%	215 462	20,38%
Titres au coût amorti	34 553	18 593	-46,19%	15 151	-18,51%
Sur dettes représentées par titres	317 723	376 511	18,50%	476 731	26,62%
Sur dettes subordonnées	140 913	186 467	32,33%	218 205	17,02%
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-	NA	-	NA
Sur opérations de crédit-bail	2 608	4 099	57,17%	737	-82,01%

Autres intérêts et charges assimilés	-	-	NA	-	NA
<b>CHARGES D'INTERETS</b>	<b>1 365 448</b>	<b>1 906 052</b>	39,59%	<b>2 101 040</b>	10,23%
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 584 431</b>	<b>2 806 056</b>	8,58%	<b>2 995 931</b>	6,77%

Source : CIH Bank

En 2023, les produits d'intérêts du Groupe CIH Bank augmentent de 19,3% à 4 712,1 Mdh au lieu de 3 949,9 Mdh à fin 2022. Cette évolution s'explique par :

- L'accroissement à 588,7Mdh des produits perçus sur opérations avec la clientèle lié principalement à la hausse des encours de créances clientèles, l'impact de la hausse des taux a été constaté sur la nouvelle production avec un impact immédiat sur le coût de refinancement ;
- La hausse de 127,2Mdh des intérêts sur titres au coût amorti s'explique par la hausse du portefeuille de titres d'investissement détenus par CIH Bank.
- L'appréciation des produits perçus sur opérations avec les établissements de crédits de 85,3% pour s'établir à 118,8 Mdh.

Les charges d'intérêts du Groupe CIH Bank enregistrent une hausse de 39,6% et passent de à 1 365,4 Mdh en 2022 à 1 906,1Mdh en 2023. Cette variation couvre :

- L'appréciation de 38,6% de la charge d'intérêt sur les opérations avec la clientèle ;
- La baisse de 16 Mdh des titres au coût amorti.

En 2024, les produits d'intérêts du Groupe CIH Bank s'apprécient de 8,17% à 5 097,0 Mdh au lieu de 4 712,1 Mdh à fin 2023. Cette évolution s'explique par :

- L'accroissement à 342,9Mdh des produits perçus sur opérations avec la clientèle principalement dû à l'augmentation des créances clients ;
- La hausse de 20,6Mdh des intérêts sur titres au coût amorti s'explique par la hausse du portefeuille de titres d'investissement détenus par CIH Bank.

Les charges d'intérêts du Groupe CIH Bank enregistrent une hausse de 10,23% et passent de 1 906,1Mdh en 2023 à 2 101,04 en 2024. Cette variation couvre :

- La hausse de 4,3% de la charge d'intérêt sur les opérations avec la clientèle ;
- La hausse de 26,6% des charges d'intérêts des dettes représentées par titres.

La contribution de la marge d'intérêt au PNB par pôle d'activités se présente comme suit :

Contribution				Evolution 2022-2023		Evolution 2023-2024	
	2022	2023	2024	En Kdh	En%	En Kdh	En%
Activité bancaire	2 016 927	2 173 427	2 291 430	156 500	7,76%	118 003	5,43%
SFS	557 967	631 454	708 989	73 487	13,17%	77 535	12,28%
Hôtellerie et Immobilier	821	1 580	-4 441	759	92,47%	-6 021	<100%
Activité de courtage	-	-	-	-	-	-	-
Autre et éliminations	8 716	-404	-47	-9 120	<100%	357	88,45%
<b>Total</b>	<b>2 584 431</b>	<b>2 806 056</b>	<b>2 995 931</b>	<b>221 626</b>	<b>8,58%</b>	<b>189874</b>	<b>-451,81%</b>

L'évolution de la marge d'intérêt en 2024 par secteur d'activité s'explique par :

- Appréciation de la marge d'intérêt de l'activité bancaire de 118,0 millions de dirhams ;
- Accroissement de 77,5 millions de dirhams de marge d'intérêt des SFS particulièrement due à la contribution de SOFAC ;

➤ **Marge sur commission**

Les produits et charges sur commissions du groupe CIH Bank se présentent comme suit :

En Kdh	2022	2023	Var%	2024	Var%
Commissions sur opérations	135686	158046	16,48%	172 265	9,00%
Prestation de services bancaires et financiers	423026	546446	29,18%	743 891	36,13%
<b>Commissions (produits)</b>	<b>558712</b>	<b>704492</b>	<b>26,09%</b>	<b>916 156</b>	<b>30,04%</b>
Commissions sur opérations	78467	82382	4,99%	51 104	-37,97%
Prestation de services bancaires et financiers	188942	261913	38,62%	440 470	68,17%
<b>Commissions (charges)</b>	<b>267409</b>	<b>344295</b>	<b>28,75%</b>	<b>491 573</b>	<b>42,78%</b>
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>291303</b>	<b>360197</b>	<b>23,65%</b>	<b>424 582</b>	<b>17,88%</b>

Représentant 9,0% du PNB, la marge sur commissions enregistre une hausse de 17,88% pour s'établir à 424,5 millions de dirhams à fin 2024 au lieu de 360,1 millions de dirhams un an auparavant. La hausse est expliquée par l'augmentation des commissions générées sur les moyens de paiement ainsi que les commissions sur les opérations avec la clientèle due à la hausse du volume d'opérations.

La contribution de la marge sur commission au PNB par pôle d'activités se présente comme suit :

Contribution				Evolution		Evolution	
				2022-2023		2023-2024	
	2022	2023	2024	En Kdh	En%	En Kdh	En%
Activité bancaire	247 746	302 978	374719	55 232	22,29%	71 741	23,68%
SFS	44 237	57 314	45162	13 078	29,56%	-12 152	23,68%
Hôtellerie et Immobilier	-6	-46	-10	-40	663,22%	36	-21,20%
Activité de courtage	-	-	-1	NA	NA	-1	NA
Autre et éliminations	-673	-49	4712	624	-92,75%	4 761	>100%
<b>Total</b>	<b>291 303</b>	<b>360 197</b>	<b>424582</b>	<b>68 894</b>	<b>23,65%</b>	<b>64385</b>	<b>17,88%</b>

Source : CIH Bank

L'évolution de la marge sur commission en 2024 par secteur d'activité s'explique par :

- Appréciation de la marge sur commission de l'activité bancaire de 71,7 millions de dirhams ;

- Dépréciation de 12,2 millions de dirhams de marge sur commission des SFS particulièrement due à la contribution de SOFAC ;

➤ **Résultats des opérations de marché**

Les résultats des opérations de marché du groupe CIH Bank se présentent comme suit :

En Kdh	2022	2023	Var%	2024	Var%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	342 930	959 996	>100%	973 840	1,44%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	83 595	36 527	-56,30%	34 590	-5,30%
<b>Résultats des opérations de marché</b>	<b>426 525</b>	<b>996 523</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>1 008 430</b>	<b>1,19%</b>

Une hausse de 11,9 Mdh du résultat des opérations de marché atteignant 1 008,4 MDH au lieu de 996 MDH en 2023, ceci est due à :

- L'appréciation du résultat sur les instruments financiers à la Juste valeur par résultat de 13,8 Mdh s'expliquant par la hausse des opérations de placement et aussi l'amélioration du résultat de change.
- La baisse du résultat sur les instruments financiers à la Juste valeur par capitaux de 5,30% par rapport à fin 2023 principalement due à la baisse des produits de participations.

La contribution des résultats des opérations de marché au PNB par pôle d'activités se présente comme suit :

Contribution				Evolution 2022-2023		Evolution 2023-2024	
	2022	2023	2024	En Kdh	En%	En Kdh	En%
Activité bancaire	422 547	997 056	1007 338	574 508	>100%	10282	1%
SFS	205	-1105	262	-1 309	<100%	1367	>100%
Hôtellerie et Immobilier	3 773	-	-	-3 773	-100%	-	-
Activité de courtage	-	327	463	NA	NA	136	42%
Autre et éliminations	-	244	367	NA	NA	123	50%
<b>Total</b>	<b>426 525</b>	<b>996 523</b>	<b>1008 430</b>	<b>569 426</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>11908</b>	<b>-31%</b>

Source : CIH Bank

Représentant 22,3 % du PNB, Le résultat des opérations de marché enregistre une augmentation de 570 Mdh pour s'établir à 996,5 millions de dirhams à fin 2023 au lieu de 426,5 millions de dirhams un an auparavant. La hausse est expliquée par la hausse du résultat sur titres de transactions et aussi la hausse du résultat de change grâce à une gestion anticipative de la variation des cours de change.

Représentant 21,2 % du PNB, Le résultat des opérations de marché enregistre une augmentation de 11,9 Mdh pour s'établir à 1 008,4 millions de dirhams à fin 2024 au lieu de 996,5 millions de

dirhams un an auparavant. L'augmentation s'explique par la hausse des résultats liés aux opérations de placement, et au résultat de change.

Par pôle d'activité, la hausse s'explique par la hausse des résultats de l'activité bancaire (principalement CIH BANK). Pour les autres activités, la variation concerne essentiellement les opérations de change réalisées courant les exercices.

### ➤ Résultat brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat brut d'exploitation consolidé de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En KDH	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 517 984</b>	<b>4 468 202</b>	<b>27,01%</b>	<b>4 739 507</b>	<b>6,07%</b>
Charges générales d'exploitation	1 659 501	1 789 154	7,81%	1 869 866	4,51%
<i>Charges de personnel</i>	865 923	874 953	1,04%	955 652	9,22%
<i>Impôts et taxes</i>	49 714	59 799	20,29%	46 092	-22,92%
<i>Services extérieurs et autres charges</i>	743 865	854 402	14,86%	868 122	1,61%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	201 329	202 469	0,57%	210 090	3,76%
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 657 154</b>	<b>2 476 579</b>	<b>49,45%</b>	<b>2 659 550</b>	<b>7,39%</b>
Coefficient d'exploitation *	52,89%	44,57%	-8,3 pts	43,89%	-0,7 pts

Source : CIH Bank

\* Coefficient d'exploitation = (charges générales d'exploitation + dotation aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles) / Produit Net Bancaire

À fin 2023, le résultat brut d'exploitation évolue de 49,45% à 2 476,6 Mdh par rapport à 1 657,2Mdh en 2022. Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse de 27,0% du produit net bancaire ;
- L'augmentation des charges générales d'exploitation de 7,8% à 1 789,2Mdh à fin décembre 2023 contre 1 659,5 Mdh l'année précédente, tirée par :
  - La hausse de 14,9% des services extérieurs et autres charges liée à la hausse des volumes d'opérations et l'activité clientèle générant une hausse des charges à savoir
  - Les redevances et loyer de crédits bail, frais d'entretien et réparation ;
  - Augmentation de 1,04% des charges du personnel.
- La hausse de 0,6% des dotations aux amortissements et aux dépréciations qui s'élèvent à 202,5 Mdh en 2023 au lieu de 201,3 Mdh en 2022.

Ainsi, le coefficient d'exploitation ressort une baisse en 2023 de 8,3 pts par rapport à l'année 2022, atteignant 44,57% (Hors don séisme, le coefficient d'exploitation s'établit à 43,30%).

À fin 2024, le résultat brut d'exploitation évolue de 7,39 % à 2 659,6 Mdh contre 2 476,5 Mdh en 2023. Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse de 6,07% du produit net bancaire ;
  - L'augmentation des charges générales d'exploitation de 4,51% à 1 869,9Mdh à fin décembre 2024 contre 1 789,2 Mdh l'année précédente, tirée par l'augmentation de 9,22% des charges du personnel.
- La hausse de 3,76% des dotations aux amortissements et aux dépréciations qui s'élèvent à 210,1 Mdh en 2024 au lieu de 202,4 Mdh en 2023.

Ainsi, le coefficient d'exploitation ressort une baisse en 2024 de 0,7 pts par rapport à l'année 2023, atteignant 43,89% ;

## b. Coût du risque

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du coût du risque consolidé de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
<b>Dotations aux provisions (1)</b>	<b>999 780</b>	<b>1 596 020</b>	<b>59,64%</b>	<b>1 515 476</b>	<b>-5,05%</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	971 295	1 483 040	52,69%	1 490 800	0,52%
Provisions pour dépréciation des titres	0	-	N/A	-	N/A
Provisions pour risques et charges	28 485	112 979	>100%	24 675	-78,16%
<b>Reprise de provisions (2)</b>	<b>407 321</b>	<b>377 156</b>	<b>-7,41%</b>	<b>591 774</b>	<b>56,90%</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	399 045	362 236	-9,22%	513 156	41,66%
Provisions pour dépréciation des titres	-	-	N/A	-	N/A
Provisions pour risques et charges	8 275	14 920	80,30%	78 618	>100%
<b>Variation des provisions (1)-(2)</b>	<b>592 459</b>	<b>1 218 864</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>923 702</b>	<b>-24,22%</b>
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	24 936	88 536	>100%	168 157	89,93%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-	N/A	-	N/A
Récupérations sur prêts et créances amorties	-27 026	-26 841	-0,68%	- 20 258	-24,53%
Autres pertes	-	-	N/A	-	N/A
<b>Coût du risque*</b>	<b>590 369</b>	<b>1 280 559</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>1 071 601</b>	<b>-16,32%</b>
<b>Taux du coût du risque**</b>	<b>0,71%</b>	<b>1,41%</b>	<b>0,70 pbs</b>	<b>1,06%</b>	<b>-0,35 pbs</b>

Source : CIH Bank

\*Coût risque : dotations aux provisions-reprise de provisions + pertes sur prêts et créances irrécouvrable provisionnées/non provisionnées récupérations sur prêts et créances amorties autres pertes

\*\*Taux du coût du risque=Coût du risque/encours net des créances sur la clientèle

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du coût du risque consolidé de CIH Bank par pôle d'activité sur la période 2022 - 2024 :

Contribution				Evolution 2022-2023		Evolution 2023-2024	
	2022	2023	2024	En Kdh	En%	En Kdh	En%
Activité bancaire	-497 413	-1 120 201	-876 488	-622 788	125,21%	243 713	-21,76%
SFS	-91 252	-159 354	-197 265	-68 102	74,63%	-37 911	23,79%

Hôtellerie et Immobilier	-1 326	1 050	-	2 376	-179,19%	NA	NA
Activité de courtage	-	-	-	NA	NA	NA	NA
Autre et éliminations	-379	-2 054	2 153	-1 675	441,98%	4 207	>100%
<b>Coût du risque</b>	<b>590 369</b>	<b>1 280 559</b>	<b>1 071 600</b>	<b>690 190</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>210 009</b>	<b>&gt;100%</b>

Source : CIH Bank

A fin décembre 2023, le coût du risque s'établit à 1 280,6 Mdh contre 590,4 Mdh en 2022, soit un bond de 690,2 Mdh. Cette variation couvre :

- La hausse de 511,7 Mdh des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances pour s'établir à 1 483,1 Mdh à fin 2023 s'expliquant par le renforcement de la couverture prospective des risques sensibles.
- L'appréciation des dotations aux provisions pour risques et charges de 84,5 Mdh s'établissant à fin 2023 à 113 Mdh ;
- La dépréciation de 36,8 Mdh des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances atteignant 362,2 Mdh à fin 2023 ;
- La hausse de 63,6 Mdh des pertes sur prêts et créances irrécouvrables s'établissant à 88,5 Mdh au lieu de 24,9 Mdh à fin 2022.

La hausse du coût du risque s'explique par la croissance de l'activité et la diversification des emplois de la banque vers la clientèle entreprise chose qui a conduit la banque à mettre en place une stratégie de couverture prospective et prudente des risques.

Ainsi, à fin décembre 2024, le coût du risque s'établit à 1 071,6 Mdh contre 1 280,5 Mdh en 2023, soit une baisse de 209,0 Mdh. Cette variation couvre :

- La dépréciation des dotations aux provisions pour risques et charges de 88,3 Mdh s'établissant à fin 2024 à 24,6 Mdh ;
- L'augmentation de 150,9 Mdh des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances atteignant 513,1 Mdh à fin 2024 ;
- La hausse de 79,6 Mdh des pertes sur prêts et créances irrécouvrables s'établissant à 168,2 Mdh au lieu de 88,5 Mdh à fin 2023 ;
- L'augmentation de 63,7 Mdh des reprises de provisions pour risques et charges atteignant 78,6 Mdh contre 14,9 Mdh à fin 2024.

### Résultat d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat d'exploitation consolidé de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

EnKDH	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 657 154</b>	<b>2 476 579</b>	<b>49,45%</b>	<b>2 659 550</b>	<b>7,39%</b>
Coût du risque	590 369	1 280 559	>100%	1 071 601	-16,32%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 066 785</b>	<b>1 196 020</b>	<b>12,11%</b>	<b>1 587 949</b>	<b>32,77%</b>

Source : CIH Bank

A fin 2023 le résultat d'exploitation s'établit à 1 196,0 Mdh contre 1 066,8 Mdh en 2022 sous l'effet principalement de la hausse de 819,4 Mdh du résultat brut d'exploitation.

Par ailleurs, à fin 2024 le résultat d'exploitation s'établit à 1 587,9 Mdh contre 1 196,0 Mdh en 2023 sous l'effet de la hausse de 183,0 Mdh du résultat brut d'exploitation et la baisse du coût du risque de 209 Mdh.

### c. Résultat net

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat Net consolidé de CIH Bank sur la période 2022-2024 :

En KDH	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 066 785</b>	<b>1 196 020</b>	<b>12,11%</b>	<b>1 587 949</b>	<b>32,77%</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	36 041	44 112	22,39%	61 115	38,54%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	11 526	82 814	>100%	-48 352	<100%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-		-	
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>1 114 351</b>	<b>1 322 946</b>	<b>18,72%</b>	<b>1 600 712</b>	<b>21,00%</b>
Impôt sur les résultats	403 387	545 979	35,35%	634 671	16,24%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-		-	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>710 964</b>	<b>776 967</b>	<b>9,28%</b>	<b>966 041</b>	<b>24,33%</b>
Intérêts minoritaires	41 878	66 574	58,97%	90 163	35,43%
<b>RESULTAT NET - PART DU GROUPE</b>	<b>669 086</b>	<b>710393</b>	<b>6,17%</b>	<b>875878</b>	<b>23,29%</b>

Source : CIH Bank

A fin 2023, le résultat net part du groupe CIH Bank ressort à 710,4 Mdh contre 669,1 Mdh à fin 2022, en évolution de 6,2% (Hors don Séisme, l'évolution s'établit à 11,4%), Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse de 129,2 Mdh du résultat d'exploitation à fin 2023 ;
- L'augmentation de 71,3 Mdh des gains ou pertes nets sur autres actifs ;
- La hausse de l'impôt sur les résultats de 35,3% lié à la hausse du résultat avant impôt ;
- La Hausse de 24,7 Mdh des intérêts minoritaires en 2023.

A fin 2024, le résultat net part du groupe CIH Bank ressort à 875,9 Mdh contre 710,4 Mdh à fin 2023, en évolution de 23,29% Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse de 391,93 Mdh du résultat d'exploitation à fin 2024 ;
- Diminution de 131,2 Mdh des gains ou pertes nets sur autres actifs ;
- La hausse de l'impôt sur les résultats de 16,24% lié à la hausse du résultat avant impôt.

Cette variation du RNPG résulte de la contribution des diverses filiales du Groupe CIH Bank qui se présente comme suit :

Contribution				Evolution			
	2022	2023	2024	2022-2023		2023-2024	
				En Kdh	En%	En Kdh	En%
CIH Bank SA	459 582	430 771	547 706	-28 811	-6%	116 935	27%
SOFAC	111 847	147 256	148 672	35 409	32%	1 416	1%

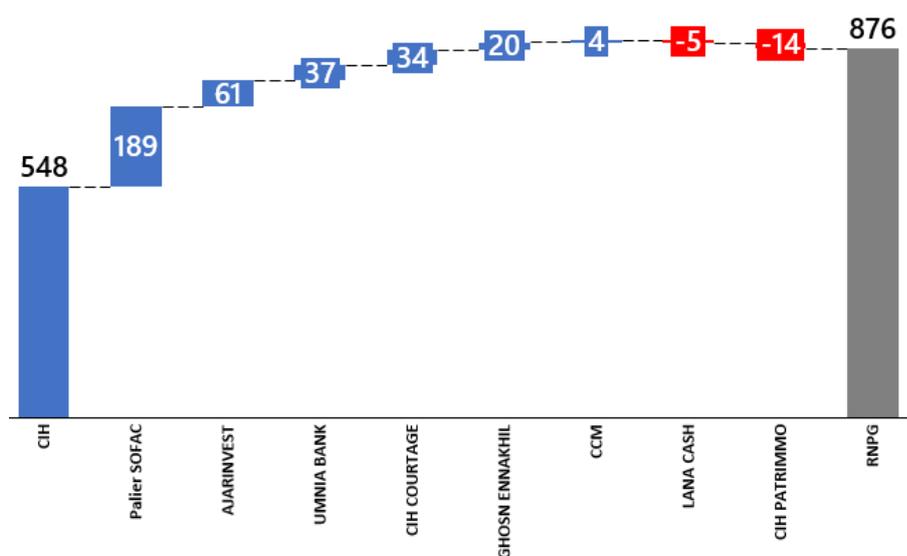
CIH courtage	27 170	30 675	34 417	3 505	13%	3 742	12%
SOFASSUR	23 330	29 412	38 366	6 082	26%	8 954	30%
LE TIVOLI	30	-368	-	-398	<100%	-	-
Umnia Bank	11 738	24 242	37 147	12 504	>100%	12 905	53%
Ajarinvest	36 041	44 112	61 115	8 071	22%	17 003	39%
Ghosn Ennakhil	16 123	28 264	19 577	12 141	75%	-8 687	-31%
SOFAC STRUCTURED FINANCE	-151	201	1 160	352	<100%	959	>100%
CREDILOG 3	4 046	-	-	NA	NA	-	-
Sangho	0	-	-	NA	NA	-	-
CIH PATRIMMO	-14 498	-13 737	-13 528	761	-5%	-27 265	>100%
LANA CASH	-6 171	-10 231	-4 665	-4 060	66%	5 566	-54%
CCM	-	843	4 411	-	-	3 568	>100%
Badeel	-	-1 046	1 500	-	-	2 546	>100%
Intercôûts et retraitements divers	-	-	-	NA	NA	-	-
<b>Total</b>	<b>669 086</b>	<b>710 394</b>	<b>875 878</b>	<b>41 308</b>	<b>6,17%</b>	<b>137 642</b>	<b>&gt;100%</b>

Source : CIH Bank

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat net consolidé de CIH Bank par pôle d'activité sur la période 2022 - 2024 :

Contribution				Evolution 2022-2023		Evolution 2022-2023	
	2022	2023	2024	En Kdh	En%	En Kdh	En%
	Activité bancaire	442 087	444 564	595 133	2 477	0,56%	150 569
SFS	151 323	184 225	205 529	32 902	21,74%	21 304	11,56%
Hôtellerie et Immobilier	15 381	31 497	10 466	16 116	>100%	-21 031	-66,77%
Activité de courtage	62 086	75 038	92 285	12 952	20,86%	17 247	22,98%
Autre et éliminations	40 087	41 643	62 628	1 556	3,88%	20 985	50,39%
<b>Total</b>	<b>710 964</b>	<b>776 967</b>	<b>966041</b>	<b>66 003</b>	<b>9,28%</b>	<b>189 074</b>	<b>24,33%</b>

**Evolution du RNPG consolidé par contributif**



#### d. Rentabilité des fonds propres et des actifs

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la rentabilité des fonds propres et actifs de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

Rentabilité	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Résultat Net	710 964	776 967	9,28%	966 041	24,33%
Capitaux propres	7 083 052	7 543 081	6,49%	8 437 448	11,86%
Total Actif	117 156 869	125 433 741	7,06%	140 971 389	12,39%
ROAE***	12,26%	11,83%	0,43 pts	13,57%	0,43 pts
ROE**	10,04%	10,30%	0,26 pts	11,45%	0,26 pts
ROA*	0,61%	0,62%	0,01 pts	0,69%	0,01 pts

(\*) Return On Assets (ROA) = Résultat Net / Total Actifs

(\*\*) Return on equity (ROE) = résultat net / capitaux propres

(\*\*\*) Return On Average Equity (ROAE) = Résultat Net / (moyenne((Fonds Propres- Résultat Net)<sup>N</sup> ; ((Fonds Propres- Résultat Net)<sup>N-1</sup>))

Source : CIH Bank - Sur base annuelle

La rentabilité des actifs du Groupe CIH Bank continue sur sa tendance haussière et passe de 0,61% en 2022 à 0,62% en 2023 et s'établit à 0,69% en 2024. Pour sa part La rentabilité des capitaux propres marque une hausse en 2024 et s'établit à 13,57% contre 11,83% en 2023.

### 3- Analyse du bilan consolidé IFRS

#### Analyse des emplois

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux agrégats de l'actif consolidé IFRS de CIH Bank sur les exercices 2021, 2022 et 2023 :

EnKdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 202 155	3 844 472	20,06%	5 422 122	41,04%
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	9 274 996	6 956 738	-24,99%	10 427 090	49,88%
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	6 887 169	5 229 458	-24,07%	8 759 819	67,51%
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 387 827	1 727 280	-27,66%	1 667 271	-3,47%
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	824 992	756 287	-8,33%	833 066	10,15%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	68 532	43 656	-36,30%	44 676	2,34%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	756 459	712 630	-5,79%	788 390	10,63%
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	NA	-	NA
Titres au coût amorti	8 688 795	8 371 427	-3,65%	9 061 996	8,25%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 856 360	5 355 171	38,87%	3 411 829	-36,29%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	83 423 310	90 754 890	8,79%	101 209 734	11,52%
Actifs d'impôt exigible	413 409	462 338	11,84%	824 871	78,41%
Actifs d'impôt différé	647 275	662 668	2,38%	794 174	19,85%
Comptes de régularisation et autres actifs	2 158 535	3 113 970	44,26%	2 301 086	-26,10%
Participations dans des entreprises mises en équivalence	39 805	47 861	20,24%	63 416	32,50%
Immeubles de placement	1 670 408	1 836 139	9,92%	1 922 978	4,73%
Immobilisations corporelles	2 242 651	2 347 871	4,69%	3 658 718	55,83%
Immobilisations incorporelles	539 293	627 378	16,33%	743 776	18,55%
Ecart d'acquisition	174 884	296 531	69,56%	296 531	0,00%
<b>Total de l'Actif</b>	<b>117 156 869</b>	<b>125 433 741</b>	<b>7,06%</b>	<b>140 971 389</b>	<b>21,36%</b>

Source : CIH Bank

La hausse de 8,3 milliards de dirhams de l'actif entre 2022 et 2023 s'explique principalement par :

- L'augmentation de 7 331,6 millions de dirhams arrivant jusqu'à 90 754,9 millions de dirhams des prêts et créances sur la clientèle, suite à la hausse de l'activité de financement de CIH bank de +3,7MMDH, de sofac +2,4MMDH et umnia Bank de +1,2MMDH ;
- La hausse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti de 1 498,9 millions de dirhams, pour s'établir à 5 355,2millions de dirhams ;

- La hausse des comptes de régularisations et autre actif augmentent de 955,4 millions de dirhams soit une hausse de 44,3% par rapport à 2022 ;
- La baisse respective de 68,7 millions de dirhams et de 2 318,2 millions de dirhams des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et des actifs financiers à la juste valeur par résultat, constatée essentiellement dans les titres de transaction de CIH BANK.

Le total des actifs à fin 2023 est représenté à hauteur de 72,4% par les prêts et créances sur la clientèle au coût amorti, de 5,5% par les actifs financiers à la juste valeur par résultat et de 4,3% par les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti. Ces rubriques contribuent ensemble à 82,2% du total des emplois.

La hausse de 15,5 milliards de dirhams de l'actif entre 2023 et 2024 s'explique principalement par :

- L'augmentation de 10 454,8 millions de dirhams arrivant jusqu'à 101 209,7 millions de dirhams des prêts et créances sur la clientèle, suite à la hausse de l'activité de financement de CIH bank de +6,1MMDH, de sofac +2,6MMDH et umnia Bank de +1,8MMDH ;
- La hausse respective de 76,8 millions de dirhams et de 3 470,4 millions de dirhams des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et des actifs financiers à la juste valeur par résultat.
- La baisse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti de 1 943,3 millions de dirhams, pour s'établir à 3 411,8 millions de dirhams ;
- La baisse des comptes de régularisations et autres actifs de 812,9 millions de dirhams soit une baisse de 26,1% par rapport à 2023 ;

Le total des actifs à fin 2024 est représenté à hauteur de 71,8% par les prêts et créances sur la clientèle au coût amorti, de 7,4% par les actifs financiers à la juste valeur par résultat et de 2,4% par les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti. Ces rubriques contribuent ensemble à 81,6% du total des emplois.

#### a. Valeur en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des chèques postaux

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des valeurs en caisse et banque centrale consolidé de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 202 155	3844472	20,06%	5 422 122	41,04%

Source : CIH Bank

A fin 2023, ce poste enregistre une hausse de 642,3 Mdh, soit une hausse de 20,06% tiré par la hausse de la valeur des Banques Centrales et Service des chèques postaux. A fin 2024, ce poste enregistre une hausse de 1 577,7 Mdh, soit 41,04 % par rapport à 2023.

#### b. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des actifs financiers à la juste valeur par résultat de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var	2024	Var
--------	------	------	-----	------	-----

			2022-2023		2023-2024	
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	6 887 169	5 229 458	-24,07%	8 759 819	67,51%	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés à la juste valeur par résultat	-	-	NA	-	NA	
Prêts et créances sur la clientèle à la juste valeur par résultat	-	-	NA	-	NA	
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	2 387 827	1 727 280	-27,66%	1 667 271	-3,47%	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>9 274 996</b>	<b>6 956 738</b>	<b>-24,99%</b>	<b>10 427 090</b>	<b>49,88%</b>	

Source : CIH Bank

A fin décembre 2023, les actifs financiers à la juste valeur par résultat enregistrent une baisse de 24,99% en s'établissant à 6 956,7 Mdh contre 9 275,0 Mdh en 2022, dûe a la dépréciation des Actifs financiers détenus à des fins de transactions et Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat respectivement de 24,07% et 27,66% par rapport à 2022.

Le portefeuille BDT classé en titres de transaction s'établit à de 4 988,3 Mdh.

A fin décembre 2024, les actifs financiers à la juste valeur par résultat enregistrent une hausse de 49,88% en s'établissant à 10 427,09 Mdh contre 6 956,7 Mdh en 2023, dûe a l'appréciation des Actifs financiers détenus à des fins de transactions essentiellement les titres d'OPCVM, et de 67,51% et la dépréciation des Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat de 3,47% par rapport à 2023.

### c. Actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Instrument de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	68 532	43656	-36,30%	44 676	2,34%
Instrument de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclés	756 459	712630	-5,79%	788 390	10,63%
<b>Actifs financiers à la juste par les capitaux propres</b>	<b>824 992</b>	<b>756287</b>	<b>-8,33%</b>	<b>833 066</b>	<b>10,15%</b>

Source : CIH Bank

En Kdh	2022	2023	Var 2022-2023	2 024	Var 2023-2024
Obligations	68 532	43656	-36,30%	44 676	2,34%
Actions	756 459	712630	-5,79%	788 390	10,63%

Source : CIH Bank

A fin 2023, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres s'établissent à 756,2 Mdh au lieu de 825 Mdh en 2022 soit une baisse de 68,7 Mdh résulte notamment de la dépréciation de la juste valeur des titres AtlantaSanad.

Les placements en actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres sont portés principalement par CIH BANK

A fin 2024, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres s'établissent à 833,06 Mdh au lieu de 756,28 Mdh en 2023 soit une hausse de 76,8 Mdh résulte notamment de l'appréciation de la juste valeur des titres AtlantaSanad.

Les placements en actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres sont portés principalement par CIH BANK

### Actifs financiers au coût amorti

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des actifs financiers au coût amorti de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti</i>	3 856 360	5 355 171	38,87%	3 411 829	-36,29%
<i>Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti</i>	83 423 310	90 754 890	8,79%	101 209 734	11,52%
<i>Titres au coût amorti</i>	8 688 795	8 371 427	-3,65%	9 061 996	8,25%
<i>Autres actifs financiers détenus au coût amorti</i>	-	-		-	-
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>95 968 465</b>	<b>104 481 487</b>	<b>8,87%</b>	<b>113 683 560</b>	<b>8,81%</b>

Source : CIH Bank

A fin décembre 2023, les actifs financiers au coût amorti s'apprécient de 8,9% s'établissant à 104 481,5 Mdh contre 95 968,5 Mdh en 2022. Cette évolution s'explique par :

- La hausse de 8,8% des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti qui s'établissent à 90 754,9 Mdh contre 83 423,3 Mdh en 2022;
- La baisse de 317,4 Mdh des titres au coût amorti pour s'établir à 8 371,4 Mdh contre 8 688,8 Mdh en 2022 ;
- L'augmentation de 38,9% des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti pour s'établir à 5 355,2 Mdh contre 3 856,4 Mdh à fin 2022.

A fin décembre 2024, les actifs financiers au coût amorti s'apprécient de 8,8% s'établissant à 113 683,6 Mdh contre 104 481,5 Mdh en 2023. Cette évolution s'explique par :

- La hausse de 11,52% des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti qui s'établissent à 101 209,7 Mdh contre 90 754,9 Mdh en 2023;
- La hausse de 690,6 Mdh des titres au coût amorti pour s'établir à 9 061,9 Mdh contre 8 371,42 Mdh en 2023 ;
- La baisse de -36,29% des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti pour s'établir à 3 411,8 Mdh contre 5 355,17 Mdh à fin 2023.

#### d. Prêts et créances sur les établissements de crédit

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des prêts et créances sur les établissements de crédit de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
<b>A vue</b>	<b>2 142 560</b>	<b>4 562 108</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>3 104 452</b>	<b>-31,95%</b>
Comptes ordinaires	2 167 037	3 974 977	83,43%	3 130 285	-21,25%
Prêts et comptes au jour le jour	0	611 237	NA	-	NA
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	-	-	NA	-	NA
Autres prêts et créances	-24 478	-24 106	-1,52%	-25 833	7,16%
<b>A terme</b>	<b>1 714 684</b>	<b>793 947</b>	<b>-53,70%</b>	<b>310 279</b>	<b>-60,92%</b>
Comptes et prêts à terme	1 706 167	752 723	-55,88%	258 899	-65,61%
Prêts subordonnés et participants	-	-	NA	-	NA
Valeurs reçues en pensions à terme	-	-	NA	29 798	NA
Créances rattachées	8 517	41 224	>100%	21 582	-47,65%
Autres prêts et créances à terme	-	-	NA	-	NA
<b>Total Brut</b>	<b>3 857 244</b>	<b>5 356 055</b>	<b>38,86%</b>	<b>3 414 732</b>	<b>-36,25%</b>
Dépréciation	884	884	0,00%	-2 903	<100%
<b>Total Net</b>	<b>3 856 360</b>	<b>5 355 171</b>	<b>38,87%</b>	<b>3 411 829</b>	<b>-36,29%</b>

Source : CIH Bank

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2022	3 857 244	-	-	3 857 244
Provision Bilan sous IFRS 9 au 31 /12/2022	884	-	-	884
	<b>3 856 360</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 856 360</b>
Encours Bilan au 31/12/2023	5 356 055	-	-	5 356 055
Provision Bilan sous IFRS 9 au 31 /12/2023	884	-	-	884
	<b>5 355 171</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 355 171</b>
Encours Bilan au 31/12/2024	3 414 732	-	-	3 414 732
Provision Bilan sous IFRS 9 au 31 /12/2024	2 903	-	-	2 903
	<b>3 411 829</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 411 829</b>

Source : CIH Bank

A fin 2023, l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédits affiche une augmentation de 38,9% pour s'établir à 5 355,2 Mdh contre 3 856,4 Mdh l'année précédente. Cette variation résulte de l'effet de la baisse de 920,7 Mdh des prêts et créances à terme, et la hausse de 2 419,5 Mdh des prêts et créances à vue.

A fin 2024, l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédits affiche une diminution de -36,29% pour s'établir à 3 411,8 Mdh contre 5 355,2 Mdh l'année précédente. Cette variation résulte de l'effet de la baisse de 483,7 Mdh des prêts et créances à terme, et la baisse de 1 457,7 Mdh des prêts et créances à vue.

La totalité des encours prêts et créances sur les établissements de crédit concerne bucket 1.

#### e. Créances sur la clientèle

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des prêts et créances sur la clientèle de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Crédits de trésorerie	15245607	14 949 279	-1,94%	15 220 639	1,82%
Crédits à la consommation	13 797 779	16 424 398	19,04%	18 900 072	15,07%
Crédits à l'équipement	8 325 305	8 878 761	6,65%	10 505 282	18,32%
Crédits immobiliers	33 930 590	33 708 060	-0,66%	34 975 345	3,76%
Créances acquises par affacturage	2 490 577	3 288 093	32,02%	1 559 083	-52,58%
Autres	6 593 311	10 641 651	60,75%	17 116 917	60,85%
Intérêts courus à recevoir	145 222	166 317	14,53%	204 023	22,67%
<b>Créances saines (A)</b>	<b>80 528 391</b>	<b>88 056 559</b>	<b>9,30%</b>	<b>98 481 361</b>	<b>11,84%</b>
Créances en souffrance (B)	6 637 240	7 425 663	11,88%	8 428 179	13,50%
Provisions (C)	-3 742 321	-4 727 331	26,32%	-5 699 805	20,57%
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>83423310</b>	<b>90 754 890</b>	<b>8,79%</b>	<b>101 209 734</b>	<b>11,52%</b>
<b>Prêts et créances sur la clientèle / Total bilan (%)</b>	<b>71,21%</b>	<b>72,35%</b>	<b>1,60%</b>	<b>71,79%</b>	<b>-0,77%</b>

Structures-en%	2022	2023	2024
Crédits de trésorerie	18%	16%	15%
Crédits à la consommation	17%	18%	19%
Crédits à l'équipement	10%	10%	10%
Crédits immobiliers	41%	37%	35%
Créances acquises par affacturage	3%	4%	2%
Autres	8%	12%	17%
Créances en souffrance Net	3%	3%	3%
<b>Total créances sur la clientèle</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : CIH Bank

Contribution

Evolution

Evolution

Source : CIH Bank

	2022	2023	2024	2022-2023		2023-2024	
				En Kdh	En%	En Kdh	En%
Activité bancaire et SFS	83 402 787	90 730 735	101 182 635	7 327 948	8,79%	10 451 900	11,52%
<b>Total</b>	<b>83 423 310</b>	<b>90 754 890</b>	<b>101 182 635</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Source : CIH Bank

Les prêts et créances sur la clientèle augmentent de 8,8% s'établissant à 90 755 millions de dirhams en 2023 contre 83 423,3 millions de dirhams en 2022.

Cette évolution résulte notamment de la hausse des crédits à la consommation de 19%, des autres crédits de 60,8% liée à la hausse des valeurs reçues en pension, et les crédits à l'équipement de 7%. Cette hausse des crédits est liée à l'amélioration de l'activité de la banque.

En effet, et conformément à la politique de diversification des emplois clientèle de la banque, les crédits hors immobilier représentent 48 % l'encours des crédits consolidés, et enregistrent une hausse de 9,9% par rapport à décembre 2022 s'établissant ainsi à 43 706,8 millions de dirhams.

Cette variation résulte également de la contribution d'UMNIA Bank et de SOFAC.

Les prêts et créances sur la clientèle augmentent de 11,52% s'établissant à 101 209,7 millions de dirhams en 2024 contre 90 754,8 millions de dirhams en 2023.

Cette évolution résulte notamment de la hausse des des crédits à la consommation de 15,07%, des autres crédits de 60,85% liée à la hausse des valeurs reçues en pension, et des crédits à l'équipement de 18,32%. Cette hausse des crédits résulte de la progression des performances de la banque.

En effet, et conformément à la politique de diversification des emplois clientèle de la banque, les crédits hors immobilier représentent 46 % l'encours des crédits consolidés, et s'établissant ainsi à 46 229,7 millions de dirhams (hors opérations de pensions (autres créances)).

- **Portefeuille des Créances sur la Clientèle - Répartition par Bucket**

Le tableau ci-dessous présente la répartition par bucket des encours Bilan et Hors Bilan :

	Bucket1 ECL 12mois	Bucket2 ECL Lifetime	Bucket3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2022	72 721 340	7 254 076	7 190 215	87 165 631
Encours Hors Bilan au 31/12/2022	12 211 923	164 124	247 983	12 624 030
Provisions Bilan sous IFRS9 au 31/12/2022	566 134	514 176	2 662 011	3 742 321
Provisions HB sous IFRS9 au 31/12/2022	93 440	12 555	79 544	185 539

Encours Bilan au 31/12/2023	77 843 432	9 356 322	8 282 466	95 482 220
Encours Hors Bilan au 31/12/2023	18 640 423	381 193	330 138	19 351 754
Provisions Bilan sous IFRS9 au 31/12/2023	426 133	1 261 908	3 039 290	4 727 331
Provisions HB sous IFRS9 au 31/12/2023	72 194	59 134	105 345	236 673
<b>Encours Bilan au 31/12/2024</b>	<b>90 120 809</b>	<b>7 907 944</b>	<b>8 880 786</b>	<b>106 909 539</b>
Encours Hors Bilan au 31/12/2024	19 629 531	511 538	276 115	20 417 183
Provisions Bilan sous IFRS9 au 31/12/2024	530 689	1 641 348	3 527 768	5 699 805
Provisions HB sous IFRS9 au 31/12/2024	104 769	130 808	96 778	332 355

Source : CIH BANK

En 2023, le portefeuille des créances de CIH Bank en Bucket 1 s'est apprécié de 7,0%. Les Bucket 2 et Bucket 3 varient respectivement en 2023 de 29,0% et de 15 %.

Poursuivant sa politique de diversification de ses créances, la part des crédits immobiliers de CIH Bank ressort à 52% en 2023 contre 46% l'année précédente en hausse de 6 points.

En 2024, le portefeuille des créances de CIH Bank en Bucket 1 s'est apprécié de 15,8%. Les Bucket 2 et Bucket 3 varient respectivement en 2024 de -15,5% et de +7,2%.

#### Taux de couverture et de sinistralité par bucket

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Taux de couverture Bilan au 31/12/2022	0,78%	7,09%	37,02%
Taux de couverture Hors Bilan au 31/12/2022	0,77%	7,65%	32,08%
Taux de sinistralité au 31/12/2022			8,25%
Taux de couverture Bilan au 31/12/2023	0,55%	13,49%	36,70%
Taux de couverture Hors Bilan au 31/12/2023	0,39%	15,51%	31,91%
Taux de sinistralité au 31/12/2023			8,67%
Taux de couverture Bilan au 31/12/2024	0,59%	20,76%	39,72%
Taux de couverture Hors Bilan au 31/12/2024	0,53%	25,57%	35,05%
Taux de sinistralité au 31/12/2024			8,31%

Source : CIH Bank

Taux de couverture = Provisions / Créances brutes

Taux de sinistralité = Créances bucket 3 / total Créances brutes

En 2023, le taux de couverture s'établit à 36,70% en baisse de 0,33 pts par rapport à 2022.

A fin décembre 2024, le taux de couverture s'améliore de +3,02 pts par rapport à 2023 pour atteindre 39,72%.

L'évolution du taux de couverture s'explique par l'effort du provisionnement de la banque qui reste en alignement avec sa politique de provisionnement prospective et prudente.

#### f. Comptes de régularisation et actifs divers

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des régularisation et actifs divers de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	157 564	278 982	77,06%	395 199	41,66%
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	104 996	147 080	40,08%	261 859	78,04%
Comptes d'encaissement	-	-		0	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-		0	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	523 068	590 007	12,80%	706 938	19,82%
Autres débiteurs et actifs divers	1 372 907	2 097 901	52,81%	937 091	-55,33%
<b>Total des comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>2 158 535</b>	<b>3 113 970</b>	<b>44,26%</b>	<b>2 301 086</b>	<b>-26,10%</b>

Source : CIH Bank

En 2023, les comptes de régularisation et actifs divers augmentent de 44,3% s'établissant à 3 114 Mdh contre 2 158,5 Mdh en 2022 en raison de :

- L'augmentation des autres débiteurs et actifs divers de 725,0 Mdh lié à la hausse des opérations ponctuelles en instance ;
- L'appréciation de 12,8% des produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance qui passent de à 523,1 Mdh à fin 2022 à 590,0 Mdh en 2023 ;
- La hausse des dépôts de garantie versés et cautionnements constitués à 279 Mdh contre 157,6 Mdh un an auparavant.
- La hausse de 42,1 Mdh des comptes et règlements relatifs aux opérations sur titres.

En 2024, les comptes de régularisation et actifs divers diminuent de -26,1% s'établissant à 2 301,1 Mdh contre 3 114,0 Mdh en 2023 en raison de :

- La baisse des autres débiteurs et actifs divers de 1 160,8 Mdh lié à la baisse des opérations ponctuelles en instance ;
- L'appréciation de 19,8% des produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance qui passent de à 590,0 Mdh à fin 2023 à 706,9 Mdh en 2024 ;
- La hausse des dépôts de garantie versés et cautionnements constitués à 395,2 Mdh contre 279 Mdh un an auparavant.
- La hausse de 114,8 Mdh des comptes et règlements relatifs aux opérations sur titres.

#### g. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Le tableau ci-dessous présente l'évolution participations dans les entreprises mises en équivalence de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var	2024	Var
--------	------	------	-----	------	-----

			2022-2023	2023-2024	
Participations dans des entreprises mises en équivalence	39 805	47 861	20,24%	63 416	32,50%

Source : CIH Bank

Après une hausse de 20,24% en 2023, les participations dans des entreprises mises en équivalence affichent également une augmentation de 32,50% et s'établissent à 63 416 Mdh en 2024.

## h. Immobilisations

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
<b>Immeubles de placement</b>	<b>1 670 408</b>	<b>1 836 139</b>	9,92%	<b>1 922 978</b>	4,73%
Immeubles de placements	1 670 408	1 836 139	9,92%	1 922 978	4,73%
Amort et pertes de valeurs : immeubles de placements	-	-	NA	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 242 651</b>	<b>2 347 871</b>	4,69%	<b>3 658 718</b>	55,83%
Terrains et constructions	1 701 621	1 950 61	5,49%	1 773 711	-
Equipement, mobilier, installations	206 833	313 842	51,74%	409 546	30,49%
Biens mobiliers donnés en location	-	-	NA	-	-
Autres immobilisations	334 198	238 968	-28,50%	1 475 461	>100%
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>539 293</b>	<b>627 378</b>	16,33%	<b>743 776</b>	18,55%
Valeur brute	964 160	1 050 763	8,98%	1 194 774	13,71%
Amortissement et dépréciation	-424 867	-423 385	-0,35%	-450 998	6,52%
<b>Immobilisations</b>	<b>4 452 352</b>	<b>4 811 388</b>	8,06%	<b>6 325 472</b>	31,47%

Source : CIH Bank

A fin 2023, les immobilisations de CIH Bank augmentent de 8,1% et s'établissent à 4 811,4 Mdh contre 4 452,4 Mdh à fin 2022. Cette variation s'explique par :

- L'appréciation des immobilisations corporelles de 4,7% s'établissent à 2 347,9 Mdh au lieu de 2 242,7 Mdh en 2022.
- L'augmentation de 9,9% des immeubles de placement qui s'élèvent à 1 836,1 Mdh au lieu de 1 670,4 Mdh à fin 2022 due au changement de méthode IAS 40 opéré depuis l'année 2022.
- La hausse de 16,3% des immobilisations incorporelles pour s'établir à 627,4 Mdh contre 539,3 Mdh en 2022.

A fin 2024, les immobilisations de CIH Bank augmentent de 31,5% et s'établissent à 6 325,5 Mdh contre 4 811,4 Mdh à fin 2023. Cette variation s'explique par :

- L'appréciation des immobilisations corporelles de 55,8% s'établissent à 3 658,7 Mdh au lieu de 2 347,9 Mdh en 2023.
- L'augmentation de 4,7% des immeubles de placement qui s'élèvent à 1 923,0 Mdh au lieu de 1 836,1 Mdh à fin 2023.

- La hausse de 18,55% des immobilisations incorporelles pour s'établir à 743,8 Mdh contre 627,4 Mdh en 2023.

### Analyse des ressources

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du passif consolidé de CIH Bank sur la période 2022-2024 :

EnKdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	NA		
Dettes envers les établissements de crédit assimilés	18 071 735	17 688 066	-2,12%	18 864 940	6,65%
Dettes envers la clientèle	68 905 888	74 159 350	7,62%	84 466 604	13,90%
Titres de créance émis	12 364 164	14 727 502	19,11%	13 241 997	-10,09%
Passifs d'impôt exigible	462 401	799 373	72,87%	657 983	-17,69%
Passifs d'impôt différé	646 674	364 127	-43,69%	369 380	1,44%
Comptes de régularisation et autres passifs	4 519 745	5 025 576	11,19%	8 613 057	71,38%
Provisions	622 957	680 141	9,18%	628 012	-7,66%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4 480 252	4 446 524	-0,75%	5 691 969	28,01%
Capitaux propres	7 083 052	7 543 081	6,49%	8 437 448	11,86%
<i>Capital et réserves liées</i>	3 051 978	3 051 978	0,00%	3 149 728	3,20%
<i>Réserves consolidées</i>	3 101 585	3 528 568	13,77%	4 094 864	16,05%
<i>Part du groupe</i>	2 599 028	2 859 842	10,04%	3 392 479	18,62%
<i>Part des minoritaires</i>	502 557	668 725	33,06%	702 385	5,03%
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	218 525	185 568	-15,08%	226 815	22,23%
<i>Part du groupe</i>	218 525	185 568	-15,08%	226 815	22,23%
<i>Part des minoritaires</i>	0	-	NA	0	-
<i>Résultat de l'exercice</i>	710 964	776 967	9,28%	966 041	24,33%
<i>Part du groupe</i>	669 086	710 393	6,17%	875 878	23,29%
<i>Part des minoritaires</i>	41 878	66 574	58,97%	90 163	35,43%
<b>Total du passif</b>	<b>117 156 869</b>	<b>125 433 741</b>	<b>7,06%</b>	<b>140 971 389</b>	<b>12,39%</b>

Source : CIH Bank

En 2023, le Total Passif s'établit à 125,5 Mdh soit une évolution de 7,06% par rapport à 2022.

Le total des passifs est représenté à hauteur de 59,1% par les dettes envers la clientèle, de 11,74% par les titres de créance émis et de 14,1% par les dettes envers les établissements de crédit et assimilés. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 84,97% du total des ressources.

Par conséquent, la progression des passifs est due à :

- La hausse de 5 254 millions de dirhams des dettes envers la clientèle qui ressortent à 74 160 millions de dirhams à fin 2023 contre 68 905 millions de dirhams en 2022 ;

- Le décroissement de 383,7 millions de dirhams des dettes envers les établissements de crédit et assimilés à 17 688,1 millions de dirhams à fin 2023 au lieu de 18 071,7 millions de dirhams en 2022 ;
- L'augmentation de 2 363,3 millions de dirhams des titres de créance émis à 14 727,5 millions de dirhams à fin 2023 contre 12 364,1 millions de dirhams en 2022

En 2024, le Total Passif s'établit à 141,0 Mdh soit une évolution de 12,39% par rapport à 2023.

Le total des passifs est représenté à hauteur de 59,9% par les dettes envers la clientèle, de 9,4% par les titres de créance émis et de 13,4% par les dettes envers les établissements de crédit et assimilés. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 82,7% du total des ressources.

Par conséquent, la progression des passifs est due à :

- La hausse de 10 307 millions de dirhams des dettes envers la clientèle qui ressortent à 84 466 millions de dirhams à fin 2024 contre 74 159 millions de dirhams en 2023 ;
- Le croisement de 1 176,9 millions de dirhams des dettes envers les établissements de crédit et assimilés à 18 864,9 millions de dirhams à fin 2024 au lieu de 17 688,1 millions de dirhams en 2023 ;
- La baisse de 1 485,5 millions de dirhams des titres de créance émis à 13 242,0 millions de dirhams à fin 2024 contre 14 727,5 millions de dirhams en 2023 ;
- L'émission obligataire subordonnée réalisée en placement privé.

#### a. Dette envers les établissements de crédit

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des dettes sur les établissements de crédit de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Comptes ordinaires créditeurs	377 031	841 792	>100%	818 244	-2,80%
Valeurs données en pension	11 092 000	6 953 402	-37,31%	9 609 315	38,20%
Emprunts de trésorerie	4 833 618	8 065 028	66,85%	6 976 409	-13,50%
Emprunts financiers	1 711 908	1 712 347	0,03%	1 355 638	-20,83%
Autres dettes	26 080	26 230	0,58%	26 228	-0,01%
Intérêts courus à payer	31 098	89 266	>100%	79 106	-11,38%
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>18 071 735</b>	<b>17 688 066</b>	<b>-2,12%</b>	<b>18 864 940</b>	<b>6,65%</b>

Source : CIH Bank

A fin 2023, l'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés diminue de 383,7 Mdh pour s'établir à 17 688 Mdh contre 18 071,7 Mdh en 2022. Cette variation s'explique notamment par :

- La baisse des valeurs données en pension à 6 953,4 Mdh contre 11 092,0 Mdh
- La hausse des emprunts de trésorerie à 8 065 Mdh contre 4 833,2 Mdh en 2022, cette variation s'explique principalement par le recours plus important à fin 2023 aux emprunts JJ et emprunts à terme auprès de BAM ;
- L'augmentation de l'encours des comptes ordinaires créditeurs atteignant 841,7Mdh contre 377,0 Mdh à fin 2022.

A fin 2024, l'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés augmentent de 1176,9 Mdh pour s'établir à 18 864,9 Mdh contre 17 688,0 Mdh en 2023. Cette variation s'explique notamment par :

- La hausse des valeurs données en pension à 9 609,3 Mdh contre 6 953,4 Mdh.
- La baisse des emprunts de trésorerie à 6 976,4 Mdh contre 8 065 Mdh en 2023, cette variation s'explique principalement par la diminution du recours aux emprunts JJ et emprunts à terme auprès de BAM ;

## b. Dette envers la clientèle

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des dettes clientèle de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Comptes à vue créditeurs	42 983 454	45 073 583	4,86%	51 944 222	15,24%
Comptes d'épargne	9 486 897	10 190 497	7,42%	11 210 284	10,01%
Dépôts à terme	11 922 182	12 418 010	4,16%	13 550 731	9,12%
Autres comptes créditeurs	2 827 726	4 248 557	50,25%	3 627 494	-14,62%
Intérêts courus à payer	129 774	149 140	14,92%	200 615	34,51%
Autres dettes envers la clientèle	1 555 855	2 079 564	33,66%	3 933 257	89,14%
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>68 905 888</b>	<b>74 159 350</b>	<b>7,62%</b>	<b>84 466 604</b>	<b>13,90%</b>

Source : CIH Bank

Structure en %	2022	2023	2024
Comptes à vue créditeurs	62,38%	60,78%	61,50%
Comptes d'épargne	13,77%	13,74%	13,27%
Dépôts à terme	17,30%	16,75%	16,04%
Autres comptes créditeurs	4,10%	5,73%	4,29%
Intérêts courus à payer	0,19%	0,20%	0,24%
Autres dettes envers la clientèle	2,26%	2,80%	5%
<b>Total dettes envers la clientèle</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Source : CIH Bank

A fin 2023, les dettes envers la clientèle enregistrent une hausse de 7,6% pour s'établir à 74 159,3 Mdh contre 68 905,9 1 Mdh à fin 2022. Cette évolution résulte de :

- La hausse de 4,9% des comptes à vue créditeurs qui s'établissent à 45 073,6 Mdh à fin 2023 contre 42 983,5 Mdh à fin 2022 suite à l'appréciation de l'encours des comptes chèques et comptes courants de CIH BANK ;
- La hausse de 4,2% des dépôts à terme à 12 418,0 Mdh et l'augmentation de 7,4% des comptes d'épargne à 10 190,5 Mdh;
- L'appréciation de 33,7% des autres dettes envers la clientèle passant de 1 555,9 Mdh en 2022 à 2 079,6 Mdh en 2023, liée principalement à l'évolution des opérations de pensions ;

Pour ce qui est de la structure des dettes envers la clientèle, on constate une baisse de 1,6 pts de la part des comptes à vue créditeurs qui s'établissent à 60,8 % au lieu de 62,4% en 2022, la

part des dépôts à terme se déprécie quant à elle de 0,6 pts et passe de 17,3% à fin 2022 à 16,8% à fin 2023.

A fin 2024, les dettes envers la clientèle enregistrent une hausse de 13,9% pour s'établir à 84 466,6 Mdh contre 74 159,4 Mdh à fin 2023. Cette évolution résulte de :

- La hausse de 15,2% des comptes à vue créditeurs qui s'établissent à 51 944,2 Mdh à fin 2024 contre 45 073,6 Mdh à fin 2023 suite à l'appréciation de l'encours des comptes chèques et comptes courants de CIH BANK ;
- La hausse de 9,1% des dépôts à terme à 13 550,7 Mdh et l'augmentation de 10,0% des comptes d'épargne à 11 210,3 Mdh;
- L'appréciation de 89,1% des autres dettes envers la clientèle passant de 2 079,6 Mdh en 2023 à 3 933,3 Mdh en 2024, liée principalement à l'évolution des opérations de pensions ;

Pour ce qui est de la structure des dettes envers la clientèle, on constate une hausse de 0,72 pts de la part des comptes à vue créditeurs qui s'établit à 61,5 % au lieu de 60,8% en 2023, la part des dépôts à terme se déprécie quant à elle de 0,71 pts et passe de 16,8% à fin 2023 à 16,0% à fin 2024.

### c. Titres de créances émis

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des titres de créances émis de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Titres de créances négociables	12 249 525	14 675 216	19,80%	13 135 819	-10,49%
Emprunts obligataires	-	-	NA	-	-
Autres dettes représentées par un titre	114 639	52 285	-54,39%	106 178	>100%
<b>Titres de créances émis</b>	<b>12 364 164</b>	<b>14 727 502</b>	<b>19,11%</b>	<b>13 241 997</b>	<b>-10,09%</b>

Source : CIH Bank

A fin 2023, les titres de créances émis enregistrent une hausse de 2 363,3 Mdh atteignant 14 727,5 Mdh contre 12 364,2 Mdh à fin 2022. L'encours des titres de créances négociables augmente de 19,8% s'établissant à 14 675,2 Mdh contre 12 249,5 à fin 2022.

A fin 2024, les titres de créances émis enregistrent une baisse de 1 485,5 Mdh atteignant 13 242,0 Mdh contre 14 727,5 Mdh à fin 2023. L'encours des titres de créances négociables diminue de -10,5% s'établissant à 13 135,8 Mdh contre 14 675,2 à fin 2023.

Titres de créances émis :

En Kdh	2022.Décembre	Augmentation	Diminution	2023.Décembre	Augmentation	Diminution	2024.Décembre
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-			-
Titres de créances négociables	12 161 300	3 696 400	-1 379 667	14 478 033	3 260 000	- 4 722 467	13 015 567
Intérêt courus non échus /titres de créances négociables	88 225	-	-	197 183			120 252
Emprunts obligataires	0	-	-	-			-
Intérêt courus non échus/emprunts obligataires	0	-	-	-			-
Autres dettes représentées par un titre	41 248	-	-41 248	-			-
Intérêts courus non échus/autres dettes représentées par un titres	73 391			52 285			106 178
<b>Total</b>	<b>12 364 164</b>	<b>3 696 400</b>	<b>-1 420 915</b>	<b>14 727 501</b>	<b>3 260 000</b>	<b>- 4 722 467</b>	<b>13 241 997</b>

Source : CIH Bank

A fin 2023, les titres de créances émis s'élèvent à 14 727,5 Mdh en baisse de 19,1% par rapport à 2022 cette baisse s'explique par l'émission de 3 696,4 Mdh et le remboursement de 1 379,7 Mdh des titres de créances négociables

A fin 2024, les titres de créances émis s'élèvent à 13 242,0 Mdh en baisse de 10,1% par rapport à 2023 cette baisse s'explique par l'émission de 3 260,0 Mdh et le remboursement de 4 722,5 Mdh des titres de créances négociables

#### d. Comptes de régularisation et passifs divers

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des comptes de régularisation et passifs divers de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

EnKdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Dépôts de garantie reçus	-	-	-	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	350	24 241	>100%	81 843	>100%
Comptes d'encaissement	-	-	NA	-	
Charges à payer et produits constatés d'avance	2 284 484	2 688 471	17,68%	3 325 028	23,68%
Autres créditeurs et passifs divers	2 234 911	2 312 865	3,49%	5 206 186	>100%

<b>Total des comptes de régularisation et passifs divers</b>	4 519 745	5 025 576	11,19%	8 613 057	71,38%
--	-----------	-----------	--------	-----------	--------

Source : CIH Bank

A fin décembre 2023, les comptes de régularisation et autres passifs augmentent de 11,2% pour s'établir à 5 025,6 Mdh au lieu 4 519,7 Mdh un an auparavant. Cette variation résulte principalement de :

- La hausse de 17,7% des charges à payer et produits constatés d'avance qui passent de 2 284,5 Mdh en 2022 à 2 688,5 Mdh en 2023, tiré par la hausse de l'activité UMNIA BANK ;
- La hausse de 3,5% des autres créditeurs et passifs divers qui passent de 2 234,9 Mdh à 2 312,9Mdh en 2023.

A fin décembre 2024, les comptes de régularisation et autres passifs augmentent de 71,4% pour s'établir à 8 613,06 Mdh au lieu 5 025,58 Mdh un an auparavant. Cette variation résulte principalement de :

- La hausse de 125,1% des autres créditeurs et passifs divers qui passent de 2 312,9Mdh à 5 206,2Mdh en 2024.
- La hausse de 23,68% des charges à payer et produits constatés d'avance qui passent de 2 688,5 Mdh en 2023 à 3 325,0 Mdh en 2024, tiré par la hausse de l'activité UMNIA BANK ;

#### e. Provisions pour risques et charges

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des provisions pour risques et charges de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	185 539	185 539	0,00%	185 539	0,00%
Provisions pour affaires sociales	6245	6 255	0,20%	6 968	11,40%
Provisions pour autres risques et charges	229606	309 345	34,73%	250 987	-18,86%
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	213 542	179 002	-16,17%	184 518	3,08%
<b>Total provisions pour risques et charges*</b>	<b>634 933</b>	<b>680 141</b>	<b>7,12%</b>	<b>628 012</b>	<b>-7,66%</b>

\* L'évolution est présentée dans l'analyse du compte de résultat partie coût du risque

A fin 2023, les provisions pour risques et charges augmentent de 7,12% pour s'établir à 680,1 Mdh contre 634,9 Mdh en 2022. Cette augmentation s'explique par :

- La hausse de 34,7% des provisions pour autres risques et charges qui passent de 229,6 Mdh en 2022 à 309,3 Mdh en 2023 ;
- La baisse de 16,2% des provisions pour pensions de retraite et obligations similaires qui s'établissent à 179,0 Mdh en 2023 au lieu de 213,5 Mdh en 2022.

A fin 2024, les provisions pour risques et charges baissent de 7,66% pour s'établir à 628,01 Mdh contre 680,1 Mdh en 2023. Cette diminution s'explique par :

- La baisse de 18,86 % des provisions pour autres risques et charges qui passent de 309,3 Mdh en 2023 à 250,9 Mdh en 2024 ;
- La hausse de 3,1% des provisions pour pensions de retraite et obligations similaires qui s'établissent à 184,5 Mdh en 2024 au lieu de 179,0 Mdh en 2023.

#### f. Capitaux propres

En KDH	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Capital et réserves liées	3 051 978	3 051 978	0,00%	3 149 728	3,2%
Réserves consolidées	3 101 585	3 528 568	13,77%	4 094 864	16,0%
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	218 525	185 568	-15,08%	226 815	22,2%
<i>Résultat net de l'exercice</i>	710 964	776 967	9,28%	966 041	24,3%
<b>Capitaux propres</b>	<b>7 083 052</b>	<b>7 543 081</b>	<b>6,49%</b>	<b>8 437 448</b>	<b>11,86%</b>

Source : CIH Bank

A fin 2023 les capitaux propres s'élèvent à 7 543,1 Mdh soit une hausse de 6,5% qui s'explique principalement par l'augmentation des réserves consolidées de 427 Mdh et la hausse du résultat net qui s'établie à 777 Mdh en 2023.

A fin 2024 les capitaux propres s'élèvent à 8 437,4 Mdh soit une hausse de 11,9% qui s'explique principalement par l'augmentation des réserves consolidées de 566,3 Mdh et la hausse du résultat net qui s'établie à 966,0 Mdh en 2024.

#### g. Tableau de variation des capitaux propres

Le tableau ci-dessous présente les variations des capitaux propres consolidés de CIH Bank à fin 2024 :

	Capital	Réserves liées au Capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au : 2022 Décembre</b>	2 832 474	-	-	2 619 735	218 525	5 670 733	526 371	6 197 104
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	287 419	-	287 419	18 064	305 483
Augmentation de capital CIH BANK	219 505	-	-	360 960	-	580 465	-	580 465
<b>Capitaux propres corrigés : 2022 Décembre</b>	3 051 978	-	-	3 268 114	218 525	6 538 617	544 435	7 083 052
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-430 708		-430 708	-33 355	-464 063
Résultat de l'exercice				710 393		710 393	66 574	776 967
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat				5 944	-27 283	-21 340		-21 340
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat								
Gains ou pertes latents ou différés				5 944	-27 283	-21 340		-21 340
Variation de périmètre				11 005		11 005	139 998	151 003
<b>Capitaux propres au : 2023 Décembre</b>	3 051 978	-	-	3 564 748	191 241	6 807 967	717 652	7 525 619
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	5 488	-5 673	-186	17 648	17 462
		-	-		-		-	
<b>Capitaux propres corrigés : 2023 Décembre</b>	3 051 978	-	-	3 570 236	185 568	6 807 782	735 299	7 543 081
Opérations sur capital				279 252		279 252		279 252
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								

Dividendes				-	427 265		-	427 265	-33 035	-	460 300
Résultat de l'exercice					875 878			875 878	90 163		966 041
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions								-	-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat				-	1 098	46 592		45 494	-		45 494
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat					-	-		-	-		-
Gains ou pertes latents ou différés				-	1 098	46 592		45 494	-		45 494
Variation de périmètre				-	113 805		-	113 805	-	-	113 805
Capitaux propres au : 2024 Décembre	3 051 978				4 183 198	232 160		7 467 336	792 427		8 259 763
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	97 750	-	-		85 159	-	5 345	177 564	121		177 685
Capitaux propres corrigés : 2024 Décembre	3 149 728	-	-		4 268 357	226 815		7 644 900	792 548		8 437 448

Source : CIH Bank

A fin 2023, la contribution en capitaux propres du groupe CIH BANK est répartie principalement entre l'activité bancaire et l'activité des financements spécialisés

- La contribution de l'activité bancaire en capitaux propres s'élève à 6 633,8 Mdh soit une évolution de 5,1% par rapport à 2022,
- La contribution de l'activité de financements spécialisés en capitaux s'élève à 810,5 Mdh en hausse de 22,6% par rapport à 2022.

A fin 2024, la contribution en capitaux propres du groupe CIH BANK est répartie principalement entre l'activité bancaire et l'activité des financements spécialisés

- La contribution de l'activité bancaire en capitaux propres s'élève à 7 276,0 Mdh soit une évolution de 9,7% par rapport à 2023,
- La contribution de l'activité de financements spécialisés en capitaux s'élève à 918,2 Mdh en hausse de 13,3% par rapport à 2023.

## h. Fonds propres

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des fonds propres consolidés de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Capital et réserves liées	3 051 978	3 051 978	0,00%	3 149 728	3,20%
Réserves consolidées	3 101 585	3 528 568	13,77%	4 094 864	16,05%
Part du groupe	2 599 028	2 859 842	10,04%	3 392 479	18,62%
Part des minoritaires	502 557	668 725	33,06%	702 385	5,03%
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	218 525	185 568	-15,08%	226 815	22,23%
Part du groupe	218 525	185 568	-15,08%	226 815	22,23%
Part des minoritaires	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	710 964	776 967	9,28%	966 041	24,33%
Part du groupe	669 086	710 393	6,17%	875 878	23,29%
Part des minoritaires	41 878	66 574	58,97%	90 163	35,43%
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>6 538 617</b>	<b>6 807 781</b>	<b>4,12%</b>	<b>7 644 900</b>	<b>12,30%</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>7 083 052</b>	<b>7 543 081</b>	<b>6,49%</b>	<b>8 437 448</b>	<b>11,86%</b>

Source : CIH Bank

A fin 2023, les fonds propres consolidés augmentent de 6.49% passant de 7 083,1 Mdh en 2022 à 7 543,1 Mdh en 2023.

A fin 2024, les fonds propres consolidés augmentent de 11.86% passant de 7 543,1 Mdh en 2023 à 8 437,4 Mdh en 2024.

### Le ratio de solvabilité de CIH BANK

#### ▪ Base sociale

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du ratio de solvabilité sur base sociale de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Mdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Fonds propres prudentiels (A)	9 348	8 453	-9,57%	9 621	13,82%
Fonds propres Tier One (C)	6 747	6 804	0,84%	7 492	10,11%
Fonds propres CET1 (D)	5 289	5 340	0,96%	6 031	12,94%
Total des actifs pondérés (B)	60 898	61 573	1,11%	66 444	7,91%
<b>Ratio de solvabilité* (A/B)</b>	<b>15,35%</b>	<b>13,73%</b>	<b>-1,62 pts</b>	<b>14,48%</b>	<b>0,75 pts</b>
<b>Ratio CET1*(D/B)</b>	<b>8,68%</b>	<b>8,67%</b>	<b>-0,01 pts</b>	<b>9,08%</b>	<b>0,41 pts</b>
<b>Ratio Tier 1* (C/B)</b>	<b>11,08%</b>	<b>11,05%</b>	<b>-0,03 pts</b>	<b>11,28%</b>	<b>0,23 pts</b>

\* Méthode de Calcul par ratio établie en se référant à la réglementation bancaire définition de la méthode de calcul des ratios prudentiels

Source : CIH Bank

A fin décembre 2023, le ratio de solvabilité réglementaire s'établit à 13,7% en baisse de 1,62 pts par rapport à 2022. Cette variation couvre la baisse des fonds propres prudentiels de 9,57%. Par ailleurs, le ratio de fonds propres Tier 1 s'établit à 11,0%.

A fin décembre 2024, le ratio de solvabilité réglementaire s'établit à 14,48% en hausse de 0,75 pts par rapport à 2023. Cette variation couvre la hausse des fonds propres prudentiels de 13,82%. Par ailleurs, le ratio de fonds propres Tier 1 s'établit à 11,28%.

▪ **Base consolidée**

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du ratio de solvabilité sur base consolidée de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Mdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Fonds propres prudentiels (A)	9 614	9 241	-3,88%	10 749	16,32%
Fonds propres Tier One (C)	7 310	7 599	3,95%	8 475	11,53%
Fonds propres CET1 (D)	5 851	6 136	4,87%	7 014	14,31%
Total des actifs pondérés (B)	68 481	73 877	7,88%	78 263	5,94%
<b>Ratio de solvabilité* (A/B)</b>	<b>14,04%</b>	<b>12,51%</b>	<b>-1,53 pts</b>	<b>13,73%</b>	<b>1,22 pts</b>
<b>Ratio CET1* (D/B)</b>	<b>8,54%</b>	<b>8,30%</b>	<b>-0,24 pts</b>	<b>8,96%</b>	<b>0,66 pts</b>
<b>Ratio Tier 1* (C/B)</b>	<b>10,67%</b>	<b>10,29%</b>	<b>-0,38 pts</b>	<b>10,83%</b>	<b>0,54 pts</b>

Source : CIH Bank

En 2023, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 12,5% contre 14,0% à fin 2022, soit un décroissement de 1,5 points. Cette variation couvre une baisse des fonds propres prudentiels de 3,9% et une hausse du total des actifs pondérés de 7,9%.

Par ailleurs, le ratio de fonds propres Tier 1 s'établit à 10,3%, et le ratio CET1 à 8,3%.

En 2024, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 13,7% contre 12,5% à fin 2023, soit une hausse de 1,2 points. Cette variation couvre une hausse des fonds propres prudentiels de 16,3% et une hausse du total des actifs pondérés de 5,9%.

Par ailleurs, le ratio de fonds propres Tier 1 s'établit à 10,8%, et le ratio CET1 à 9,0%.

**Le ratio de liquidité de CIH Bank (Base sociale)**

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du ratio de liquidité de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Mdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Valeur totale de l'encours d'actifs très liquides	8 843 756	12 372 230	39,90%	20 754 943	67,75%
Total sorties de trésorerie	11 701 129	11 936 606	2,01%	14 474 605	21,26%
Total entrées de trésorerie	5 937 717	5 605 650	-5,59%	2 359 277	-57,91%
Total sorties nettes de trésorerie	5 763 412	6 330 955	9,85%	12 115 328	91,37%
LCR*	153,45%	195,42%	41,97pts	171,31%	-24pts

LCR= HQLA ( Actifs liquides d'haute qualité) / Sorties nettes de trésorerie prévisionnelles sur 30 jours  
Source : CIH Bank

A fin 2023, le LCR s'établit toujours au-dessus du niveau minimum exigé par la réglementation à 195,4% contre 153,5% en 2022. Cette variation est essentiellement due à :

- L'appréciation de 3 528 Mdh de l'encours des actifs très liquides qui s'établit à 12 372,2 Mdh à fin 2023 au lieu de 8 843,8 Mdh à fin 2022 ;
- La hausse de 9,9% des sorties nettes de trésorerie s'établissant à 6 331,0 Mdh contre 5 763,4 Mdh l'année précédente.

A fin 2024, le LCR s'établit toujours au-dessus du niveau minimum exigé par la réglementation à 171,31% contre 195,42% en 2023. Cette variation est essentiellement due à :

- L'appréciation de 8 382 Mdh de l'encours des actifs très liquides qui s'établit à 20 754,9 Mdh à fin 2024 au lieu de 12 372,2 Mdh à fin 2023 ;
- La hausse de 91,37% des sorties nettes de trésorerie s'établissant à 12 115,3 Mdh contre 6 331,0 Mdh l'année précédente.

### Le ratio de liquidité de CIH Bank (Base consolidé)

En Mdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
Valeur totale de l'encours d'actifs très liquides	9 517 369	12 372 230	30,00%	22 435 116	81,33%
Total sorties de trésorerie	12 747 471	12 499 095	-1,95%	15 129 600	21,05%
Total entrées de trésorerie	6 631 056	5 943 596	-10,37%	3 816 239	-35,79%
Total sorties nettes de trésorerie	6 116 414	6 555 499	7,18%	11 313 361	72,58%
LCR*	155,60%	188,73%	33,13 pts	198,31%	9,58 pts

Source : CIH Bank

En 2023, le LCR s'établit à 188,7% contre 155,6% en 2022 soit une hausse de 33,13%.

En 2024, Le LCR s'établit à 198,31% contre 188,73 % en 2023 soit une hausse de 9,58%.

### Le Ratio de levier de CIH Bank

Le Ratio de levier permet de limiter la part des actifs des banques qui est financé par la dette, il vise à limiter le recours abusif à l'effet levier au sein du système bancaire, afin d'atténuer le risque de son inversion fait peser sur la stabilité du système financier

$$\text{Ratio de levier} = \frac{\text{Fonds propres de catégorie 1}}{\text{Total des expositions du bilan et hors bilan}}$$

CIH BANK a entamé le calcul du ratio de levier en 2021, ainsi sur la période 2022-2024 le ratio de levier se présente comme suit :

#### Le ratio de levier de CIH Bank (base sociale)

En Mdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
	6,54%	6,28%	-0,26 pts	6,49%	-0,14 pts

#### Le ratio de levier de CIH Bank (Base consolidé)

En Mdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
	6,05%	5,97%	-0,08 pts	5,81%	-0,16 pts

### 4- Engagements hors bilan de CIH Bank

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des engagements hors bilan consolidés de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

EnMdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2022-2023
<b>Engagements donnés</b>	<b>15 550</b>	<b>20 696</b>	<b>33,09%</b>	<b>20 434</b>	<b>-1,27%</b>
Engagements de financement donnés	10 182	12 747	25,19%	12 168	-4,54%
Engagements de garantie donnés	5 368	7 949	48,09%	8 266	3,99%
<b>Engagements reçus</b>	<b>24 523</b>	<b>27 127</b>	<b>10,62%</b>	<b>15 373</b>	<b>-43,33%</b>
Engagements de financement reçus	-	598	NV	808	35,06%
Engagements de garantie reçus	24 523	26 529	8,18%	14 565	-45,10%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2023, les engagements donnés s'établissent à 20 696,0 Mdh contre 15 550,0 Mdh en 2022, soit une hausse de 5 146,0 Mdh sur la période qui couvre :

- Une hausse de 25,2% des engagements de financement donnés qui s'établissent à 12 747 Mdh contre 10 182 Mdh en 2022 ;
- Une augmentation de 2 581 Mdh des engagements de garantie donnés soit 7 949 Mdh au lieu de 5 368 Mdh en 2022.

Par ailleurs, les engagements reçus s'apprécient de 2 604,0 Mdh pour s'établir à 27 127,0 Mdh en 2023 contre 24 523,0 Mdh en 2022, suite à l'effet de la hausse des garanties reçues.

A fin décembre 2024, les engagements donnés s'établissent à 20 434,0 Mdh contre 20 696,0 Mdh en 2023, soit une baisse de 262,0 Mdh sur la période qui couvre :

- Une baisse de 4,5% des engagements de financement donnés qui s'établissent à 12 168 Mdh contre 12 747 Mdh en 2023 ;
- Une augmentation de 317 Mdh des engagements de garantie donnés soit 8 266 Mdh au lieu de 7 949 Mdh en 2023.

Par ailleurs, les engagements reçus se déprécient de 11 754,0 Mdh pour s'établir à 15 373,0 Mdh en 2024 contre 27 127,0 Mdh en 2023, suite à l'effet de baisse des garanties reçues.

## 5- Analyse du tableau des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du tableau de flux de trésorerie de CIH Bank sur la période 2022 - 2024 :

En Kdh	2022	2023	Var 2022-2023	2024	Var 2023-2024
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 114 351</b>	<b>1 322 946</b>	<b>18,72%</b>	<b>1 600 712</b>	<b>21,00%</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	234 982	253 865	8,04%	265 212	4,47%
Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	NA	-	NA
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	523 717	989 966	89,03%	1 074 955	8,58%
Dotations nettes aux provisions	34 177	64 397	88,42%	-48 137	<100%
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-36 041	-44 112	22,39%	-61 115	38,55%
Perte nette/gain net des activités d'investissement	155 573	195 868	25,90%	374 315	91,11%
Produits/charges des activités de financement	-	-	NA	-	-
Autres mouvements	123 555	-251 966	<100%	-2 198	-
<b>Eléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et d'autres ajustements</b>	<b>1 035 965</b>	<b>1 208 018</b>	<b>16,61%</b>	<b>1 603 032</b>	<b>-99,13%</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	4 258 425	-1 950 676	<100%	3 144 533	<100%
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-3 366 001	-3 312 096	-1,60%	-1 789 738	-
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 159 346	4 741 598	>100%	-5 650 973	<100%

Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-516 754	252 121	>100%	3 137 431	
Impôts versés	-483 412	-831 720	72,05%	-746 650	
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-2 267 087</b>	<b>-1 100 773</b>	<b>-51,45%</b>	<b>-1 905 397</b>	<b>-10,23%</b>
<b>Flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle</b>	<b>-116 771</b>	<b>1 430 191</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>1 298 347</b>	<b>-9%</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-244 328	-143 738	-41,17%	-392 579	>100%
Flux liés aux immeubles de placements	-	-		-	NA
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-260 643	-447 650	71,75%	-391 855	-12,46%
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-504 971</b>	<b>-591 388</b>	<b>17,11%</b>	<b>-784 434</b>	<b>32,64%</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-427 346	-162 759	-61,91%	-181 708	11,64%
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	788 954	-33 728	<100%	1 245 445	>100%
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>361 608</b>	<b>-196 487</b>	<b>&lt;100%</b>	<b>1 063 737</b>	<b>&gt;100%</b>
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie	-	-	NA	-	NA
<b>Augmentation/ (Diminution nette) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-260 134</b>	<b>642 317</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>1 577 650</b>	<b>&gt;100%</b>
Trésorerie et équivalents de la trésorerie à l'ouverture	3 462 289	3 202 155	-7,51%	3 844 472	20,06%
Trésorerie et équivalents de la trésorerie à la clôture	3 202 155	3 844 472	20,06%	5 422 122	41,04%
Variation de la trésorerie nette	-260 134	642 317	>100%	1 577 650	>100%

Source : CIH Bank

Le solde de trésorerie à fin 2023 s'établit à 3 844,5 Mdh contre 3 202,2 Mdh à fin 2022, enregistrant ainsi une hausse de 20,06% sur la période. Cette variation s'explique par :

- La hausse de 1 546,8 Mdh des flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle suite à l'appréciation des flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers et non financiers ;
- La baisse de 558,1 Mdh des flux de trésorerie générés par les opérations de financement
- L'appréciation de 17,1% Mdh des flux de trésorerie générés par les opérations d'investissement en raison de la hausse des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Cette évolution s'explique par la stratégie de diversification de la banque permet une évolution de l'activité financement (lignes de financement) et aussi des cautions dans le cadre de l'activité PRO-Entreprise.

Le solde de trésorerie à fin 2024 s'établit à 5 422,1 Mdh contre 3 844,5 Mdh à fin 2023, enregistrant ainsi une hausse de 41,04% sur la période. Cette variation s'explique par :

- La hausse de 1 260,2 Mdh des flux de trésorerie générés par les opérations de financement ;
- L'évolution de 32,6% des flux de trésorerie générés par les opérations d'investissement due à la hausse des flux liés aux actifs financiers et aux participations ;

- La baisse de 131,8 Mdh des flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle suite à la dépréciation de la valeur des flux liés aux opérations portant sur des actifs ou passifs financiers et non financiers.

Cette évolution s'explique par la stratégie de diversification de la banque permet une évolution de l'activité financement (lignes de financement) et aussi des cautions dans le cadre de l'activité PRO-Entreprise.

## **PARTIE VIII. PRESENTATION DES COMPTES TRIMESTRIELS**

---

## I. Indicateurs au 31 Mars 2025

### Indicateurs d'activité et de rentabilité

	Consolidé		
	T1 2024	T1 2025	Var
PNB	1 122,67	1 300,11	15,81%
RBE	627,58	751,68	19,77%
Coût du risque	274,91	276,37	0,53%
RNPG	199,41	298,22	49,55%

Au titre du premier trimestre, Le PNB consolidé s'élève à 1 300,1 MDH, enregistrant une progression de +15,8 % par rapport à Mars 2024. Le résultat brut d'exploitation s'établit à 751,7 Mdh soit une hausse de 19,8%. Le coût du risque s'établit à 276,4 MDH soit une augmentation de 0,5 % comparé à Mars 2024.

Le Résultat Net Part du Groupe s'établit à 298,2 MDH à fin Mars 2025 contre 199,4 MDH à fin Mars 2024, soit une progression de 49,6%.

### Indicateurs bilanciers

	Consolidé		
	2024	T1 2025	Var
Crédits clientèle	101,2	94,2	-6,98%
Dépôts clientèle	84,5	83,3	-1,43%
Total Bilan	141,0	137,8	-2,22%

Le total bilan s'établit à 137,8 MMDH au terme du 1er trimestre 2025. Les dépôts clientèle s'établissent à 83,3 enregistrant une hausse de 1,43 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette progression est portée essentiellement par les comptes chèques +14,8 % et les comptes d'épargne +10,5 %. Les encours de crédits consolidés atteignent 94,2 MMDH. Hors opérations de pensions ces derniers marquent une évolution annuelle de 7,3 %.

## II. Attestation d'examen limite des Commissaires Aux Comptes

---

### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2024

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) et ses filiales (Groupe CIH BANK) comprenant le bilan et le compte de résultat consolidés, relatifs à la période du 1er janvier au 31 mars 2024. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.729.305, dont un bénéfice net de KMAD 212.380.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire consolidée ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CIH BANK au 31 mars 2024, conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation des normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 24 mai 2024

#### Les auditeurs indépendants

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

DELOITTE AUDIT

Taha FERDAOUS  
Associé

Hicham Belemqadem  
Associé

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA  
SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2024**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1er janvier au 31 mars 2024. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 10.860.695, dont un bénéfice net de KMAD 253.306, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 31 mars 2024, conformément aux méthodes de comptabilisation et d'évaluation du référentiel comptable admis au Maroc.

Le 24 mai 2024

**Les Commissaires aux Comptes**

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**

**DELOITTE AUDIT**

**Taha FERDAOUS**  
Associé

**Hicham Belemqadem**  
Associé

## **ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2025**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) et ses filiales (Groupe CIH BANK) comprenant le bilan et le compte de résultat consolidés, relatifs à la période du 1er janvier au 31 mars 2025. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 8.741.931, dont un bénéfice net de KMAD 323.327.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire consolidée ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CIH BANK au 31 mars 2025, conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation des normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 27 mai 2024

### **Les auditeurs indépendants**

**FORVIS MAZARS**

**DELOITTE AUDIT**

**Taha FERDAOUS**

Associé

**Hicham Belemqadem**

Associé

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX  
AU 31 MARS 2025**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1er janvier au 31 mars 2025. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 11.623.769, dont un bénéfice net de KMAD 327.663, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 31 mars 2025, conformément aux méthodes de comptabilisation et d'évaluation du référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 mai 2025

**Les Commissaires aux Comptes**

**FORVIS MAZARS**

**DELOITTE AUDIT**

**Taha FERDAOUS**  
Associé

**Hicham Belemqadem**  
Associé

### III. Présentation des comptes

#### Compte de résultat consolidé IFRS

En KDH	Mar-24	Mar-25	Var %
Intérêts et produits assimilés	1 229 105	1 279 749	4,12%
Intérêts et charges assimilées	-517 027	-468 368	-9,41%
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>712 078</b>	<b>811 381</b>	13,95%
Commissions (produits)	206 265	281 921	36,68%
Commissions (charges)	-103 618	-163 625	57,91%
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>102 647</b>	<b>118 296</b>	15,25%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par résultat	-	-	NA
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>	219 781	274 788	25,03%
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>	46 682	103 681	>100%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par capitaux propres	173 099	171 107	-1,15%
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en KP recyclables</i>	-	-	NA
<i>Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en KP non recyclables (dividendes)</i>	-	-	NA
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	NA
Gains/pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	NA
Produits des autres activités	148 075	189 999	28,31%
Charges des autres activités	-59 910	-94 358	57,50%
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 122 672</b>	<b>1 300 106</b>	15,80%
Charges générales d'exploitation	-443 633	-491 231	10,73%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-51 456	-57 192	11,15%
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>627 583</b>	<b>751 684</b>	19,77%

Coût du risque	-274 909	-276 374	0,53%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>352 673</b>	<b>475 309</b>	<b>34,77%</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	12 769	15 994	25,26%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-6 855	76 330	>100%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	NA
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>358 588</b>	<b>567 633</b>	<b>58,30%</b>
Impôt sur les résultats	-146 208	-244 306	67,10%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	NA
<b>RESULTAT NET</b>	<b>212 380</b>	<b>323 327</b>	<b>52,24%</b>
Intérêts minoritaires (ou Participations ne donnant pas le contrôle)	12 971	25 105	93,55%
<b>RESULTAT NET - PART DU GROUPE (ou des Propriétaires de la société mère)</b>	<b>199 410</b>	<b>298 222</b>	<b>49,55%</b>

## **Bilan consolidé IFRS**

### **b- Emplois**

En Kdh	Déc-24	Mar-25	Var %
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 422 122	3 549 792	-34,53%
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>10 427 090</b>	<b>14 252 842</b>	<b>36,69%</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	8 759 819	12 509 132	42,80%
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 667 271	1 743 710	4,58%
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>833 066</b>	<b>805 385</b>	<b>-3,32%</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	44 676	-16 658	<100%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	788 390	822 043	4,27%
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	NA
Titres au coût amorti	9 061 996	9 264 812	2,24%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 411 829	4 700 999	37,79%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	101 209 734	94 150 665	-6,97%
Actifs d'impôt exigible	824 871	345 898	-58,07%
Actifs d'impôt différé	794 174	811 467	2,18%
Comptes de régularisation et autres actifs	2 301 086	3 012 855	30,93%

Participations dans des entreprises mises en équivalence	63 416	79 410	25,22%
Immeubles de placement	1 922 978	2 059 433	7,10%
Immobilisations corporelles	3 658 718	3 756 853	2,68%
Immobilisations incorporelles	743 776	749 071	0,71%
Ecart d'acquisition	296 531	296 531	0,00%
<b>Total de l'Actif</b>	<b>140 971 389</b>	<b>137 836 016</b>	<b>-2,22%</b>

## **b- Ressources**

EnKdh	Déc-24	Mar-25	Var %
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	NA
Dettes envers les établissements de crédit assimilés	18 864 940	16 119 739	-14,55%
Dettes envers la clientèle	84 466 604	83 258 732	-1,43%
Titres de créance émis	13 241 997	13 664 753	3,19%
Passifs d'impôt exigible	657 983	244 584	-62,83%
Passifs d'impôt différé	369 380	398 393	7,85%
Comptes de régularisation et autres passifs	8 613 057	10 073 053	16,95%
Provisions	628 012	639 473	1,82%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5 691 969	4 695 357	-17,51%
Capitaux propres	8 437 448	8 741 931	3,61%
<i>Capital et réserves liées</i>	3 149 728	3 149 728	0,00%
<i>Réserves consolidées</i>	4 094 864	5 027 529	22,78%
<i>Part du groupe</i>	3 392 479	4 271 783	25,92%
<i>Part des minoritaires</i>	702 385	755 746	7,60%
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	226 815	241 347	6,41%
<i>Part du groupe</i>	226 815	241 347	6,41%
<i>Part des minoritaires</i>	-	-	NA
<i>Résultat de l'exercice</i>	966 041	323 327	-66,53%
<i>Part du groupe</i>	875 878	298 222	-65,95%
<i>Part des minoritaires</i>	90 163	25 105	-72,16%
<b>Total du passif</b>	<b>140 971 389</b>	<b>137 836 016</b>	<b>-2,22%</b>

## PARTIE IX. PERSPECTIVES

---

## Perspectives

---

Dans le prolongement de la stratégie de développement exposée en détail dans la partie « Stratégie d'investissement et moyens techniques », CIH Bank se projette dans une nouvelle phase de croissance pour la période 2025-2030.

Après plusieurs années de transformation, la Banque est aujourd'hui positionnée pour tirer parti des opportunités offertes par le contexte économique national. Elle prévoit de continuer à renforcer sa base de clients, qui compte déjà plus de 3 millions, en proposant des services adaptés aux besoins de chaque segment de clientèle, notamment les jeunes, les particuliers et les petites entreprises.

CIH Bank poursuivra aussi ses efforts pour offrir une expérience client fluide, grâce à un modèle qui combine les canaux digitaux et la relation humaine dans ses agences. Son rôle historique dans le financement de l'immobilier sera consolidé, tout en développant davantage ses services aux entreprises, avec des solutions sur mesure selon les secteurs d'activité.

L'innovation restera au cœur de son action, notamment à travers le développement d'outils technologiques pour automatiser les processus, mieux gérer les risques et utiliser la donnée de façon plus intelligente. Enfin, la Banque compte renforcer la collaboration avec ses filiales (comme SOFAC, UMNIA ou CIH Capital Management) et les autres entités du Groupe CDG, afin de proposer une offre plus complète et plus performante.

## PARTIE X. FAITS EXCEPTIONNELS

---

## Faits exceptionnels

---

L'année 2024 s'est inscrite pour CIH BANK dans une trajectoire de continuité et de stabilité, sans qu'aucun événement exceptionnel ne vienne marquer de manière significative le cours normal de ses activités. Dans un environnement économique globalement maîtrisé, la banque a poursuivi l'exécution rigoureuse de sa stratégie, avec une gestion prudente de ses risques, un pilotage opérationnel efficace, et une attention constante portée à la qualité du service rendu à sa clientèle.

## PARTIE XI. LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

---

A la veille de la date d'enregistrement du présent document, CIH Bank ne fait l'objet d'aucun litige ni affaires contentieuses susceptibles d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de CIH Bank.

## **PARTIE XII. FACTEURS DE RISQUES**

---

## I. Processus de gestion des risques

---

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, CIH Bank a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH Bank.

### 1- IDENTIFICATION

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH Bank. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour disposer d'une cartographie par nature de risque.

### 2- MESURE

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propres requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances.

Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

CIH BANK a également lancé un projet de digitalisation de l'octroi des crédits Corporate, notamment pour les segments entreprises, promotion immobilière et la clientèle professionnelle et TPE. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

Et afin d'accompagner la croissance des Crédits Corporate, la banque a lancé le projet « Excellence Crédit Entreprises » - ECE -, en dotant CIH Bank d'une organisation et de processus performants pour absorber la croissance des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

### 3- MAITRISE

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, procédures, limites, plans d'urgence, ...).

#### ○ Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIHBANK, couvre différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés sont utilisés par la Direction Générale pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

#### ○ Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI) qui permet à la Banque d'élaborer des mesures adéquates afin de garantir une viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présentera des opportunités pour la Banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

## 4- CONTROLE ET SURVEILLANCE

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels et un contrôle de deuxième niveau par la Fonction Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est respectivement du risque de non-conformité et des risques opérationnels. Le Pôle Audit et Inspection Groupe assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, d'autres directions interviennent dans le contrôle et la surveillance des risques : la Direction gestion des risques et pilotage prudentiel, la Direction Risque opérationnels et contrôle Permanent, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie, la Direction de la Comptabilité dont les missions consistent à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

## II. Dispositif de gestion des risques

### 1- RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

#### ○ *Principes de base régissant l'activité de crédit*

L'activité de crédit de CIH Bank s'appuie sur les principes de base suivants, en particulier :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

#### ○ *Surveillance et pilotage du risque de crédit*

##### ○ *Dispositif de suivi du risque de crédit*

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction de Surveillance du Risque de Contrepartie, la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel et la Direction des Engagements.

Des reporting sont régulièrement adressés aux comités compétents.

##### ○ *Analyse du portefeuille des engagements*

L'encours au 31 décembre 2024 est marqué par les évolutions suivantes :

- Banque de l'Entreprise : Hausse de +2,9% par rapport à décembre 2023.

- Banque de l'Immobilier : baisse de -1,24% par rapport à décembre 2023. Le portefeuille de la banque de l'Immobilier inclut les dossiers de la promotion immobilière ainsi que les dossiers du secteur de l'Hôtellerie et Immobiliers Locatifs.
- Banque des Particuliers et professionnels : Une légère hausse de +1% par rapport à décembre 2023.

#### ○ *Système de notation de la banque*

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client et pouvant impacter la tarification.

Aussi, la dégradation des notes est un critère d'inscription au comité risques sensibles et d'inscription en bucket 2 et bucket 3 selon la norme IFRS 9.

Ces modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue.

L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Un outil intégrant à la fois les différents modèles de notation des entreprises, de la promotion immobilière, des professionnels ainsi que des Banques et assurances a été déployé en 2021.

#### ○ *Qualité du portefeuille de crédit*

Le taux de CES en social s'établit à 5,91% en Décembre 2024 contre 5,29% en Décembre 2023.

Le taux de CES en consolidé s'établit à 5,87% en Décembre 2024 contre 6,10% en Décembre 2023.

## 2- RISQUE OPERATIONNEL

CIH BANK définit le Risque Opérationnels comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Les catégories de Risques Opérationnels sont :

- Fraude interne,
- Fraude externe,
- Pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail,
- Pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale,
- Dommages aux biens physiques,
- Interruption d'activité et pannes de systèmes,
- Erreur d'exécution des opérations, livraisons et processus.

Il est à noter que les risques opérationnels de type interruption de processus, sont régis par la politique de continuité d'activité.

#### ○ *Processus de gestion des risques opérationnels*

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et contrôle permanent, est en charge de la gestion du risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- Détecter en amont les risques ou les incidents de nature opérationnelle pouvant avoir des conséquences financières et/ou d'image ;

- Analyser les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) et apprécier de façon dynamique leurs impacts ;
- Alerter et mobiliser les concernés par les incidents, qu'ils en soient à l'origine et/ou qu'ils en subissent les conséquences ;
- Engager les actions correctrices ou préventives pour réduire les impacts et limiter la probabilité de survenance des incidents ;
- Mesurer les effets de ce dispositif à travers des outils et des indicateurs de pilotage à destination des organes d'administration et de direction et plus globalement des métiers et différents acteurs du dispositif.

Un Reporting est adressé régulièrement au Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent et au Comité Management des Risques Globaux ce qui permet une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

#### ○ *Le plan de continuité des activités (PCA)*

Le plan de continuité des activités est piloté par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle permanent. Ce dispositif est documenté, et comporte les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement... Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque, le siège et les agences CIH Bank. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

#### ○ *Gestion des risques liés aux activités externalisées*

Depuis 2021, CIH Bank a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée

A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

#### *Gestion des risques nouveaux produits*

CIH Bank a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : Le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement.

Ce processus, coordonné par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, environnemental et social, etc.

### 3- RISQUE DE MARCHÉ

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
  - Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.
- *Organisation de la gestion du risque de marché*

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Investissement :
  - Direction Salle des marchés
- Direction Stratégie, Finances Et Développement :
  - Direction Contrôle de gestion et ALM
  - Direction Comptabilité et fiscalité
- Direction Services à la clientèle et Canaux Alternatifs :
  - Direction Flux et transactions (BO)
- Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel :
  - Entité Risques de marché et financiers
  - Le Middle office salle des marchés

- *Rôle de la Salle des Marchés*

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation

de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction Salle des marchés a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle
- Structuration de placements pour les clients
- Gestion des portefeuilles pour compte propre
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque.
  - *Rôle de la direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel*

La direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel a notamment pour rôle le contrôle et l'encadrement des activités de marché, à travers :

- L'entité Risques de Marché et Financiers pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
  - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
  - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
  - La production et l'analyse des scénarii de stress
  - L'élaboration des reporting risques.
  - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
  - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

#### *Dispositif risques de marché*

Les activités de marchés chez CIH Bank portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose de :

- Un portefeuille de négociation : ayant pour objectif réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.
- Un portefeuille de placement : ayant pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.
- Un portefeuille d'investissement MAD et devises : ayant pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être

détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité ALM.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (Système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, CIH BANK détient une position de change.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché. Un Comité de Trésorerie et de Placement mensuel est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

D'autre part, CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VAR) et un système de limites.

#### **4- Risque de crédit sur les crédits à la clientèle**

Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.

Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- Déterminer les critères de classement des encours en étape 1, étape 2 ou étape 3 ;
- Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes étapes ;
- Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues.

Un projet de revue du modèle IFRS9 a été lancé en 2022.

#### **5- Risque lié au changement climatique et à l'environnement**

##### **Une stratégie de décarbonation des financements et des opérations de la Banque**

CIH BANK a identifié la lutte contre le changement climatique comme un enjeu prioritaire dans sa stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette stratégie intègre les enjeux de financement vert ainsi que l'inclusion des risques ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et climatiques dans la gestion globale des risques.

Un projet de politique et de dispositif de gestion des risques ESG et climatiques liés aux financements est en cours d'élaboration, conformément aux normes en vigueur. De plus, le bilan carbone a été réalisé et une stratégie de décarbonation des activités opérationnelles est en cours de validation.

##### **Une Gestion des Risques Environnementaux et Climatiques intégré à la gestion globale des risques**

Afin de poursuivre ses engagements en matière de gestion des risques et opportunités liés au climat, CIH Bank a défini une feuille de route 2024-2025, en ligne avec la Directive 5W/21 de Bank Al Maghrib et des meilleures pratiques internationales en vue de :

- Mettre en place une politique de gestion des risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, et Climatiques (ESGC) et impacter l'ensemble des politiques internes concernées ;
- Mettre en place un dispositif d'identification, de mesure et de gestion des risques ESGC intégré au processus d'octroi de financement de la Banque ;
- Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes et assurer la conduite du changement nécessaire pour le déploiement et l'intégration du dispositif de gestion des risques ESGC.

### **Une trajectoire de Réduction de l'impact environnemental du fonctionnement de la Banque**

En 2023, CIH BANK a franchi une étape importante dans sa démarche environnementale en réalisant son premier bilan carbone. Suivant la méthode GHG Protocole Scope 1, Scope 2 et Scope 3 (hors financement), cette évaluation a permis de quantifier les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à ses activités de fonctionnement, incluant le déplacement du personnel, les achats, la construction, et bien d'autres. Ce projet, co-construit, a mobilisé l'ensemble des collaborateurs de la banque, démontrant ainsi l'engagement collectif en faveur de l'environnement. Plus qu'une simple évaluation, ce bilan carbone a été l'occasion de sensibiliser l'ensemble du personnel aux enjeux environnementaux. Par ailleurs, un plan de décarbonation (SBTI) à horizon 2030 et visant la réduction des émissions de Gas à Effets de Serre des activités de la Banque est en cours de validation par les instances de gouvernance de la Banque.

### **Réduction de l'empreinte environnementale de la Banque :**

Face aux défis croissants posés par le changement climatique, en particulier ceux liés à la raréfaction des ressources en eau, le Maroc s'est engagé dans une transition vers un modèle de développement résilient et à faibles émissions. CIH BANK s'inscrit pleinement dans cette dynamique en accompagnant les efforts d'atténuation et d'adaptation, à travers le financement de projets à impact environnemental et la réduction de son empreinte carbone opérationnelle.

### **Réduire l'empreinte environnementale des activités de la banque :**

CIH BANK a franchi une étape structurante en réalisant son tout premier Bilan Carbone selon les standards du GHG Protocol, couvrant les Scopes 1, 2 et 3 (hors portefeuille de financement). Cette démarche a permis d'identifier les postes d'émissions les plus significatifs, et de poser les fondations d'une stratégie climat ambitieuse et progressive.

### **Résultats Bilan Carbone**

<b>Poste d'émissions</b>	<b>Émissions (tCO<sub>2</sub>e)</b>	<b>Part relative</b>
Scope 1 (carburant, réfrigérants, etc.)	146	0,53 %
Scope 2 (électricité, énergie)	7 274	26,36 %
Scope 3 (achats, déplacements, immobilisations, etc.)	20 176	73,11 %

Total	27 597	100 %
-------	--------	-------

- Ratio par collaborateur : 9 tCO<sub>2e</sub> / ETP
- Ratio par chiffre d'affaires : 0,0075 tCO<sub>2e</sub> / 1 000 MAD

92 % des émissions proviennent de 4 sources majeures : les achats (services), l'électricité, les déplacements et les immobilisations.

## Une stratégie alignée avec les engagements climatiques du Maroc

CIH BANK a défini une trajectoire de réduction des émissions alignée sur la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Maroc. Pour les Scopes 1 et 2, représentant 27 % des émissions, l'objectif est une baisse de 27 % d'ici 2030, soit un passage de 7 421 tCO<sub>2e</sub> à 5 386 tCO<sub>2e</sub>.

### Feuille de route climat (2024-2025)

Étapes	Objectifs
1. Bilan Carbone 2023	Diagnostiquer l'empreinte environnementale
2. Stratégie climat	Définir les priorités de réduction
3. Plan d'action	Identifier les leviers opérationnels
4. Déploiement	Impliquer les fonctions internes et suivre les résultats

## Nos actions concrètes pour réduire nos impacts

CIH BANK a déployé plusieurs mesures pour maîtriser ses consommations et intégrer l'environnement dans ses opérations

### Politique environnementale interne

- Matériaux durables pour la construction
- Éclairage LED dans 68 % des agences
- Digitalisation des processus métiers et suppression des imprimés
- Politique "zéro archive" en agences
- Rationalisation du parc automobile
- Remplacement progressif des serveurs pour limiter le refroidissement

### III. Gestion Actif-Passif

#### EVALUATION DES RISQUES DE TAUX D'INTERET ET DE LIQUIDITE

##### ○ *Evaluation du risque global de taux*

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2024 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de -200 pb , de -439,8 MDH soit -6,46% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb , de -131,4 MDH, soit -5,30% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb , de 129,6 MDH, soit 5,23% de la MNI prévisionnel.

#### ***Risque relatif à la dépendance structurelle des marges d'intermédiation***

Représentant 63% du PNB, la marge d'intérêt continue à représenter une part dominante du PNB du GROUPE CIH BANK. Ceci est le résultat de la stratégie mise en place visant le développement de l'activité. En effet, les dépôts clientèle, particulièrement les dépôts non rémunérés, continuent de croître du fait de la stratégie de massification de recrutement des nouveaux clients à travers des offres innovantes et un positionnement digital adapté aux besoins de consommation des services financiers. Au niveau des emplois clientèle, la stratégie de diversification avec le développement du segment corporate et l'effet volume a permis de compenser les pressions sur les taux que connaît le secteur. Ceci étant, le groupe continue sa stratégie de diversification des revenus à travers le développement de l'activité des marchés, qui représente désormais plus que 12% contre moins de 10% il y a quelques années, et à grâce aussi au développement des commissions transactionnelles issues du nombre de clients utilisant les moyens de paiement et les solutions digitales que propose le groupe en réponse aux besoins de ses clients.

#### ***Evaluation du risque de liquidité***

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

#### *Couverture des gaps de taux et de liquidité*

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

#### *Suivi des risques de taux et de liquidité*

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

## IV. Ratio de solvabilité et actifs pondérés

### 1- SUR BASE INDIVIDUELLE

Au 31 décembre 2024, en application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres réglementaires de CIH Bank s'établissent à 9,6 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 14,48%.

Les fonds propres de catégorie 1 s'établissent 7,49 milliards de dirhams intégrant 4,87 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1 et de 1,57 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués. Les déductions opérées sur les fonds propres de base concernent les immobilisations incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 224 millions de dirhams et les participations pour un montant global de 188 millions de dirhams. Le Ratio de fonds propre Tier 1 s'établit à 11,28%.

Les fonds propres de catégorie 2 s'établissent à 2,1 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires subordonnés pour un montant de 1,94 milliards de dirhams.

EN KDH	Déc-24
<b>Fonds Propres CET1</b>	6 031 048
<b>Fonds Propres TIER 1</b>	7 492 499
<b>Fonds Propres TIER 2</b>	2 129 273
<b>Fonds Propres Admissibles</b>	<b>9 621 772</b>
<b>Total des Actifs Pondérés</b>	<b>66 444 829</b>
Risques de Crédit pondérés	59 165 778
Risques de Marché pondérés	835 593
Risques Opérationnels pondérés	6 443 458
<b>Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)</b>	<b>9,08%</b>
<b>Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)</b>	<b>11,28%</b>
<b>Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)</b>	<b>14,48%</b>

Le tableau ci-dessous présente le ratio CET1 prévisionnel sur base individuelle :

En Mdh	2024 Réalisé	Jui-25 P*	Déc-25 P*	Jui-26 P*
<b>Ratio de fonds propres CET1</b>	<b>9,08%</b>	<b>8,71%</b>	<b>9,58%</b>	<b>9,47%</b>

\*Prévisionnel en tenant compte des opérations financières envisagées

#### o Risque de crédit

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2024 s'élèvent à 59,17 Milliards de dirhams, soit une augmentation de 3,9 Milliards de dirhams par rapport à Décembre 2023.

- Risque de marché

Les risques pondérés au titre du risque de marché s'établissent à 836 millions de dirhams au 31 Décembre 2024.

- Risque opérationnel

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 6,44 milliards de dirhams

## 2- SUR BASE CONSOLIDÉE

Au 31 décembre 2024, les fonds propres réglementaires de CIH Bank s'établissent à 10,749 milliards de dirhams intégrant 8,475 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 1 et 2,27 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 2. Le ratio de fonds propre Tier 1 ressort à 10.83% et le ratio de solvabilité s'établit à 13,73%.

A fin Décembre 2024, les risques pondérés s'élèvent à 78,26 Mrds de DH, soit une augmentation de 4,4 Mrds de DH par rapport à Décembre 2023.

ENKDH	Déc-24
<b>Fonds Propres CET1</b>	7 013 659
<b>Fonds Propres TIER 1</b>	8 475 111
<b>Fonds Propres TIER 2</b>	2 273 907
<b>Fonds Propres Admissibles</b>	<b>10 749 018</b>
<b>Total des Actifs Pondérés</b>	<b>78 262 949</b>
Risques de Crédit pondérés	69 473 798
Risques de Marché pondérés	835 593
Risques Opérationnels pondérés	7 953 558
<b>Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)</b>	<b>8,96%</b>
<b>Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)</b>	<b>10,83%</b>
<b>Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)</b>	<b>13,73%</b>

Le tableau ci-dessous présente le ratio CET1 prévisionnel sur base consolidée :

En Mdh	2024 Réalisé	Jui-25 P*	Déc-25 P*	Jui-26 P*
<b>Ratio de fonds propres CET1</b>	<b>8,96%</b>	<b>8,58%</b>	<b>9,24%</b>	<b>9,13%</b>

\*Prévisionnel

- Risque de crédit

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2024 s'élèvent à 69,5 milliards de dirhams, soit une augmentation de 3,8 milliards de dirhams par rapport à Décembre 2023.

- *Risque de marché*

Les risques pondérés au titre du risque de marché s'établissent à 836 millions de dirhams au 31 Décembre 2024, soit une augmentation de 107 millions de dirhams par rapport à Décembre 2023.

- *Risque opérationnel*

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 7,95 milliards de dirhams contre 6,93 milliards de dirhams à fin Décembre 2023.

## **PARTIE XIII. ANNEXES**

---

## I. Statuts

---

<https://www.cihbank.ma/espace-financier/note-informations>  
[https://www.cihbank.ma/sites/default/files/2025-06/STATUTS\\_CIH\\_BANK.pdf](https://www.cihbank.ma/sites/default/files/2025-06/STATUTS_CIH_BANK.pdf)

## II. Rapport de notation

---

<https://www.fitchratings.com/research/banks/fitch-affirms-credit-immobilier-et-hotelier-at-bb-stable-20-01-2025>

## III. Rapport Financier Annuel 2022/2023/2024

---

2024 : [https://www.cihbank.ma/sites/default/files/2025-04/RapportFinancierAnnuel\\_CIH\\_2024\\_OK.pdf](https://www.cihbank.ma/sites/default/files/2025-04/RapportFinancierAnnuel_CIH_2024_OK.pdf)

2023 : [https://www.cihbank.ma/sites/default/files/2024-04/Rapport%20Financier%20Annuel%2023\\_compressed%20%281%29.pdf](https://www.cihbank.ma/sites/default/files/2024-04/Rapport%20Financier%20Annuel%2023_compressed%20%281%29.pdf)

2022 : [https://www.cihbank.ma/sites/default/files/2023-05/RFA\\_compressed%20%281%29.pdf](https://www.cihbank.ma/sites/default/files/2023-05/RFA_compressed%20%281%29.pdf)

## V. Communiqués de presse publiés en 2022/2023/2024

---

<https://www.cihbank.ma/espace-financier/communiques>